UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00284422 3

UNIV. OF
TORONTO
LIBRARY

ONZIÈME CAHIER DE LA HUITIÈME SÉRIE

JÉROME ET JEAN THARAUD

Bar-Cochebas

NOTRE HONNEUR

139928
4.10.16

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

AP
20
C15
sér. 8
no 11-16

139928
4/10/

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Jérôme et Jean Tharaud, — *le Coltineur débile :* l'Échafaudage, la Merveille, sur les routes, la Détresse, *août 1898* deux francs 1

— — *la Lumière :* le navire, le magicien, Timor, les ténèbres, *juin 1900*..... un franc 2

— — *Dingley*, l'illustre écrivain (III-13, *samedi 12 avril 1902*, un cahier épuisé, n'est plus mis en vente que dans les collections complètes de la troisième série..... 140

Jérôme et Jean Tharaud, *la légende de la Vierge*, dans le premier *Cahier de Noël;* cinq contes : du moine qui voulut voir Notre Dame; l'image; les trois roses de Notre Dame Sainte Marie; du cierge qui vint se poser sur la viole de Pierre de Syglar; du clerc qui priait Notre Dame pour sa luxure (IV-7, *samedi 20 décembre 1902*, un cahier épuisé, n'est plus mis en vente que dans les collections complètes de la quatrième série..... 196

Henri Lebeau, Jérôme et Jean Tharaud, — *Moines de l'Athos* (V-7, *mardi 5 janvier 1904* ..... deux francs 306

Jérôme et Jean Tharaud, — *les hobereaux*, — histoire vraie; — et trois annonces d'éditions chez Pelletan (V-19, *mardi 12 juillet 1904* ..... un franc 395

— — *Contes de la Vierge*, dans le *Cahier de Noël* de la sixième série; Renaud lutte avec les mauvais anges; la Vierge aux colombes, — ou la Vierge ennemie d'orgueilleuse vertu; les trois ducats; la Vierge aux voleurs; la Vierge aux oiseaux; celui qui fit pleurer la rose; la jongleresse qui fut en danger d'être noyée; la statue de Dionysos (VI-7, *mardi 20 décembre 1904* ..... vingt francs

— — *les frères ennemis* (VII-10, *mardi 23 janvier 1906*, deux francs

— — Éditions d'art. — *Voir dans l'*index *complet l'article* Édouard Pelletan.

De ce petit index *il résulte que le* Dingley *est complètement épuisé dans l'édition des* cahiers, *qui en est la première édition; cette édition des cahiers n'est plus mise en vente que dans nos collections complètes de la troisième série; nous demandons à nos amis et à nos*

abonnés qui veulent se procurer l'édition Pelletan de vouloir bien la commander à la librairie des cahiers *pour trois francs cinquante.*

Il a été tiré du présent cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

Bar-Cochebas

139928
4/10/16

NOTRE HONNEUR

à la mémoire du grand Bernard-Lazare

Tharaud et Péguy

BAR-COCHEBAS

> La vieille Palestine, sacrifiant des brebis à Yahveh, quelle figure de granit, comparée à lui, si subtil, si mobile!
>
> ISRAEL ZANGWILL

C'EST une besogne baroque d'expliquer La Fontaine ou *le Neveu de Rameau* à des cervelles exotiques. J'appris à connaître la vanité d'une pareille entreprise dans le séjour que je fis en qualité de lecteur à l'Université d'une de ces tristes capitales des régions du Moyen-Danube où la vie est si terne qu'on n'y peut que choisir entre les femmes et le désespoir.

Certes ce n'étaient pas mes compatriotes qui auraient pu, là-bas, me défendre de l'ennui! Un Français à l'étranger, c'est un Français défleuri. Rien de plus gris que ces pauvres diables qu'une dure nécessité a contraints de s'expatrier et qui

vivent dans le regret, l'irritation, l'amertume, pleins d'un orgueil méprisant et souvent injustifié pour le milieu qui les entoure. Si, d'aventure, l'un d'eux fait fortune, alors il offre l'image d'une telle suffisance, d'une incompréhension si absolue de ce qui n'est pas français, il se montre si dénué de grâce, si peu hospitalier pour ses compatriotes moins heureux, que la plus élémentaire sagesse ordonne de le fuir comme un civilisé redevenu barbare.

Quant aux étudiants que j'enseignais, bien qu'ils témoignassent d'un goût assez vif pour les choses de France, leur tempérament guerrier et politicien qui trouve son plus naturel emploi dans l'armée ou les bureaux les disposait médiocrement à recevoir notre culture.

Seuls les Juifs — et ils étaient nombreux à l'Université de B... — témoignaient de quelque ardeur à penser. Au sortir des enfers de Russie et de Roumanie, cette ville est pour eux le premier relai où ils soufflent. Ils s'y reposent, y prennent le vent, s'accommodent à l'européenne, dépouillent un peu le vieil homme. Les plus hardis d'entre eux continuent ensuite leur route vers Milan, Munich, Paris, Londres, poussés par un désir de richesse, de culture, de liberté, la neurasthénie, l'éternel besoin de changer de lieu et de maison, un instinct de gyrovague, et, pour tout dire, l'âme du Juif errant. Ils

jouent là-bas dans la vie intellectuelle leur rôle historique d'intermédiaires entre l'Occident et l'Orient, de colporteurs de sentiments et de pensées. Je distinguai l'un d'entre eux comme le type le plus achevé de cette brocante spirituelle.

Sa curiosité s'étendait des tragédies de Racine aux chansons de ces peuplades ouralo-altaïques qui vivent dans les *toundras* de la Sibérie septentrionale de poisson, de lait de renne et de graisse de phoque. Mais je crois qu'il eût donné volontiers son érudition linguistique qui était prodigieuse pour savoir tenir proprement une fourchette.

Souvent la nuit je l'accompagnais jusqu'au ghetto où il habitait une chambre misérable meublée d'un divan et d'une malle, et sur les murs de laquelle il avait écrit au charbon cette devise qui résumait pour lui toute l'histoire d'Israël depuis la dispersion : « Nous ne subirons pas. » Nulle part je n'ai ressenti pareille impression d'exotisme, de dépaysement, de lointain... Sur un ton où il était difficile de départager le plaisant et le sérieux, il me disait qu'il avait choisi ce quartier sordide, bien qu'il eût un palais à Venise et un hôtel à Vienne, dans le quartier de la Burg, pour y vivre comme avaient vécu à travers les siècles d'innombrables gens de sa race, dans la suspicion et d'immondes odeurs.

Il éprouvait à écouter la musique de notre langue

une sorte de volupté. Un jour il me confia, avec un enthousiasme puéril, le plaisir qu'il aurait d'entendre des voix d'hommes et de femmes alternées, « car, me dit-il, cela est surtout beau lorsque vos voix se mélangent ».

Je lui promis ce plaisir.

J'avais trouvé dans la maison de M. L..., notre Consul général, avec les meubles, la cuisine et les vins de France, cet esprit superficiel et délié, cette ignorance avertie qui fait parfois d'un simple homme du monde de chez nous un des plus élégants spécimens de l'humanité. Je le priai d'inviter mon étudiant à dîner. Il commença par regimber (un juif! Chez lui!); mais je lui représentai vivement que le spectacle d'un homme qui voulait troquer contre la nôtre l'âme que lui avaient fabriquée les siècles, c'était en somme le spectacle le plus original que ce pays pût nous offrir. Il fut convenu que je lui amènerais le lendemain mon Sémite à dîner.

Quand je communiquai à mon ami l'invitation du Consul, il me remercia avec une effusion qui alla jusqu'au baisement de main, mais le soir même il tombait chez moi, et déclarait ne pouvoir m'accom-

pagner. Je n'eus pas de peine à pressentir les raisons de son refus : il redoutait d'être ridicule. Après une heure de bataille je le convainquis de me suivre.

Nous rencontrâmes chez le Consul quelques Français de passage. L'impression que mon Juif produisit sur eux et en particulier sur les femmes, je l'avais trop prévue pour m'en distraire. Mais quand nous fûmes de nouveau dans la rue :

— Eh bien ? lui demandai-je.

— Ah ! monsieur le Professeur, me répondit-il en allemand, ce fut un infernal plaisir !

Je reconnus à ces paroles qu'il était arrivé à l'extrême limite de l'enthousiasme, au point où, les mots français lui manquant, les vocables allemands montaient invinciblement à ses lèvres.

Avec un subtil instinct de l'élégance, surprenant chez un adolescent à ce point dénué de grâce et cette volupté profonde, par laquelle dans tout Juif se révèle l'Orient, il m'analysa les plus menus gestes et les nuances des voix. La séduction avait été si forte que cet homme d'une très rare culture ne s'était pas aperçu que la plus absolue niaiserie n'avait cessé un instant d'inspirer la conversation de mes aimables compatriotes ; mais il avait senti leur dédain, et il m'avoua qu'à subir une pareille épreuve il préférait vivre toute sa vie dans la

toundra des Vogouls. Alors pour se relever à ses propres yeux et aux miens, tandis que le long du Danube gelé, le vent nous soufflait au visage la poussière de neige et de glace qu'il enlevait au fleuve, il me fit dans cette aigre nuit le plus orgueilleux, le plus fantastique tableau de l'histoire des Juifs, de Jésus à Karl Marx, monologue passionné dont j'ai gardé une de ces impressions grandioses et stériles qui vont rejoindre les songes...

Au moment de nous quitter, il me jeta en manière d'adieu le nom de l'homme qui symbolisait pour lui la révolte indomptable de sa race, la suprême convulsion du Sémite sous la sandale du Romain, le dernier Messie, le dernier héros juif : Bar-Cochebas ! ce qui fit éclater de rire deux petites prostituées qui dansaient à quelques pas de là, pour se réchauffer, dans la neige.

Peu après, je quittai ces régions danubiennes, et, dans mon souvenir, le visage de mon Juif allait se confondre avec les mines jaunies de ces jeunes rabbins que l'on voit au milieu d'objets de cuivre et d'or, au fond des synagogues de Rembrandt, quand je reçus cette lettre :

« Cher Monsieur le Professeur,

« Vous souvenez-vous encore de votre ancien disciple Bar-Cochebas ? J'ai quitté l'Université un an après que vous-même en êtes parti, car ma bourse d'études ne m'a pas été renouvelée et mes ressources étaient insuffisantes pour y prolonger mon séjour. Je suis donc revenu à D... plus exactement dans un petit village prochain, où mon père tient une auberge. Ces auberges de la Plaine, elles n'évoquent pour vous, monsieur, que d'agréables souvenirs ; vous y avez entendu, quand les lampes s'allument, nos admirables chansons, et le violon, et le cymba-

lum du tzigane. Ah ! ce doit être délicieux de n'être ici qu'un voyageur et un passant ! Mais vous avez vécu assez longtemps chez nous pour savoir ce qu'est un Juif dans nos villages, combien indispensable et haï le cabaret qu'il y ouvre invariablement. Là est l'alcool et là aussi l'usure, et là s'en va l'argent du paysan. Mon père est un de ces Juifs-là. Il est avare, impitoyable, lâche et cupide. Il me répugne à moi-même... Si bas qu'il soit tombé, puis-je souffrir qu'on le batte et qu'on l'injurie ? Un revolver est sur ma table. C'est l'instrument que vous avez inventé pour solutionner les affaires d'honneur. Vous ne pouvez vous imaginer combien il pèse dans la main d'un Juif ! Dans la chambre où je vous écris, j'entends tomber sur mon père coups et injures, et je me dis : « Frappe, frappe ! » et je reste assis à ma table : je me vengerais en vain ! Dans cette plaine et dans la suite des temps un coup de revolver aurait-il plus de retentissement que la capsule qu'un enfant fait éclater entre deux pierres ? Seulement, avec cette manière d'envisager les problèmes, on est condamné à ne jamais agir. Vous, j'imagine, vous hésiteriez moins. Ah ! les idées exercent sur moi une effroyable tyrannie. Que n'ai-je le courage de m'abandonner à mon instinct ! Mais que serais-je, monsieur, si je cessais d'être intelligent ?... J'ai relu votre tragédie du *Cid* parce

que, sur l'analyse que vous en avez faite à l'Université, je me suis souvenu qu'elle posait un cas de conscience qui n'était pas sans analogie avec le mien. Rodrigue et Bar-Cochebas ! L'accouplement de ces deux noms est risible. Tout ce que Rodrigue fait me paraît simple, aisé, naturel, d'accord avec son pays. Mais enfin c'est un barbare, un homme sans culture et irréfléchi... Je l'admire comme une belle arme, une belle matinée. Entre lui et moi, rien de commun. Quant aux deux vieillards qui s'injurient pour un motif dont la niaiserie me confond, ils se comprennent; ils sentent pareillement les offenses ; ils se font une même idée de l'honneur; l'âme de l'insulteur pourrait aussi bien habiter le corps de l'insulté. Mais entre mon père et ces paysans, il y a un abîme que tous les siècles ont creusé. Nous autres Juifs nous n'avons pas voulu nous confondre avec les nations, nous avons refusé d'être pareils ! Dans cette volonté de ne pas subir, n'y a-t-il pas de quoi nous défendre du mépris ? Cela, des paysans peuvent-ils le comprendre ? Mon père lui-même sent-il encore la noblesse qu'il tient de sa race et que l'abjection où il est tombé n'atteint pas ? Est-il sensible à d'autre plaisir qu'à celui d'empiler des kreutzers ?... Il est tout de même profondément regrettable que nous ayons poussé vers le ciel les plus sublimes cris de justice que l'humanité ait entendus

pour qu'un sale paysan ivre vienne cracher au visage de mon père, et qu'il ne soit pas châtié... Ne serais-je pas ridicule de brandir l'épée de Rodrigue au milieu de tant d'inconscience? Il me semble pourtant que, si j'avais ce courage, je vous témoignerais par là que j'ai bien compris le sens des explications de Racine et de Corneille qu'à l'Université vous nous avez données. Vous me direz: « Fuyez cette auberge. » Cela est-il une solution? Quand je serais à Vienne ou à Paris, mon père n'en sera pas moins battu... Un conseil, je vous en prie; la décision que vous m'indiquerez sera ici strictement suivie. »

— La lettre finissait par des compliments d'une hyperbole toute orientale.

Je me représentais aussitôt les steppes herbues où galopent des troupes de chevaux, les hautes potences des puits, les maisons alignées, au bord des pistes poussiéreuses, comme les tentes d'un camp, la plaine immense dont toute la vie est dans le ciel, et dans ce désert brûlé par la canicule, la détresse de mon ami.

Je lui répondis sur-le-champ:

« Certes non, mon cher ami, ne brandissez pas l'épée de Rodrigue! Et le revolver n'est pas davan-

tage de saison. Laissez en paix tous les paysans de la Plaine. Je les connais un peu ; ce sont de bons et sympathiques ivrognes. Et quant à monsieur votre père, pourquoi troubler par un éclat inutile et dangereux une situation dont il paraît s'accommoder au mieux ? Faites incontinent votre paquet ; quittez cette auberge où, somme toute, ce n'est ni votre race ni la mienne qui se trouvent en conflit. Les hommes intelligents comme nous forment dans le monde une espèce à part. Rien n'est plus sot que d'exagérer certains sentiments de famille. Le *Cid* que vous semblez vous représenter comme le symbole de l'honneur français c'est une jeune brute espagnole — non sans beauté — mais sur lequel vous ne sauriez vous régler. Vous en avez trouvé vous-même les raisons. Gardez-vous bien de remettre entre les mains des gendarmes votre précieuse cervelle pour avoir étendu devant son verre de vin un grossier paysan — cela pour défendre l'honneur de monsieur votre père qui sera loin de vous en savoir aucun gré et dont vous ferez fermer la boutique. Les intelligences de votre espèce sont trop rares dans votre pays pour que vous vous exposiez aux prisons de François-Joseph. Si j'ai un conseil à vous donner, le voici : J'imagine que depuis quelque vingt-cinq ans que votre père se livre au négoce, il doit avoir amassé de sérieuses

économies. Tâchez donc de découvrir le coin où il cache ce pécule; distrayez-en l'argent nécessaire pour un voyage à Paris; ajoutez-y la petite somme qui vous permettra de vivre ici en attendant qu'on vous trouve un emploi. On m'assure qu'il existe à la Bibliothèque nationale des textes mandchous qui vous attendent. En route donc! mon cher ami. Arrachez-vous à votre cauchemar et au mirage de votre *puszta* embrasée. En route et à bientôt! »

Mon ami ne me répondit pas; je lui adressai un second billet qui resta également sans réponse. J'écrivis alors au consul pour le prier de s'enquérir auprès des autorités de K... de son hôte d'un jour.

J'appris alors ceci :

Les gens attablés dans l'auberge du village virent un soir entrer mon ami, un revolver à la main. Il le braqua sur l'un d'eux, mais au moment de faire feu, saisi d'on ne savait quel scrupule, tournant son arme contre lui-même, il s'était fait sauter la cervelle.

L'aimable consul ajoutait :

« La fin de votre ami ne me surprend pas. Quand ces Juifs ne sont pas les plus abominables coquins,

ils atteignent ces hautes régions où le bourgeois transi n'inscrit plus ses maximes. Il y avait sans doute dans votre ami Bar-Cochebas une étincelle du feu qui animait les Prophètes, mais le pauvre diable est mort pour avoir voulu jeter sur sa souquenille de Juif la livrée de notre honneur. »

JÉROME ET JEAN THARAUD

CAHIERS DE LA QUINZAINE

Mardi 11 décembre 1906. — *De la situation faite à l'histoire et à la sociologie* et *de la situation faite au parti intellectuel dans le monde moderne.* — Les recherches que nous avons commencées sous ce titre sont si difficiles par elles-mêmes et si longues, la réalité où nous les poursuivons depuis le *Zangwill* est par elle-même si invinciblement inépuisable que ces recherches non seulement ne s'achèveraient point, mais que même sans doute elles n'avanceraient pas si nous y intercalions, à mesure qu'elles se produisent, et les *objections*, et les *réponses aux objections.* C'est alors que sans aucun doute nous n'arriverions jamais nulle part. Si l'on veut bien considérer que même en n'intercalant pas, en continuant tout droit, en n'interrompant pas, au sens et dans la mesure où cette réalité elle-même serait droite et ininterrompue, nous ne savons pas, nous ne pouvons pas savoir si nous aboutirons, si nous arriverons jamais quelque part.

Et jours suivants. — Pourtant je ne veux pas absolument m'interdire de relever en cours de route, — en cours de série, — pendant que je corrige tant d'épreuves de tant de bons cahiers que nous nous

efforçons de produire et d'organiser en une bonne et forte et nombreuse série non indigne déjà de tant de séries précédentes, — je ne puis et je ne veux pas absolument m'interdire de relever en cours de route et les allégations qui me seraient opposées par certaines personnes, et les confirmations qui me seraient apportées par l'événement de la réalité.

Notamment je ne veux pas taire ni ajourner à une date qui serait par trop ultérieure, comme disent les gendarmes, cette lettre que je viens de recevoir de notre ancien et, j'en suis assuré, de notre futur collaborateur M. Jean le Clerc de Pulligny. Je dis : *futur*. Mais quand aurons-nous son cahier des *Poisons industriels?* Et n'est-il pas singulier, mais n'est-il pas usuel, qu'ayant fait sa grande connaissance très expressément pour ce cahier qui fut annoncé très formellement dans un de ces tout petits vieux anciens cahiers chers de la troisième ou de la deuxième, et peut-être même de la première série, aujourd'hui épuisés ou en voie d'épuisement, ce cahier formellement promis et annoncé soit précisément le seul aussi qui n'ait point encore paru et qui soit encore en préparation, et qu'ensemble nous ayons fait de tout, mon cher collaborateur, et même et beaucoup de métaphysique, je le crois, de tout excepté justement ce cahier des *Poisons industriels* à qui j'ai réservé une place pour la neuvième série dans le programme de cette neuvième série avant qu'il ne fût définitivement clos.

Notre collaborateur, — et je crois en effet me rappeler qu'à la fin de l'un des précédents cahiers je lui avais

touché comme on dit quelques mots, — notre collaborateur m'a répondu par une si bonne lettre que je ne puis me retenir, — et que je ne le dois, — de la publier sans plus attendre. Car si j'attendais outre son tour passerait, des événements viendraient, il en vient toujours, elle passerait, comme tout passe, et ce serait une grande perte.

Cette lettre est un peu familière. Mais c'est un des plus grands avantages de ces cahiers que les conversations les plus familières, c'est-à-dire, de ce chef, les plus exactes, les plus réelles, et aussi les plus poussées, les plus profondément poussées, s'y peuvent poursuivre et conduire, entre gens avertis, et ainsi définitivement s'y achever.

Après quelques commandes de librairie, qui regardaient M. Bourgeois, notre collaborateur écrivait ceci, qui me regardait :

J'ai lu avec intérêt de la situation *et je fus touché d'être l'objet de votre finale prosopopée. Mais êtes-vous sérieux quand vous accusez le bloc d'avoir une métaphysique officielle ?*

Je m'interromps tout de suite, à peine commencé, pour faire observer, une fois pour toutes, une fois pour toute cette citation, combien cette lettre est heureuse, en ce sens de : combien, comme familière et spontanée, elle verse au débat que nous avons à peine commencé de formules heureuses, claires, saisissantes, elle-mêmes familières, hardies, posées. Nous n'aurions peut-être jamais obtenu d'adversaires politiques une expression aussi claire de l'*antithèse*. Par la vertu de cette anti-

thèse, venue d'un collaborateur tout impolitique, au seul contact, à la seule contrariété de cette antithèse, les formules de notre thèse se dessineront d'elles-mêmes.

Oui, j'accuse le bloc et nommément dans le bloc le parti intellectuel moderne d'avoir une métaphysique officielle, une métaphysique d'État, et de vouloir l'imposer à tout le monde par les moyens de la force gouvernementale. Ce qui est attentatoire à notre vieille amie la très honorablement connue liberté de conscience, et très formellement aux principes et au texte de la déclaration des droits de l'homme et du citoyen.

Hélas il [en] est bien incapable!

Notre thèse au contraire sera qu'il ne s'agit nullement en cette matière, en ce débat, de capacité ou d'incapacité, et de plus ou moins de capacité ou d'incapacité, enfin de quantité de capacité ou d'incapacité. Il n'y a besoin de nulle capacité pour faire de la métaphysique, pour avoir une métaphysique, si cette métaphysique est nulle. Il n'est besoin de capacité pour faire de la métaphysique, pour avoir une métaphysique, pour avoir sa métaphysique, — et même sa religion, — que dans la mesure où cette métaphysique elle-même, — où cette religion, — a pour ainsi dire de la capacité. Du contenu.

Faire de la métaphysique, avoir une métaphysique, avoir sa métaphysique, — sa religion, — n'est pas en soi-même et par le fait une opération supérieure, de je ne sais quelle supériorité mystérieuse. Tout le monde au contraire a sa métaphysique, profonde ou superficielle, forte ou faible, bonne ou mauvaise, grossière ou fine, ou déliée. Rien n'est aussi commun que la méta-

physique. Tout le monde en fait. Tout le monde en a. Rien n'est aussi répandu. Seulement, non seulement tout le monde n'a pas la même, ce qui n'est que trop évident, mais tout le monde n'en a ni de la même sorte, ni du même degré, ni de la même nature, ni de la même qualité.

Rien n'est aussi portatif, si l'on veut, que la métaphysique. Tout le monde a la sienne, inconsciente ou consciente, intellectuelle ou réelle, officielle ou libre. Et ce qui serait difficile, et ce qui est même rigoureusement impossible, ce serait de n'avoir pas, ce serait que quelqu'un n'eût pas sa métaphysique ou du moins de la métaphysique.

Tout le monde a sa métaphysique ou au moins de la métaphysique. La métaphysique est comme ces vieilles gens disaient qu'était le vin. On porte sa métaphysique tout de même qu'on disait sous l'ancien régime et dans l'ancien langage que les vignerons portaient le vin. Je dis l'ancien régime et l'ancien langage, car de même qu'il y a un monde moderne et qu'il y avait un monde ancien précédent, tout de même, ou plutôt par une application particulière, en un cas particulier, il y avait une ancienne ivresse, qui était l'ivresse du vin de la vigne, et il y a une ivresse moderne, qui est le *delirium tremens* de l'absinthe et autres alcools frelatés. Les bons ont la métaphysique bonne. Les mauvais l'ont mauvaise. Les méchants l'ont méchante. Les gouvernements et les gouvernementaux l'ont gouvernementale. Les autorités et les autoritaires l'ont autoritaire. Les politiques l'ont politique. Les politiciens l'ont politicienne. Les parlementaires l'ont parlementaire. Les imbéciles l'ont imbécile.

Tout le monde a sa métaphysique. Mais les métaphysiciens l'ont seuls métaphysique, ou si l'on préfère, et suivant les cas, métaphysicienne.

Ce qu'est la métaphysique des intellectuels, je ne prétends point le dire en deux mots, ni dans cette conversation écrite amicale avec notre collaborateur. Je ne puis procéder que par demandes et réponses. (Encore un catéchisme ? ô M. M. Mangasarian.) Je ne veux donc procéder que par indications très brèves. Et ce qu'est en effet la métaphysique officielle gouvernementale du bloc, ce qu'est la métaphysique sournoise du parti intellectuel moderne récemment aggloméré, ce sera certainement une des plus grosses questions, et des moins faciles, que nous rencontrerons et que nous aurons à traiter au cours de nos recherches. La thèse essentielle de la métaphysique intellectuelle moderne, qui est notre antithèse, toute la métaphysique officielle ou sournoise du parti intellectuel moderne revient essentiellement à cette proposition que l'homme, ou que l'humanité (on ne sait pas bien lequel des deux, ni ce que c'est que l'un ou l'autre, en ce sens) (mais qu'importe, proposons toujours) que l'homme vague ou que la vague humanité, enfin que nous pouvons connaître, atteindre et saisir, étreindre, d'une connaissance intégrale, d'une étreinte épuisante, réelle, métaphysique, tout l'événement de la réalité, toute la réalité de l'homme et de la création par des systèmes de jeux de fiches convenablement disposés.

Mais laissons cette antithèse. Notre thèse naturellement sera au contraire que la connaissance intellectuelle moderne, ainsi définie, ainsi entreprise, au premier degré dans l'histoire, au deuxième degré dans la sociologie, qu'une telle tentative de connaissance intel-

lectuelle n'aboutit pas, qu'elle ne rend pas, dans cet ordre, en ce sens, qu'elle ne donne et qu'elle n'apporte et qu'elle ne peut apporter que des renseignements d'un ordre particulier, eux-mêmes classés d'avance, essentiellement faux, essentiellement et toujours incomplets, essentiellement et toujours à côté, juxtalatéraux.

Mais laissons notre thèse elle-même. Ce que je voulais seulement dire, c'est que cette thèse essentielle, qui sera la nôtre, est naturellement précédée d'une thèse préalable, d'une sorte de thèse lemme, la seule qui soit en cause dans cette réponse, ou du moins dans ce paragraphe, et qui sera évidemment qu'il y a une thèse métaphysique du parti intellectuel dans le monde moderne.

Quand donc je dis qu'il y a une thèse métaphysique du parti intellectuel dans le monde moderne, je supplie qu'on n'entende pas que pris d'une sorte de frénésie, intellectuelle si je puis dire, et d'une inconcevable fureur je m'aille mettre à faire ainsi un éloge inconsidéré autant que suprême du parti intellectuel et du monde moderne. Ils ont une métaphysique, puisqu'ils veulent nous l'imposer. Seulement on a toujours la métaphysique, — et la religion, — que l'on mérite. Parce que l'on n'a que la métaphysique, — la religion, — de ce que l'on est, ou, pour parler tout à fait exactement, que l'on est.

Mais êtes-vous sérieux quand vous accusez le bloc d'avoir une métaphysique officielle? Hélas il [en] est bien incapable!

Je n'accuse pas le bloc ni le parti moderne intellectuel d'être capable. J'accuse le bloc et nommément dans

le bloc le parti intellectuel moderne récemment agglomméré d'avoir une métaphysique, de la vouloir imposer à tout le monde par les moyens de la force gouvernementale, en matière d'histoire et dans la matière de la sociologie, par un abus de l'histoire et par un usage de la sociologie, pour assurer leur domination dans le temporel en l'ayant assurée dans le spirituel.

En un mot et en définitive j'accuse en effet le bloc, et dans le bloc j'accuse capitalement le parti intellectuel moderne assez récemment agglomméré de vouloir assurer et d'avoir commencé d'assurer par les moyens de la force gouvernementale temporelle une domination ensemble et étroitement mêlée et confondue temporelle et spirituelle, intellectuelle enfin, redoutablement contraire aux principes, et au principe, de la République, redoutablement contraire aux principes et au principe de la Révolution, infiniment contraire au principe de liberté, sans lequel bien nulle vie ne vaut.

Mais je reprends ma citation de la grande écriture de notre collaborateur.

Ce que je veux noter encore seulement, d'un mot, dans ceci, que tout le monde a sa métaphysique, c'est que sont ou deviennent seules véritablement insupportables les métaphysiques, — les religions, — qui se renient, qui ne se veulent point donner pour ce qu'elles sont, qui se veulent donner pour des physiques.

Hélas il [en] est bien incapable! quant à ceux de ses membres qui pensent à remonter aux causes premières (combien peu !)

Ne pas *remonter aux causes premières*, mon cher collaborateur, et même ne pas penser à *remonter aux*

causes premières, c'est déjà une métaphysique; c'est même et très précisément la métaphysique des causes secondes. Comme par hasard.

Ce que le parti intellectuel moderne veut établir et exercer par et pour cette métaphysique des causes secondes, ce qu'il a commencé d'établir et d'exercer parmi nous et sur nous, c'est véritablement ce que l'on nommait un gouvernement des esprits; et ensemble dans et sous ce gouvernement des esprits un gouvernement des biens temporels. C'est pour cela qu'il ne faut pas s'imaginer que je sois allé inconsidérément faire leur apologie ou que je me sois permis de leur attribuer quelque supériorité.

quant à ceux de ses membres qui pensent à remonter aux causes premières (combien peu!) il y en a je pense plusieurs qui admettent les propositions suivantes :

Moi je ris (en moi-même), non point de me voir si belle, mais de voir venir d'un bon pas régimentaire plusieurs belles propositions bien alignées, qui nous serviront toute la vie de vis-à-vis et qui sauront bien entretenir la conversation.

il y en a je pense plusieurs qui admettent les propositions suivantes :

1° les métaphysiques des diverses religions sont des contes de fées pour bébés sauvages [;]

C'est là ce que je nomme un raccourci de l'histoire des religions. Nous ne sommes pas près de finir d'en entendre parler quand dans nos recherches de la situation faite à l'histoire nous en viendrons particulièrement

à la situation faite à l'histoire des religions dans le monde moderne. Mais aujourd'hui je préfère passer tout de suite à la proposition deuxième.

2° les métaphysiques des plus célèbres philosophes grecs et celles de quelques notoires modernes qui se sont livrés aux mêmes jeux d'esprit sont des logomachies aussi creuses et aussi vides que leurs « physiques » [.]

C'est ici, amassée en ce bref deuxième paragraphe, une véritable fourmilière de questions, que nous retrouverons toutes. Et d'abord s'il est vrai que les *physiques* des Grecs et celles des anciens modernes soient aussi complètement épuisées, aussi passées, aussi dépassées que le dit notre collaborateur, aussi abolies, aussi creuses, et pour ainsi dire aussi pleinement vides, et même, ce qui déjà serait totalement différent, si elles seraient aussi complètement vidées. Pour moi, ce qui m'empêche de le croire, c'est que quand je dépouille, comme on doit le faire, la *Revue générale des Sciences* pures et appliquées, que je dépouille très régulièrement, ce qui me frappe d'abord, ce qui frappe invinciblement, c'est que mis à part les articles ou les fractions d'articles qui sont de renseignements de détail de faits et notamment de faits d'expérience, — et encore, — et les articles ou les fractions d'articles qui sont de renseignements pratiques et particulièrement techniques, tout ce qu'on nomme la science pure, c'est-à-dire le jeu des systèmes et des hypothèses, des explications et des théories, tout cela est plein, est bondé, est bourré des plus anciennes mythologies physiques et métaphysiques. Je dis les articles et les fractions d'articles qui nous sont directement apportés non point par les savants les plus

notoires, je ne dis pas par les savants les plus renommés, les plus célèbres, les plus glorieux : cela ne prouve généralement rien, sinon que généralement ce ne sont pas les meilleurs. Ni les sérieux. Je laisse les grands faiseurs. Et les petits. Et il faut laisser M. Moissan et M. d'Arsonval aux grandes et aux très grandes publicités, notoirement à celle du *Matin*. Je dis les articles et les fractions d'articles qui nous sont apportés directement par des savants sérieux, véritablement savants, véritablement modernes. Ces articles et ces fractions d'articles sont pleins et bourrés de théologies et de mythologies antiques et anciennement modernes. *Pour qui sait lire,* car naturellement il faut savoir lire, un peu, et entendre les langages. Le langage a changé, — et encore. — Mais il suffit de savoir lire un peu et ce n'est au plus qu'une question de langage. Pour ma part, j'ai lu avec beaucoup d'intérêt un assez grand nombre d'articles théoriques et de science pure sur l'électricité, ou peut-être faut-il dire sur les électricités, notamment sur les électricités nouvelles, articles *contribués* par quelques-uns de nos camarades, scientifiques, par les hommes les plus profondément et les plus sérieusement savants, scientifiques, et modernes, où particulièrement les nommés *ions* recevaient tant de qualités, tant d'aptitudes, et de *species,* et de subtilités malicieuses qu'il ne faut pas dire seulement que l'on en faisait autant de petits bonhommes, comme nous, mais qu'il faut dire que les anciens Grecs n'eussent jamais osé donner autant d'attributs, si riches et si intelligents, à des petits bons dieux. Toutes ces grandes théories modernes et prétendues modernes, pour qui sait un peu lire et pour qui sait un peu d'histoire de la philo-

sophie, ne sont très généralement que des transpositions en langage moderne de théories antiques ou anciennement modernes et quelquefois chrétiennes. Et celui qui croit qu'elles sont entièrement modernes, ou, comme ils disent, intégralement, c'est qu'ils ne se méfient pas des transpositions et qu'ils ne connaissent point les langages et qu'ils n'ont pas appris à distinguer ce qui vient, dans une différence, totale, de la différence de langage, et de la différence de la réalité.

Pour moi personnellement je me fais fort et je me chargerais, pourvu que j'eusse trente ou quarante ans devant moi, et que l'on voulût bien me rendre mon premier clerc, de répérer dans toutes ces théories modernes ou prétendues telles et d'en sortir notamment tant de théories antiques, — transposées ? — à peine; de dire : ceci est proprement atomistique; et : ceci au contraire est proprement éléatique; ceci vient des Pythagoriciens; mais : ceci vient d'Aristote et n'est point platonicien. Toute la différence qu'il y a, c'est que c'était généralement beaucoup plus intelligent dans les anciens que dans nous, plus subtil et plus avisé, plus délié, en un mot plus odysséen, parce qu'ils étaient les Hellènes antiques, parce qu'ils étaient Thalès et Pythagore, Aristote et Platon, et Plotin, comme ils étaient Homère, — je dis Homère, — comme ils étaient Sophocle, comme ils étaient Eschyle, comme ils étaient Phidias, et que nous, autres, tout Français que nous soyons, nous ne sommes que de pauvres modernes.

Et ils faisaient des théogonies et des mythologies comme ils faisaient des métaphysiques et des philosophies. Et ils faisaient des métaphysiques et des philosophies, même quand ils disaient et faisaient le

contraire, comme ils faisaient des poèmes et des tragédies et des statues et des temples. C'est la meilleure manière d'en faire, et sans doute la bonne, et la seule, j'entends très expressément la seule qui soit, un peu, réelle, qui ait quelque réalité.

Ces antiques théogonies ou théologies, ou mythologies ou philosophies ou théories peuvent sembler grossières ou arriérées. Elles ne le paraissent, elles ne le sembleront qu'aux personnes qui ne voient point que c'est le langage, le langage seul, ce langage admirable, qui à nous barbares nous paraît arriéré. Les théories modernes au contraire se prétendent subtiles et se disent avancées. C'est même le grand mot de toutes les démagogies, politiques et scientifiques : avancées. Et même sociales. Mais pour qui sait voir, dans la métaphysique du monde moderne, et dans beaucoup de ses physiques, c'est le langage qui se croit avancé parce qu'il est prétentieux et laborieux, et la théorie elle-même, et la physique et la métaphysique est généralement grossière et arriérée, infiniment plus grossière et plus arriérée que celle de ces grands anciens.

Quand il n'y aurait que cette grossièreté, cette arriéreté, cette inintelligence, de se renier perpétuellement soi-même, et ce vice de caractère, le plus grave de tous, d'avoir honte de soi, de faire de la métaphysique et de dire que monsieur, ce n'est pas moi. Rien n'est aussi difficile que de faire comprendre à celui qui ne le veut pas qu'on a beau nier, qu'on fait tout de même de la métaphysique, et tout de même de la philosophie, et tout de même de la religion, — que généralement ne pas prendre certaines positions, ne pas occuper cer-

taines situations, c'est infailliblement en prendre et en occuper d'autres.

Je prends une comparaison, ce que l'on ne devrait jamais faire, parce qu'une comparaison altère toujours un peu la raison. Je prends une comparaison qui semblera peut-être elle-même un peu grossière, mais dont je prie que l'on ne se scandalise point, s'il est vrai que rien ne peut nous servir autant de comparaison et de repère et de référence pour les événements d'alimentation mentale et sentimentale que les événements sensiblement correspondants de l'alimentation charnelle. Donc je suppose que je demande à un monsieur : monsieur le délicat moderne et le cérémonieux, voulez-vous bien vouloir bien me dire ce que vous pensez de l'alimentation carnée et que d'un air de dégoût il me réponde : La viande ? Je n'en pense rien. Il y a plus de cinquante ans que je n'y ai pas goûté. Il se trompe. Il en pense très exactement ceci. Il en a très exactement cette opinion : Qu'il y a cinquante ans qu'il n'y a pas goûté. Cela me suffit. Ce monsieur est un végétarien endurci. Et il en va de même de la métaphysique.

Ce qui résulte au contraire des admirables travaux de M. Duhem publiés dans la même *Revue générale des* mêmes *Sciences* pures et appliquées, entre tant d'autres enseignements capitaux, c'est que la marche générale des *théories* scientifiques, des *physiques,* et des métaphysiques au sens et dans la mesure où elles s'embranchent sur des physiques, n'est nullement ce que les modernes veulent se la représenter *et* ou *ou* nous la représenter. En somme on nous dit qu'il y aurait eu dans l'histoire du monde, au seuil du monde

moderne, et constituant comme l'introduction de ce monde, une sorte d'explosion qui aurait été l'invention, l'imagination, réalisée, de la science moderne. Soudainement. Tout à coup. Et tout d'un coup. Disons le mot : miraculeusement.

Car ce qu'il y a de plus fort, je ne dirai point dans ce débat, qui est si vaste, mais dans cette partie du débat, ce qu'il y a de plus singulier et soi-même de plus prodigieux, c'est que l'idée moderne, exposée, affichée, proclamée partout aujourd'hui de l'intervention de la science moderne et de l'avènement et de l'introduction du monde moderne dans le monde, c'est que, loin d'être, elle-même, scientifique, au sens où ils entendent ce mot, c'est cette idée qui est merveilleuse, miraculeuse, prodigieuse, une idée de miracle et de la superstition du miracle. Si en effet l'humanité a été complètement, rigoureusement dépourvue de tout esprit scientifique, au sens qu'ils donnent à ces mots, pendant toute la miséreuse énormité de sa préhistoire et pendant toute la longueur, pendant toute la durée de son histoire, si l'apparition de l'esprit scientifique, de leur esprit scientifique, s'est faite comme par explosion, par un jaillissement imprévu et imprévisible, c'est alors que cette apparition est miraculeuse, qu'elle fait une merveille, un miracle, et peut-être la plus grande merveille et le plus grand miracle que l'on ait jamais imaginé.

Qu'ils se rassurent : Il semble bien que leur propre introduction dans le monde n'a pas été à ce point contraire à eux-mêmes, à ce qu'ils introduisaient ou prétendaient introduire, à ce qu'ils étaient introduits ou prétendaient être introduits. Il semble bien qu'à cet égard au moins, à cet égard en particulier ils aient eu

raison, contre eux-mêmes, qu'il n'y a pas eu un miracle, que l'introduction du monde moderne a été comme les modernes veulent que soient les introductions, que l'introduction du monde et de l'esprit scientifique a été ce qu'ils nomment scientifique.

Il semble bien résulter en effet, notamment de ces travaux de M. Duhem que j'ai dits admirables, que la marche ou le progrès ou simplement que la tradition, — est-elle en progrès ? — des *théories* scientifiques, de ce qu'aujourd'hui, quand nous sommes sincères, nous nommons des hypothèses, scientifiques, et des *théories* ou hypothèses métaphysiques au sens et dans la mesure où elles s'embranchent sur des théories ou hypothèses physiques, est, comme d'ailleurs le demandent expressément les physiques et les métaphysiques scientifiques modernes, une marche, une tradition, une légation sensiblement continue.

La seule difficulté qu'il y aurait peut-être serait seulement de trouver, dans la plupart des théories modernes, notamment dans celles qui nous sont contemporaines, sinon dans toutes, d'en trouver qui soient justement dignes d'être nommées je ne dis pas les filles des grandes théories antiques, ni même les filiales, mais où nous puissions seulement reconnaître des théories antiques transposées, à la moderne.

Et par ces articles de M. Duhem, — et par ces idées que nous retrouverons, — nous joignons cette idée de notre maître M. Sorel, — combien, et de combien, n'est-il pas notre maître, ingénieur, dans toutes ces questions qui touchent à la technique, à l'industrie, au sens de la technique et de l'industrie, à la relation de l'industrie, moderne, à la science, moderne, — cette idée que nous

avons reçue si souvent de lui, qui est essentielle dans son système d'idées, qui nous paraît en effet essentielle, dans tout système d'idées : que la technique a une importance capitale, en tout, et que s'il y a eu, au commencement et depuis le commencement du monde moderne, cette explosion d'industrie, scientifique, autant et plus que de science, industrielle, ce n'est point qu'au seuil du monde moderne les hommes aient brusquement, comme on dit, et comme on le dit, changé d'idées, ni, ce qui serait plus profond, changé d'idée, mais que c'est qu'à un moment donné ils se sont trouvés avoir à leur disposition une technique meilleure, j'entends ce mot dans son sens le plus simple, comme appareil et appareillage, outil et outillage, arsenal, et atelier encore beaucoup plus que laboratoire.

Car il me semble, — mais je prends ceci sous ma seule responsabilité, — que la conclusion de ces idées, une conclusion dans ce système d'idées serait que loin que ce soit l'industrie qui fût une sorte de science abaissée, abâtardie, basse, rendue pratique et ménagère, et, comme on dit, appliquée, ce serait la science au contraire qui serait de l'industrie théorisée.

Dans ce système la relation des sciences pures et appliquées, de la science et de l'industrie, serait non pas que l'industrie serait de la science descendue, mais que la science au contraire serait de l'industrie non pas tant montée, mais théorisée.

Le monde a bien dû renoncer à ces « physiques » malgré l'estime qu'il a conservée à leurs illustres auteurs, o Péguy, et il fait bien de renoncer, malgré leur autorité, à leurs « métaphysiques » aussi. Ils n'en

sont diminués en rien car ils avaient de bonnes raisons d'expliquer toutes choses comme ils le faisaient et nous en avons de meilleures pour [de] les expliquer différemment. Un homme n'a pas à rougir d'avoir été enfant : une science non plus.

Dans quel sens le monde a *bien dû renoncer* aux *physiques,* en quel sens et dans quelle mesure nous-mêmes y avons renoncé, ou dû renoncer, c'est ce que je viens d'essayer de dire assez faiblement, c'est ce que nous essayerons de montrer quand nous en serons venus là suivant le courant de nos recherches. Peut-être alors obtiendrons-nous, découvrirons-nous un certain nombre de confirmations de cette proposition que nous avons avancée que l'humanité change de technique, ou de techniques, perfectionne sa ou ses techniques beaucoup plus qu'elle ne change de physique ou de physiques, et qu'elle ne perfectionne sa ou ses physiques, en admettant même qu'elle puisse aucunement en changer et les perfectionner. Mais sous réserve de ce que nous avons dit du sort et de la transmission des physiques, de monde en monde par toute l'humanité, et sans renoncer ni porter aucune atteinte à ce que nous en avons dit, sans y attenter aucunement ni en perdre le bénéfice, il faut bien se garder de faire ici une confusion, téméraire, et de croire que, quand même nous perdrions sur ce point particulier des physiques, les métaphysiques seraient liées au même sort et perdues, pour nous, par là même. Le sort des métaphysiques n'est nullement lié au sort des physiques. Ce serait commettre l'erreur la plus grossière, et la plus barbare, — j'entends ce dernier mot très techniquement au sens

où l'entendaient les anciens Hellènes, — ce serait être inintelligent de cette sorte particulière qui se contrarie assez justement, — au sens de ajusté, — à la sorte dont les anciens Grecs étaient intelligents, — c'est ne pas entendre ce que parler veut taire que de s'imaginer qu'il y aurait une espèce de succession des métaphysiques, une tradition, une transmission linéaire, un progrès, un perfectionnement linéaire des métaphysiques défini ainsi que chaque métaphysique suivante ou bien anéantirait chaque métaphysique précédente ou bien utiliserait chaque métaphysique précédente, l'utiliserait en s'en nourrissant, l'épuiserait pour asseoir dessus cette nouvelle métaphysique, laquelle nouvelle tiendrait la place et régnerait souverainement comme définitive jusqu'au jour où sa suivante de semaine à son tour la traiterait très exactement comme elle-même aurait traité sa précédente.

Ce serait commettre l'erreur la plus grossière et proprement la plus barbare que de s'imaginer que, en matière de métaphysiques, il y aurait, et il n'y aurait que, une succession linéaire des métaphysiques ainsi définie, soit linéaire discontinue en ce sens que chaque métaphysique suivante anéantirait, annulerait chaque métaphysique précédente, la mettrait à zéro, elle-même absolue, totale et définitive jusqu'à l'heure du temps, jusqu'à l'heure passagère où elle-même annulée à son tour elle céderait la place, la même place, et totalement, à sa suivante elle-même, à la nouvelle, appelée, destinée à régner du même règne dans le même royaume, soit linéaire continue en ce sens que chaque métaphysique suivante assumerait pour ainsi dire, absorberait sa précédente, s'en nourrirait par épuisement, et jusqu'à

épuisement, pour la remplacer mieux et d'un remplacement ainsi moins provisoirement définitif, jusqu'à l'heure ainsi moins passagère où elle serait à son tour absorbée, résorbée, assumée par sa suivante et par cette nouvelle.

Dans l'hypothèse du progrès linéaire discontinu, chaque métaphysique présente et présentement définitive s'anéantirait instantanément, à un moment donné, laissant la place parfaitement vide, et libre, devant la métaphysique suivante, qui occuperait absolument tout, elle-même pour un temps totale et définitive. Et ainsi de suite.

Au contraire et de même, dans l'hypothèse du progrès linéaire continu, contraire comme continu, mais identique au titre de linéaire, chaque métaphysique présente et présentement plus réellement définitive, comme alimentaire irait nourrir la métaphysique suivante, qui ainsi nourrie, ainsi gonflée de sa métaphysique précédente, et par elle et de proche en proche de toutes les métaphysiques antérieures, à son tour, toute pleine de toutes les métaphysiques précédentes, emplirait, nourrirait, gonflerait toutes les métaphysiques à venir dans les siècles des siècles.

Ces deux hypothèses, l'hypothèse du progrès linéaire discontinu, et l'hypothèse du progrès linéaire continu, peuvent sembler fort différentes à qui les examinerait au point de vue de leur mécanisme intérieur, de leurs mécanismes respectifs; mais à ce point de vue même il ne serait pas difficile de démontrer que leurs mécanismes ne sont point aussi étrangers l'un à l'autre qu'ils veulent bien le paraître, et nous aurons sans doute à le démontrer quelque jour, et à un autre point de vue ces

deux hypothèses, ces deux imaginations, font sensiblement même figure dans le monde. Ce sont deux sœurs qui se chamaillent, mais ce sont deux sœurs, également disgraciées.

Ces deux hypothèses, ces deux imaginations aboutissent ensemble et également au mot dont eux-mêmes ils sont gonflés, au mot qui à chaque fois leur emplit la cavité buccale : que chaque métaphysique précédente est *dépassée* par la métaphysique suivante.

Il n'y a, malheureusement pour eux, rien dans la réalité qui corresponde à un dépassement de métaphysiques. Les grandes métaphysiques humaines, antiques, modernes, chrétiennes, mythologiques même et plus ou moins mythiques, ne sont aucunement les termes ni d'une série discontinue ni d'une série continue. Car elles ne sont les termes d'aucune série linéaire. Elles ne sont point des termes qui s'annulent ou qui se nourrissent, au moins en ce sens, et qui se dépassent les uns les autres. Elles ne sont ni des écus qui s'empilent, inertes, ni les grains d'un chapelet, ni les grains, perles, d'un collier, ni les chaînons d'une chaîne, ni même les mailles d'un filet. Elles ne sont pas non plus les bornes kilométriques (hectométriques pour les petites métaphysiques, les métaphysiques *minores)* d'une sorte de route, de ruban de route linéaire qui serait la route départementale de la métaphysique de l'humanité.

Je mets route nationale pour donner à cette thèse sa plus haute expression. Et il y aurait même plusieurs ou une route internationale. Mais les grandes métaphysiques ne veulent aucunement être les jalons d'aucune route. Elles ne se veulent prêter à aucun dépassement

d'aucune sorte. Et non plus au dépassement industriel, auquel on pense toujours, qui dans les temps modernes fascine tout le monde, qui fait comme une sorte d'immense et impérieux et inévitable précédent. Descartes n'a point battu Platon comme le caoutchouc creux a battu le caoutchouc plein, et Kant n'a point battu Descartes comme le caoutchouc pneumatique a battu le caoutchouc creux. Il n'y a que dans les écoles que l'on se représente et que l'on représente, grossièrement, ces grands métaphysiciens comme des capucins de cartes (au fait, je voudrais bien savoir ce que c'est que des capucins de cartes, et vous devriez bien me le dire; tout le monde en parle, et je ne sais pas ce que c'est), des dominos, ou des lutteurs qui successivement se *tomberaient* les uns les autres. Dans les écoles, et sans doute aussi dans les propres esprits de ces grands métaphysiciens. Parce que la chair est faible.

Comme les grandes et profondes races, comme les grandes et vivantes nations, comme les peuples, comme les langages mêmes des peuples, parlés, écrits, comme les arts inventés les grandes métaphysiques, les philosophies ne sont rien moins que des langages de la création. C'est une thèse métaphysique, et des plus grandes, que l'univers, j'entends l'univers sensible, est un langage que Dieu parle à l'esprit de l'homme, un langage par signes, un langage figuré, en d'autres termes, en termes spécifiquement chrétiens, que la création est un langage que le Dieu créateur parle à l'homme sa créature. Elle-même comprise dans cette création. Mais faite à l'image et à la ressemblance de son Créateur. *Une immense bonté tombait du firmament*. Réciproquement les grandes philosophies, les

grandes métaphysiques ne sont que des réponses. L'athéisme lui-même, qui est une métaphysique, est une réponse. Comme le blasphème est une réponse. Comme la malédiction remontante est une réponse. Vigny aussi fait une réponse. *Muet, aveugle et sourd au cri des créatures.* Les grandes métaphysiques sont des langages de la création. Et à ce titre elles sont irremplaçables. Elles ne peuvent ni jouer entre elles, ni se remplacer, ni se suppléer mutuellement, ni se *faire mon service* les unes les autres. Et ce qu'elles sont le moins, c'est interchangeables. Car elles sont les unes et les autres, toutes, des langages éternels. Dits une fois pour toutes, quand ils sont dits, et que nulle autre ne peut dire à leur place. La voix qui manque, manque, et nulle autre, qui ne serait pas elle, ne peut ni la remplacer, ni se donner pour elle, ni faire croire qu'elle est elle, ni la construire censément du dehors par subterfuges, échafaudages, artifices et fictions. Ce serait une folie que de croire et de s'imaginer par exemple qu'à défaut de la philosophie platonicienne et plotinienne une autre philosophie, quelque philosophie moderne, — et ce serait proprement une barbarie, — que si la philosophie platonicienne et la philosophie plotinienne avait manqué, avait fait défaut, avait répondu absent, avait omis de fleurir et de fructifier dans cet âge et dans cette race et dans ce peuple de l'humanité quelque autre philosophie, quelque philosophie chrétienne ou moderne eût pu venir à sa place et nous dire qu'elle était elle et nous faire croire que cela revenait au même. Pas plus qu'aucune humanité ne pouvait remplacer, suppléer l'humanité grecque et nous faire croire que cela fût revenu au même. Et pour la même raison. Comme il n'y a ici

aucuns dépassements, il n'y a aussi nuls remplacements non plus. Et je ne dis pas même des remplacements totaux et bout pour bout. Ce serait une folie que de s'aller imaginer qu'une métaphysique moderne puisse ainsi remplacer totalement, suppléer bout pour bout une métaphysique antique dans le chœur universel, ou aussi et aussi bien qu'une métaphysique antique païenne eût pu suppléer totalement la longue monodie hébraïque. Dans cet ordre ce qui vient est toujours unique, et ce qui manque, manque. Ce qui ne vient pas manque éternellement. Une race, un art, une œuvre, une philosophie qui manque, manque éternellement. Une métaphysique de race et d'homme, de nature et d'œuvre qui n'aboutit pas, qui ne rend pas, qui manque, fait éternellement faute. Si la philosophie antique platonicienne et plotinienne, comme la race hellénique une fois pour toutes n'était point venue au monde, elle manquait, et manquait éternellement. Et nulle de ses illustres successeurs ne la pouvait aucunement suppléer, je ne dis pas même totalement, je dis non pas même partiellement. Car ce serait encore une grossièreté que de croire et de s'imaginer qu'il peut y avoir, en une telle matière, des remplacements même partiels. Car il ne s'agit nullement, dans cet ordre, de parties et de touts qui se recouvriraient plus ou moins. Mais il ne s'agit que de tons. Une philosophie qui est, qui vient d'une tout autre race, est toujours une tout autre philosophie, étant d'un tout autre ton. Si la philosophie platonicienne et plotinienne antique n'était pas née d'une certaine race, d'un certain peuple, sous un certain ciel et dans un certain climat, elle manquait, et nulle autre philosophie, née d'une autre race, d'un autre peuple,

sous un autre ciel et dans un autre climat ne la pouvait aucunement remplacer. Tout ainsi de la philosophie cartésienne, et de la philosophie kantienne, et de la philosophie bergsonienne. Un grand philosophe, nouveau, un grand métaphysicien, nouveau, n'est nullement un homme qui arrive à démontrer que chacun de ses illustres prédécesseurs séparément et tous ensemble, et notamment le dernier en date, était le dernier des imbéciles. C'est un homme qui a découvert, qui a inventé quelque aspect nouveau, quelque réalité, nouvelle, de la réalité éternelle; c'est un homme qui entre à son tour et pour sa voix dans l'éternel concert. Une voix qui manque, nulle autre ne la peut remplacer, et elle ne souffre pas d'être contrefaite. Non seulement elle ne peut pas être contrefaite par un imposteur, mais elle ne peut être ni refaite ni doublée par l'homme et par le peuple de la meilleure volonté. Le plus grand philosophe du monde, la plus grande philosophie du monde, grande en elle-même et par la considération de sa valeur intrinsèque et de son mécanisme intérieur propre, est aussi démunie qu'un enfant quand il s'agit de recréer d'une autre philosophie. Je ne dis pas seulement l'homme le plus savant, ce qui n'est que trop naturel, mais l'homme le plus grand homme. Car il est grand, mais il est autre. C'est ce qui fait qu'il n'y a jamais qu'un langage, un seul, pour chaque objet, qu'une parole à dire quand on veut dire ceci, ou cela. Quiconque voudra parler du monde intelligible et du monde sensible, de la réalité idéale et de la passagère apparence, de l'ascension dialectique et de la symbolisation mythique, et de l'insertion des esprits ou des âmes dans les corps devra parler un langage de

l'ancienne Grèce hellénique, un de ces langages nommés la philosophie platonicienne et la philosophie plotinienne. Quiconque voudra parler de Dieu juste et jaloux, et d'un Dieu, unique, et de justice temporelle, poursuivie presque frénétiquement, et d'élection de peuple, et de la destination d'un homme et d'un peuple, éternellement il faudra qu'il parle le langage du peuple d'Israël. Quiconque voudra parler de dieux et de beauté temporelle, de sagesse et de santé, d'harmonie et de divine intelligence, de la destination de la fatalité, de la cité, temporelle, éternellement il faudra qu'il parle le langage antique du peuple de Hellade. Quiconque voudra parler de chute et de rédemption, de jugement et de salut éternel, de Dieu fait homme et d'homme fait à l'image et à la ressemblance de Dieu, d'un Dieu unique à personnes plurielles, d'un Dieu infiniment Créateur, infiniment tout-puissant, infiniment juste et infiniment bon, de communion éternelle, de cité éternelle et de charité, éternelle, éternellement il faudra qu'il parle le langage du peuple chrétien.

Quiconque voudra parler de substance, de substance pensante et de substance étendue, d'idée claire et distincte, reprendre la preuve ontologique, parler de je pense donc je suis, éternellement il faudra qu'il parle le langage nommé philosophie cartésienne. Quiconque voudra parler je ne dis pas de critique tant peut-être que d'obligation morale, éternellement il faudra qu'il parle le langage nommé philosophie kantienne. Quiconque voudra parler de vie et de mouvement et de repos, et de la relation du mouvement au repos, et de la réalité du mouvement, de durée et de liberté réelle, de temps et d'espace, de leur non homogénéité

et de leur non parallélisme et de la fabrication, secondaire, d'un temps spatial, des données immédiates de la conscience, — généralement de toute réalité, — d'action et de contemplation et de la relation de l'une à l'autre, de matière et de mémoire et de la relation de l'une à l'autre, particulièrement du corps et de l'esprit et de la relation de l'un à l'autre, de l'effort enfin, et particulièrement de l'effort musculaire, pour m'en référer au cours de cette année même, et aux leçons de ces semaines mêmes, et aux leçons qui paraîtront pour ainsi dire en même temps que ce cahier, éternellement il faudra qu'il parle le langage nommé philosophie bergsonienne.

C'est ce qui fait, c'est une des causes et des raisons essentielles pour laquelle on peut dire qu'il n'y a jamais d'étoiles doubles au ciel de la philosophie; c'est une des raisons essentielles pour lesquelles un élève n'y signifie plus rien. De même que les grandes métaphysiques, et de même que les grandes philosophies ne se peuvent aucunement remplacer, l'une l'autre, de même les grands métaphysiciens et philosophes ne se peuvent pas doubler, l'un l'autre. De même que les grandes métaphysiques et de même que les grandes philosophies ne se peuvent aucunement remplacer, l'une l'autre, l'autre étant supposée défaillante, de même elles ne se recouvrent pas, jamais, et même elles ne jointent pas, et elles ne peuvent aucunement se doubler l'une l'autre, l'autre étant supposée existante et présente. Il est évident d'ailleurs que ces deux impossibilités sont solidaires, se tiennent, se comportent et se requièrent, qu'elles s'exigent l'une l'autre. De même que l'humanité

n'a reçu aucun don, aucune faculté de substitution, de même qu'il ne fonctionne aucun remplacement, qu'il ne joue aucun service de remplacement dans, entre les métaphysiques et entre les philosophies, d'une métaphysique et d'une philosophie à l'autre, jeu qui par définition consisterait à faire ou à permettre, à faire et à laisser faire qu'une philosophie et qu'une métaphysique se fît ou se laissât prendre pour une autre, de même il ne fonctionne aucun doublement, d'une métaphysique et d'une philosophie sur l'autre, il ne joue aucun service de doublement par lequel une métaphysique, une philosophie, étant la même qu'une autre, réussirait à se faire passer comme étant autre et non pas comme étant la même, réussirait enfin à se faire passer pour une métaphysique, pour une philosophie, comme les autres, au même titre que les autres. Pour une métaphysique et pour une philosophie autonome. C'est pour cela, premièrement qu'il y a eu des étoiles, et deuxièmement que l'on peut dire qu'il n'y a jamais eu d'étoiles doubles au ciel de la philosophie. De même qu'aucun remplacement n'est admis, de même il n'a jamais été délivré de *duplicatum*. Il n'y a point là de chargés de cours et de suppléants. Il y a des airs qui n'ont pas été joués; mais on n'a jamais joué deux fois le même air à l'humanité. Une voix qui donnerait une résonance, et que vous supposez n'exister pas, c'est-à-dire ne pas se faire entendre, ne sera éternellement pas suppléée par une autre voix, qui par définition de réalité donnerait une autre résonance. Une voix qui donne une résonance, et que vous supposez qui existe, c'est-à-dire qui se fait entendre, ne sera éternellement pas doublée par une seconde voix, par une autre

voix qui par définition factice voudrait en même temps être la même, c'est-à-dire donner la même résonance. Un élève ne signifie plus rien. Le plus grand des élèves, s'il est seulement élève, s'il répète seulement, s'il ne fait que répéter, je n'ose pas même dire la même résonance, car alors ce n'est plus même une résonance, pas même un écho, c'est un misérable décalque, le plus grand des élèves, s'il n'est qu'élève, ne compte pas, ne signifie absolument plus rien, éternellement est nul. Un élève ne vaut, ne commence à compter que au sens et dans la mesure où lui-même il introduit une voix, une résonance nouvelle, c'est-à-dire très précisément au sens et dans la mesure même où il n'est plus, où il n'est pas un élève. Non qu'il n'ait pas le droit de descendre d'une autre philosophie et d'un autre philosophe. Mais il en doit descendre par les voies naturelles de la filiation, et non par les voies scolaires de l'élevage. Une métaphysique, une philosophie a toujours le droit, et peut-être, souvent, le devoir, — et sans doute ne peut-elle pas faire autrement, — d'être naturellement la fille, la filleule, la filiale d'une métaphysique et d'une philosophie maternelle, marraine, aïeule : en aucun cas elle n'a le droit d'en être scolairement l'élève. Il y a ici, au point de vue où nous nous sommes trouvés situés, une différence capitale entre la relation naturelle du père au fils et la relation, quand elle est scolaire, du maître à l'élève.

Rien n'est donc aussi faux que de se représenter la succession des métaphysiques et des philosophies dans l'histoire du monde comme une succession linéaire, comme une chaîne ininterrompue, continue ou discontinue, toujours linéaire, dont chaque maille annu-

lerait ou dépasserait la maille immédiatement précédente.

[On entend bien qu'une série, qu'une suite historique peut être à la fois ininterrompue et discontinue. Ininterrompue en ce sens qu'il y aurait communication d'un bout à l'autre ; discontinue en ce sens que les différents éléments en seraient des unités discrètes. Grossièrement parlant, et pour emprunter de grossières images figurées, la différence et la relation qu'il y aurait entre une série, une suite historique ininterrompue continue et une suite ininterrompue discontinue serait comparable à la différence et à la relation qu'il y aurait entre une corde de chanvre par exemple, ou une corde métallique, et une chaîne à maillons. Toutes les deux sont ininterrompues, également. Pourtant l'une est en un certain sens continue, et l'autre discontinue.]

Mais il faut se représenter l'ensemble des grandes métaphysiques dans l'histoire et dans la mémoire de l'humanité, l'ensemble des grandes philosophies, seules dignes de ce grand nom de métaphysiques et de philosophies, comme l'ensemble des grands peuples et des grandes races, en un mot comme l'ensemble des grandes cultures : comme un peuple de langages, comme un concert de voix qui souvent concertent et quelquefois dissonent, qui résonnent toujours. Et qui n'existent et ne méritent que comme donnant une résonance.

Rien n'est donc aussi faux, — et c'est une des plus grandes erreurs du monde moderne, une des erreurs les plus graves du parti intellectuel moderne, quand il essaie de regarder un peu derrière lui, quand regardant quelquefois en arrière il essaie de faire monter un re-

gard insuffisant vers de plus nobles, vers de plus hautes anciennes humanités, répétons le mot : c'est une des erreurs les plus graves de la métaphysique honteuse, — honteuse : qui se cache et ne s'avoue pas et se renie elle-même, — de la métaphysique du parti intellectuel moderne que de se représenter ou de vouloir nous représenter la succession des métaphysiques et des philosophies, — des religions, — comme un progrès linéaire ininterrompu continu ou discontinu. Plus généralement c'est une des plus graves erreurs de la métaphysique du parti moderne intellectuel que de se représenter ou de vouloir nous représenter le progrès, — ce qu'ils nomment ou croient ou imaginent un progrès, — la succession des *théories* comme un progrès linéaire ininterrompu continu ou discontinu. Et cette plus grave erreur générale n'est elle-même qu'un cas particulier de cette plus grave erreur encore plus générale, qui consiste en une confusion, qui revient à confondre la succession des *théories* avec le *progrès* linéaire des *pratiques*. Ce sont les pratiques, les techniques, les économies qui avancent ou qui peuvent avancer d'un progrès linéaire, chaque ou toute pratique meilleure, chaque technique plus avancée, toute économie ultérieure, toute machine suivante, tout mécanisme, outil, appareil, outillage, appareillage inventé, imaginé, réalisé meilleur annulant, supprimant, dépassant *ipso facto* son précédent, — son concurrent, son modèle ? — son antérieur, son antécédent.

Mais de ce que les pratiques avancent par un progrès linéaire ininterrompu continu ou discontinu, il ne suit nullement, — et l'on ne peut passer de l'une à l'autre proposition que par une assimilation indue, qui est très

précisément l'assimilation indue que commettent perpétuellement, dans leur métaphysique honteuse, les politiciens du parti intellectuel moderne, — il ne suit nullement *a priori*, peut-être au contraire, qu'il y ait un progrès des *théories*, et surtout que ce progrès soit un progrès linéaire.

Une métaphysique, une philosophie, un art, un peuple, une race, une culture est au contraire de l'ordre de l'événement. C'est un événement, qui arrive, ou qui n'arrivait pas, que l'on fait, qui se fait, ou qui ne se faisait pas. Quand c'est fait, c'est fait une fois pour toutes. En ce sens qu'on ne le redouble pas, mais non pas en ce sens qu'on ne peut pas le perdre. Quand ce n'est pas fait, quand c'est raté, il se peut que ce ne soit fait jamais, que ce soit raté une fois pour toutes.

Cette confusion de la métaphysique du parti intellectuel moderne entre le progrès linéaire des techniques, réel, et un progrès linéaire, imaginaire, des théories, vient elle-même enfin d'une incapacité, originelle, plus ou moins voulue, plus ou moins sincère, du parti intellectuel et du monde moderne à saisir, à distinguer la réelle différence, capitale, qu'il y a entre les pratiques et les théories.

Cette distinction si profonde et toute capitale qu'il y a lieu de faire non pas seulement entre la spéculation, la méditation, mais proprement entre le rêve et l'action, distinction qui fait une partie essentielle de la philosophie bergsonienne, et que j'ai naturellement oubliée dans mon énumération faible et beaucoup trop incomplète encore de ce langage, la distinction du théorique et du pratique a généralement échappé aux modernes. Et ils y ont généralement mis de la complaisance. Car nous

montrerons tout au courant de ces recherches que nulle distinction réelle n'est aussi redoutable, — n'est aussi redoutée, plus ou moins confusément, plus ou moins obscurément, plus ou moins inconsciemment ou consciemment, — pour et par les fortifications imaginaires et pour et par les trop réelles dominations du parti moderne intellectuel.

Ce que je veux noter seulement pour aujourd'hui, ce que nous retrouverons peut-être à loisir à ce point de nos mêmes recherches, — et alors nous tâcherons de nous y arrêter, — c'est l'amusante substitution, demi-frauduleuse, — croyez bien que je le sais autant que vous, — mais si naïve et dans sa rouerie politicienne si désarmante, par laquelle tout ce monde moderne essaie de masquer l'absence plus ou moins consciente, plus ou moins voulue de cette capitale distinction réelle dans sa métaphysique en essayant de lui substituer une distinction imaginaire similaire, une distinction imaginaire en *simili,* chargée de tenir la place, du mieux qu'elle pourra, et de tâcher de faire oublier l'autre, la vraie : je veux dire cette si célèbre distinction nouvelle, nouvellement introduite entre le physique et le métaphysique, selon laquelle on nommerait physique tout ce qui est saisissable et ne réserverait à l'homme que de faciles triomphes, et selon laquelle aussi on nommerait métaphysique tout ce qui est insaisissable et ne réserverait à l'homme que d'ingrates déconvenues, une sorte de chasse gardée.

Nous montrerons au contraire et nous aurons à montrer que la métaphysique est peut-être la seule recherche de connaissance qui soit directe, littéralement, et que la physique, au contraire, ne peut jamais être qu'une

tentative de recherche de connaissance indirecte, administrée par le ministère intermédiaire des sens. Et nous montrerons et nous aurons à montrer que toutes les métaphysiques ne sont point par cela même des théories, ni que toutes les physiques ne sont point *ipso facto* des techniques et des pratiques, mais qu'il y a des théories, des pratiques, des faits et des événements métaphysiques, au même titre qu'il y a des théories, des pratiques, des faits et des événements physiques. Ce qui revient à dire que nous montrerons et que nous aurons à montrer que la distinction, assez récemment introduite, entre la physique et la métaphysique ne recouvre pas, loin de là, cette autre distinction, infiniment plus profonde et plus utile, qu'une grande philosophie a reconnue entre le rêve et l'action.

Il n'y a qu'un mot à dire, et les personnes qui savent et qui ont réfléchi combien les opérations du jeu entrent profondément dans les opérations de la vie, les personnes qui ont pensé un peu à cette entrée, à cette pénétration, si inquiétante et si profondément, si naturellement et si tranquillement immorale, si mystérieuse, ne seront point étonnées que ce mot soit un mot qui a pris particulièrement un sens tout particulier dans un jeu, et dans le jeu qui est devenu comme le représentant éminent et comme le symbole essentiel du jeu, comme le symbole même de la passion et de la tentation du jeu, ce même jeu y étant appliqué, n'y servant souvent que d'instrument à des superstitions de devineresse et à des essais de calculs de la destination, il n'y a qu'un mot à dire : une métaphysique, une philosophie, un art, une race, un peuple, une œuvre est une réussite.

Je n'emploie pas seulement ce mot dans son sens de jeu. Mais je l'emploie dans son sens de jeu. Et ce n'est pas seulement une réussite. Mais c'est inéluctablement une réussite. Comme toute vie.

Cela vient en événement, ou cela ne vient pas. Nulle métaphysique, nulle philosophie, — nulle religion, — ne peut faire faire son service par une autre. Nulle aussi ne peut faire le service d'une autre.

Les quelques recouvrements que l'on pourrait signaler ou bien ne sont que des recouvrements apparents, ou bien n'intéressent pas la métaphysique et la philosophie. Dans l'un et l'autre cas, ils n'établissent ni ne permettent aucunement d'établir qu'il y ait ni qu'il y ait eu un progrès linéaire des métaphysiques et des philosophies. Deux exemples pour aujourd'hui nous suffiront. Il est expressément vrai, comme on me l'opposera, que les arguments des Eléates helléniques ont attendu jusqu'à ce jour pour trouver une réfutation, mettons pour la recevoir. Mais si l'on veut bien y regarder d'un peu plus près, on verra que cette réfutation n'est point une réfutation par dépassement ni recouvrement linéaire. Il est vrai que les arguments de Zénon d'Elée ont attendu jusqu'à ce jour pour obtenir une réfutation qui valût. Mais ce n'est point une réfutation qui ait procédé en série linéaire. Nous n'avons point dépassé les arguments de Zénon d'Elée, en ce sens que dans la même série, linéaire, nous eussions inventé, imaginé, découvert, trouvé un argument nouveau, inconnu jusqu'ici, ou un ensemble d'arguments, un raisonnement qui dépassant le raisonnement, l'argument éléatique l'ait pour ainsi dire effacé comme un chaînon aboli de la même

série linéaire. Nous n'avons pas dépassé l'argument éléatique. Nous y avons échappé, ce qui est tout différent. Par le ministère d'un grand philosophe, nous avons pris une certaine vue de la réalité, une vue directe, une immédiate saisie, d'où ensuite nous nous sommes aperçus que l'argument éléatique n'était qu'une vue de l'esprit, et à ce titre ne pouvait prévaloir contre une vue de la réalité.

Deuxième exemple, on m'opposera qu'une bonne partie de l'*Esthétique transcendantale* a été non pas seulement précisément démolie, mais décontenancée par un chapitre au moins de l'*Essai sur les données immédiates ;* démolie ou décontenancée, ce serait donc en tout cas dépassée. Et il est de fait que nul aujourd'hui et désormais ni toujours ne pourra plus parler du temps et de l'espace, particulièrement considérés comme des formes de la sensibilité, nécessaires et *a priori,* c'est-à-dire nécessaires et antérieures à toute expérience, extérieure, sans intercaler, sans faire intervenir ceci : que l'assimilation, que le parallélisme établi et consacré du temps à l'espace a été lui-même attaqué, comme le point central, comme le réduit, comme le nœud de résistance, et de faiblesse, comme le défaut de l'armure, presque initial, particulièrement bien placé, particulièrement bien trouvé, sinon de tout le kantisme, au moins de tout le kantisme critique, ou de tout le criticisme kantiste, que cette assimilation et que ce parallélisme a été nié, critiqué lui-même, qu'ainsi le critique a été critiqué, lui-même, et qu'enfin nous sommes donc là en présence d'un fait nouveau, d'un fait acquis, une fois pour toutes, d'un progrès, comme il y en a dans la science.

Mais c'est qu'en effet il ne s'agit plus ici de philosophie et de métaphysique : il s'agit, en effet, d'une science. Il s'agit de la science nommée psychologie. Il est vrai qu'une partie notable de l'*Esthétique* a été ruinée, surprise, déboutée, dépassée par une partie notable de l'*Essai sur les données,* et qu'il y a eu, qu'il y a en ce sens un fait acquis. Mais ce dépassement est un dépassement scientifique. C'est presque un dépassement technique. Ce progrès linéaire est un progrès linéaire discontinu scientifique, ininterrompu si l'on veut. Ce n'est pas une théorie qui chasse une théorie. Car il ne s'agit point là de théorie, mais de savoir en fait, en événement, comment jouent, comment fonctionnent, comment s'obtiennent certains mécanismes, certains résultats, déterminés, de la connaissance psychologique. Et pour la part où il y aurait peut-être intercalation de théories, nous démontrerons en son temps qu'il ne s'agit plus d'un dépassement linéaire, mais, comme dans le cas précédent, comme dans le premier exemple, comme dans la difficulté éléatique, d'un échappement, d'une libération, qu'il y s'agit pareillement d'échapper à une vue de l'esprit par l'administration d'une vue de la réalité.

C'est en ce sens, mais, je crois, en ce sens seulement, que l'on peut considérer comme une *théorie* la théorie de la fabrication psychologique, secondaire, d'un temps spatial dont les éléments premiers seraient la durée pure et d'autre part l'espace venant peut-être lui-même de l'étendue. D'un certain sens premier de l'étendue.

Quand il s'agit vraiment de métaphysiques et de phi-

losophies, quand il s'agit de théories, ni dépassement, ni doublement. Ni progrès linéaire ni faculté de retour. L'humanité dépassera les premiers dirigeables comme elle a dépassé les premières locomotives. Elle dépassera M. Santos-Dumont comme elle a dépassé Stephenson. Après la téléphotographie elle inventera tout le temps des graphies et des scopies et des phonies, qui ne seront pas moins *télé* les unes que les autres, et l'on pourra faire le tour de la terre en moins de rien. Mais ce ne sera jamais que de la terre temporelle. Et même entrer dedans et la transpercer d'outre en outre comme je fais cette boule de glaise. Mais ce ne sera jamais que la terre charnelle. Et on ne voit pas que nul homme jamais, ni aucune humanité, en un certain sens, qui est le bon, puisse intelligemment se vanter d'avoir dépassé Platon. Je vais plus loin. J'ajoute qu'un homme cultivé, vraiment cultivé, ne comprend pas, ne peut pas même imaginer ce que cela pourrait bien vouloir dire que de prétendre, avoir dépassé Platon.

Platon est, comme les autres. S'il n'était pas, ce n'est pas vous qui l'inventeriez. Vous pourriez y mettre tout l'*apparatus criticus* que vous voudrez, assaisonné de cet esprit scientifique, le seul esprit de sel que notre collaborateur M. Fernand Gregh, ami, comme son maître Hugo, des calembours vraiment spirituels, ait osé, par un à peu près délicieux, nommer *le sel Cérébros*. Un homme, une œuvre, une culture est une réussite, appartient à l'ordre de l'événement. Dans cet ordre tout ce qui est fait est fait et peut se défaire, se perdre. Et au contraire tout ce qui est perdu est irrémédiablement perdu et ne peut se rattraper. Car dans cet ordre les

renaissances, toutes merveilleuses, toutes miraculeuses qu'elles soient, sont toujours fort incomplètes, et, quand elles ne demeurent pas complètement impossibles, quand elles naissent, naissent et demeurent éminemment précaires. En ce double sens, premièrement qu'il est précaire qu'il y en ait, qu'elles sont aléatoires, et deuxièmement, que quand par événement de fortune il y en a, elles sont et demeurent incomplètes et précaires. La grande Renaissance, la Renaissance des quinzième et seizième siècles, celle enfin que nous nommons la Renaissance, sans plus, fut une véritable merveille dans l'histoire de l'humanité. Elle n'en était pas moins fort incomplète. Et nous pouvons voir aujourd'hui, nous pouvons mesurer combien elle aura été précaire.

C'est pour cela que nous ne pouvons absolument pas compter sur les renaissances. Nous n'avons absolument pas le droit de tabler sur elles pour précipiter les chutes, pour précipiter, pour souffrir, pour souhaiter les ruines et les pertes ni les morts. On sait ce que l'on perd. On ne sait jamais ce que l'on rattrapera. Ou plutôt on sait de certain premièrement qu'il y a un risque et que l'on n'est jamais assuré de retrouver rien, deuxièmement que ce que l'on retrouvera, que ce que l'on rattrapera ne sera jamais que le fruit d'une renaissance incomplète et précaire.

C'est enfin pour cela qu'il est permis de dire que dans cet ordre les pertes sont irréparables. Si Platon n'était point venu, n'était point né, n'avait point parlé, une fois, si cette voix, si le langage nommé la philosophie platonicienne et plotinienne une fois, cette fois, n'avait point résonné, généralement si le peuple et la race, les

hommes et les dieux, si la Grèce antique elle-même n'était point née, une fois, si elle n'était pas venue, au monde, cette fois, si ce langage n'avait pas sonné dans l'histoire du monde, si le talon de cette race et la résonance de ce pas n'avait pas sonné sur le pavé du monde, si la Grèce antique n'avait point prononcé une fois pour toutes la parole antique, par quelles misérables mixtures prétendues scientifiques, par quelles pauvres combinaisons, scientifiques même véritablement, qui eût rien pu faire de comparable à cette invention merveilleuse.

Ainsi des autres. Ainsi de tous les autres, du cartésien, du kantien, du bergsonien. Et ainsi, infiniment plus, du chrétien. Et infiniment autrement.

De telles pertes sont irréparables. Une diminution générale de la culture, un réenvahissement de la barbarie nous enseignent assez, nous font assez voir et mesurer quelle était la valeur et le sens, quel était le prix, le rare prix de la culture antique, éminemment de la culture hellénique, depuis quelques années seulement qu'une poussée de la démagogie primaire politicienne et de la démagogie scolaire intellectuelle moderne, bassement utilitaire, l'a fait chasser de nos enseignements. A la grandeur du défaut, à la grandeur de ce qui nous manque, aujourd'hui déjà, nous pouvons mesurer la grandeur de la perte. Demain, et infiniment plus, et infiniment autrement, quand la même poussée, s'attaquant successivement à toutes les cultures qui ont fait la grandeur et la force et la moelle de l'humanité, aura commencé de ruiner dans les consciences un christianisme quinze et vingt fois séculaire (on peut compter sommairement vingt siècles, parce que s'il y a eu la

préparation de l'établissement, il y avait eu aussi une sorte d'incubation) alors nous verrons, et nous pourrons mesurer ce que nous aurons perdu.

De telles pertes sont irréparables. Et irréparables non pas seulement en un sens, au sens que nous avons dit, mais irréparables en un double sens. Car il faudrait un aveuglement inconcevable, — inconcevable, mais ordinaire, inconcevable, mais fréquent et commun, — pour ne pas voir, pour ne pas considérer que symétriquement et solidairement c'est nous aussi qui nous perdons. Quand nous voyons et quand nous constatons qu'une métaphysique, — une religion, — et qu'une philosophie est perdue, ne disons pas seulement qu'elle seule est perdue. Sachons voir et constater, osons dire qu'en face et par contre, ensemble et en même temps, c'est nous aussi, qui d'autant, sommes perdus. Quand nos modernes, quand le parti intellectuel moderne voient disparaître, dans l'ordre de la vie intérieure, quelque philosophie ou quelque religion, quelque métaphysique, ils se réjouissent dans leurs viscères et comme et tout ainsi et tout autant que quand ils assistent, dans l'ordre de la vie sociale, à quelque désintégration, à quelque désorganisation de quelque corps, quand ils obtiennent quelque désorganisation et désintégration de quelque corps, ils allument aux frontons en faux ionien des sous-préfectures démocratiques les lampions vraiment laïques des électorales réjouissances nationales. Qu'ils se rassurent, pourtant. Quand une métaphysique et une religion, quand une philosophie disparaît de l'humanité, c'est tout autant, c'est

peut-être bien plus l'humanité qui disparaît de cette métaphysique et de cette religion, de cette philosophie. Ces grandes passions de toute l'humanité ne se comportent point autrement que les passions de tout homme :

> Toutes les passions s'éloignent avec l'âge,
> L'une emportant son masque et l'autre son couteau,
> Comme un essaim chantant d'histrions en voyage
> Dont le groupe décroît derrière le coteau.

Quand le groupe des métaphysiques et des religions, des philosophies masquées décroît derrière des coteaux que l'humanité ne reverra sans doute jamais, en vérité ne nous réjouissons pas : car symétriquement et solidairement c'est nous aussi qui décroissons.

Ne nous félicitons pas : le mot définitif et le mot le plus profond qu'ait prononcé l'homme le plus mêlé de l'instauration du monde moderne, après la plus scandaleuse, après la plus frauduleuse, après la plus désastreuse banqueroute où le monde moderne eût jamais conduit, comme on conduit au cimetière, eût jamais fait aboutir sa plus glorieuse affaire, et la plus belle affaire que jamais monde ait eue entre les mains, parole qui l'honore infiniment plus qu'un Panthéon, grandement plus que son œuvre, dont la plus grande partie le déshonore, grandement plus que son acte même.

Remontons de deux siècles. Ce grand classique dix-septième siècle français nous donnera par une comparaison la formule brève et quasi définitive. Nous dirons qu'il se produit dans l'administration des métaphysiques un phénomène très comparable à celui qui se

produit dans l'administration de ce que les hommes du dix-septième siècle osaient nommer des vices. *Réflexions, sentences et maximes morales.* 197 : *Quand les vices nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.*

Remontons d'un siècle encore. Et pénétrant au cœur de la Renaissance française, et détendant un peu en tendresse de vers la sévérité de notre prose, nous obtiendrons d'un poète, comme il sied, et d'un autre gentilhomme, et d'un Vendômois, la formule admirable et plus belle que le grec, la formule française et Renaissance française, et qui porte son âge avec une admirable justesse, une formule de la Pléiade enfin, la formule je ne dirai pas autant définitive qu'initiale :

> Le temps s'en va, le temps s'en va, ma Dame,
> Las ! le temps, non, mais nous, nous en allons.

Quand les métaphysiques et les religions, quand les philosophies nous quittent, nous nous flattons de la créance que c'est nous qui les quittons.

Quand elles quittent l'humanité, l'humanité se flatte de la créance que c'est elle qui les quitte. *Et tost serons estendus sous la lame.* Les philosophies s'en vont. Et nous aussi, de notre côté, nous nous en allons. L'humanité s'en va. Ces grandes passions qui marquèrent les grandes étapes de l'humanité dans le temps font comme ce temps, *poésies diverses :* elles s'en vont. Mais nous, quand nous commençons à nous déprendre d'une métaphysique et d'une religion, d'une philosophie, et quand nous voyons que nous en sommes dépris, ne nous vantons pas, et surtout ne faisons pas les malins, ne nous

gonflons pas et ne faisons pas les sots, et ne disons pas que nous l'avons dépassée. Car il n'y a pas de quoi nous vanter et faire les malins. Tout ce qui se produit alors signifie simplement que nous sommes désaccordés.

Un esprit qui commence à *dépasser* une philosophie est tout simplement une âme qui commence à se désaccorder du ton et du rythme, du langage et de la résonance de cette philosophie. Quand nous ne consonons plus, alors nous disons que nous commençons à nous sentir libérés.

C'est vraiment en ce sens que le moderne est libre. En ce seul sens. Il y a seulement une différence. Quand cette liberté fonctionne à son avantage, quand elle fait le jeu de ses intérêts, le moderne se vante, et hautement, de cette liberté. Il n'en a pas toujours été ainsi. Il n'en est pas ainsi dans notre commune estimation de la mise au linceul des mondes précédents. Si la mémoire d'Hypatie demeure une des plus hautement honorées entre toutes les mémoires humaines, si elle a une situation presque unique dans un Panthéon des mémoires qui n'est pas au bout de la rue Soufflot, ce n'est point seulement parce que la fidélité dans le malheur, poussée, poursuivie jusqu'à demeurer fidèle dans une sorte de malheur suprême, et non plus seulement d'infortune et d'adversité, dans un malheur véritablement métaphysique, dans une sorte de malheur suprême, de finale catastrophe allant jusqu'à une espèce d'anéantissement peut-être total, ce n'est point seulement parce que cette

fidélité au malheur est peut-être le plus beau spectacle que la pure humanité ait pu jamais présenter. C'est peut-être, encore plus, et techniquement, ceci : Ce que nous admirons, et ce que nous aimons, ce que nous honorons, c'est ce miracle de fidélité, mais de fidélité entendue autrement, en un sens peut-être infiniment plus profond, en un sens et musical et plastique, en un sens harmonieux, en un sens de résonance et de ligne, ce miracle et cette fidélité, qu'une âme fût si parfaitement accordée à l'âme platonicienne, et à sa filiale l'âme plotinienne, et généralement à l'âme hellénique, à l'âme de sa race, à l'âme de son maître, à l'âme de son père, d'un accord si profond, si intérieur, atteignant si profondément aux sources mêmes et aux racines, que dans un anéantissement total, quand tout un monde, quand tout le monde se désaccordait, pour toute la vie temporelle du monde et peut-être pour l'éternité, seule elle soit demeurée accordée jusque dans la mort.

CHARLES PÉGUY

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce onzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 29 janvier 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1470

71

6

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin des autres cahiers les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; onzième cahier de la huitième série; un cahier blanc de 72 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

DOUZIÈME CAHIER DE LA HUITIÈME SÉRIE

EDMOND BERNUS

Polonais et Prussiens

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS AUX EXACTIONS DE LA GERMANISATION PRUSSIENNE. — II

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139929
4/10/15

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

Polonais et Prussiens

139929
4/10/16

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Edmond Bernus, — *La Russie vue de la Vistule,* — histoire de 1895 (III-17, *mardi 3 juin 1902*..... un franc 148

— — *Polonais et Prussiens,* — de la résistance du peuple polonais *aux exactions* de la germanisation prussienne, — *premier cahier* (VIII-10, *mardi 15 janvier 1907,* deux francs

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS AUX EXACTIONS DE LA GERMANISATION PRUSSIENNE

cahier pour l'inauguration
de ce nouveau Reichstag

Il a été tiré du présent cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

en hommage d'amitié à la mémoire de Gustave Canton

Bernus et Péguy

117.

Note du gérant. — *De ce* petit index *il résulte que le présent travail de Bernus paraît en plusieurs cahiers. Comme on peut le voir ci-après, ces cahiers seront paginés à la suite. Un des principaux avantages de cette méthode est de simplifier les citations. Une personne dès lors qui veut citer du Bernus n'a plus qu'à indiquer le nom de l'auteur, le titre et la page. Elle n'a point à indiquer le cahier, qui résulte automatiquement du numéro de la page.*

Exemple, je cite moi-même : pages 64 et 73 (cette indication suffit pour qu'on voie que je me réfère au premier, au précédent cahier de ce travail) notre abonné M. René Guisan m'écrit de Lausanne, 32, rue de Bourg, 24 janvier : mon cher gérant, je sais trop le soin que vous mettez à corriger vos épreuves pour ne pas vous signaler, — peut-être, du reste, M. Bernus l'a-t-il déjà fait ? — que dans le dernier cahier :

page 64, ligne 3, il faut lire : von Pfuel
page 73, ligne 6, lire : von Wilamowitz-Moellendor*ff*.

Hélas oui, je lis de mon mieux les épreuves. Mais il est bien difficile de travailler quand l'auteur est à Annecy et le metteur en pages à Paris-Suresnes. Et par une coïncidence vraiment tragique la crise de la maladie et la mort de Canton est venue pendant la semaine même où Bernus avait ses épreuves à corriger.

CHAPITRE V

La cause polonaise a contre elle un gouvernement fort, avec toute l'armée de fonctionnaires dont il dispose, la majorité du Landtag, enfin de plus en plus l'opinion publique non seulement prussienne, mais allemande.

En vérité, c'est une lutte tragique. Nous allons essayer d'en montrer les différents côtés et de faire voir comment à chaque attaque les Polonais ont su répondre par une contre-attaque, en opposant aux forces combinées de l'ennemi toutes les ressources que peuvent offrir les lois, l'initiative privée, les conditions économiques. C'est une guerre savante de part et d'autre. Une morne résistance passive ou un emportement colérique ne seraient d'aucune utilité.

Les Allemands procédant avec une méthode presque scientifique, il faut faire de même, et dans cette lutte vraiment digne d'être suivie de près, les chefs doivent être économistes et juristes avant d'être des politiciens.

Dans les deux camps, les efforts de l'initiative privée sont remarquables. Mais sur ce terrain, ce sont les Polonais qui se sont organisés les premiers.

De bonne heure, ils ont compris la force que l'on peut tirer d'associations solidement constituées. Et dans cette voie, ils ont été en progressant, créant sans

cesse des sociétés nouvelles, les fédérant entre elles, les perfectionnant, les soutenant financièrement avec un esprit de sacrifice admirable. (1) La plupart de ces sociétés n'ont été fondées qu'après 1880 ; quelques-unes cependant, comme la société Marcinkowski, qui date de 1841, sont plus anciennes.

La presse polonaise fait une propagande intelligente et incessante en faveur des groupements nationaux. En même temps, les journaux mènent une campagne contre les *Kriegervereine* (sociétés d'anciens soldats), conjurant les Polonais de ne pas entrer dans ces associations allemandes, où l'on cultive surtout le nationalisme prussien. (2)

Chaque jour, les sociétés polonaises se font plus nombreuses et plus fortes. Le clergé a été pour beaucoup dans ce mouvement. Les nombreuses sociétés polonaises dans les districts industriels rhéno-westphaliens sont un exemple typique de ce que peut réaliser un effort soutenu joint à un remarquable esprit d'organisation. (3) La plupart de ces associations sont strictement catholiques. Les Protestants n'y sont en général pas admis. Mais à côté du but religieux, elles ont en vue l'intérêt national. La première de ces sociétés, le *Jednosc* (Concorde), fut fondée à Dortmund, en 1876.

---

(1) Sur la crainte que ces sociétés inspirent aux Allemands, voyez Franz Wagner : *Der Polenring*. Berlin, 1899, pages 6 à 9; Massow : Ouvrage cité, pages 94 et suivantes.

(2) Voyez entre autres : *Gazeta Torunska*, 1898, numéro 87; *Wiarus Polski*, du 28 décembre 1900. Voyez aussi Bogulawski : *85 Jahre preussischer Regierungspolitik in Posen und Westpreussen*. Berlin, 1901, pages 53 et suivantes.

(3) Sur ces associations, voyez l'ouvrage déjà cité : *Die Polen im Rheinisch-westfälischen Steinkohlen-Bezirke*, et la collection du *Wiarus Polski*.

En 1901, il y avait déjà 125 associations analogues dans les districts de l'Ouest. La plupart de ces organisations portent le nom d'un saint, qui est le patron du groupement. Il y a des sociétés de Saint-Joseph, de Saint-André, de Saint-Stanislas, de Saint-Casimir, de Saint-Wenzeslas, de Saint-Nepomuk, de Saint-Thaddée, de Sainte-Bronislawa, etc. Presque toutes ont à peu près les mêmes statuts. Elles déclarent vouloir conserver à leurs membres leur caractère ethnique, en cultivant le chant polonais, en organisant des conférences et des lectures sur des sujets d'histoire ou de littérature polonaise.

Les Allemands accusent ces sociétés de faire de la politique. Reproche naïf! Il est évident que s'efforcer de conserver et de cultiver la langue polonaise, c'est faire action politique. Il suffit même de se déclarer Allemand ou Polonais pour faire une action politique. Tout citoyen fait constamment de la politique, et il n'y a que les bureaucraties tyranniques pour s'en scandaliser.

Du reste, le caractère national des sociétés polonaises est nettement marqué par toutes sortes de manifestations. On y fête l'anniversaire de Mickiewicz, parfois celui de la révolution de 1848. Par contre, aucune de ces sociétés ne participe à la fête de l'empereur ou à la célébration de l'anniversaire de Sedan.

On peut évaluer le nombre des Polonais de l'Ouest faisant partie de ces associations à plus de dix mille. Pour chaque groupement, le nombre des membres est variable; il oscille en général entre 200 et 300. (1)

---

(1) Les sociétés qui comptent plus de membres sont rares. L'association de Sainte-Barbe, à Bottrop, avait 410 membres en 1901.

Les associations vivent surtout de minimes cotisations et de dons volontaires. Elles ne sont pas riches. Celles qui; comme le *Jednosc,* à Bochum, ou « Saint-Casimir » à Bankau, ont un millier de marks à la caisse d'épargne, sont rares. Chacune possède une bibliothèque, alimentée par la « Société des bibliothèques populaires » de Posen. Outre des livres religieux, on y trouve des récits historiques capables de fortifier le sentiment national : des vies de Sobieski, de Poniatowski, de Kosciusko, etc. Chaque association est en outre abonnée à des journaux polonais de l'Est, qui contribuent à entretenir la communication avec la propagande nationale en Posnanie, en Silésie et en Prusse Occidentale.

Il existe aussi des sociétés qui ont un but plus spécial. A Bochum et à Oberhausen, il y a des Sokols (sociétés de gymnastique). A Gerresheim, il y a même une société de Saint-Hubert, dont les membres s'exercent au tir. Les sociétés de chant sont nombreuses; elles portent des noms symboliques : « *Lutnia* » (luth), « *Fiolek* » (violette), « *Dzwon* » (cloche). Très souvent elles ne sont que des branches d'une association catholique. Parfois elles se réunissent pour organiser des concours. Seulement, comme elles sont pauvres, les prix sont modestes. A Wettenscheid, on distribua aux lauréats des portraits de Mickiewicz.

Comme presque tous les membres sont des ouvriers, les séances ont lieu le dimanche.

Les fêtes donnent lieu à de grandes manifestations.

Des sociétés entières, bannières en tête, participent à des pèlerinages à Kewlar. Dans les occasions solennelles, les groupements s'invitent entre eux. Ainsi la

Société de Saint-Adalbert, fêtant la commémoration de la consécration de son drapeau, réunit dix-sept sociétés sœurs. (1)

Les Polonais ont toujours aimé les pompes brillantes, les couleurs vives, les emblèmes éclatants. Toute association a sa bannière; elle ne craindra pas de dépenser jusqu'à 600 marks pour son drapeau. La bannière de l'association de Saint-Aloys a les couleurs polonaises, blanc et rouge; celle de Saint-Valentin, à Huerde, représente le patron et la Vierge sur fond rouge. Les membres de cette dernière société portent des insignes brillants. Le président et le porte-drapeau ont une chapska bleue avec plume blanche et rouge; ils sont ornés d'écharpes de même couleur. Les simples membres sont coiffés de casquettes bleues lisérées de rouge. Lors des enterrements, des processions et des fêtes, les cortèges polonais sont imposants. Leur éclat est une manifestation, et l'on aurait tort de traiter tous ces oripeaux voyants d'accessoires négligeables. Ce serait mal connaître la psychologie des foules.

Les Allemands se montrent de plus en plus sévères, souvent brutaux, vis-à-vis de ces manifestations politiques. La police fait preuve là, comme autre part, d'un arbitraire étonnant. Ses procédés blessent profondément les ouvriers polonais, dont les fêtes de corporation sont les seules joies.

Lorsque la Société de Saint-Pierre, à Horst, voulut fêter le centenaire de Mickiewicz et que le cortège était déjà prêt à se rendre à l'église, la police défendit de marcher en rangs. Défense fut faite au porte-drapeau

(1) Voyez *Wiarus Polski*, 28 avril 1898.

de ceindre son écharpe et au président de porter une épée. « Ce n'est pas carnaval aujourd'hui », dit assez grossièrement le commissaire. Mais ce qui indigna encore plus les Polonais, ce fut l'interdiction de faire une conférence sur Mickiewicz dans le local même de la société. (1)

Le 24 août 1894, se créa à Bochum une association plus générale sous le nom de « *Zwiazek Polakow niemiezeck* », c'est-à-dire « Fédération de tous les Polonais d'Allemagne ».

Cette fédération ne s'étend qu'aux provinces non polonaises, aux Slaves de la diaspora, en particulier à ceux qui sont établis en Westphalie, en Prusse Rhénane, en Saxe et dans le Hanovre. Avec une prudence très avisée, on a évité d'englober dans cette vaste organisation toutes les sociétés polonaises comme telles. Mais le président de chaque association est membre de droit de la Fédération, dont le but est indiqué par le paragraphe 2 des statuts.

Assistance judiciaire, organisation d'assemblées populaires, relations avec la presse, enseignement du polonais, tels sont les points principaux du programme de cette fédération. Elle a créé des comités très actifs. L'un gère les fonds de Saint-Josaphat, dont les intérêts servent à subventionner des jeunes théologiens, afin de former des curés polonais pour des districts industriels.

Un autre s'occupe plus spécialement des assemblées populaires, tandis qu'un troisième est préposé à l'organisation générale de la Fédération.

Dans les provinces proprement polonaises, les sociétés sont naturellement encore plus nombreuses. Là aussi la

(1) Voyez *Wiarus Polski* du 22 novembre 1898.

fédération des différentes associations a donné plus de cohésion à tout le mouvement. Des congrès réunissent de temps à autre les délégués de toutes les branches d'une fédération. Très souvent la Galicie y envoie des représentants, témoignant ainsi de l'union de tous les Polonais, en dépit des frontières politiques. (1)

Il est inutile de dire que toutes ces associations sont fort mal vues des autorités prussiennes. Mais aucune ne s'est attiré autant de haine que les sociétés de gymnastique dites « *Sokols* ». Ces sociétés, dont le faucon (sokol) est l'emblème, sont de date récente et furent fondées sur le modèle des Sokols tchèques. Le premier Sokol polonais fut créé à Léopol, il y a environ une trentaine d'années. Le mouvement ne tarda pas à s'étendre dans la Pologne prussienne. En 1886 se crée à Posen la première société de gymnastique. En peu d'années les Sokols se multiplièrent. Actuellement on en trouve non seulement en Posnanie et en Prusse Occidentale, mais en Haute-Silésie, en Westphalie, dans la Prusse Rhénane, à Berlin, à Breslau.

En 1892, ces sociétés se fédérèrent en une vaste organisation, qui tint son premier congrès en 1896. Cette fédération comptait en 1898, 37 sociétés; en 1899, 39; en 1900, 40. (2)

Tous les membres portent le même uniforme : chemise rouge, pantalons bouffants gris, casquette avec cocarde aux couleurs polonaises et plume de faucon. (3)

---

(1) Ainsi, en juillet 1898, un congrès de médecins et naturalistes polonais se réunit à Posen.

(2) En 1900, la Fédération comptait 2.119 membres.

(3) On trouvera une bonne photographie dans Tetzner : *Die Slawen in Deutschland,* page 482.

D'après leurs statuts, les Sokols ne s'occupent que de gymnastique. Mais, sans aller jusqu'à dire comme certains Allemands, qu'ils sont organisés de manière à servir de premier groupement militaire en cas d'insurrection, il est indéniable que ces sociétés poursuivent un but nettement patriotique. Et l'on ne peut que les en louer.

Plus une oppression est brutale, plus la résistance sait revêtir des formes ingénieuses. Lors de la domination napoléonienne, les Allemands eux-mêmes se sont servis avantageusement des sociétés de gymnastique pour réveiller le sentiment national. Ce qui était louable au temps du père Jahn ne peut, en bonne justice, être condamnable lorsqu'il s'agit de Polonais.

Ce n'est pas sans raison que le Sokol de Breslau fit consacrer son drapeau à Cracovie. Le calendrier édité par le *Goniec Wielkopolski* pour l'année 1897 indique bien ce que les Polonais attendent de leurs sociétés de gymnastique. On y trouve ces mots sur les Sokols :

Maintenant que les troupes de la noblesse sont disparues et que le chef en blouse de paysan ne conduit plus le peuple au combat, le Sokol gris réunit de nouveaux régiments, unit les classes, exerce et fortifie la force physique et crée une nouvelle réserve de vaillants défenseurs de la patrie.(1)

Et l'article finit par ces paroles :

Avec ton esprit, ton cœur et ta pensée, élève-toi, troupe de Sokols, semblable au faucon, bien au-dessus de la vie fade et terne de tous les jours. Mais de ton bras fort soutiens le poids de l'immense travail qui t'attend : la résurrection de la patrie. Le zèle seul ne suffit plus aujourd'hui ; la pensée doit devenir parole, et la parole action.

---

(1) Cité par Wagner : *Der Polenring*, page 8.

Devant ces manifestations, le gouvernement a pris peur. La police se montre chaque jour plus tracassière, les tribunaux plus sévères. En 1896, la police et, sur appel, le président de la province, défendent au Sokol de Kattowitz d'organiser une représentation théâtrale. (1)

En 1904, interdiction est faite au Sokol de Tremessen, qui fêtait l'anniversaire de sa fondation, de paraître dans les rues et de prononcer des discours. Enfin, fait plus grave, un jugement du tribunal d'Inowrazlaw assimile les Sokols aux sociétés politiques. (2)

Le résultat de ces sévérités ne fut guère celui que les Allemands attendaient. En 1905, les délégués de la Fédération des Sokols, réunis à Posen, décidèrent, puisqu'on mettait obstacle à leurs exercices, de s'occuper de la renaissance polonaise par des cours de lecture, des conférences sur l'histoire nationale, etc.

Il ne serait pas surprenant que le gouvernement n'interdise, un jour ou l'autre, les sociétés de gymnastique polonaises. Elles renaîtraient alors sous une autre forme ; voilà tout. Combien de ligues irlandaises ont été dissoutes ! N'ont-elles pas toujours trouvé le moyen de ressusciter sous un autre nom ?

Il existe une association dont le but déclaré est de préparer l'indépendance de la Pologne ; c'est la « Ligue nationale ». Jusqu'ici elle s'est surtout occupée de la Pologne russe ; (3) mais il n'y a aucun doute qu'elle a

---

(1) Voyez *Ostmark*, II, 1, page 4.

(2) Id., V, 4, page 40.

(3) C'est de cette Ligue qu'est issu le parti de la « démocratie nationale », dont l'organe principal est le *Przeglond Wszechpolski*, à Léopol. Ce parti, que les éléments plus avancés accusent de cléricalisme (voyez article de Wierny dans le *Courrier Européen* du

des ramifications dans la Pologne allemande. Ses chefs sont en Galicie ou à l'étranger. C'est à elle qu'appartient le Musée polonais de Rapperschwyl, en Suisse. (1) Elle est subventionnée par le « Trésor national polonais », qui se trouve aussi à Rapperschwyl et qui est géré par un comité spécial. Le Trésor national est surtout alimenté par les dons des Polonais établis en Amérique. (2) Il n'est pas très riche, car si nous en croyons l'*Ostmark*, il se montait, en 1905, à 302.015 francs. Ce n'est rien évidemment en comparaisón des sommes énormes que recueillent les Irlandais aux États-Unis. Ce n'est qu'un commencement, mais dont pourrait sortir un jour une solide organisation de combat. Car dans l'intention du comité de gestion, il s'agit bien de préparer la résurrection de la Pologne. (3) Les statuts qui régissent le trésor national l'indiquent en toutes lettres.

L'attention du gouvernement allemand a été attirée sur cette organisation par une brochure de propagande d'un libraire polonais d'Ostrowo, Witold Leitgeber, qui fut condamné, en 1900, par le Tribunal d'Empire à une année d'emprisonnement pour crime de haute trahison.(4)

---

9 décembre 1904), a contribué à l'organisation de la grève scolaire de Varsovie. Les faits précis font défaut, tant nous sommes mal renseignés sur les choses polonaises.

(1) Ce musée très intéressant et trop peu connu se trouve dans le château de Rapperschwyl, acheté à cet effet par le comte Plater. Il renferme une précieuse série d'objets historiques et de souvenirs polonais (entre autres le cœur de Kosciusko), enfin une bibliothèque de plus de 40.000 volumes.

(2) Voyez *Ostmark*, X, 11, page 87, qui cite le journal principal des Polonais d'Amérique : *Zgoda*, du 14 septembre 1905. Voyez aussi la revue *Dla Ojczyzny*, qui paraît à Paris depuis 1906.

(3) Voyez *Gazeta Handlowo-Geograficzna*, du 30 janvier 1901; cité dans *Polenstimmen*, page 97.

(4) Voyez Massow : *Polennot*, pages 115 et suivantes; *Ostmark*, V, 3, pages 28-29.

La dernière création polonaise est la « *Straz* » (garde), vaste ligue de défense, fondée en 1905 (1) par ce même M. de Koscielsky, en qui l'empereur avait naguère cru deviner un allié. Cette société est la contre-partie slave de l' « Ostmarkenverein » allemand. Elle est destinée à centraliser toutes les forces polonaises, de manière à donner une unité puissante à leur action. Elle se divise en sections, dont chacune a un but déterminé. L'une s'occupe des questions commerciales et industrielles, une autre des luttes électorales.

Parmi les groupes locaux, celui de Berlin paraît déjà assez puissant. (2) L'organisation générale est ingénieuse.

Le pays polonais est divisé en starosties. (3) A la tête de chacune de ces circonscriptions est un militant, qui est responsable devant le comité général. Au-dessous des starostes sont des commissaires, (4) qui sont sans doute appelés à être les rouages essentiels de la « Straz ». Ils doivent entre autres créer des tribunaux d'arbitrage, de manière à ce que les litiges entre Polonais ne soient jamais portés devant la justice allemande.

Il n'est pas encore possible de savoir quel succès aura cette organisation combinée sur une si vaste échelle. Mais la tentative est en tout cas intéressante.

Ces efforts persévérants, cette organisation pratique,

---

(1) La première réunion générale eut lieu à Posen, le 18 juin 1905.

(2) Voyez *Ostmark*, X, 11, page 90.

(3) La Posnanie est divisée en 40 starosties, plus une starostie pour chacune des villes de Bromberg, Inowrazlaw, Gnesen et Ostrowo, et quatre pour la ville de Posen.

(4) A Posen, chaque commissaire a un groupe de dix maisons à surveiller.

ces sacrifices n'ont pas été perdus. Non seulement les Polonais ont maintenu leur nationalité, mais ils ont parfois absorbé une partie de la population allemande. Ce travail d'assimilation, qui s'est accompli dans le courant du dix-neuvième siècle, surtout à partir de 1850, est extrêmement intéressant; il n'y a pas de preuve plus grande de la vitalité de la nationalité polonaise. On a remarqué depuis longtemps que les enfants issus de mariages mixtes, lorsque la mère est slave, sont presque toujours polonais de langue et de sentiments.

Il est très difficile d'évaluer le nombre des Allemands qui sont venus ainsi grossir les rangs polonais. Les Allemands, pour émouvoir l'opinion, sont naturellement portés à exagérer ce nombre. Müller prétend que, de 1850 à 1900, au moins 70.000 Germains ont passé dans le camp polonais. (1) Fircks se contentait du chiffre de 45.000; il est vrai qu'il écrivait à une époque antérieure.

Il semble probable que le chiffre de 50.000 n'est pas exagéré. (2) Comme preuve de cette assimilation, il y a les nombreux Polonais portant des noms allemands. (3) En 1884, dans les écoles primaires de la ville de Posen, 759 enfants à noms allemands recevaient l'enseignement religieux en polonais, parce que leurs familles ne parlaient que cette langue. Très souvent les Allemands ont

---

(1) Müller : *Will Deutschland die Ostmarken behalten oder nicht?* page 12.

(2) Il ne s'agit, bien entendu, que du dix-neuvième siècle. Des familles nobles allemandes ont été polonisées bien avant et ont parfois transformé leur nom. Ainsi les « von Stein » sont devenus des « Kaminski », les « von Hutten » des « Czapski », les « von Wedel » des « Blonski ».

(3) En voici quelques exemples : Baierlein, Leitgeber, Hedinger, Hermann, Klein, Lempe, Neumann.

polonisé leurs noms, (1) soit en en slavisant l'orthographe, (2) soit en les traduisant. (3) Ces transformations ont été dans beaucoup de cas l'œuvre des curés, avant la laïcisation de l'état-civil. Mais souvent aussi elles ont été faites volontairement, car ce n'est pas le nom seulement qui a changé, c'est la langue et la nationalité. Le gouvernement prussien est devenu très sévère en cette matière et cherche à regermaniser, ou même simplement à germaniser les noms polonais. (4)

L'exemple le plus typique de la polonisation volontaire d'Allemands est l'histoire des colons appelés « Bamberger ». Ce cas a été étudié de près, si bien que l'on peut suivre les étapes de cette curieuse transformation. (5)

Après la guerre avec la Suède et la peste de 1709, la Posnanie était fort appauvrie et avait perdu beaucoup d'habitants. Les autorités de la ville de Posen décidèrent de faire venir des colons allemands; seulement, comme on ne voulait que des catholiques, on s'adressa à la Bavière. Les premières familles d'immigrants, au nombre d'environ trente, arrivèrent en 1719. Elles

---

(1) Voyez une longue liste de noms polonisés dans l'article du docteur Koerner : *Polinisierte Familiennamen : Ostmark*, X, 12. Voyez aussi *Ostmark*, IV, 10 : *Namensveränderungen*, et Massow : Ouvrage cité, pages 92-93.

(2) Schulz devient « Szulc », Schumann « Szuman », Schönebeck « Szembeck », etc.

(3) « Schmidt » (forgeron) devient « Kowalski » ou « Kowalewski », « Berg » (montagne) devient « Gora » ou « Gorek ».

(4) Sur les lois et décrets relatifs aux noms, voyez *Ostmark*, IV, 11, page 88 et suivantes; et VII, 11, page 73.

(5) Voyez A. von Bogulawski : Ouvrage cité, pages 22-29, et surtout l'ouvrage de Bär : *Die Bamberger bei Posen, zugleich ein Beitrag zur Geschichte der Polonisierungsbestrebungen in der Provinz Posen*, Posen, 1882.

venaient des environs de Bamberg, et le nom de « Bamberger » fut appliqué aussi aux quelques familles venues un peu plus tard du Wurtemberg. Les colons s'établirent dans les villages de Ratai, Demsen (Dabrèc en polonais), Luban, Wilda, Ierzyc, Wirnary, Gurczyn, et même un peu plus loin, à Czapary et Wivrek. Chose curieuse, leurs descendants restèrent Allemands et conservèrent même leur dialecte franconien jusqu'après 1850. La polonisation s'est accomplie il n'y a pas longtemps, presque subitement.

En 1851, l'école est encore absolument allemande à Wilda. En 1867, les habitants de ce village protestent, parce que leur nouvel instituteur ne sait pas assez bien l'allemand. Mais dès 1880, un rapport du commissaire de district signale qu'aucun habitant catholique de Wilda ne s'est désigné comme Allemand. Peu de temps après, les enfants ayant été mis par l'administration dans la catégorie de ceux qui devaient apprendre le catéchisme en allemand, les parents rédigèrent une pétition pour protester. Ils y disaient entre autres : « Nous, leurs parents et tuteurs, sommes et avons été Polonais, et nous voulons aussi les élever comme Polonais. Ni nous, ni nos enfants ne savons assez d'allemand, pour que ceux-ci puissent apprendre dans cette langue les saintes vérités de la religion. » Du reste, les noms des enfants sont déjà absolument polonais : ce sont des Wladislaw, des Kaz'mierz, des Stanislaw, etc. Dans les autres villages, le changement s'est effectué déjà un peu plus tôt. En 1858, à propos d'une inspection scolaire à Ratai, l'inspecteur signale dans son rapport que les enfants répondent beaucoup mieux en polonais qu'en allemand. Un rapport de 1867 constate que les enfants

lisent mal l'allemand et sans le comprendre. En 1882, les pères, qui portent presque tous des noms germaniques, protestent, parce que l'on veut apprendre à leurs enfants le catéchisme en allemand. « Nous sommes, disent-ils, de religion catholique et de nationalité polonaise. »

Aujourd'hui la polonisation est complète. Les « Bamberger » ne se distinguent plus des Polonais que par le costume pittoresque des femmes. Lors du recensement de 1880, tous se sont fait inscrire comme Polonais. Ils votent en bloc contre les candidats allemands, et la politique de germanisation n'a pas d'adversaires plus décidés.

Ces faits sont très caractéristiques. Ils prouvent la force d'expansion des Polonais. Ils montrent surtout que ceux-ci savent se faire aimer. Le gouvernement prussien pourrait en tirer une utile leçon. Ce n'est pas par des coups de bâton que l'on gagne les cœurs.

Actuellement, cette transformation en faveur des Polonais s'est certainement ralentie. Pourtant la race slave n'a pas perdu cette faculté d'absorber pacifiquement certains éléments germaniques. Le ministre Bosse a cité à la chambre des députés le fait suivant. (1) Un père demande que ses enfants reçoivent l'instruction religieuse en polonais. Or, une enquête établit que ce père, converti au catholicisme, est Allemand, que la mère est Allemande et protestante, et que les deux parents savent mal le polonais.

---

(1) Séance du 27 février 1896.

CHAPITRE VI

Mais les Allemands à leur tour se sont organisés. Et devant leur offensive redoutable, les Polonais doivent, pour le moment, surtout songer à défendre leurs positions. Aux groupements polonais les Allemands décidèrent d'opposer une société qui centraliserait toutes les tendances germanisatrices; qui, réunissant et groupant les forces allemandes des provinces orientales, s'adresserait en même temps à toutes les provinces et à tous les pays de l'Empire, de manière à seconder le gouvernement dans sa politique anti-polonaise et même à l'inspirer et le pousser, s'il se montrait trop lent ou trop hésitant.

Cette société se constitua en automne 1894, peu après le fameux pèlerinage des Allemands de Posnanie à Varzin, auprès de Bismarck. Elle commença par s'appeler « Société pour le soutien du germanisme dans les Marches de l'Est ». (1) Mais ce nom un peu long fut remplacé, en 1900, par celui plus court de « Deutscher Ostmarkenverein » (Société allemande des Marches de l'Est). A la tête de cette organisation se trouvaient trois

(1) « Verein zur Förderung des Deutschtums in den Ostmarken ».

grands propriétaires allemands de la province de Posen : MM. Ferdinand von Hansemann, Kennemann, et le major en retraite von Tiedemann. Les Polonais, réunissant les initiales de ces trois noms, surnommèrent cette société « H. K. T. », et dès lors entrèrent dans le vocabulaire politique les mots nouveaux de « hakatisme » et « hakatiste », pour désigner les tendances les plus violentes du parti germanisateur.

L' « Ostmarkenverein » attira dès l'origine pas mal de grands propriétaires terriens. Parmi les premiers adhérents on trouve le baron d'Unruh, les comtes von der Goltz, von Alvensleben-Schoenborn, von Eulenburg-Prassen, von Limburg-Stirum, Henckel von Donnersmarck. Si bien qu'on accusa d'abord les organisateurs d'avoir avant tout en vue des intérêts conservateurs. (1) Mais il n'en était rien, et très rapidement, la bourgeoisie, grande et petite, vint accroître le nombre des germanisateurs organisés. La société a recruté beaucoup d'adhérents dans le monde universitaire. Professeurs et étudiants sont parmi ses plus fougueux partisans. Des associations d'étudiants tiennent à donner leur cotisation. (2) Dans beaucoup de villes universitaires, il y a une « section locale académique » de l'Ostmarkenverein. Les instituteurs et les petits fonctionnaires viennent aussi en foule. (3)

---

(1) Voyez Fr. Wagner : *Der Polenring*. Berlin, 1899. Pages 41-42.

(2) Ainsi, à Breslau, font partie de l'Ostmarkenverein : les « Burschenschaften », la société universitaire de gymnastique, le « Verein deutscher Studenten », l' « Akademischer landwirtschaftlicher Verein ». Voyez *Ostmark*, I, 4, page 27.

(3) Le député polonais de Jazdzewski se plaint du grand nombre d'employés postaux faisant partie de la société (Chambre des députés, séance du 21 janvier 1896).

A la fin de la première année, la société comptait déjà environ 3.500 membres rien qu'en Posnanie et environ 1.000 en Prusse Occidentale. En peu de temps, elle fit des progrès étonnants. En juin 1903, elle avait 30.197 membres; (1) un an après elle en avait environ 35.000. Toutes les grandes villes de l'Allemagne ont leur section; il y en a à Berlin, Königsberg, Stettin, Halle, Magdeburg, Dresde, Hambourg, Kiel, Francfort, Heidelberg, Mannheim, Stuttgart, Munich, Strasbourg, etc. Les femmes font preuve de la même ardeur que les hommes. Dans beaucoup d'endroits, elles brodent les drapeaux des sections. (2) Ne pouvant faire partie de l'Ostmarkenverein, elles fondent une association analogue, la « Société des femmes allemandes pour les Marches de l'Est ». (3)

Les organisateurs de l'Ostmarkenverein ont eu la sagesse de ne pas exiger des membres une forte cotisation, ce qui aurait nui au recrutement. Il suffit de payer trois marks. Tous ceux qui paient au moins quatre marks reçoivent la revue mensuelle *Ostmark*, qui est l'organe officiel de l'association.

Chaque année, une assemblée générale réunit les délégués de tous les groupes locaux. Quant aux séances des sections, elles se ressemblent naturellement toutes. Après lecture du procès-verbal, on s'occupe des questions administratives et l'on reçoit les membres nouveaux. Ensuite un membre fait une conférence sur un sujet

---

(1) A savoir : 5.302 en Posnanie, 6.023 en Prusse Occidentale, 5.110 en Silésie, 1.770 en Prusse Orientale, et 11.992 dans le reste de l'Empire.

(2) Voyez *Ostmark*, I, 4.

(3) Id., id.

touchant la question polonaise. La partie officielle se termine par les classiques « hoch ! » en l'honneur de l'empereur. D'ordinaire les membres restent encore quelques heures ensemble à boire de la bière en chantant des chansons patriotiques. De temps à autre, les sections organisent une fête ou un bal. Tous les Allemands de la localité y sont invités. A la fête organisée par le groupe de Czarnikau (14 juin 1896), les sociétés allemandes de gymnastique et de chant figurèrent en troupe, avec fifres et tambours.

Parfois ces fêtes ont un caractère plus général. Ainsi, en juin 1900, M. de Tiedemann organisa chez lui, dans son domaine de Seeheim, un « deutscher Tag » (mot à mot, journée allemande), auquel participèrent environ 1.500 invités. Les sections de la Posnanie, de la Prusse Occidentale, même de la Silésie, de la Poméranie et de Berlin y envoyèrent des délégués. Des musiques militaires se firent entendre ; il y eut de nombreux discours, un banquet somptueux, des feux d'artifice. On envoya un télégramme à l'empereur. (1)

Les membres influents font de grandes tournées de propagande à travers l'Allemagne. Chaque conférence augmente le nombre des adhérents. (2) La société se montre inlassable dans ses efforts pour faire connaître ce qu'elle appelle « le danger polonais ». Elle répand des brochures à des milliers d'exemplaires. (3) Les titres en sont bien suggestifs : *Le capital allemand et le Polonisme, Le petit livre de Sedan, L'Allemagne veut-*

(1) Voyez *Ostmark*, VII, 7.
(2) Id., III, 10, pages 113 et suivantes.
(3) Id., I, 1, page 4.

elle conserver les Marches de l'Est ou non? En 1902 paraît un *Recueil de chants de la Société des Marches orientales.* Des rimailleurs patriotiques s'empressent d'emboucher la trompette de guerre. Toutes sortes de sentinelles viennent se placer à côté de la célèbre « Garde du Rhin ». Coup sur coup surgissent une « Garde dans l'Est » (Wacht im Osten), une « Garde sur la Vistule » (Wacht an der Weichsel), une « Garde sur la Wartha et la Vistule » (Die Wartha-und Weichselwacht).

Cette propagande méthodique ne reste pas infructueuse. En se proposant de « mobiliser les éléments germaniques », l'Ostmarkenverein a effectivement réussi à transformer la question polonaise : de prussienne, elle est devenue allemande. Les appels continuels au combat ont secoué les catholiques allemands et ont même ressuscité la vieille intolérance nationaliste chez certains libéraux et radicaux. (1) Le comité central surveille jalousement les membres de la société; il n'hésite pas à sévir contre ceux d'entre eux qui montrent le moindre signe de faiblesse envers l'ennemi. Il exclut non seulement ceux qui ont donné leur voix à un candidat polonais, (2) mais encore ceux qui se sont abstenus de voter en faveur d'un Allemand ou qui ont vendu un terrain à un Polonais. (3)

L'association surveille de très près la presse polo-

---

(1) La *Posener Zeitung*, principal organe libéral de la Posnanie, remplaça son directeur H. Wagner, partisan d'une politique de conciliation, par M. Goldbeck, dont les sentiments hakatistes étaient connus. Voyez Massow : Ouvrage cité, page 253, puis 302 et suivantes.

(2) Voyez *Ostmark*, IV, 2, page 14.

(3) Id., II, 10, pages 73-74, et V, 1, page 3.

naise et publie des extraits soigneusement choisis des journaux slaves. (1) Elle est d'autant plus redoutable qu'elle a parmi ses chefs des hommes connaissant admirablement les conditions économiques des provinces orientales, sachant le polonais, n'ignorant aucun des moyens propres à écraser une nationalité au profit d'une autre. Elle a ses spécialistes pour les questions juridiques, pour les questions scolaires, pour la colonisation intérieure. Germaniser les Polonais est une tâche difficile. Ce qui importe d'abord au parti hakatiste, c'est d'attirer dans l'Est le plus d'Allemands possible. Aussi l'Ostmarkenverein s'occupe-t-il de chercher des places convenables pour les artisans allemands, tailleurs, cordonniers, selliers, serruriers; il indique des bourgs où des médecins et des avocats pourraient s'établir avantageusement. (2) Son comité directeur décide de faire venir en Posnanie des apprentis allemands, de préférence des orphelins, qui seront dans la main de la société. (3) Il fonde des sociétés ouvrières et constitue un fonds spécial pour permettre à de jeunes ouvriers ou cultivateurs allemands de suivre des écoles pratiques et agricoles. (4) Il aide les agriculteurs à trouver des prêts, en s'abouchant avec une société de crédit berlinoise. (5) Il recommande les maisons de commerce allemandes, ce qui est une manière de boycotter le commerce polonais. Par des subventions à des acheteurs

---

(1) *Polenstimmen : Eine Sammlung von Aeusserungen der polnischen Presse.* Berlin, 1902.
(2) Voyez *Ostmark*, I, 1, page 6.
(3) Id., VI, 4 : *Deutsche Lehrlinge für den Osten.*
(4) Id., I, 3, page 18.
(5) Id., I, 1, page 7, et I, 2, page 9.

germaniques, il empêche même parfois qu'un magasin ne tombe en main polonaise. (1)

L'argent ne lui manque pas, car outre les cotisations, des dons importants viennent alimenter sa caisse. Ferdinand von Hansemann lui donne une grosse somme, qui permet de constituer un fonds particulier, portant le nom du donateur.

Après la mort d'Adolphe von Hansemann, sa veuve crée un nouveau fonds, en faisant à la société un cadeau de cent mille marks. Et pourtant, les sacrifices que s'imposent les Polonais sont si grands, que tout cela ne lui semble pas suffisant. En décembre 1904, la société lance un appel aux Allemands, afin de créer un « trésor des Marches de l'Est »; (2) et les dons ne tardent pas d'affluer.

Aussi l'association crée-t-elle sans cesse de nouvelles bibliothèques. Elle peut se permettre le luxe d'ériger des statues à son patron, Bismarck, dont la dure silhouette orne la couverture de l'*Ostmark*. Les Polonais de Posnanie ont ainsi la douleur de contempler un monument de leur oppresseur à Posen même ; ceux de la Prusse Occidentale auront bientôt une « colonne de Bismarck » sur le « Turmberg », près de Karthaus. (3)

L'Ostmarkenverein est soutenu par deux autres associations nationalistes, l' « Allgemeiner deutscher Schulverein », qui s'occupe de la propagation de la langue allemande, (4) et l' « Alldeutscher Verband ». Cette der-

---

(1) Voyez *Ostmark*, I, 1, page 6.
(2) Id., IX, 12, *Aufruf*.
(3) Id., VI, 1, page 6.
(4) Voyez son organe périodique : *Das Handbuch des Deutschtums im Auslande*.

nière ligue, la plus agressivement chauvine que nous connaissions, a des prétentions autrement grandes que notre pauvre « Ligue des patriotes ». C'est l'association impérialiste par excellence. (1) Dans la déclaration de principes qui se trouve en tête de toutes les brochures publiées par son comité, on peut lire ces mots : « Le « peuple allemand est un peuple de maîtres (ein Herren- « volk) ; comme tel il doit être considéré et respecté par « tous les autres peuples, partout, sur toute la terre. »

Une organisation qui a des théories pareilles ne pouvait manquer de s'associer au mouvement anti-polonais. Elle a publié des brochures qui sont le pendant de celles éditées par l'Ostmarkenverein. (2) Le 9 septembre 1894, elle émettait une série de vœux pour hâter la germanisation des provinces polonaises. (3) Elle a aussi fondé une société évangélique dans le but d'établir des maisons d'orphelins en Posnanie. Il ne s'agit pas, bien entendu, d'orphelins polonais, mais d'orphelins allemands de l'Ouest à transplanter dans la province de Posen. (4) Cette alliance de la germanisation et de la

---

(1) On aurait tout intérêt, en France, à mieux connaître cette association aux prétentions insatiables, qui a joué un rôle assez considérable dans le conflit marocain. Elle s'occupe activement de la germanisation en Alsace-Lorraine, dans le Sleswig, en Bohême, voire en Belgique, au Brésil, etc. En 1898 elle comptait plus de 14.000 membres et 76 sections, dont trente à l'étranger. Son organe est la revue *Die Alldeutschen Blätter*.

A consulter : Hugo Grell, *Der Alldeutsche Verband, seine Geschichte, seine Bestrebungen und Erfolge.*

(2) Christian Petzet : *Die preussischen Ostmarken.* Munich, 1898. Docteur Reissmann-Grone : *Die slawische Gefahr in der Ostmark*, 1899. Rappelons que c'est une section de cette société qui a publié l'ouvrage déjà cité sur les Polonais du bassin rhéno-westphalien.

(3) Voyez Petzet : Ouvrage cité, pages 66-67.

(4) Voyez Petzet : Ouvrage cité, pages 67-68, et *Ostmark*, X, 12 page 101.

charité chrétienne ne peut qu'être agréable au Dieu des armées.

Il est inutile de dire que l'Ostmarkenverein est bien en haut lieu. Les ministres le comblent d'éloges du haut de la tribune et l'empereur lui fait adresser des télégrammes d'approbation par son chef de cabinet, le très redoutable M. de Lucanus. (1)

Cette société repousse l'accusation d'être intolérante; elle déclare n'avoir aucun fanatisme, ne vouloir nullement l'écrasement de la nationalité polonaise. « Seulement, ajoute un de ses défenseurs, nous sommes forcés de repousser l'élément polonais du sol et du terrain en danger. » (2) Point n'est besoin de pareils naïfs aveux.

Pour tout homme impartial, l'Association des Marches de l'Est, de par son but même, ne peut être qu'intolérante et oppressive; elle y est condamnée. Fondée pour la guerre, elle a contribué dans une large mesure à semer la haine.

Lors de sa fondation, l'ancien député polonais Dr. Skarzynski écrivit une brochure de protestation : *Nasza sprawa* (Notre cause). Les paroles que lui dicte son indignation sont vives, mais elles correspondent à la réalité :

Des lèvres d'hommes d'État allemands, des lèvres de la majorité du Reichstag, dans la presse comme dans la littérature et l'histoire, retentit, du Rhin à la Wartha, sous le signe H. K. T., le cri unanime : Crucifiez, détruisez, annihilez la nation polonaise récalcitrante... On a créé un véri-

(1) Voyez *Temps* du 19 novembre 1904.
(2) Massow : Ouvrage cité, page 248.

table enfer dantesque pour deux ou trois millions de sujets, et à l'entrée on a mis l'inscription : *Poloni! Lasciate ogni speranza!* L'Allemand met un genou sur la poitrine du Polonais, il lui serre la gorge, lui arrache la langue et réclame encore de l'affection.

L'association hakatiste se trouva blessée par ces paroles, et pour bien prouver qu'elles étaient mensongères, elle intenta un procès à l'auteur, qui fut condamné à 300 marks d'amende! (1)

Les journaux polonais n'ont pas cessé de protester contre les encouragements prodigués à l'Ostmarkenverein. (2) Plusieurs se donnèrent le malin plaisir de publier la liste des adhérents locaux. (3) C'était assez habile. Beaucoup d'Allemands, craignant de perdre leur clientèle polonaise, reculèrent ou du moins n'osèrent plus donner leur adhésion. Quelques-uns adressèrent des rectifications aux feuilles polonaises, les suppliant de faire connaître qu'ils n'ont aucune relation avec l'association. (4) Un Allemand de Czersk écrit à la *Gazeta Gdanska* qu'il n'appartient nullement à la Société, qu'il n'a fait que boire un verre de bière dans son local, que du reste les tendances des hakatistes lui sont antipathiques. (5)

Si auparavant les rapports entre Polonais et Allemands étaient déjà tendus, la création de l'Ostmarkenverein les rend presque impossibles. Désormais c'est la

---

(1) Voyez le compte rendu de ce procès dans *Ostmark*, II, 9, pages 67-69.

(2) Voyez entre autres le *Czas* (de Cracovie), 1897, numéro 269.

(3) Voyez par exemple *Gazeta Gdanska*, 1897, numéro 99.

(4) Voyez les extraits de la *Gazeta Grudzionska* cités par Wagner: *Der Polenring*, pages 65 et 66. Voyez aussi *Ostmark*, II, 10, page 80.

(5) Voyez *Ostmark*, I, 5, page 38.

haine avec toutes ses manifestations, avec ses colères légitimes, avec ses exagérations aussi. Les Polonais se replient sur eux-mêmes. Ils fêtent avec bruit leurs anniversaires nationaux : la constitution de 1793, les révolutions de 1830 et de 1863, même la bataille de Tannenberg. (1) Par contre, les journaux donnent le mot d'ordre de ne pas participer à l'anniversaire de Sedan, (2) de ne tolérer aucune mélodie allemande aux fêtes polonaises. (3) Une société de Sokols, invitée à l'inauguration d'un monument en l'honneur des soldats tombés dans la guerre de 1870, refuse d'y aller, déclarant que les Polonais n'ont aucune raison de se réjouir de cette guerre. (4) Lors de la triste expédition de Chine, les *Dziennik Berlinski* (5) engagent les Polonais à ne pas envoyer un seul volontaire. Lorsque la Prusse fêta le bicentenaire de son érection en royaume, la population s'abstint. (6) Le *Lech* (7) signale et stigmatise les rares Polonais qui ont illuminé à cette occasion. Un aumônier militaire catholique, à Marienwerder, chargé du sermon à l'occasion de la fête de l'Empereur, prêche sans même nommer Guillaume. Il est naturellement destitué. (8) L'assemblée du cercle d'Ostrowo, dont la majorité est polonaise, refuse de voter une subvention pour un monument de Guillaume

---

(1) Voyez Kietz : *Ceterum censeo*, page 69.
(2) Voyez *Lech*, 1898, numéro 192.
(3) *Goniec Wielkopolski*, 1898, numéro 144.
(4) Voyez l'article de l'*Orendownik* cité par Wagner : *Polenring*, pages 79 et suivantes.
(5) Numéro du 9 juillet 1900.
(6) Voyez *Dziennik Slonski* du 5 janvier 1901 : *Dziennik Berlinski* du 15 janvier 1901 : *Dziennik Kujawski* du 18 janvier 1901.
(7) Numéro du 31 janvier 1901.
(8) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 36.

Premier. (1) On ose ce qu'on n'avait jamais osé. Un comte polonais hisse sur son château un drapeau avec l'inscription : « Mort aux Allemands ». (2) Les conflits sont journaliers. A Posen, on parodie les chants nationaux prussiens; (3) à Schwetz, on trouble le service catholique allemand par des chants polonais. (4) Des Allemands sont insultés et chassés d'un des plus grands cafés de Posen. (5) Le ton des journaux devient de plus en plus acerbe. Les articles où l'on engage les Polonais à ne pas épouser d'Allemandes ne se comptent plus. (6) Et ces conseils portent. Une Polonaise, fiancée à un jeune maître d'école, apprenant qu'il a assisté à un sermon allemand, rompt avec lui. (7)

Que parfois la colère dicte des paroles grossières ou naïvement stupides, qui pourrait s'en étonner? La polémique d'un peuple opprimé ne peut pas toujours garder le ton de dignité qu'on aimerait à lui voir conserver. (8) Les airs pudibonds que prennent les Allemands en citant ces articles sont un peu ridicules.

Du côté allemand, ce n'est pas seulement le ton de la

---

(1) Voyez *Ostmark*, IV, 11, page 91.
(2) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 22.
(3) Voyez *Schlesische Zeitung*, 27 juin 1897.
(4) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 22.
(5) Voyez *Posener Tageblatt*, 6 septembre 1900.
(6) Voyez *Gazeta Grudzionska*, premier mars 1899 ; *Gazeta Gdanska*, 18 octobre et 27 novembre 1900; *Dziennik Berlinski*, 23 avril 1901; *Wiarus Polski*, 6 août 1901, etc.
(7) Voyez *Gazeta Torunska*, 19 octobre 1900.
(8) Voyez supplément de la *Gazeta Grudzionska : Przyjaciel Dziatwy* du 29 mars 1900, où l'on accuse les Allemands de manger avec leurs poules et leurs cochons. Voyez aussi la description burlesque d'un hakatiste dans le *Katolik* du 27 janvier 1900, ainsi que l'article violent des *Dziennik Polski* du 25 mai 1897.

presse qui est haineux, (1) ce sont les actes des autorités qui deviennent de plus en plus... russes.

Les étudiants polonais de l'école technique de Dresde avaient formé une société, la « *Letichia* ». Cette société fut dissoute, parce qu'elle n'avait pas participé au « Kommers » organisé par les étudiants allemands pour fêter l'anniversaire de l'empereur. (2) Que dire de ces réjouissances de commande, de ces fêtes imposées, de cette hypocrisie ordonnée? Pas un Allemand n'a songé que des petits faits pareils rappellent l'époque où la Prusse était sous la botte de Napoléon.

Les procès de presse deviennent de plus en plus nombreux. (3) En 1900, un rédacteur de la *Praca* est condamné à deux mois de prison, pour avoir parlé en termes trop vifs de la Commission de colonisation. Malheur à qui proteste trop fort contre l'Ostmarkenverein. Ce délit coûte, en 1901, 75 marks d'amende à la *Katolische Volkszeitung*, organe catholique allemand. Quand il s'agit d'un journal polonais, les amendes sont beaucoup plus fortes; ce détail ne manque pas de saveur. Un article contre l'Association des Marches de l'Est coûte au *Kuryer Poznanski* 500 marks. Pour le même crime, le rédacteur du *Goniec Wielkopolski*,

---

(1) La *Kreuzzeitung* (15 janvier 1896) part en guerre parce que les programmes imprimés de concerts donnés à Posen comportent une traduction polonaise.

La *Kölnische Volkszeitung* ayant employé l'expression « peuple polonais », la *Rheinisch-westfälische Zeitung* écrit : « En Allemagne, il n'y a pas de peuple polonais. Le peuple polonais a cessé d'exister avec l'année 1795, car là où il n'y a pas d'Etat, il n'y a pas non plus de peuple. »

(2) Voyez *Ostmark*, II, 2, page 13.

(3) Id., II, 6, pages 41-42.

âgé de vingt et un ans, est condamné, en mai 1902, à 1.500 marks d'amende. (1)

Tout membre de l'Ostmarkenverein a le droit d'intenter un procès, pour injure personnelle, à un Polonais qui a mal parlé de la puissante société. C'est ce qui ressort d'un jugement intéressant. Le fait vaut la peine d'être raconté, ne fût-ce que pour montrer que la fameuse phrase « il y a des juges à Berlin » a perdu sa valeur. Les tribunaux de Guillaume II ne sont pas ceux de Frédéric II. Un certain Sarnowski, invalide militaire, avait, dans une lettre *privée*, nommé l'Ostmarkenverein en ajoutant l'onomatopée « Brr ! » Cette lettre tomba par hasard entre les mains d'un monsieur de V..., qui se déclara injurié, vu qu'il était membre de la société hakatiste. Sarnowski eut beau faire valoir qu'il s'agissait d'une lettre privée, qu'il ne connaissait pas M. de V..., qu'il ne l'avait pas nommé, il fut condamné le 21 septembre 1897, par le tribunal de Preussisch-Stargart à deux mois de prison, et son appel fut rejeté. (2)

Un fait singulièrement grave, c'est que beaucoup de juges font partie de l'Ostmarkenverein. Comment, dans un procès entre un membre de cette société et un Polonais, le juge pourra-t-il être impartial ? N'est-ce pas la négation même du principe judiciaire qui veut qu'on ne puisse à la fois être juge et partie ? C'est ce que développa le député Mizerski à la Chambre des députés prussienne, dans la séance du 17 février 1902. Le

---

(1) Voyez *Ostmark*, VII, 5-6, page 38.

(2) Voyez *Breslauer Zeitung*, 5 janvier 1898, et *Ostmark*, III, 1, page 8.

ministre écarta dédaigneusement cette protestation, aux applaudissements de la majorité. Et l'*Ostmark*, rendant compte de la séance, invita tous les juges à faire partie de la société anti-polonaise.

Quelques jugements feront encore mieux voir quelle est l'impartialité des tribunaux prussiens.

L'instituteur Wonzel, à Witaschütz, qui avait dit du curé Szadzynski qu'il « empoisonnait l'âme des enfants », fut absous. Le jugement déclara que ce terme correspondait à la réalité, vu que le curé polonais avait blâmé la prière allemande imposée aux enfants. (1)

Par contre, le rédacteur Nowicki, à Ostrowo, est condamné à 100 marks d'amende pour avoir écrit dans un article de la *Gazeta Ostrowska*, qu'un instituteur allemand avait la « fureur de germanisation ». (2)

Toute manifestation polonaise expose à de sévères punitions.

Le président de la société industrielle catholique de Schneidemühl est condamné pour avoir symbolisé par un tableau vivant la constitution du 3 mai 1791. (3) Le président d'une société de Schroda est condamné pour avoir organisé une conférence sur Mickiewicz. (4) Un habitant de Koschmin met à sa fenêtre l'inscription « La Pologne n'est pas morte »; coût : 150 marks. (5) La même amende est infligée à un ouvrier du nom de

---

(1) Voyez *Ostmark*, II, 1, pages 4-5.
(2) Id., II, 3, page 23.
(3) Id., II, 6, page 43.
(4) Id., IV, 12, page 104. Les considérants du jugement sont singulièrement suggestifs.
(5) Id., I, 8, page 67.

Stiller, qui a osé orthographier son nom à la polonaise et écrire « Sztyller ». (1)

Le tribunal de Beuthen frappe un gymnaste qui a traversé quelques rues de Kattowitz dans le costume des Sokols. Les juges voient dans le port de ces vêtements « un scandale » (grober Unfug). (2) En 1904, un écolier de treize ans, à Woszcykowo, est condamné à trois mois de prison pour crime de lèse-majesté. Parlant de la révolution de 1863 et de la guerre russo-japonaise, ce bambin avait prononcé des mots peu convenables sur le roi de Prusse. (3)

Le verdict dont nous venons de parler est très prussien. En voici un qui a une couleur locale plutôt russe.

Le 15 novembre 1905, le tribunal d'Empire rejette le pourvoi de treize jeunes gens de Gleiwitz (Haute-Silésie), condamnés pour avoir « tenu des réunions secrètes, dans lesquelles on lisait des journaux et des livres polonais, et où on chantait même des chants défendus ». (4) Des chants défendus! Ces trois mots sont terriblement et en même temps joyeusement éloquents. Notez bien qu'il ne s'agit pas de chants chantés en public, au théâtre ou dans la rue; ils ont été chantés dans une réunion secrète, c'est-à-dire dans un lieu privé, entre gens de même opinion. Ces chants sont donc interdits non quant à leur effet, mais pour eux-mêmes; leurs paroles ou leur mélodie sont punissables « en soi ».

---

(1) Voyez *Ostmark*, II, 2, page 13.
(2) Id., II, 2, page 15.
(3) Id., IX, 11, page 102.
(4) Id., X, 12, page 97, et *Temps*, 18 novembre 1905.

Cette opinion philosophique ou juridique est si caractéristique, que l'on peut en faire un critérium, et diviser les pays en ceux où il y a des chants punissables « en soi » et les autres. Dans la première catégorie il y a la Prusse, la Russie et peut-être la Turquie; dans la seconde il y a le reste du monde.

L'anecdote suivante est aussi très instructive. En 1897, une société allemande de chant, à Miloslaw, demanda à M. de Koscielski la permission de célébrer une fête dans un bois lui appartenant. Le seigneur polonais prêta son bois et s'entretint même aimablement avec ses hôtes. Le même jour, la société de chant polonaise avait sa fête annuelle, mais la police lui défendit de défiler dans les rues, ce qui avait été permis aux Allemands. M. de Koscielski en fut blessé. Deux ans après, dans un discours électoral, il rappela l'incident en critiquant la tenue de la société allemande. Celle-ci se hâta de lui intenter un procès, et il fut condamné à 200 marks d'amende. (1) On pourrait faire de ceci une jolie fable à morale politique : « Le député polonais et les chanteurs reconnaissants. »

---

(1) Voyez *Ostmark*, V, 11.

CHAPITRE VII

Tous ces jugements de tribunaux sont importants comme symptômes d'un état d'esprit; ils sont graves en tant que manifestations d'un état moral particulier. A ce point de vue, certes, on ne saurait trop les méditer. Mais pratiquement, ils sont presque négligeables. Ce n'est pas dans les prétoires que se livre la vraie bataille, celle qui décidera de l'avenir prochain de la nation polonaise. L'issue du combat dépend avant tout des conditions économiques des provinces orientales. Les Allemands l'ont compris sur le tard. Aussi se sont-ils mis fiévreusement au travail, compulsant les statistiques, faisant enquête sur enquête, nommant des commissions de spécialistes. De ce labeur est sorti un vaste programme, très étudié, très solide, dont tous les points tendent au même but : augmenter le nombre des Allemands, de manière à noyer l'élément polonais, à le submerger, pour arriver à l'engloutir. Tant que les Polonais formeront une majorité compacte, il n'y aura pas moyen de les germaniser.

Il s'agit donc en premier lieu de faire venir un nombre considérable d'immigrants allemands dans l'Est. Ce n'est pas chose facile, car rien n'attire l'Allemand de l'Ouest dans les provinces orientales. Celles-ci, excep-

tion faite de la Silésie, sont pauvres, presque misérables; et nous avons déjà vu que cette pauvreté a été jusqu'ici la plus solide garantie contre l'envahissement germanique. La Prusse Occidentale est restée arriérée à tous les points de vue, surtout les landes de Tuchel (cercle de Konitz) et la Cassubie. En 1829, l'inspecteur des forêts von Pannewitz publia une description de ces contrées désolées. (1) Les habitations, relate-t-il, sont sordides; les hommes vivent dans le même local que les oies et les cochons. Une table grossière, un banc, un poêle, quelques sacs remplis de mousse et de paille en guise de lits, voilà tout l'ameublement. Les fourchettes sont un luxe rare; on ne se sert guère, pour manger, que de cuillères en bois. Des flambeaux de résine éclairent ces taudis, où règne une odeur infecte. La saleté est incroyable. Les paysans ne se peignent jamais et se lavent rarement; aussi la vermine pullule-t-elle. On voit souvent, en plein hiver, des enfants courir sur la neige pieds nus et sans autre vêtement qu'une chemise. La nourriture est exécrable. Beaucoup d'habitants n'ont jamais goûté de pain. Plusieurs cuisent des pousses de sapin dans de l'eau, avec du sel, et se nourrissent de cet aliment singulier.

Encore en 1852, Lengerke trouve un état de choses analogue. (2) De grands progrès ont été accomplis depuis lors, mais la Cassubie comme la Masurie n'en sont pas moins misérables, si on les compare avec les provinces occidentales. La population est habituée à se

---

(1) *Das Forstwesen von Westpreussen.* Voyez Vallentin : Ouvrage cité, pages 34 et suivantes.

(2) Lengerke : *Die Provinz Preussen in landwirtschaftlicher Beziehung.*

passer de tout confort. Dans beaucoup de grands domaines, il n'y a ni lits ni même de couvertures pour les domestiques et les ouvriers agricoles. Chacun se case comme il peut, dans la grange ou l'écurie. (1)

La partie slave du pays est la plus pauvre. La situation est meilleure dans le district de Danzig que dans celui de Marienwerder, qui compte plus de Polonais.

Il en est de même en Posnanie. Ceux qui y ont voyagé, en s'écartant des grandes routes et des lignes de chemins de fer, ne peuvent oublier les maisons basses et sordides, couvertes de chaume, croupissant dans la boue et le fumier.

Comment, dans ces conditions, un Allemand, habitué au bien-être, serait-il tenté de s'établir dans ces pays ? Dans l'Ouest, on dit couramment que la Posnanie est une contrée si désolée, « que les lièvres et les renards s'y disent bonne nuit ». Aller dans l'Est équivaut à s'exiler. Pour attirer les gens de l'Ouest, il faut transformer les provinces polonaises, y rendre la vie confortable et agréable. La première chose à faire sera de tirer ces contrées de leur isolement, (2) en améliorant les routes, en augmentant les lignes ferrées, en agrandissant le système de canaux. (3) Il faut, en outre, pour que les Allemands se sentent chez eux dans les villes polonaises, créer des moyens de distraction et d'instruction nécessaires. A ce point de vue, on a déjà beaucoup fait dans le cours des dernières années.

---

(1) Voyez Vallentin : Ouvrage cité, page 40.

(2) Voyez Massow : *Polennot*, chapitre XIV.

(3) Voyez Arthur Dix : *Die Eisenbahn-Verkehrsverhältnisse in den Ostprovinzen*. Danzig, 1901. — Voyez aussi *Ostmark*, III, 11 : *Der Grosschiffahrtsweg Berlin-Stettin und die wirtschaftliche Hebung des Ostens ;* et id., III, 12 : *Das Verkehrsbedürfniss der Ostmarken.*

Il y avait déjà un théâtre allemand à Posen; on en a créé aussi à Bromberg et à Thorn. L'État est entré dans la voie indiquée par l' « Alldeutscher Verband »; il a alloué une subvention de 160.000 marks pour la construction d'un théâtre allemand à Kattowitz. A Posen, on a ouvert un nouveau musée, le « Kaiser Friedrich Museum ». Dans tous les centres importants on a fondé des bibliothèques populaires. A Posen, on a créé la « bibliothèque Empereur Guillaume », (1) qui est déjà très riche. Grâce à la réclame faite par l'Ostmarkenverein, (2) les dons affluent sans cesse de toutes les parties de l'Allemagne. Le grand-duc de Saxe-Weimar envoie un grand stock de livres; la bibliothèque de Breslau fait don de tous ses doublets.

En 1898, une somme de 400.000 marks, élevée en 1902 au chiffre d'un million, est mise à la disposition du président de la province de Posen, pour fonder des bibliothèques, créer des locaux de réunion, en un mot pour soutenir par des créations analogues la cause allemande, sans qu'il ait à rendre compte de ses dépenses au Landtag.

On crée de nouveaux établissements d'instruction. En 1898 s'ouvre à Posen une école pour jeunes filles. (3) En 1903, on inaugure dans cette même ville une « Académie impériale », sorte d'école d'études supérieures, qui ne prépare cependant pas aux examens. (4) Car les

---

(1) *Ostmark*, III, 7.

(2) Voyez son appel dans *Ostmark*, III, 1.

(3) « Gewerbe-und Haushaltungsschule. » En 1898, elle compte déjà 220 élèves. Voyez professeur H. Albrecht : *Handbuch der socialen Wohlfahrtspflege in Deutschland*. Berlin, 1902.

(4) Voyez une critique assez acerbe de cette création dans le *Reichsbote*. 1903, numéro 268.

Allemands ne veulent pas entendre parler d'une Université régulière à Posen, qui deviendrait très vite le lieu de rassemblement des étudiants polonais. (1) Par contre, ils réclament encore la fondation d'un « institut d'hygiène ». (2)

Le 6 octobre 1904, l'empereur lui-même préside à l'inauguration d'une école technique à Danzig. Il profite de l'occasion pour faire un discours, dans lequel il ne cache pas le but germanisateur du nouvel établissement : « Créée sur le sol que l'action énergique de l'Allemagne a autrefois ouvert à la civilisation, la nouvelle école technique sera comme une tour solide d'où la science allemande et l'esprit allemand se répandront dans le pays, pour le stimuler, le faire progresser et le féconder ». (3)

Des sociétés spéciales s'associent aux efforts de l'Ostmarkenverein pour venir en aide aux ouvriers agricoles allemands. (4) Il existe en outre à Posen une « Association allemande des logements ouvriers », qui procure aux familles peu fortunées des habitations à bas prix. (5)

Évidemment l'introduction de l'industrie dans les provinces polonaises serait très favorable à une vaste immigration allemande. Mais, comme nous l'avons déjà

---

(1) Voyez Massow : Ouvrage cité, pages 329-330. Petzet : Ouvrage cité, page 43. *Ostmark*, VII, 10, page 63.

(2) Voyez *Ostmark*, III, 6.

(3) Traduction du *Temps*, 8 octobre 1904.

(4) Spécialement l'« Ausschuss für Wohlfahrtspflege auf dem Lande », dont l'organe est *Das Land*, publié par Sohnrey, un spécialiste pour les questions de colonisation intérieure.

(5) Voyez *Temps*, 17 janvier 1905, rubrique *La germanisation de la Pologne*.

dit, la Posnanie et la Prusse Occidentale sont des pays agricoles, qui ne se prêtent pas à l'industrie. L' « industrialisation de l'Est », que prêchent certains économistes allemands, (1) ne semble pas avoir de grandes chances.

En attendant, les chefs du mouvement hakatiste réclament une augmentation des garnisons en Posnanie. (2) Il s'agit naturellement de garnisons allemandes, car les Polonais sont exclus du recrutement régional. On les envoie dans le neuvième corps d'armée, dans le Mecklembourg ou le Sleswig-Holstein, malgré les inconvénients que ce système présente en cas de mobilisation. Une garnison peut avoir une importance relativement considérable dans une petite ville, où grâce aux soldats, des maisons de commerce trouvent un excellent débouché. Aussi a-t-on réclamé de toutes parts des garnisons dans les petites localités si nombreuses en Posnanie. L'administration militaire a commencé à obtempérer à ces vœux. Un ordre du cabinet impérial, daté du 2 janvier 1902, donne aux villes de Wreschen et de Schrimm un bataillon d'infanterie.

La conquête du sol est un des points principaux du programme hakatiste. Acheter des terres aux Polonais pour y établir des Allemands, tel avait déjà été le but de Flottwell. Seulement le gouvernement prussien a longtemps commis l'erreur de chercher à maintenir en

---

(1) Voyez Dix : *Die Völkerwanderung von 1900*, pages 78-85. — Bleicken : *Der Handel auf altruistischer Grundlage*, Leipzig. — Docteur Franz Oppenheimer : *Die Siedlungsgenossenschaft*. Leipzig, 1896.

(2) Voyez Massow : Ouvrage cité, pages 275-282. Muller : Ouvrage cité, page 23.

Posnanie le régime de la grande propriété terrienne, (1) qui s'est développée au détriment de la petite propriété. (2)

Or, la grande propriété, telle qu'elle existe dans l'Est, est un obstacle à la germanisation, bien que la plupart des grands domaines soient entre les mains d'Allemands.

D'après la statistique du Dr. Kirstein pour 1899, 32 o/o seulement appartenaient à des Slaves. Mais l'influence des grands propriétaires allemands est minime, parce que beaucoup d'entre eux ne vivent pas dans la province; ils n'y viennent guère qu'en été ou pour la chasse. (3) Et puis surtout, leur intérêt économique les oblige à employer de préférence des ouvriers agricoles polonais, qui réclament un moindre salaire que les Allemands. On sait qu'ils sont même forcés de s'adresser pour la moisson à des travailleurs de la Pologne russe et de la Galicie, auxquels la frontière, fermée par Bismarck en 1885, a dû être de nouveau ouverte en 1890 par le chancelier de Caprivi.

Partout les ouvriers agricoles allemands diminuent,

---

(1) La Posnanie est la province où le régime de la grande propriété est le plus développé. La Poméranie occupe le second rang; ensuite viennent la Silésie, la Prusse Occidentale et la Prusse Orientale. Voyez Vallentin : Ouvrage cité, pages 18 et suivantes.

(2) De 1816 à 1880, le nombre des habitations paysannes est tombé de 48.151 à 39.383, alors que la population ne cessait de s'accroître. Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 52.

(3) Les propriétaires polonais, au contraire, gèrent en général eux-mêmes leurs propriétés. En 1889, sur 74 propriétaires allemands de la Posnanie, 47 seulement (possédant en tout 158.996 hectares) demeuraient dans la province, tandis que les 27 autres (représentant 161.631 hectares) vivaient autre part. Des 75 grands propriétaires polonais, 68 (représentant 262.454 hectares) administraient eux-mêmes leurs terres. Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 52.

dans les «Rittergüter» aussi bien que dans les domaines de la couronne. Ainsi, dans le domaine de Krotoschin il y avait en 1871, 316 Allemands; en 1895, on n'en compte plus que 181.

Le même phénomène se produit dans les grands domaines affermés : dans ceux du prince de Reuss, dans ceux du duc de Saxe-Cobourg-Gotha, à Samter; dans ceux du prince polonais Sulkowski (cercle de Lissa), qui sont pourtant affermés à des Allemands. Cette nécessité de s'adresser au travail polonais est encore bien plus grande pour les nombreux spéculateurs, qui n'achètent des propriétés que dans l'intention de les revendre avec bénéfice.

Il n'est donc pas étonnant que ce soit justement dans les régions où il y a le plus de vastes domaines que les Polonais ont le plus augmenté. (1) En outre, ces immenses propriétés entravent l'augmentation des Allemands, qui auraient besoin de fermes de rapport moyen. Que l'on songe que dans les provinces orientales de la Prusse un cinquième du sol se trouve dans les mains de seulement 2.498 personnes. (2) Que de terrain perdu pour le germanisme !

Les grands domaines sont aussi proportionnellement moins productifs que les petites propriétés. Il y a une déperdition énorme, qui fait tort à la cause allemande. (3) Beaucoup de grands domaines sont grevés d'hypothèques.

Les possesseurs de biens équestres (Rittergüter) ont,

---

(1) Voyez Dix : Ouvrage cité, page 58.
(2) Id., page 56.
(3) Id., page 68.

il est vrai, des privilèges politiques, grâce auxquels les Allemands conservent la majorité au Landtag provincial et dans plusieurs assemblées de cercle (Kreistage) de la Posnanie. Mais cet avantage est peu de chose en comparaison du détriment occasionné par le régime terrien au progrès du germanisme. Aussi le gouvernement prussien a-t-il changé de tactique. Il s'efforce maintenant d'acheter des grandes propriétés, pour les morceler et y établir le plus grand nombre possible d'agriculteurs allemands.

Il n'était guère possible de suivre complètement l'exemple de la Russie, qui, par des lois d'exception, a cherché à développer dans l'Ouest la propriété russe au détriment des Polonais ; politique qui du reste n'a donné que des résultats piteux. (1) Nous verrons cependant la Prusse se rapprocher peu à peu de ce système.

La loi du 26 avril 1886 créa une commission de colonisation et mit à sa disposition un fonds de cent millions de marks, pour acheter des terres en Posnanie et en Prusse Occidentale et y établir des colons allemands. (2) En 1898, la Chambre des députés accorda

---

(1) Voyez Kowalewsky : *Institutions politiques de la Russie*, chapitre x.

(2) Le texte de la loi est reproduit dans l'ouvrage de Sohnrey, pages 1-4.

A consulter, sur cette importante question de la colonisation :

Massow : Ouvrage cité, chapitre xvi : *Die Ansiedlungspolittk.* — Lucke : *Die deutschen Ansiedelungen in Westpreussen und Posen.* Berlin, 1891. — Sering : *Die innere Kolonisation im östlichen Deutschland.* Leipzig, 1893. — *Denkschriften über die Ausführung des Gesetzes vom 26 April 1886, betreffend die Beförderung deutscher Ansiedelungen in den Provinzen Westpreussen und Posen für die Jahre 1886-1898, dem preussischen Landtage in den Jahren 1887-1899 zur Kenntnissnahme vorgelegt.* (Ce sont les rapports officiels.) — Sohnrey : *Eine Wanderfahrt durch die deutschen Ansiedlungsgebiete in Posen und Westpreussen.* Berlin, 1897 (avec deux cartes

pour le même but cent nouveaux millions, et en 1902, 150 millions de marks. Une pareille dépense prouve l'importance que le gouvernement prussien attache à la conquête du sol. (1)

La Commission de colonisation a son siège central à Posen. Elle a à sa tête un président, qui dirige l'œuvre. (2) La commission, qui dépend directement du ministère de l'intérieur, comprend les deux présidents supérieurs de la Posnanie et de la Prusse Occidentale, cinq commissaires représentant les principaux ministères, le président de la « Commission générale » de Bromberg, le « General-Landschaftsdirektor » de Posen, plus cinq grands propriétaires de l'Est. Pour les achats la commission s'adjoint deux taxateurs et un arbitre, afin de les départager en cas de désaccord.

Le travail qu'elle a à fournir est considérable. Elle a à choisir et à acheter les terrains, à les administrer jusqu'à la vente et à les mettre en état, à organiser les futurs groupements en répartissant les lots et en faisant construire les bâtiments nécessaires, à choisir les colons et à les établir, enfin à surveiller les nouveaux habi-

---

qui donnent les résultats jusqu'en 1896). — Docteur Gehre : *Die neue deutsche Kolonisation in Posen und Westpreussen.* Grossenhain, 1899. — Docteur E. Stumpfe : *Polenfrage und Ansiedlungs-Kommission.* Berlin, 1902 (avec une bonne carte). — Langhans : *Karte der Tätigkeit der Ansiedlungskommission für die Provinzen Westpreussen und Posen 1886-1903.* — E. Herr : *Neue Bahnen der Polenpolitik.* Berlin, 1903.

(1) Les propriétés étant vendues et non données, l'État ne perd en réalité qu'une partie des intérêts. Cette perte a été évaluée de 1/2 o/o à 1 o/o par an, c'est-à-dire environ trois millions et demi de marks annuellement.

(2) Au début, le président était le gouverneur de la Posnanie, comte de Zedlitz. Mais on profita de sa nomination au ministère de l'instruction publique pour donner à la commission un président particulier.

tants, qu'elle ne perd jamais de vue, même lorsqu'ils ont acquitté leurs dettes envers elle.

Les achats sont faits d'après une tactique savante. (1) Au début, on fixait les colons au beau milieu des Polonais, où ils ne pouvaient avoir aucune chance d'entamer la majorité slave. L'expérience n'a pas tardé à faire abandonner le système des îlots. Actuellement on place les nouveaux villages de telle sorte qu'ils ne soient pas isolés, mais qu'ils forment une chaîne, chaque centre soutenant les autres. On groupe par exemple les colonies allemandes de manière à entourer les petites villes où l'élément germanique s'est encore maintenu. On renforce la population allemande là où elle semble faiblir. On tend aussi à séparer les Polonais prussiens de leurs frères de la Pologne russe par une solide barrière germanique.

Naturellement, il y a un plus grand avantage à acquérir des propriétés polonaises. Mais la commission est souvent obligée d'acheter à des Allemands, soit pour compléter ou arrondir une colonie, soit pour empêcher qu'une propriété allemande ne tombe en main polonaise. Les acquisitions faites par le gouvernement sont déjà considérables. A la fin de l'année 1898, il avait acheté : (2)

dans le district de		Bromberg	3,48 o/o
—	—	Posen.....	2,25 o/o
—	—	Danzig.....	0,63 o/o
—	—	Marienwerder	1,60 o/o

de la surface totale.

(1) Voyez Stumpfe : Ouvrage cité, pages 227-234; voir aussi les cartes.

(2) Sur le détail des acquisitions à cette date, voyez Gehre : Ouvrage cité, pages 22-29. Pour les années 1886-1896, on trouvera des chiffres dans Petzet : Ouvrage cité, pages 53 et suivantes.

Jusqu'en 1900, la commission avait acheté 64.400 hectares (soit 43,7 o/o) à des Allemands et 83.035 hectares (soit 56.3 o/o) à des Polonais. (1)

Avant la terrible loi de 1904, elle avait à lutter contre de grandes difficultés. Grâce à la concurrence que lui faisaient les sociétés polonaises, le prix des terrains avait considérablement haussé. Il arrivait assez souvent que des propriétaires allemands eux-mêmes se livraient à un véritable chantage, menaçant de vendre leurs terres à des Polonais, si bien que parfois la commission a été obligée d'acheter des propriétés bien au-dessus de leur valeur.

Une terre achetée n'est pas immédiatement divisée et donnée à des colons. Souvent la propriété acquise, ayant été négligée, se trouve en très mauvais état, et les colons qui s'y établiraient de suite auraient, pendant les premières années, des dépenses considérables à faire, sans pouvoir compter sur aucun profit. C'est du reste ce qui est arrivé au début et ce qui donna une mauvaise réputation à l'œuvre entreprise.

L'expérience a profité. Pendant plusieurs années, parfois six ou sept, la commission administre la propriété. Ce temps est mis à profit pour mettre la terre en état. Outre le drainage, la canalisation des eaux et le curage des fossés, on améliore le sol au moyen de fumier et d'engrais artificiels. Les fonds marécageux sont convertis en prés. Les routes sont empierrées ; des chemins sont tracés ou régularisés. En même temps, il s'agit de construire les bâtiments nécessaires, fermes,

(1) De 1886 à fin septembre 1903, la commission a acquis 210.497 hectares, dont 150.061 en Posnanie et 60.436 en Prusse Occidentale.

granges, étables, laiteries, etc., ou tout au moins de réparer ceux qui existent. Ici aussi on a tâtonné avant de contenter les colons. Lorsqu'on leur livrait les bâtiments tout prêts, ils les trouvaient parfois trop petits. Actuellement on laisse le colon bâtir selon ses goûts et selon l'habitude de son pays d'origine. (1) Mais la commission, représentée par l'administrateur temporaire, lui vient en aide. On lui indique un bon architecte, on lui procure des ouvriers, on lui livre au prix coûtant du bois, des pierres de taille, des briques et des tuiles. Souvent aussi l'administrateur se charge de toute la construction, en s'inspirant des désirs du colon. En attendant, celui-ci loge avec sa famille soit dans une baraque provisoire, soit dans l'auberge construite d'avance par les soins de la commission.

Le plan d'un centre de colonisation doit être soigneusement étudié. Il s'agit d'ordinaire d'un véritable village. C'est un nouveau travail qui exige une grande compétence.

Le terrain est divisé en lots inégaux; il y en a pour tous les besoins, mais chaque lot doit être assez grand pour permettre à une famille d'y trouver de quoi vivre. Sur une terre peu fertile les lots seront naturellement plus grands. Il y a des parcelles de 120 hectares, d'autres de cinquante à dix, plusieurs n'en ont que cinq. Les lots les plus petits sont destinés aux ouvriers et aux artisans : forgerons, charrons, etc. L'exemple suivant montrera d'après quels principes le partage se fait.

---

(1) Voyez les plans et descriptions des différents types de fermes dans Sohnrey : Ouvrage cité, pages 52-83.

Le domaine équestre de Tarnowo (cercle de Posen-Ouest), qui a une superficie totale de 1.195,55 hectares, fut divisé de la manière suivante :

1,78 hectare fut employé pour la maison d'école et le terrain de l'instituteur;

2,07 hectares furent pris pour les places, chemins, etc.;

89,41 hectares furent réservés en cas de besoin.

Le reste fut partagé en lots pour les colons, à savoir :

6 propriétés de 30 à 25 hectares, 40 de 25 à 13 hectares, 15 de 13 à 4 hectares, 3 au-dessous de 4 hectares.

Les lots préparés et cadastrés, il s'agit de faire venir les colons. Pour les attirer, la commission fait de la réclame dans toute l'Allemagne. Au commencement, il fallait lutter contre le préjugé et préparer l'opinion, car la Posnanie a été longtemps regardée comme un pays sauvage, presque inhabitable. Même parmi les paysans recrutés par le gouvernement, les histoires les plus invraisemblables avaient couru au début. La femme d'un colon saxon, à peine arrivée, s'enferma dans sa chambre pour pleurer, s'écriant qu'on lui avait dit que, pour aller dans l'Est, il fallait s'armer de fusils et de revolvers, afin de se défendre contre les cosaques et les loups. (1)

Pour recruter ses colons, la commission a des agents spéciaux, en particulier dans le Hanovre et le Sleswig-Holstein. Elle se sert aussi de la presse et fait éditer des brochures de propagande. (2) Au bout de peu de temps déjà, elle reçut plus d'offres qu'elle ne pouvait

---

(1) Voyez Stumpfe : Ouvrage cité, page 195.

(2) *Wo ist Land für deutsche Bauern*. Berlin, 1905.

en accepter. (1) En 1898, il y eut 3.191 demandes d'achat; la commission ne put établir que 605 familles. On peut donc faire un choix parmi les paysans qui s'offrent et ce n'est qu'après une sérieuse enquête que les lots sont accordés. La plupart des acquéreurs sont Prussiens, mais la Saxe et les États du Sud fournissent aussi leur contingent. (2) On cherche le plus possible à mettre dans la même agglomération des paysans originaires de la même contrée. Il y a donc des villages très différents selon le caractère des colons, qui transportent dans l'Est les habitudes de leur pays d'origine. Le Brandebourgeois reste sec, assez égoïste et très individualiste. Le Westphalien est estimé à cause de sa patience et de son esprit d'économie. Les colons originaires de la Prusse Occidentale font au contraire de médiocres agriculteurs; ils sont malingres, peu solides et s'adonnent facilement à l'eau-de-vie. Les Wurtembergeois sont particulièrement recherchés à cause de leurs habitudes d'ordre et de travail. Seulement ils ont des tendances particularistes et démocratiques; plusieurs ont de la peine à se prussianiser. (3)

Tous les colons, paraît-il, supportent admirablement le changement de climat.

---

(1) Voyez les chiffres pour les années 1896-1898, dans Gehre : Ouvrage cité, page 28.

(2) Jusqu'en 1898, 2.947 familles (environ 18.000 individus) furent établis. Là-dessus, 19 venaient de la Prusse Orientale, 179 de Poméranie, 313 du Brandebourg, 162 de Silésie, 157 de la Saxe prussienne, 9 du Sleswig-Holstein, 104 du Hanovre, 391 de Westphalie, 33 de Hesse-Nassau, 63 de la Prusse Rhénane, 64 du Wurtemberg, 24 de la Bavière, 14 de Bade, 551 de Posnanie, 677 de la Prusse Occidentale, 114 d'autres Etats allemands; 95 étaient des Allemands de Russie ou d'Autriche.

(3) Voyez la caractéristique très suggestive des colons dans Sohnrey : Ouvrage cité, pages 113 et suivantes.

En général, on fait venir de préférence des Protestants, parce qu'on craint pour les Catholiques l'influence polonaise. (1)

En 1898, il n'y avait que 165 familles catholiques contre 2.782 protestantes.

Il va sans dire qu'on élimine les éléments dont la moralité est douteuse. Comme il s'agit de faire œuvre durable, on ne s'adresse qu'à des paysans donnant des garanties sérieuses. Cependant il y a eu sur le nombre quelques non-valeurs, des alcooliques, des paresseux ou des chicaneurs atteints de la manie des procès. On cite quelques rares cas de banqueroute.

D'ordinaire les relations des colons avec la population slave ne sont pas mauvaises. Leurs enfants apprennent du reste vite le polonais. (2)

Tout colon doit prouver qu'il possède un capital suffisant. Si, malgré les prévisions, le capital fixé ne suffit pas, le président de la commission a le droit d'octroyer au colon un prêt supplémentaire, qui peut aller jusqu'au quart du capital apporté. Ce prêt doit être remboursé en vingt années. L'intérêt est de 3 1/2 o/o.

Les lots ne sont pas donnés contre un capital, mais contre une rente fixe que le colon a à payer au fisc. Pour la première année, le nouvel habitant n'a rien à payer. (3) Le contrat qu'il signe l'oblige à assurer ses

---

(1) Il y eut une élection où les catholiques allemands d'une colonie, près de Gnesen, votèrent pour le candidat polonais.

(2) Voyez Sohnrey : Ouvrage cité, pages 128-130.

(3) Pour empêcher la spéculation, il est stipulé (paragraphe 4 des « Conditions générales ») qu'en cas d'aliénation du lot dans le courant des cinq premières années, le colon doit au fisc la rente de la première année.

bâtiments et son mobilier contre l'incendie ainsi que ses récoltes contre la grêle. Il n'a pas la faculté de morceler son lot. En cas de vente, la commission garde le droit de préemption; en cas de location, elle peut refuser le gérant ou le fermier proposé par le colon. Ces clauses sont destinées à empêcher les Polonais d'acquérir des terrains ou d'en profiter. Tous les lots ne sont pas vendus; beaucoup sont affermés, en général pour une période de douze ans. Mais on encourage le fermier à devenir propriétaire.

Les colons vivent surtout de l'élevage du bétail, car la culture du blé rapporte trop peu. Si un paysan arrive sans bétail, la commission, qui s'occupe de tout, est là pour lui en vendre; elle a des spécialistes pour choisir et acheter veaux, vaches et chevaux. Les colons font de bonnes affaires par le commerce des porcs et de la volaille. Ils cultivent aussi des légumes et envoient des fruits jusqu'à Berlin.

Toute agglomération créée a naturellement besoin de bâtiments d'utilité publique : bureau de poste, école, église, cimetière, lavoir, etc. Tout cela incombe encore à la commission. Rien que jusqu'en 1898 (n'oublions pas que le mouvement s'est bien accéléré depuis lors), elle avait construit 88 écoles et dépensé plus d'un million pour des bibliothèques populaires. A la même date, 15 églises, 10 chapelles et 15 presbytères avaient été bâtis. (1) La commission s'occupe, bien entendu, de trouver les pasteurs. (2) Parfois elle s'est heurtée à des difficultés imprévues, car il s'est trouvé parmi les colons

(1) Pour le détail, voyez Gehre : Ouvrage cité, pages 44-55.

(2) La commission a créé un séminaire évangélique à Dembowalonka (cercle de Marienwerder).

des représentants de différentes sectes. (1) La chapelle neuve d'une colonie resta absolument vide, tous les colons étant baptistes.

Dans chaque centre, il y a aussi une auberge, ou un débit de boisson, mais ces établissements ne sont jamais vendus ; ils ne sont qu'affermés et restent la propriété de la commission, qui se méfie, non sans raison, de l'influence des débitants.

Chaque colonie forme une commune spéciale, alors même qu'elle se trouve englobée dans un village déjà existant, tant est grande la crainte de l'influence polonaise. Ainsi la colonie de Leiperode ne forme extérieurement qu'un même village avec Leipe. Mais au point de vue politique et administratif, ce sont deux communes distinctes, chacune ayant son syndic, son école et son église. (2)

Toute commune organisée reçoit une dotation gratuite en terres, qui représente en général 5 o/o de la superficie totale. C'est sur cette réserve que l'on prend le terrain nécessaire pour le cimetière, l'abreuvoir, etc. ; mais il faut toujours qu'il reste un pré communal (Allmende).

A aucun moment les colons ne sont abandonnés absolument à eux-mêmes. Par les conditions mêmes du traité conclu, ils n'échappent jamais complètement à la tutelle administrative. Celle-ci, du reste, a tout intérêt à se montrer plus bienveillante que tracassière, et en cas de difficultés, les colons sont heureux de pouvoir recourir à la commission.

---

(1) A Libau il y a des « frères rhénans » et des baptistes.
(2) En 1900, 120 nouvelles communes avaient été fondées.

L'administration a fait preuve d'initiative intelligente en encourageant la mutualité sous toutes ses formes. Grâce à elle, il existe des distilleries et des laiteries communales. A la fin de l'année 1900, il y avait dans les nouvelles colonies 61 caisses d'épargne ou de prêts, 15 sociétés laitières, 11 sociétés de distillation, 14 sociétés agricoles, 21 associations pour la production ou l'achat d'engrais, etc. (1)

Une entreprise privée vient en aide à celle de l'État. La « Landbank » de Berlin achète des terres dans les provinces de l'Est et ne les revend, après morcellement, qu'à des Allemands. (2) Commerce et patriotisme marchent de pair. (3) En 1900, la banque avait acheté 67.625 hectares, dont 42.250 en Posnanie et en Prusse Occidentale. La concurrence qu'elle fait à la commission de colonisation n'a pas peu contribué à hausser le prix des terres. On s'en est plaint parfois. Mais si l'entreprise officielle n'a qu'un but politique, tandis que l'autre y ajoute un but commercial, le résultat est le même pour les progrès du germanisme.

Que faut-il penser de cette œuvre de colonisation au point de vue des résultats ? Elle a eu à subir des critiques très sévères. On a reproché en particulier à la commission de ne pas concéder assez de petits lots, destinés par leur bon marché à attirer beaucoup d'ouvriers ou de petits métayers. Outre que les propriétés

---

(1) Voyez Stumpfe : Ouvrage cité, pages 172 et suivantes.

(2) Sur l'activité de cette banque, voyez *Geschäftsberichte der Landbank für die Jahre 1896 und 1897*, et la conférence du directeur de la banque, dans *Ostmark*, IX, 1 : *Die Landbank in der inneren Kolonisation und im Ostmarkenkampfe*.

(3) La banque fait de bonnes affaires. En 1896 et en 1897, les actionnaires ont reçu un dividende de 7 o/o.

plus grandes demandent un capital élevé, souvent difficile à trouver, elles exigent une domesticité nombreuse; et ce sont ordinairement des ouvriers et domestiques polonais que les colons allemands sont obligés de prendre. C'est l'ennemi installé dans la place. En 1889, dans sept colonies, il y avait, à côté de 141 ménages allemands, 63 ménages polonais, représentant 354 individus. (1) Or, cette invasion slave va en augmentant. Ainsi dans la colonie de Lulkau, près de Thorn, on comptait, en 1896, 54 élèves allemands et 13 polonais; en 1901, il y avait 56 élèves allemands et déjà 44 polonais. En 1899, la colonie de Biechowo comprenait 231 Allemands et 131 Polonais. En 1900, soit une année après, les Allemands étaient 229 et les Polonais 167. (2) Il y a donc danger que les enfants ne se polonisent peu à peu.

On a aussi fait remarquer que ces achats de terrains étaient une aubaine excellente pour les Polonais, qui peuvent se défaire à de bons prix de propriétés grevées de lourdes hypothèques. Les *Preussische Jahrbücher* (3) citent quinze Polonais, propriétaires de biens équestres, qui avec l'argent reçu de la Commission de colonisation ont immédiatement racheté des terres. Delbrück (4) raconte le cas suivant, qui est encore plus typique. Deux voisins, un Allemand et un Polonais, font faillite. La Commission de colonisation achète la terre du Polonais, qui avec la somme reçue acquiert la propriété de son voisin allemand.

---

(1) Voyez Stumpfe : Ouvrage cité, page 53.
(2) Id., page 54.
(3) Volume 76, page 558.
(4) *Die Polenfrage*, page 9.

Malgré tout, l'œuvre de colonisation est, croyons-nous, un danger sérieux pour la cause polonaise. Il ne faut pas oublier que les colons, lorsque leurs affaires réussissent, donnent le branle à une immigration qui peut être assez étendue. Nous ne connaissons pas exactement le chiffre total des Allemands venus ainsi renforcer les rangs germaniques. Herr (1) indique le chiffre rond de 40.000 têtes, ce qui nous paraît exagéré. Mais quand même il n'y en aurait que vingt-cinq ou trente mille, cette augmentation n'est pas négligeable. La question est surtout chose d'avenir. Si la colonisation continue à se pratiquer méthodiquement avec autant d'intensité que jusqu'ici, dans cent ans les Allemands auront fait un grand pas en avant.

La lutte même que les Polonais ont entreprise, leurs efforts pour contre-balancer la prise de possession du sol par les Allemands prouvent la gravité du danger. Dans cette lutte, les Polonais ont fait preuve d'une énergie et d'une ténacité admirables, en même temps que d'une intelligence pratique qui a d'abord étonné, puis scandalisé et indigné leurs adversaires. De la défensive, ils ont passé à une offensive hardie. Eux aussi se sont mis à acheter des terres pour les vendre à leurs compatriotes. Et sans avoir les millions que l'État a mis à la disposition de la colonisation allemande, ils ont longtemps victorieusement combattu, jusqu'à ce que la loi brutale de 1904 les ait réduits de nouveau à la défensive.

Avec beaucoup d'habileté, ils ont su se servir d'une institution prussienne, la « Commission générale de

(1) *Neue Bahnen der Polenpolitik*, page 57.

Bromberg », créée par les lois du 27 juin et du 7 juillet 1891. Cette commission achète des terres, sur lesquelles elle établit des cultivateurs, moyennant le payement d'une rente annuelle. Le but de cette organisation n'était pas, comme celui de la Commission de colonisation, de faire passer la propriété foncière en mains allemandes, mais de combattre le surpeuplement des villes en repeuplant les campagnes. La Commission générale de Bromberg a, pendant plusieurs années, vendu de nombreux lots de terrain aux Polonais, travaillant ainsi à l'encontre de la Commission de colonisation. (1) De 1891 à 1896, elle a établi dans les provinces de son ressort (Posnanie, Prusse Occidentale et Prusse Orientale) 1.975 Polonais à côté de 3.938 Allemands. Stumpfe, (2) dont les calculs semblent sérieux, estime qu'en tout elle a donné des terres à environ 2.400 Polonais, c'est-à-dire que pendant plusieurs années elle a établi plus de Polonais que la Commission de colonisation ne pouvait attirer d'Allemands. Souvent les acquisitions faites par elle et cédées à des Polonais sont venues contrecarrer la tactique savante de la colonie allemande.

---

(1) Sur les « Rentengütergesetze » et l'attitude de la Commission générale de Bromberg, voyez l'article de Paul Waldlecker, dans *Schmollers Jahrbuch für Gesetz-gebung,* XXI, erste Heft, pages 201 et suivantes.

Chüden : *Zur Rentengutsbildung* (dans *Tägliche Rundschau,* 1897, numéros 158-159). — Id., *Die streitenden Interessen bei der Rentengutsbildung* (dans *Deutsche Landwirtschaftliche Presse.* Vingt-quatrième année, numéro 10). — Dix : Ouvrage cité, pages 74 et suivantes. — Sohnrey : Ouvrage cité, pages 198-207. — Sering : Ouvrage cité, page 240. — Petzet : Ouvrage cité, pages 57 et suivantes. — Massow : Ouvrage cité, pages 376-378. — Gehre : Ouvrage cité, pages 50-51. — *Alldeutsche Blätter,* numéro 5 : *Zur Abänderung des Rentengütergesetzes vom 7 Juli 1891.*

(2) Ouvrage cité, page 4.

Grâce à elle, nous voyons la colonie de Joachimsdorf flanquée des établissements polonais de Dombruwko et de Zalesie. Elle brise le front d'attaque allemand, en intercalant entre ce même Joachimsdorf et la colonie de Radlowo la possession polonaise de Leuten, qui auparavant était en mains allemandes. (1)

Ce fut elle encore qui sauva de la faillite la « *Bank Ziemski* », institution polonaise fondée pour combattre la colonisation germanique. (2) Actuellement les choses ont changé, et la Commission générale ne vend plus de terres aux Polonais. Il n'en reste pas moins que pendant nombre d'années elle les a inconsciemment soutenus dans leur lutte.

Les Polonais ont très vite compris qu'il fallait répondre à l'envahissement des colons allemands en morcelant le plus grand nombre de propriétés possible, pour y établir des paysans polonais, qui peuvent vivre sur des parcelles infimes. Des banques nombreuses et des sociétés de morcellement furent fondées dans cette intention. La «Bank Ziemski», après avoir traversé une période difficile, ne tarda pas à prospérer. En 1899, elle payait 7 o/o de dividendes, tout comme sa rivale, la « Landbank » de Berlin. A la fin de 1896, elle avait déjà morcelé 11.962 hectares, qu'elle avait distribués à 1.073 colons polonais. D'autres sociétés travaillèrent dans le même but : la « *Bank parcelacyjny* », la « *Spolka rolnikow parcelacyjna* », la « *Spolka ziemska* », etc. Toutes prospérèrent. La « *Bank ludowy* » à Oppeln n'avait,

---

(1) Voyez Gehre : Ouvrage cité, page 51, et la carte de Sohnrey : Ouvrage cité, page 200.

(2) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 58.

en 1898, que 74 actionnaires et un fonds de roulement de 57.133 marks. Six années après, elle avait 744 actionnaires, et son fonds de roulement se montait à 1.296.610 marks. Ces institutions ne vendent que par très petites parcelles, de 3 à 5 hectares, de sorte qu'avec un capital restreint elles peuvent établir un grand nombre de familles. Si les Allemands accaparent la grande propriété, la petite passe peu à peu aux Polonais. En comparant les acquisitions polonaises et allemandes (y compris les achats de la Commission de colonisation) de 1897 à 1900, tant en Posnanie qu'en Prusse Occidentale, on trouve que les Allemands sont en perte de 30.627 hectares. Il arrive que les Polonais réussissent même à tromper la « Landbank », en faisant acheter des terres par des hommes de paille. (1) Dans son fameux discours du 13 janvier 1902, le chancelier de Bülow avoue que malgré la colonisation officielle les Polonais ont gagné plus de terre qu'ils n'en ont perdu.

Les sociétés polonaises cherchent à déjouer la tactique de leurs adversaires et y réussissent souvent. Elles enlèvent à la Commission de colonisation les terrains qu'elle convoite, elles interrompent la ligne allemande et entourent les colonies germaines d'un cercle de possessions slaves.

Les ventes de Polonais à des Allemands deviennent plus rares. Elles ne cesseront évidemment jamais, car il se trouvera toujours des hommes préférant leur intérêt personnel à celui de leur nation. Mais le mépris qui entoure les traîtres, la honte qui en résulte, arrêtent

---

(1) Voyez Kietz : *Ceterum censeo*, page 62.

bien des propriétaires. (1) Par contre, les ventes d'Allemands à des Polonais ne sont pas rares. En 1899, un grand propriétaire allemand vendit sa terre au prince Czartoryski. Or cette propriété se trouvait entre trois créations de la Commission de colonisation, qui vit ainsi ses plans compromis. (2) L'aristocratie prussienne semble se moquer de la colonisation. En 1905, la baronne de Sierstorff-Cramin vend sa terre d' « Alt-Kramzig » (cercle de Bomst) à un Polonais. (3) La même année, le comte Kospoth, conseiller supérieur de gouvernement, curateur de l'académie équestre de Liegnitz, vend ses biens d'Ossen et de Hassig, contenant 10.000 arpents, à l'agitateur polonais Martin Biedermann, de Posen. (4)

Une des ventes qui firent le plus de scandale fut celle d'une terre située dans le cercle de Preussisch-Stargart. Le vendeur, un nommé Zibell, était membre de l'Ostmarkenverein. Circonstance aggravante, la Commission de colonisation lui avait offert une somme de très peu inférieure à celle donnée par l'acquéreur polonais. (5)

Le gouvernement s'inquiète de ce qu'il appelle des trahisons. Le commandant d'un régiment de hussards, M. de Keszycki, est mis à la retraite pour avoir vendu sa propriété à un Slave. (6) En août 1905, l'empereur

---

(1) En 1904, un comte Bninski contribue à l'acquisition par la commission de colonisation de la terre de Modltschewo. Sa famille se réunit en conseil, déclare qu'elle rompt toute relation avec lui et fait publier cette déclaration par la presse polonaise.

(2) Voyez *Ostmark,* V, 1, page 3. Voyez aussi la liste des terres vendues en 1903 par des Allemands à des Polonais : Id., IX, 1, pages 8-9; et des faits analogues : Id., X, 6, pages 47-48.

(3) Voyez l'article violent de l'*Ostdeutsche Korrespondenz,* 4 avril 1905.

(4) *Gazette de Francfort,* citée par *le Temps* du 10 octobre 1905.

(5) Voyez *Ostmark,* X, 8-9, page 59.

(6) Id., X, 10 : *Die Fälle Keszycki und Plehn.*

passe une revue des troupes à Gnesen et profite de l'occasion pour lancer un avertissement : « Les Allemands qui aliènent sans raison leurs propriétés trahissent leurs obligations envers la patrie. » En décembre 1905, le discours du trône revient sur la question. Il se termine par des exhortations adressées aux propriétaires allemands des provinces orientales, pour les engager à avoir désormais conscience de leurs devoirs nationaux et à défendre fidèlement ce qu'ils possèdent, afin de le conserver à la nation allemande. (1)

Le parti hakatiste fut stupéfait des résultats obtenus par les Polonais. Il se demanda comment ces pauvres paysans, d'aspect misérable, trouvaient les moyens d'acheter tant de lopins de terre. Quelques-uns insinuèrent assez niaisement que l'argent venait des Jésuites. (2)

---

(1) Voyez *Temps* des 6 et 7 décembre 1905.
(2) Voyez *Kreuzzeitung* du 22 novembre 1901.

CHAPITRE VIII

En réalité, l'acquisition des petites propriétés est en rapport direct avec le phénomène économique que les Allemands nomment « Sachsengängerei », c'est-à-dire l'émigration temporaire des ouvriers agricoles polonais dans la province de Saxe ou dans l'Ouest en général. (1) Les paysans, ne trouvant pas assez de travail rémunérateur chez eux, vont en chercher dans l'Ouest de l'Allemagne, absolument comme les Piémontais ou les Flamands viennent en demander chez nous. Ce sont les parties les plus pauvres et les moins fertiles du pays qui envoient le plus d'ouvriers à l'extérieur. Le district de Posen en livre plus que celui de Bromberg, qui est plus riche, et dans celui de Posen ce sont les trois cercles les moins fertiles (Filehne, Kolmar, Czarnikau) qui participent le plus à ce mouvement. Il en est de même dans la Prusse Occidentale. Cette province peut, au point de vue économique, se diviser en trois parties : la basse plaine de la Vistule, qui est fertile; les landes de Tuchel et la Cassubie, contrées sablonneuses et ingrates; enfin le reste de la province, qui est de fertilité moyenne. Or, la plaine de la basse Vistule non seulement n'exporte pas d'ouvriers, mais en importe, tandis

(1) A consulter sur la « Sachsengängerei » : Leo Wagner : *Der wirtschaftliche Kampf mit den Polen um die Provinz Posen.* — Karl Kaerger : *Die Sachsengängerei.* Berlin, 1890. — Fritz Bley : *Der Kernpunkt der Polengefahr*, dans *Deutsche Zeitschrift*, XIV, 11 et 12. — Conférez Tetzner : Ouvrage cité, pages 472-474.

que la Cassubie et la contrée de Tuchel envoient beaucoup d'émigrants temporaires. Un exemple choisi sur une étendue plus restreinte est encore plus frappant. Le cercle de Konitz appartient à deux régions très différentes au point de vue géographique aussi bien qu'économique. L'une, consistant en mauvais terrains sablonneux, fait partie de la Cassubie. Elle est pauvre; le rapport moyen des champs et prés y est de 3,9 marks par hectare. L'autre, qui porte le nom bizarre de « *Koschneiderei* », sans être riche, est néanmoins beaucoup plus fertile; le rapport moyen de la terre y est de 7,8 marks. Or, seulement 0,74 o/o des habitants de la « Koschneiderei » émigrent, tandis que 5,96 o/o de ceux de la partie cassubienne vont chercher du travail ailleurs. (1)

Le mouvement est considérable. Il a attiré l'attention du ministère de l'intérieur, qui depuis 1891 fait faire des enquêtes annuelles sur l'émigration temporaire. Malheureusement, pour des raisons politiques, les résultats n'ont pas été publiés. Seules les statistiques pour 1891 et 1892 ont paru dans les comptes rendus de la société de sociologie (« Verein für Sozialpolitik »).

Voici ces chiffres :

	Années	Nombre des émigrés temporaires
Posnanie ...	1891	37.395
	1892	46.877
Prusse Occidentale ...	1891	33.012
	1892	49.610
Silésie	1891	29.098
	1892	24.871

(1) Voyez Kaerger : Ouvrage cité, pages 127 et suivantes.

On peut aussi utiliser les chiffres globaux embrassant la période de 1895 à 1900; mais il ne faut pas oublier que ces chiffres comprennent aussi les émigrés partis définitivement. (1)

Provinces	Nombre d'habitants ayant quitté la province	Pourcentage de la population
Prusse Orientale.....	146.603	7,4 °/o
Posnanie.....	127.899	7 °/o
Prusse Occidentale....	69.679	4,6 °/o
Silésie.....	64.418	1,4 °/o

Les ouvriers allemands de ces provinces partent aussi bien que les travailleurs polonais. Seulement, et cette constatation est importante, beaucoup d'Allemands ne reviennent pas. Lorsqu'ils se retrouvent, dans l'Ouest, au milieu de leurs compatriotes, ils sont facilement tentés de s'établir dans cette nouvelle patrie, où la vie leur est plus agréable. Une fois qu'ils sont restés deux ou trois ans en pays allemand, surtout s'ils s'y marient, ils sont perdus pour les provinces de l'Est. (2)

Le Polonais, au contraire, n'a qu'une idée : gagner de l'argent et revenir au milieu des siens. Là-bas, parmi les Allemands, il se sent méprisé. Il est le « Pollak » détesté, qui fait baisser les salaires; il se sent enveloppé d'hostilité. Loin des siens, il devient économe. Tout son désir, c'est de gagner assez pour pouvoir acheter un champ chez lui, en Posnanie, où la terre

(1) Voyez Stutzke : *Die Preussengängerei russisch-und galizisch-polnischer Arbeiter*, page 11.

(2) En 1889, 17,7 o/o des émigrants du cercle de Czarnikau, qui est en majorité allemand, sont restés dans l'Ouest. Voyez Kaerger : Ouvrage cité, page 191.

n'est pas trop cher et où il sera aidé par une des nombreuses sociétés de morcellement.

La plus grande partie des émigrants vont dans les terres à betteraves de la Saxe prussienne. C'est en avril que les bandes se mettent en marche, pour revenir au commencement ou au milieu de novembre. Le travail est pénible, aussi bien pour les femmes que pour les hommes. Il dure en général de cinq heures du matin à sept heures du soir. Mais il y a souvent des heures supplémentaires à fournir. Les ouvriers logent dans des sortes de vastes casernes aménagées à cet effet. Ce qui leur fait supporter la monotonie de cette vie laborieuse, ce qui les attire vers ce pénible travail, c'est l'appât d'un salaire plus élevé que celui qu'ils pourraient gagner chez eux. (1)

C'est dans l'Est en effet que les salaires agricoles sont le plus bas. En 1883, le salaire moyen pour la journée d'un homme adulte était :

Silésie	1,02 mark
Posnanie	1,09 —
Prusse Orientale	1,17 —
Prusse Occidentale	1,26 —
Poméranie	1,26 —

Dans toutes les autres provinces les salaires sont plus élevés, depuis la Westphalie (1,49 mark) jusqu'au Sleswig-Holstein (2 marks).

---

(1) A consulter sur la question des salaires : Vallentin, Ouvrage cité, pages 60 et suivantes, pages 151 et suivantes, ainsi que les tables à la fin de l'ouvrage. — Hirschberg : *Ergebnisse der für die Arbeiterkrankenversicherung vorgenommenen Lohnstatistik in Preussen* (dans *Conrad's Jahrbücher für Nationalökonomie und Statistik. Neue Folge,* 10). — Buschmann-Götze : *Taschenkalender zum Gebrauch bei Handhabung der Unfall-und Krankenversicherungsgesetze.* 1889. — Kaerger : Ouvrage cité, table V.

En travaillant dans les champs de betteraves saxons, un homme gagne environ 1,50 mark par jour, un garçon 1,25 mark, une femme 1 mark. Lors de la récolte, quand le travail est intensif, les ouvriers gagnent de 25 à 50 pfennigs de plus. (1) Nous sommes évidemment loin de certains salaires agricoles français. (2) Pourtant le paysan polonais trouve encore moyen de faire des économies.

En comparant le maximum et le minimum de salaire, en déduisant la moyenne de dépenses pour la nourriture, il est possible de calculer à peu près combien les ouvriers peuvent économiser pendant leur travail de trente-quatre semaines. On arrive au chiffre de 300 marks pour les hommes, de 240 pour les femmes. Mais il est bien rare que les Polonais rapportent autant. D'après l'enquête de Kaerger, les deux sexes économisent en moyenne 150 marks. (3)

Les émigrés temporaires des trois communes les plus pauvres du cercle d'Adelnau (Granowiec, Bogdy et Mlynik) ont envoyé chez eux, en 1889, 42.565 marks par mandats postaux. (4)

On estime que grâce à ce travail dans l'Ouest huit millions de marks entrent annuellement dans la province de Posen. Cette somme, qui peut paraître minime, a une portée politique considérable. C'est grâce à elle

---

(1) Il y a naturellement des différences selon les contrées. La proximité d'une mine fait hausser les salaires. Il y a aussi des salaires à la tâche.

(2) En Brie, la main-d'œuvre paraît singulièrement bien payée. Un faucheur peut parfois gagner de 5 à 6 francs par jour, un botteleur de 6 à 7 francs. Voyez Ledoux : *Petits cultivateurs-propriétaires de la Brie* (dans *Pages Libres* du 14 mars 1903, page 227).

(3) Voyez Kaerger : Ouvrage cité, page 59.

(4) Id., pages 197-198.

que les campagnes se polonisent et que, bien que par petites parcelles, les Polonais ont commencé à reconquérir leur sol.

L'émigration temporaire favorise encore la cause slave d'une autre manière. En enlevant des bras à l'agriculture, elle force les propriétaires à faire venir des Polonais de Russie et de Galicie. En outre, elle exerce une influence bienfaisante sur les ouvriers agricoles, en les habituant à une plus grande propreté, à plus de soin dans leurs vêtements, (1) à une meilleure nourriture.

Du côté allemand, où rien ne doit nous surprendre, on a proposé d'arrêter ce mouvement, soit en imposant à chaque émigré temporaire une taxe fixe, soit en augmentant le prix des billets de chemin de fer ou du moins en supprimant les compartiments de quatrième classe. (2)

Le gouvernement et la chambre des députés prussienne n'auraient peut-être pas reculé devant le caractère odieux de pareilles mesures, si la province de Saxe n'avait pas un besoin absolu des bras polonais. Mais l'arrêt, voire le simple ralentissement de l'émigration temporaire compromettrait la récolte de l'Ouest. Tel est le besoin de main-d'œuvre, que les patrons paient très cher les agents chargés de leur recruter les ouvriers de l'Est. (3) Ceux-ci ont souvent de la peine à parfaire le nombre de travailleurs demandé. Une fois les ouvriers embauchés, on les surveille étroitement, de crainte qu'ils ne se laissent enlever par un autre agent.

---

(1) Les jeunes filles, parties pieds nus, reviennent en général avec des souliers. Voyez Kaerger : Ouvrage cité, page 179.

(2) Id., page 202.

(3) L'agent reçoit d'ordinaire trois marks par tête. En outre, il se fait souvent payer par les ouvriers embauchés. La vente des contrats donne lieu à une industrie spéciale.

On prend leurs billets et on les parque comme du bétail dans des wagons de quatrième classe. A Berlin, on les transporte d'une gare à l'autre dans des voitures louées d'avance, et lorsqu'ils sont arrivés à destination, on s'empresse de les enfermer dans leurs casernes.

Grâce à l'argent gagné par les « Sachsengänger », grâce à l'organisation et au développement des banques de morcellement, les Polonais avaient réussi à faire échec à la Commission de colonisation. Celle-ci, armée de ses millions, arrivait bien à augmenter la population allemande, mais non à conquérir le sol. Devant cette constatation déconcertante, le parti hakatiste n'hésita pas à proposer de nouvelles lois d'exception. Quelques-uns émirent l'avis de donner à la Commission de colonisation un droit de préemption, (1) ou même d'expropriation. (2) D'autres allèrent jusqu'à conseiller de retirer aux Polonais le droit d'acquisition, en le soumettant dans chaque cas particulier à l'autorisation administrative. (3)

Quant aux textes gênants, par une habile interprétation, on pourrait vaincre cette difficulté. L'article 3 de la constitution de l'Empire et l'article premier de la loi du premier novembre 1867 garantissent, il est vrai, à chaque citoyen le droit d'acquérir des propriétés foncières. (4) Mais en étendant un peu le droit d'expropriation, on pourrait escamoter ces lois.

---

(1) Massow : Ouvrage cité, page 376.

(2) Conférez *Ostmark*, VI, 1 : *Das Enteignungsrecht für die Ansiedlungskommission.*

(3) Voyez en particulier Herr : Ouvrage cité, pages 56-57.

(4) La loi de 1867, votée par la Confédération de l'Allemagne du Nord, est devenue loi d'Empire. L'article premier dit : « Tout ressortissant de la Confédération a le droit, dans la limite du terri-

Le gouvernement n'osa présenter le projet tel quel. Il présenta un autre projet qui, défendu par le ministre de la justice, M. Schönstedt, fut adopté par le Landtag et devint la loi du 30 juin 1904. La disposition essentielle de cette loi permet d'interdire aux Polonais de s'établir sur les terres qu'ils peuvent acquérir dans les provinces orientales. (1) Voici les articles fondamentaux de cette loi d'exception :

Paragraphe 13. — Quiconque veut construire une habitation ou transformer un bâtiment déjà construit en habitation, en dehors d'une localité à bâtiments continus, (2) ne le peut qu'avec l'autorisation donnée par le comité du cercle, (3) ou, dans les cercles urbains, par les autorités de police.

Paragraphe 13 *bis*. — Dans la limite du territoire auquel s'applique la loi du 26 avril 1886 sur l'organisation des colonies allemandes dans les provinces de la Prusse Occidentale et de Posen, l'autorisation de s'établir doit être refusée, à moins d'un certificat du président du district constatant que l'établissement projeté n'est pas en opposition avec le but de ladite loi.

Cette prescription s'applique aussi aux provinces de Prusse Orientale et de Silésie ainsi qu'aux districts de Francfort-sur-Oder, Stettin et Köslin. (4)

En cas de refus d'autorisation, on ne peut en appeler qu'au Président supérieur, qui juge en dernier ressort.

---

toire de la Confédération : *a)* de s'établir partout où il est capable de se procurer une habitation ou un logis ; *b)* d'acquérir des propriétés foncières en tout endroit,... etc.

(1) Parmi les journaux français qui se sont occupés de cette loi, voyez *Temps*, 14 mai et 10 juillet 1904 ; *Européen*, 9 juillet 1904.

(2) La loi ne s'applique naturellement qu'à la campagne.

(3) « Kreisauschuss ».

(4) Le projet ministériel ne s'appliquait qu'à la Posnanie et à la Prusse Occidentale. Sur les réclamations de l'Ostmarkenverein (voyez *Ostmark*, IX, 3), la Chambre des Seigneurs ajouta non seulement la Silésie et la Prusse Orientale, mais encore les districts frontières de la Poméranie et du Brandebourg.

Cette loi passa à une grande majorité malgré l'opposition des Polonais, du Centre et des libéraux. C'est en vain que les représentants de ces partis firent valoir que la nouvelle loi violait à la fois la constitution prussienne, dont l'article 4 proclame l'égalité de tous les Prussiens devant la loi, et celle de l'Empire, qui permet à tout Allemand d'acquérir des terres et de résider où bon lui semble.

Aucune garantie ne vaut contre la volonté du plus fort.

Les textes les plus clairs, les plus formels, peuvent être tournés et annihilés par un gouvernement sans scrupules et une chambre servile. Les Prussiens sont trop ancrés actuellement dans leur étroitesse nationaliste pour comprendre qu'une atteinte à la liberté de quelques-uns est une menace pour la liberté de tous.

La loi du 30 juin 1904 est la condamnation du régime parlementaire prussien.

L'application suivit immédiatement le vote de la loi.

L'autorisation de bâtir fut refusée à des Polonais. (1)

Pour les banques polonaises ces mesures représentent une perte énorme. Non seulement elles auront de la peine à vendre à l'avenir des terrains sur lesquels il est interdit d'élever des constructions, mais elles ne peuvent même pas espérer pouvoir se débarrasser au prix coûtant des terres qu'elles possédaient au moment du vote de la loi.

Pour la cause polonaise, c'est indubitablement un coup terrible. Dans la situation qui leur est faite, les Polonais cherchent du moins à atténuer les effets de la nouvelle législation. Le problème est difficile. Il s'agit

---

(1) Voyez les considérants d'une de ces interdictions, *Ostmark*, IX, 7-8, page 62.

de continuer à acquérir des terres, sans pouvoir y fixer des propriétaires. Dans une réunion publique, le député de Skaszyski recommande de continuer à acheter des terrains.

Les propriétaires demeureraient chez un voisin. Tout paysan polonais devrait faire en sorte de recevoir chez lui d'autres cultivateurs. Ce moyen ne semble guère pratique, les maisons polonaises n'ayant pas beaucoup de place. En tout cas, l'hygiène n'aura pas à gagner à ces entassements éventuels. Le *Goniec* propose de faire cultiver les terres par des sociétés constituées à cet effet. Mais la difficulté reste la même : où loger les travailleurs ?

Du moins, si l'on ne peut continuer la reconquête du sol, il importe de ne pas perdre le terrain gagné.

Il faut avant tout empêcher que les biens appartenant aux Polonais ne tombent au pouvoir des Allemands. La « Straz », dont nous avons déjà parlé, est prête à venir en aide au petit propriétaire. Il s'agit de soutenir financièrement le paysan, afin qu'il ne soit en aucun cas acculé à la vente de sa propriété; car depuis la nouvelle loi, la Commission de colonisation guette toutes les occasions d'agrandir le domaine allemand. (1) La lutte est donc entrée dans une nouvelle phase. Ce n'est que dans quelques années que l'on pourra juger les effets de la loi de 1904.

L'émigration temporaire des habitants de l'Est, dont nous avons cherché à montrer la grande importance économique, a pour les Allemands un autre inconvénient que celui de fournir des petits capitaux aux Polonais. Grâce à cette émigration, le pays manque de bras

(1) Voyez *Temps*, 7 mai 1905.

pour la moisson. Si bien que les grands propriétaires allemands sont forcés de s'adresser à des étrangers, en particulier aux travailleurs de Galicie et de la Pologne russe. (1) Ce mouvement économique, que les Allemands nomment «la migration slave vers l'Ouest», ne manque pas d'inquiéter les Prussiens.

Quand bien même ces Polonais étrangers ne restent pas dans le pays et repassent la frontière en automne, cet envahissement annuel exerce une influence considérable, qui est tout en faveur des Polonais. Les chiffres suivants, cités par Stutzke d'après les statistiques des chambres d'agriculture, montreront l'importance de cette émigration :

Provinces	Années	Nombre des ouvriers étrangers (2)	Ouvriers originaires de Russie	Ouvriers originaires de Galicie
Prusse Orientale	1891	»	3.838	31
	1892	»	3.223	58
Posnanie.....	1891	7.899	7.814	85
	1892	7.511	»	»
	1898	11.361	9.184	2.177
	1899	15.912	10.926	4.986
	1900	22.925	13.232	9.693
Prusse Occidentale.....	1891	5.634	»	»
	1892	7.899	»	»
Silésie.....	1891	10.329	»	»
	1892	5.014	»	»
	1899	17.500 (3)	»	»
	1900	20.400 (3)	»	»
Brandebourg (4)	1900	»	182	1.812

(1) Sur la question des ouvriers étrangers, voyez en particulier : Docteur Fritz Stutzke : *Die Preussengängerei russisch-und galizisch-polnischer Arbeiter*. Neudamm, 1903. Dix : *Die Völkerwanderung von 1900*.

(2) Les chiffres manquants sont ceux qui n'ont pas été établis par les chambres d'agriculture.

(3) Environ.

(4) Non compris Berlin.

La Poméranie emploie également plusieurs milliers d'ouvriers étrangers.

On remarquera l'augmentation des travailleurs originaires de Galicie. On s'adresse à eux de plus en plus, parce que les progrès immenses de l'industrie dans la Pologne russe (1) ont fait hausser les salaires. On commence aussi à faire venir des Hongrois.

Or, parmi ces ouvriers il en est qui ne sont pas retournés chez eux et qui, en restant, ont accru d'autant la population polonaise. (2) Actuellement le gouvernement prussien se montre très sévère et ne permet à aucun de ces Polonais étrangers de s'établir en Prusse. En 1886, il a même essayé d'enrayer tout le mouvement. Les ouvriers agricoles russes furent expulsés en masse, et défense leur fut faite de repasser la frontière. Mais comment lutter contre une nécessité économique ? Les propriétaires lésés poussèrent les hauts cris ; les réclamations prirent un ton de plus en plus vif. On dut atténuer les mesures prises et, au bout de quatre ans, revenir tout simplement à l'ancien état de choses. Tous les essais pour ralentir le mouvement d'immigration ont échoué. (3)

En 1891, le ministre Herrfurth permet aux ouvriers étrangers de séjourner en Prusse du printemps à l'automne ; peu à peu on tolère leur présence jusqu'au 15 novembre. En 1898, on leur permet de prolonger leur séjour jusqu'au premier décembre. Enfin en 1900,

---

(1) Voyez Rosa Luxemburg : *Die industrielle Entwicklung Polens.* Leipzig, 1898.

(2) Voyez les chiffres pour 1880. Dix : Ouvrage cité, page 47.

(3) Voyez Herr : Ouvrage cité, pages 85-88.

le gouvernement est obligé de les laisser travailler en Prusse du premier février au 20 décembre, de sorte qu'il y a à peine deux mois de l'année pendant lesquels leur influence ne se fait pas sentir.

Si les Allemands n'ont pas réussi à résoudre le problème d'une manière satisfaisante pour leur plan de germanisation, ce n'est pas que les propositions aient manqué. (1) La chambre d'agriculture de la province de Saxe propose, entre autres moyens, d'employer aux travaux agricoles les soldats et les forçats. Elle recommande en outre d'organiser les écoles campagnardes de manière à ce qu'en été les enfants puissent travailler l'après-midi aux champs. (2) Depuis 1904 il existe à Berlin une société (3) qui a pour but d'introduire en Prusse une main-d'œuvre germanique, en attirant spécialement des Flamands ou des Allemands de Galicie et de Hongrie. (4)

Il est probable que ces palliatifs resteront plus ou moins inutiles. Pour empêcher le mouvement puissant qui pousse les Slaves vers l'Ouest, il faudrait supprimer les causes économiques de ce phénomène, ce qui, pour le moment, paraît impossible.

Ce qui inquiète aussi les Allemands (et ce qui n'est pas assez connu chez nous), ce sont les progrès des

---

(1) Voyez le programme de l'Ostmarkenverein : Supplément de l'*Ostmark*, 1901, numéro 10.

(2) Voyez Stutzke : Ouvrage cité, page 77.

(3) « Zentralstelle zur Beschaffung deutscher Ansiedler und Feldarbeiter ». Son organe hebdomadaire est *Die deutsche Landwacht*.

(4) La chambre d'agriculture de Westphalie engage de son côté les agriculteurs allemands à employer des ouvriers flamands plutôt que des Polonais. Voyez *Temps*, 23 décembre 1904.

Polonais dans les domaines agricole, industriel et commercial. C'est une véritable transformation qui s'est accomplie dans les trente dernières années. Bien des choses ont contribué à ce résultat. Il serait injuste de ne pas attribuer une part d'influence au régime allemand, à l'esprit d'ordre et de méthode du gouvernement prussien, à l'exemple de travail et de ponctualité donné par les commerçants germaniques. L'ordre, même quand il est imposé, est favorable au progrès économique. Les Polonais ne songent pas à le nier. Un de leurs grands journaux en fait l'aveu sincère : « Il nous faut reconnaître une fois de plus que nous devons bien des choses à l'influence allemande. Cela est vrai, dans la servitude prussienne nous avons appris à travailler et à calculer ; nous nous sommes corrigés de maint défaut particulier à notre nation, de la légèreté, du manque de persévérance, etc. » (1)

Les Polonais peuvent contempler leur œuvre avec une légitime fierté. Il y a quelque mérite à savoir se mettre à l'école de maîtres que l'on déteste. L'état du pays n'est plus celui que décrivait, avec une sorte de dédain orgueilleux, le romancier Freytag dans *Soll und Haben*. Aujourd'hui les Allemands eux-mêmes sont obligés d'avouer que les Polonais les ont presque rattrapés, et qu'à quelques rares exceptions près il est injuste de parler du « désordre polonais ». (2) Un auteur hakatiste cite une grande propriété près de Thorn, qui est comme le symbole de l'heureux changement opéré

---

(1) *Dziennik Berlinski*, 15 janvier 1901.

(2) Le terme consacré, dont les Allemands ont abusé, est « Polnische Wirtschaft ».

parmi les Polonais. Cette propriété s'appelle « Przepigewo », ce qui signifie « perdu par la boisson », parce que ses anciens propriétaires, ivrognes et paresseux, durent la vendre à des Allemands. Or, les descendants de ces Polonais ancienne manière ont pu, grâce à leur travail, racheter la propriété, qui se trouve actuellement dans un état très prospère. (1)

Les Polonais ne se sont pas lassés de développer l'agriculture et d'améliorer la situation des paysans. Le clergé en particulier a fait preuve d'un dévouement et d'un esprit d'initiative peu communs.

La « Fédération des sociétés polonaises de paysans », qui débuta en 1873 en groupant dix sociétés, englobe actuellement environ 220 associations et compte plus de 8.000 membres. Ces sociétés sont pour la plupart dirigées par des ecclésiastiques. Leur but est le développement moral, intellectuel et économique de la classe rurale. On y combat l'alcoolisme, la manie des procès; on y apprend aussi aux agriculteurs à trouver de nouvelles sources de revenus par l'apiculture et la culture des légumes; on leur explique l'utilité de l'assurance contre la grêle et l'incendie, etc.

Une autre organisation, la « Société centrale polonaise d'agriculture » (2) réunit les grands propriétaires, qu'elle tient au courant de toutes les inventions et de tous les progrès dans le domaine agricole. La « Société de soutien mutuel des agriculteurs », qui date de 1900, unit les grands et les petits propriétaires. Dès la pre-

---

(1) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 49.

(2) « Centralne Towarzystwo gospodarze ». En 1901, elle comptait 610 membres.

mière année de son activité, elle avait empêché cinq fois que des propriétés polonaises ne tombassent en mains allemandes. Une autre association s'occupe des intérêts spéciaux des agents des grands propriétaires, gérants, administrateurs, etc. A noter aussi qu'en 1905, sur les 879 associations « Raiffeisen » des provinces orientales, 119 étaient absolument polonaises et 519 mixtes, les autres étant allemandes. (1)

---

(1) Voyez *Ostmark*, X, 11, page 83.

CHAPITRE IX

En même temps que l'élément slave fortifiait sa position dans les campagnes, il prenait aussi peu à peu possession des villes, en éliminant les Allemands. Il est vrai que dès 1822 le tarif russe porta un coup terrible à toute une catégorie d'industriels allemands, en ruinant le commerce des draps, qui était assez florissant en Posnanie. La disparition de cette industrie obligea les tisserands soit à émigrer en Russie, soit à chercher en Allemagne un nouveau débouché. La plupart quittèrent la province. En 1816, on comptait 1.586 tisserands en Posnanie; en 1866, il n'y en avait plus que 16, qui végétaient péniblement.

Toutefois, dans presque toutes les villes, et même dans les bourgs, l'élément germanique resta prépondérant pendant la première moitié du dix-neuvième siècle, tant que le prolétariat agricole polonais, privé de capitaux, ne pouvait pénétrer dans les cités. Les Allemands furent longtemps protégés par des lois spéciales, qui opposaient une solide barrière à l'entrée des Polonais. Ainsi la loi du 30 mai 1853 permettait aux communes urbaines de frapper d'une taxe d'entrée tous ceux qui voulaient établir un commerce dans la ville, elle créait

également une taxe particulière pour l'établissement d'un ménage indépendant (Hausstandsgeld).

Les choses changèrent, lorsqu'en 1867 toutes les lois qui entravaient le libre développement des villes furent abrogées. Désormais les villes allaient se trouver ouvertes à la population pauvre des campagnes, et le petit commerce allemand était menacé d'une concurrence d'autant plus redoutable que les Polonais, avec leurs besoins restreints, pouvaient travailler à meilleur marché. Du coup la population citadine fut transformée. Presque toutes les positions tombèrent l'une après l'autre devant l'assaut du prolétariat slave. (1) Ce furent d'abord les métiers les plus humbles, les plus pénibles et les moins rémunérateurs, en particulier ceux dont l'établissement ne demandait pas ou peu de capitaux, qui passèrent des Allemands aux Polonais. Les statistiques publiées par le docteur Wegener sont très intéressantes à cet égard. Les cordonniers, les tailleurs, les domestiques, les portefaix, les coiffeurs, puis enfin les boulangers devinrent polonais. (2) Les marchands allemands, alarmés, forcés de plaire à leur clientèle, durent prendre des apprentis et des commis-voyageurs polonais. Ainsi ils se virent contraints de se préparer eux-mêmes de dangereux concurrents pour l'avenir. Et le mouvement continue, envahit le haut commerce et aboutit à la formation de classes moyennes polonaises, d'une bourgeoisie slave, qui jusqu'alors avait à peine

---

(1) Sur ce changement, voyez l'ouvrage déjà cité de Wegener, ainsi que Massow : Ouvrage cité, chapitre VII.

(2) A Inowrazlaw, il n'y avait aucun boulanger polonais en 1885; aujourd'hui il y en a huit. A Schrimm, il n'y a plus un seul boulanger allemand. Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 48.

existé. Actuellement, en dehors des fonctionnaires, il n'y a guère que la profession d'hôtelier, cabaretier et marchand de vin qui soit restée en grande majorité allemande, vu que l'exercice de ce métier est soumis à une autorisation de l'État et que le gouvernement favorise naturellement l'élément germanique.

Pour conquérir les professions libérales et le commerce, les Polonais ont trouvé un auxiliaire précieux dans la société qui porte le nom de son fondateur, Marcinkowski. (1)

Ce patriote a contribué plus qu'aucun autre à l'essor des nouvelles classes polonaises, en fondant (1841) une association dans le but d'aider de jeunes Posnaniens à faire leurs études. (2)

En principe, la société pouvait accorder des secours aussi bien aux Allemands qu'aux Polonais. Bien vue par Flottwell, soutenue par le clergé, elle prospéra rapidement, malgré quelques difficultés après les désordres de 1846. Elle ne tarda pas à devenir complètement polonaise et à travailler dans un but sciemment national. Grâce à elle, des ingénieurs, des instituteurs, (3) des pharmaciens, des médecins, des séminaristes polonais peuvent faire leurs études et trouver ensuite des places. Elle dispose d'un capital

---

(1) Né à Posen en 1800, Marcinkowski étudia la médecine à Berlin, puis se fixa dans sa ville natale, dont il devint un des meilleurs médecins. Après avoir participé à l'insurrection de 1830, il voyagea en France et en Angleterre. A son retour à Posen, il fut condamné à six mois de prison (1837), mais gracié pour pouvoir aider à lutter contre une terrible épidémie de choléra. Il mourut le 7 novembre 1846.

(2) Sur la société, voyez Massow : Ouvrage cité, pages 241 et suivantes.

(3) De 1841 à 1881, elle a accordé des subsides à 801 instituteurs.

important, car aux cotisations de ses membres (1) s'ajoutent de nombreux dons. (2)

En 1903, son fonds de réserve s'élevait à la jolie somme de 1.089.249 marks. En 1901, elle dépense 65.499 marks et accorde des subventions à 178 étudiants, à 327 techniciens, architectes et pharmaciens, à 712 élèves de l'enseignement secondaire. En 1903, elle dépense 77.106 marks en faveur de 458 boursiers.

On peut juger par ces chiffres à quel point cette utile société a favorisé la création de la classe bourgeoise polonaise. Le gouvernement n'a pas encore osé l'attaquer directement. Comme il s'agit d'une société de bienfaisance, c'est difficile. Mais il la surveille. En 1885, il interdit aux instituteurs d'en faire partie ; un an après même interdiction est faite aux professeurs de l'enseignement secondaire.

Ce que l'association Marcinkowski fait pour la Posnanie, une autre société le fait pour la Prusse Occidentale. (3) Une troisième, fondée en 1871, accorde des subsides aux jeunes Polonaises désireuses d'apprendre un métier. (4)

Les sociétés industrielles et commerciales sont très nombreuses. Chacune possède sa bibliothèque particulière et met à la disposition de ses membres des journaux polonais et des revues techniques. Elles organisent

---

(1) En 1900, elle comptait 4.498 membres. Les cotisations à elles seules rapportaient 29.314 marks en 1901.

(2) Voyez *Polenstimmen*, pages 248-249.

(3) Voyez un extrait du rapport annuel de cette société dans *Ostmark*, I, 4, page 29.

(4) Voyez *Ostmark*, I, 7, page 53. Pendant les vingt-cinq premières années de son activité, cette société a soutenu 808 jeunes filles, dont 63 institutrices. En 1899, elle comptait 1.585 membres. En 1900, elle disposait d'un capital de 65.459 marks.

des conférences et accordent des avances de fonds à des commerçants désireux d'étendre leurs affaires.

Les professions libérales ne sont plus comme jadis monopolisées par les Allemands. (1) Ceux-ci se plaignent en particulier de l'augmentation des médecins, avocats et pharmaciens polonais. (2) Il en est de même pour les autres professions. A Inowrazlaw, il y avait, en 1895, seize magasins de denrées coloniales allemands et seulement deux polonais. Actuellement sept appartiennent à des Allemands et dix à des Polonais. A Posen, l'industrie du bâtiment était jadis presque entièrement en mains allemandes. Les choses ont bien changé, car, en 1902, on trouve dans cette branche : (3)

Allemands ..	133 patrons	508 ouvriers	et	131 apprentis
Polonais	137 —	1.212 —		309 —

L'exode des Juifs fut également très préjudiciable à la cause allemande, dont ils étaient les plus utiles auxiliaires. (4) La germanisation y a perdu d'autant plus, que les Juifs étaient plus prolifiques encore que les Po-

---

(1) Voyez la partie du rapport du Président supérieur de la province de Posen (4 janvier 1902) citée par Bülow dans son discours du 13 janvier 1902, ainsi que le rapport du Président de la Prusse Occidentale, cité dans le même discours. On y trouvera des chiffres intéressants.

(2) En 1892, il y avait en Posnanie 125 pharmacies, dont 98 allemandes, et seulement 27 polonaises. En 1902, sur 134 pharmaciens, 49 étaient polonais.

(3) Voyez Stumpfe : Ouvrage cité, page 7.

(4) Les Allemands mirent longtemps à comprendre que, dans l'Est, les Juifs étaient leurs alliés. Au Landtag uni de 1847, le gouvernement, en présentant une loi favorable aux Juifs, restreignait cependant leur droit de s'établir dans la province de Posen. (Voyez Matter : *La Prusse et la Révolution de 1848*, page 81.)

L'antisémitisme polonais s'explique en partie par l'action germanisatrice des Juifs. De là les excès commis en 1848 contre la population juive.

lonais. Les causes du départ des Juifs sont diverses. L'antisémitisme aveugle des Allemands a pu y contribuer. Les villes de la frontière ont aussi perdu leur population sémite, parce que la surveillance russe a rendu le trafic de contrebande trop dangereux. Mais la raison principale est la concurrence polonaise, devenue de plus en plus redoutable. (1)

Le mouvement général qui entraîne les campagnards dans les centres urbains, (2) les conditions économiques particulières aux provinces orientales, l'avènement d'une bourgeoisie polonaise, tout cela a eu pour effet, à des degrés divers, de poloniser les villes de la Posnanie. Dans cette province, si singulièrement riche en bourgs (car beaucoup de villes ne sont pas autre chose), 39 villes sont aujourd'hui presque exclusivement polonaises, (3) 23 ont une majorité polonaise de 70 à 80 o/o (4) et 8 de 50 à 60 o/o. (5) Même dans les villes à forte majorité allemande, comme Fraustadt, les Polonais augmentent. (6)

---

(1) Sur la diminution des Juifs, voyez Salomon Neumann : *Zur Statistik der Juden in Preussen*. Berlin, 1884. — Wegener : Ouvrage cité, table V. Pour la Prusse Occidentale, Vallentin : Ouvrage cité, pages 7-9.

(2) Voyez Lair : *L'impérialisme allemand*, pages 74-75.

(3) Adelnau, Rasilkow, Sulmierzyce, Czempin, Kosten, Kriewen, Grabow, Mixstadt, Schildberg, Berun, Nicolai, Stenchewo, Gostyn, Kröben, Sandberg, Miloslaw, Wreschen, Neustadt-sur-Wartha, Zerkow, Baranow, Guttentag, Mieltschin, Schwarzenau, Witkhowo, Pleschen, Kostschin, Pudewitz, Santomischel, Schroda, Leschnitz, Gonsawa, Janowitz, Ragowo, Znin, Borek, Koschmin, Pogorzela, Wielichowo, Powidz.

(4) Bnin, Dolzig, Kurnik, Moschin, Schrimm, Buk, Grätz, Opalenitza, Ostrowo, Kruschwitz, Strelno, Kanernick, Gollantsch, Mielschisko, Wongrowitz, Georgenberg, Königshütte, Gembitz, Mogilno, Pakosch, Tremessen, Samter, Scharfenort.

(5) Gollub, Bartschin, Exin, Schubin, Görchen, Jarotschin, Posen, Dubin.

(6) Voyez les chiffres dans *Ostmark*, II, 12, page 99.

Aussi peu à peu les Polonais sont arrivés à s'émanciper du commerce allemand. Ce ne fut d'abord qu'une tendance à s'approvisionner chez des compatriotes. Mais la lutte devenant chaque jour plus ardente et plus âpre, il était évident que les Polonais en viendraient forcément à encourager leur propre commerce de telle sorte, que l'on pût, sans exagérer, parler du boycottage des Allemands.

L'idée était déjà ancienne. L'année 1848 avait vu surgir une ligue, dont le mot d'ordre était de cesser toute relation commerciale avec les Allemands. (1) Mais à cette époque l'exécution d'un pareil plan était impossible, le commerce polonais n'existant pour ainsi dire pas. A mesure qu'il devint plus important et dès qu'il put offrir des ressources suffisantes, on s'adressa à lui plutôt qu'à ses concurrents allemands. Rien de plus naturel, du reste. En 1890, les Allemands se plaignent d'être délaissés par leur clientèle slave, bien qu'ils aient des commis sachant le polonais et que leurs réclames paraissent dans les journaux des deux langues. Ce n'est que lorsque, par la création de l'Ostmarkenverein, le combat fut devenu tout à fait violent, que les Polonais songèrent à organiser le boycottage et à s'en servir comme arme régulière. On imprime alors des livres d'adresses du commerce polonais. (2) Les journaux publient des listes de magasins polonais et ne manquent aucune occasion (spécialement lors des fêtes de Noël et du Nouvel an) de recommander de n'acheter que chez des

---

(1) Voyez Meyer : *Die Deutschen der Provinz Posen gegenüber dem polnischen Aufstand vom Jahre 1848*, page 41.
(2) Voyez Wagner : Ouvrage cité, page 11.

compatriotes. (1) Ils désignent au mépris public les sociétés polonaises qui s'approvisionnent chez les étrangers. (2)

La rage des Allemands prouve que l'arme est bonne et que les coups portent. Certains commerçants sont forcés de quitter la province. A Löbau (Prusse Occidentale), un boulanger, qui perd toute sa clientèle, est contraint de donner sa démission de l'Ostmarkenverein. (3) Les hakatistes se sentent désarmés, car il n'y a aucun moyen de forcer les Polonais à se fournir dans tel magasin plutôt que dans tel autre. Ils cherchent à se servir de la même arme. Le commandant du cinquième corps d'armée décide de ne faire des commandes de fourniture qu'aux industriels allemands. (4) L'organe de l'Ostmarkenverein insère au bas de chacune de ses pages la réclame suivante : « Allemands, soutenez l'industrie et le commerce allemands » ; ce qui est une invitation à boycotter les Polonais. Mais comme les Allemands n'ont jamais beaucoup acheté aux commerçants slaves, ce sont eux qui supportent les coups dans cette guerre économique.

---

(1) Voyez : *Gazeta Gdanska*, 1897, numéro 137. — *Gazeta Grudzionska*, 1898, numéro 57. — *Dziennik Berlinski*, 19 décembre 1900. — *Lech*, 1903, numéro 288, et d'autres nombreux exemples soigneusement recueillis dans *Der Polenring* et dans *Polenstimmen*.

Voyez une scène caractéristique dans *Ostmark*, I, 9, page 71, et *Der Fall Ebbecke : Ostmark*, II, 11, page 89. — Conférez Massow : Ouvrage cité, pages 95 et suivantes. Petzet : Ouvrage cité, page 21.

(2) Voyez *Gazeta Bydgoska*, 1898, numéro 113.

(3) Voyez Massow : Ouvrage cité, page 97.

(4) Voyez le discours du ministre de la guerre von Gossler, au Reichstag, séance du 26 février 1901.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie.... **vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle..... **vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...	**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1906 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-neuf cahiers de la septième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi depuis le premier janvier 1907 la septième série complète se vend quarante-trois francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire* et généralement de nos sept premières séries; notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre septième série. 110

Polonais et Prussiens 113

DU MÊME AUTEUR, *aux* Cahiers de la Quinzaine .. 114

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS 115

cahier pour l'inauguration 116

Il a été tiré du présent cahier 116

en hommage d'amitié 117

Note du gérant 118

CHAPITRE V 119

CHAPITRE VI 134

CHAPITRE VII 151

CHAPITRE VIII 177

CHAPITRE IX 193

Nos Cahiers sont édités 203

Table de ce cahier 207

Vient de paraître 209

Vient de paraître le premier numéro de

la Revue de l'Enseignement des Sciences

FONDÉE PAR MM. :

H. ABRAHAM (École Normale Supérieure).
G. BERSON (Lycée Condorcet).
BÉZINE (École d'Arts et Métiers d'Aix).
J. BOCQUET (Lycée Lakanal).
E. BOREL (École Normale Supérieure).
C. BOURLET (Conservatoire des Arts et Métiers).
BUISSON (École Jean-Baptiste-Say).
A. CADOT (Lycée Carnot).
E. CARIMEY (Lycée Saint-Louis).
A. CHALORY (Lycée Carnot).
M. CHASSAGNY (Lycée Janson-de-Sailly).
E. COMBET (Lycée Louis-le-Grand).
A. COTTON (École Normale Supérieure).
A. DURAND (Lycée Louis-le-Grand).
L. GOULIN (Lycée Charlemagne).
A. GRÉVY (Lycée Saint-Louis).
J. HADAMARD (Sorbonne).
A. JOXE (Lycée Lakanal).
E. LABBÉ (École professionnelle d'Armentières).
J. LAMIRAND (Lycée Saint-Louis).
A. LEBRUN (Lycée Charlemagne).
J. LEMAIRE (Lycée Condorcet).
J. LEMOINE (Lycée Louis-le-Grand).
E. LEROY (Lycée Charlemagne).
P. LUGOL (Lycée Saint-Louis).
E. MARIA (École Turgot).

P. Mineur (Collège Rollin).
Nampon (Collège Chaptal).
A. Pagès (Lycée Charlemagne).
H. Pécheux (École d'Arts et Métiers d'Aix).
E. Perrin (École Jean-Baptiste-Say).
J. Perrin (Sorbonne).
C. Roubaudi (Lycée Buffon).
P. Sacerdote (Collège Chaptal).
A. Thybaut (Lycée Saint-Louis).
C. Touren (Collège Rollin).
A. Tresse (Lycée Saint-Louis).
L. Tripard (École professionnelle d'Armentières).
G. Vincent (Lycée Saint-Louis).

Comité de Rédaction :

E. Blutel (Lycée Saint-Louis).
Madame Bourgin (Lycée Fénelon).
E. Brucker (Lycée de Versailles).
Madame Ficquet (Lycée Molière).
F. Marotte (Lycée Charlemagne).
Mademoiselle Martin (École Normale Supérieure de l'Enseignement primaire).
P. Massoulier (Lycée Henri-IV).
Mademoiselle Mourgues (Lycée Fénelon).
L. Pastouriaux (École Normale Supérieure de l'Enseignement primaire).
Mademoiselle Séret (École Normale Supérieure de l'Enseignement primaire).
G. Tallent (École Turgot).
A. Vareil (École Normale de Melun).

Le rôle des sciences dans l'Enseignement est de plus en plus important; cependant, alors que les autres branches, lettres, langues vivantes, ont leurs organes spéciaux, il n'existe pas de Revue s'occupant de l'ensemble de l'ensei-

gnement des sciences. Il semble pourtant que c'est ici qu'un journal professionnel rendrait les plus grands services : on l'a bien vu tout récemment lors de la rénovation qui s'est faite dans l'enseignement scientifique. Les maîtres qui en sont chargés savent combien leur tâche s'est transformée et étendue : on leur a demandé, très justement d'ailleurs, de rapprocher leur enseignement de la réalité et de la vie; but, programmes, méthodes, matériel ont été profondément modifiés. Ce travail de transformation a été courageusement entrepris par le personnel enseignant, il est en bonne voie d'exécution; mais qui ne sait combien il eût été plus facile à chacun, plus profitable à tous, s'il y avait eu collaboration des idées et communication des résultats acquis par les expériences individuelles? Qui n'a désiré parfois des renseignements plus précis sur les méthodes à suivre ou le but à atteindre?

La Revue de l'Enseignement des Sciences tentera de satisfaire le besoin qui s'est ainsi révélé et d'être pour les professeurs de sciences dans les écoles primaires et secondaires, garçons et filles, l'organe technique de leur enseignement.

Non seulement nous espérons servir les intérêts généraux de l'enseignement des sciences en travaillant à son développement, en réclamant pour lui la place que mérite son importance pour la formation des esprits et la préparation à la vie productive, mais nous désirons encore et surtout être directement utiles au professeur en lui facilitant sa tâche journalière : préparation des leçons, des exercices, de tout le travail scolaire. En un mot, sans fuir les discussions théoriques, nous voulons créer un organe pratique de l'enseignement des sciences.

La Revue sera également une source de renseignements, et nous nous efforcerons de répondre à toutes les demandes qui nous seront adressées; il est possible d'obtenir à Paris, de l'Administration, des Inspecteurs, des rédacteurs de programmes, bien des éclaircissements que le professeur isolé ne peut se procurer. Nous serons heureux que l'on mette la Revue à l'épreuve à ce sujet.

Une part importante de notre programme sera enfin de renseigner nos lecteurs sur le mouvement de l'enseignement des sciences à l'étranger, de leur faire connaître les expériences tentées ailleurs et dont il y a profit à tirer.

Nous considérons les lecteurs de la Revue comme associés à sa rédaction, et nous désirons leur collaboration permanente. Nous voulons que la Revue soit un organe de travail en commun, où les praticiens de l'enseignement puissent se communiquer leurs expériences, leurs impressions, leurs désirs ou leurs besoins, où le travail intense qui se poursuit en ce moment dans toutes les branches de l'enseignement scientifique trouve son expression la plus immédiate et la plus complète.

La Revue de l'Enseignement des Sciences paraîtra chaque mois, sauf pendant les deux mois de vacances, en une livraison de 32 pages in-8° carré. Chaque livraison contiendra :

1° des articles d'étude sur des questions d'enseignement;

2° des énoncés de problèmes et d'exercices pratiques de physique, chimie, sciences naturelles;

3° les documents intéressant l'enseignement des sciences;

4° une chronique de l'enseignement en France et à l'étranger;

5° une revue de la presse et une bibliographie.

Chaque numéro sera de composition assez variée pour que tout professeur spécialiste puisse s'y intéresser.

Le prix de l'abonnement a été fixé à 5 francs, assez bas pour que les professeurs puissent s'abonner individuellement. Nous voudrions, en effet, et nous tâcherons, que la Revue soit pour chacun d'eux un outil d'usage journalier et qu'il aura toujours profit à consulter.

La Revue est et restera indépendante de toute maison de librairie. Elle est fondée par un groupe de professeurs qui ont réuni entre eux la somme nécessaire pour garantir à

l'imprimeur le paiement de son travail et de son papier. Nous n'avons pas de capitaux qui nous permettent de dépenser de l'argent en publicité et d'attendre plusieurs années avant de joindre les deux bouts. Nous espérons que nos collègues voudront bien apporter leur appui moral et pécuniaire à une œuvre qui n'a rien d'une entreprise financière, et dont le seul but est d'aider au développement et au perfectionnement de l'enseignement des sciences.

Pour la rédaction et tous renseignements, s'adresser à M. F. Marotte, Professeur au Lycée Charlemagne, 35 bis, *rue de Reuilly, Paris (XIIe).*

On s'abonne sans frais *à la* librairie des cahiers.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce douzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 12 février 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1561

Z 13.

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; douzième cahier de la huitième série; un cahier jaune de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

TREIZIÈME CAHIER DE LA HUITIÈME SÉRIE

HENRIETTE CORDELET

Swift

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139930

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

Swift

139930
4/10/16

Portrait de Swift, peint par Jervas en 1708, lors du deuxième séjour de Swift à Londres, et retouché en 1710; actuellement à la National Portrait Gallery (Londres)

CHAPITRE PREMIER

Swift lui-même dit à Pope : « Mon visage et mes lettres sont la contre-partie de mon cœur. »

Dans tous ses portraits apparaît le même masque ironique et puissant dont les traits expriment l'orgueil et la maîtrise de soi, mais aussi l'ardeur concentrée, profonde et de plus en plus douloureuse d'une âme qui ne pouvait connaître la paix.

Le front très haut, très vaste, se renflait aux tempes en une courbe massive et faisait saillir l'arcade sourcilière au-dessus de lourdes paupières. Il avait le teint brun, les sourcils noirs et broussailleux, le nez aquilin, les narines hardiment accusées, une bouche admirable, d'un dessin vigoureux et plein, avec des coins profonds un peu relevés par une ironie habituelle. Le relief de la lèvre inférieure soulignait hautainement la ligne nette et sinueuse de la lèvre supérieure. Cette bouche dominatrice paraissait faite pour exprimer l'orgueil, l'amertume et la raillerie. Elle disait aussi la volonté de ne point se livrer et semblait se clore avec dignité sur les secrets intimes de l'âme.

La physionomie restait sévère. Il ne riait point. Cependant une force inquiétante, une agitation réprimée,

transparaissaient dans ses traits sans en troubler les lignes. Ses yeux avaient d'ordinaire un regard direct, perçant et scrutateur. Mais ils variaient étrangement. Ils étaient parfois sans expression, comme si l'âme en était absente. (1) Quand leur iris bleu s'éclairait de tendresse fugitive ou d'enjouement, ils devenaient azur « comme les cieux ». (2) Dans les moments de colère, ils lançaient des éclairs sauvages et s'assombrissaient jusqu'à paraître noirs. Ils étaient alors si « terribles qu'on était frappé de mutisme ». (3) On aurait dit que des puissances infernales se déchaînaient en lui tout à coup et que ce regard démoniaque pouvait tuer.

Il écrivait en 1693 : « Je ne me suis jamais senti très misérable tant que mes pensées ont été en fermentation; car j'imagine qu'un calme plat est ce qu'il y a de plus insupportable dans notre voyage en ce monde. »

Swift abhorrait le repos. Il était une force, qui voulait une issue dans l'action.

Il était né pour combattre et pour conquérir, mais le sort l'avait placé sous deux influences néfastes, la maladie et la pauvreté.

Il portait en lui les germes mystérieux du mal qui devait tourmenter sa jeunesse et son âge mûr et supplicier sa vieillesse. Dès l'âge de vingt ans, il en eut des avertissements : des douleurs de tête aiguës, accompagnées de vertiges et de bourdonnements d'oreille. Ce mal inexplicable (4) revenait après quelque excès de

---

(1) Pope.
(2) Pope.
(3) Vanessa.
(4) On croit qu'il souffrait d'un défaut de conformation du crâne. Voir Craik : *Life of Swift.*

travail ou reparaissait sans cause, l'isolait, le plongeait dans une tristesse morbide. Il surmontait les crises au moyen d'exercices violents, marches furieuses ou équitation; mais l'ennemi était en lui et finalement devait le vaincre. Il le savait. Il dit un jour en montrant un arbre dont le sommet avait été frappé par la foudre : « Je suis comme cet arbre; je mourrai par le sommet. »

La lutte contre l'autre ennemie, la pauvreté, fit l'amertume de son enfance, exaspéra son orgueil et gâta la plus grande partie de son existence.

Il appartenait à une branche ruinée d'une riche famille du Yorkshire. (1) Ses oncles et son père ayant émigré en Irlande, Godwin, l'aîné de tous, homme de loi très habile et même un peu retors, y fit fortune. Jonathan fut un des plus malchanceux. Il obtint à grand peine une place de « steward » auprès de la société des gens de loi *(King's Inns)* à Dublin.

Il avait eu l'imprudence d'épouser une femme aussi pauvre que lui : Abigaïl Ericke était apparentée à une très ancienne famille du Yorkshire, mais n'apportait en dot que son charme, son humeur alerte, joyeuse et spirituelle, son bon sens et sa piété. A la mort de son mari elle resta sans ressources avec une petite fille. Bientôt après elle mettait au monde *Jonathan Swift,* le

---

(1) Son grand-père, Thomas Swift *(Vicar of Goodrich,* Herefordshire), un original et un passionné, s'était jeté corps et âme du côté du roi dans la guerre civile. Sa maison fut pillée cinquante fois par les Têtes Rondes ; il vit ses troupeaux enlevés une douzaine de fois, ses bénéfices mis sous séquestre et sa ferme saisie. La fin de la guerre le trouva en prison. Il mourut en 1658, laissant à ses dix fils, et à ses trois ou quatre filles, un domaine réduit à rien par les amendes et les confiscations. Swift semble s'être reconnu dans ce lutteur dont il vénérait la mémoire.

30 Novembre 1667. Il devait plus tard commémorer cette date en lisant chaque année les lamentations de Job sur le jour « où l'on dit dans la maison de son père qu'un enfant mâle était né ».

Godwin Swift vit retomber à sa charge la mère et les deux enfants. Il fit son devoir vis-à-vis d'eux, mais de mauvaise grâce, sans délicatesse et sans générosité. Son neveu ne lui en sut aucun gré. Il entretint toujours une âcre rancune contre l'homme qui lui avait donné « l'éducation d'un chien ». Ce fut le premier éveil de son orgueil, sa première révolte contre l'existence, qu'il s'habitua de bonne heure à regarder comme une marâtre.

Seule, sa toute petite enfance avait connu la tendresse. Sa nourrice l'aimait si passionnément qu'elle l'enleva quand elle fut rappelée chez elle par la mort d'un parent. Elle le garda jusqu'à cinq ans à Whitehaven où elle en prit grand soin et lui enseigna même à lire dans la Bible.

A six ans, son oncle le plaça dans une école de charité à Kilkenny. Plus de foyer, plus de tendresse maternelle toute proche. Huit années d'école ; puis l'Université où il connut les humiliations de l'étudiant pauvre. A Trinity-College où il entra dès quatorze ans, il fut rebelle au dogmatisme de ses maîtres et mal à l'aise sous la discipline collégiale. Il tombait en plein enseignement scolastique ; Smeglesius, Keckermannus, Bugersdicius, lui parurent sans charme. Il évita de s'aventurer sur les terres hérissées de la logique, en dédaigna la phraséologie. Des saillies d'humour et de folles escapades le dédommageaient des contraintes qu'il endurait. Il lut beaucoup et au hasard. Ses études

universitaires en souffrirent et il n'obtint son « grade » que par « faveur spéciale ». (1)

On aurait tort de croire que Swift ne dut rien à l'Université. Il y prit la haine des abstractions creuses. Son sens critique et son esprit de résistance s'y avivèrent, et il sentit de bonne heure le pouvoir victorieux de la raison s'affermir en lui.

Dans l'isolement intellectuel où il vivait, les racines profondes de son orgueil se fortifièrent. Elles poussaient drues et vivaces dans le vif d'une sensibilité douloureuse, farouchement dissimulée. Il pressentait sa force. Quand il quitta le collège, il n'était qu'un étudiant maladivement fier, sans projets définis, sans amis, sans argent. Il sentait amèrement son infériorité sociale en même temps qu'il commençait à deviner son génie. Il

---

(1) Ce grade s'obtenait par une dispute scolastique. Mais il fallait avoir séjourné pendant un certain nombre de « terms » au collège, et passé l'examen final de chacun; Swift échoua dans un de ces examens, sur deux points (physique et thème), ce qui eût pu retarder de deux ans l'obtention de son « grade » final. L'usage était alors d'accorder une « grâce spéciale » pour éviter à l'étudiant de prolonger son temps d'Université. Les légendes se sont accumulées autour de ce dernier épisode de la vie de collège de Swift. On a laissé entendre que ses maîtres, en lui accordant une « grâce spéciale », avaient cédé à un sentiment de pitié railleuse pour le pauvre étudiant borné qui n'avait jamais pu présenter ses arguments sous une forme scolastique. — Il faut faire les mêmes restrictions en ce qui concerne les écarts de conduite de Swift à l'Université. Il est probable qu'il commit plus d'une infraction à la règle ; mais bon nombre des peccadilles mises à son compte doivent être reportées à celui de son cousin Thomas Swift, qui se trouvait en même temps que lui à l'Université. — Justice a été faite aussi de la légende qui représente Swift obligé de demander pardon publiquement à l'un de ses maîtres, le docteur Owen Lloyd, pour avoir donné un tour injurieux au discours burlesque (Tripos) qu'il devait prononcer en qualité de « Terrae Filius ». Le véritable auteur du discours, un certain Jones, fut chassé de l'Université. Quant à Swift, il demeura toute sa vie l'ami du docteur Saint George Ashe, le « tutor » dont il avait été l'élève au collège.

était tenaillé par le doute et dévoré d'ambition. Il raconte qu'un homme « très haut placé en Irlande » et qui s'intéressait à lui, disait souvent que son âme était « comme un esprit conjuré » et qu'elle serait dangereuse s'il ne trouvait à l'employer.

Godwin Swift était mort fou et ruiné, après des spéculations malheureuses. Un autre oncle de Swift, Dryden William, peu fortuné, mais plus généreux que Godwin, prit la charge du jeune homme et lui fournit les moyens de terminer ses études universitaires. (1) Sa charité s'exerça sans doute avec plus de délicatesse que celle de Godwin, car elle ne causa jamais les mêmes souffrances à Swift. Il appela toujours William « le meilleur de ses parents » et montra qu'en dépit de son orgueil, il était capable de reconnaissance.

Au sortir de l'Université, la pauvreté le vouait tout naturellement aux situations dépendantes. Il s'en fut à pied retrouver sa mère chez les riches cousins qui l'avaient recueillie. Elle vivait là, résignée à son sort de « parente pauvre », paisible et gaie grâce à la simplicité de ses goûts.

Elle ne pouvait rien pour lui. Elle lui conseilla de s'adresser à Sir William Temple dont elle était la parente par alliance. A vingt et un ans, Swift entra chez Sir William aux appointements de vingt livres par an, pour lui faire la lecture, écrire ses lettres et tenir ses comptes. Il avait le titre de secrétaire, prenait ses repas à la table des domestiques et occupait entre les maîtres et les valets une position douteuse, bien faite pour irriter la fierté ombrageuse qu'il apportait du collège.

---

(1) Son oncle Adam lui vint aussi en aide.

Sir William Temple vivait à Moor-Park dans une demi-retraite; sage encore occupé des tracas de ce monde, ambitieux trop prudent pour assumer des responsabilités dangereuses et trop délicat pour affronter les horions dans la mêlée, il surveillait la politique de loin, conseillait son parti, et conservait, grâce à sa modération, un renom universel de désintéressement et d'intégrité dans un âge de corruption. La diplomatie l'avait rompu aux finesses de la politique, la vie de cour à la politesse mondaine, la culture des lettres à une discipline intellectuelle qui n'excluait pas un élégant dilettantisme.

Toute cette expérience et cette urbanité durent se trouver singulièrement déconcertées par la bizarrerie, les manières brusques, l'humeur âpre et mal disciplinée du pauvre secrétaire irlandais. La philosophie, d'ailleurs, ne préservait point Sir William de la vanité ou des inégalités d'humeur. Il affectait des allures dignes et pompeuses, qui amusaient ou exaspéraient Swift; ou bien tombait dans des accès de morosité qui bouleversaient son paisible entourage : « Vous rappelez-vous combien j'étais malheureux quand Sir William Temple avait l'air froid et de mauvaise humeur pendant trois ou quatre jours et que je soupçonnais cent raisons à sa mauvaise humeur? J'ai retrouvé mes esprits depuis; ma foi, il gâtait un beau caractère. »

Il était cruellement humilié de trembler « comme un écolier » devant ces caprices et prenait sa revanche en secret. Il mesurait sévèrement la médiocrité de son maître, sans voir que la gaucherie et l'étrangeté de sa propre personne, la violence étouffée de sa nature, devaient être antipathiques à Sir William et choquer

son bon goût. Ils ne purent jamais se comprendre tout à fait. Au début, ils ne se comprirent pas du tout. Mais sans doute Sir William Temple fut le plus indulgent des deux, grâce à sa bienveillance naturelle et à la sécurité paisible qui accompagnait le sentiment de sa supériorité.

Une année de séjour à Moor-Park ne modifia pas sensiblement cette situation. Swift remplit avec diligence les devoirs de sa charge, occupa ses loisirs à dévorer la bibliothèque de Sir William, rongea son frein pendant les accès de goutte et les sautes d'humeur de son maître et apprit à lire et à écrire à la petite fille aux yeux noirs qui devait l'aimer, lui dévouer sa vie, souffrir et devenir célèbre par lui sous le nom de Stella. (1)

Quand il revint à Moor-Park, après un voyage en Irlande, il fut traité avec plus de confiance. Dans l'étudiant sauvage, Sir William, qui se connaissait en hommes, finit par pressentir un collaborateur utile. Sa première année de séjour, le contact d'un esprit fin et cultivé, l'atmosphère élégante de la maison, avaient agi sur Swift. Il fut jugé digne de passer du rang de subalterne à celui de familier. Il reçut des confidences et il entrevit, pour la première fois, les dessous de ce monde politique où il devait entrer plus tard. (2)

Mais son état dépendant lui pesait plus que jamais.

---

(1) Hesther Johnson vivait avec sa mère (une parente pauvre de Sir William Temple) tantôt dans un petit cottage sur les confins du parc, tantôt dans la maison même. On prétend, sans pouvoir le prouver, d'ailleurs, qu'elle était fille naturelle de Sir William.

(2) Au moment où le Parlement et le roi furent en délicatesse à l'occasion du Bill Triennal, Sir William employa Swift pour convaincre le roi qu'il avait plus d'intérêt à se concilier le Parlement qu'à insister sur le maintien de sa prérogative. La mission échoua ;

A cette époque il s'étudie lui-même, observe le monde et voit avec lucidité la faiblesse des hommes, leur vanité, leurs ridicules et leurs vices. Il s'essaie à la poésie. Il souhaite que chacun de ses vers « perce ou dévaste comme le poignard et comme le feu », *(Ode to Sancroft)* et sait qu'un jour « sa haine, dont le ciel a depuis longtemps prévu les fustigations, fera saigner le crime et la sottise ». *(Ode to Congreve)* Il a « ce mépris des sots que les sots prennent pour de l'orgueil ». *(Ode to Sir William Temple)* Il fait de la poésie, et de la poésie pindarique, comme il convient au goût du temps. Mais l'âcre sève qui bouillonne en lui fait craquer ce moule conventionnel. On devine quels ravages elle devait produire en lui-même. Il accusait Sir William Temple, non sans raison peut-être, de ne consulter que son propre intérêt en le gardant à Moor-Park. Ambition, impatience, volonté anxieuse et tendue, morbide conscience de sa force et de son impuissance, l'agitent à vingt-sept ans et le poussent finalement dans la carrière qui lui convient le moins. Il se décide à quitter Moor-Park pour entrer dans les Ordres. (1)

Un an passé dans la solitude de son petit bénéfice de

---

ce fut le premier contact de Swift avec la Cour. Le roi l'avait déjà vu quand il venait à Moor-Park demander conseil à Sir William. Un jour que Sir William était retenu à la chambre par la goutte, Swift fut même chargé d'entretenir l'hôte royal. Guillaume donna au secrétaire un double témoignage de sa bienveillance en lui offrant un brevet de capitaine de cavalerie, et en lui apprenant à manger les asperges à la mode hollandaise.

(1) Un scrupule de conscience l'avait fait hésiter longtemps à entrer dans l'Eglise sans vocation. Son scrupule fut levé par l'offre tardive d'un poste de cent livres par an *(Clerk in the office of the Rolls)* que lui fit enfin Sir William Temple. On ne pouvait dès lors l'accuser d'entrer dans les ordres simplement pour y trouver un gagne-pain.

Kilroot, perdu dans l'Irlande du Nord, lui démontra qu'il n'était pas fait pour la vie monotone et retirée du « vicar » de campagne. L'accomplissement régulier des devoirs de son ministère ne pouvait tromper le besoin d'activité qui le dévorait. Il se jugeait exilé, hors de sa sphère, tant qu'il demeurait loin du théâtre plus vaste où il se sentait appelé à jouer un rôle. Mieux valait Moor-Park et quelques années encore de servitude déguisée, que la routine de la vie cléricale, les caquetages provinciaux et le contact excédant de la raideur et du *cant* presbytériens. Moor-Park, c'était du moins une retraite proche du monde, d'où l'on pouvait suivre les fluctuations de la politique et juger les coups, en attendant le moment propice pour se jeter au cœur du combat.

Rien ne prouve absolument que Swift ait dès lors envisagé la possibilité de s'enrôler dans un parti. Mais il savait bien que la politique était le seul moyen d'élévation qui lui fût offert. Il ne se dissimulait pas, d'ailleurs, les besoins d'orgueil et la soif de satisfactions immédiates qui étaient en lui. Il devait plus tard écrire à Bolingbroke : « Tous mes efforts pour me distinguer viennent de ce que je n'avais ni grand titre ni fortune ; je voulais être traité comme un lord par ceux qui estimaient mes talents. Avais-je tort ou raison ? peu importe. C'est ainsi qu'une réputation d'esprit et de savoir remplit l'office d'un ruban bleu ou d'un carrosse à six chevaux. » Il n'entendait pas accepter la tardive justice qui place au premier rang dans le ciel ceux qui ont été les derniers sur la terre.

Par une contradiction pathétique, le génie qui lui affirmait son droit à occuper « la première place » lui

démontrait en même temps l'inanité des choses humaines et lui faisait bafouer la raison, au nom même de la raison : quand il revint à Moor-Park (1) il avait achevé son *Conte du Tonneau*. Il avait vingt-neuf ans ; (2) cette œuvre de jeunesse devait plus tard, dans les sombres années de son déclin, lui arracher à lui-même un cri d'admiration ; on l'entendit se dire, en relisant le Conte : « Quel génie j'avais, quand j'ai écrit cela ! »

C'est là que la maturité intellectuelle de Swift, vivifiée par une robuste sève de jeunesse, sa froide clairvoyance et sa verve fantaisiste, s'unissent et se pénètrent le plus heureusement. Il produira des œuvres plus parfaites et son humour subira une discipline plus sévère ; les saillies en seront moins spontanées parce qu'il souffrira de voir trop clair et dissimulera sa souffrance par orgueil et par pudeur. Mais toute sa puissance éclate déjà dans le conte et l'on y sent une riche vitalité qui trouve une jouissance royale à se dépenser. Peu importe, si elle s'exerce dans une œuvre de destruction. Le torrent qui déborde et dévaste n'est pas plus superbe et plus irresponsable.

Il était un possédé de la raison ; non pas de cette raison harmonieuse et mesurée qui dirige et retient à la fois le génie ; mais d'une raison tyrannique et intransigeante, trop despotique pour lui accorder le repos à lui-même et laisser l'Humanité se bercer en paix de ses

---

(1) Sir William Temple, ayant compris tout ce qu'il perdait en Swift, lui demanda de revenir. Swift répondit à son appel et n'eut pas à s'en repentir. Il vécut à Moor-Park sur un pied d'intimité familière avec Sir William jusqu'à la mort de ce dernier.

(2) Il y avait travaillé plusieurs années ; son génie était donc mûr bien avant trente ans.

illusions. Quand il frappe, ses coups portent plus loin et plus profondément qu'il n'a voulu. Il n'est pas le maître de la puissance intérieure qui l'inspire.

« S'étant dépouillé du plus grand nombre possible de préjugés, il pensait que les corruptions nombreuses et grossières qui se sont introduites dans la Religion et dans la Science pourraient fournir le sujet d'une satire à la fois utile et divertissante. » *(Apologie)*

Creuses et puériles chimères, charlatanisme religieux ou philosophique, intolérance, fanatisme, tombent devant la Raison. Mais que reste-t-il des conceptions humaines, quand nos « préjugés » ont disparu, ou plutôt que subsiste-t-il de l'homme, quand le génie l'a dépouillé, loque après loque, des vêtements dont il se pare? Après l'exposé de sa « philosophie des vêtements » (1) et la célèbre parabole des trois frères, Peter, Martin et Jack, (2) il arrive à sa théorie de la folie : tous les

---

(1) Il tenait l'univers pour un vaste habillement qui recouvre tout..... « Qu'est-ce que l'homme lui-même sinon un « micro-coat » ou plutôt un habillement complet avec toutes ses garnitures? Pour ce qui est du corps, cela est indiscutable; mais examinez même les apanages de son esprit; vous découvrirez qu'ils contribuent tous à leur façon à composer un costume. Pour en donner seulement quelques exemples, la religion n'est-elle pas un manteau, l'honnêteté une paire de souliers usés dans la crotte, l'amour-propre un surtout et la vanité une chemise? Il est vrai que ces animaux, vulgairement appelés « costumes » ou « habits », reçoivent des appellations différentes suivant leur composition. Si l'un d'eux est avantagé d'une chaîne d'or, d'une robe rouge, d'une baguette blanche et d'un grand cheval on l'appelle « Lord Maire ». Si certaines hermines et certaines fourrures sont arrangées d'une certaine façon, nous les décorons du nom de « juge »; et c'est ainsi qu'une heureuse combinaison de mousseline blanche et de satin noir s'intitule un « évêque ». *(Conte du Tonneau)*

(2) « Il était une fois un homme à qui sa femme donna trois fils jumeaux, et la sage-femme elle-même ne put dire lequel était l'aîné. Leur père mourut quand ils étaient encore très jeunes. A son lit de mort, il leur tint ce discours : « Mes fils, n'ayant hérité

conquérants, tous les fondateurs de sectes philosophiques ou religieuses ont été des fous; ils ont enfanté leurs plans de conquêtes ou leurs systèmes sous l'influence des vapeurs venues des organes inférieurs, qui ont envahi leurs cerveaux. A quoi bon essayer de pénétrer le secret des choses? Le philosophe n'atteint qu'à « ce degré de félicité sublime qui s'appelle la faculté d'être bien trompé, à l'état paisible et serein qui consiste à être un fou parmi des coquins ».

Déjà Swift est en pleine possession de l'arme formidable qu'il fallait à son génie. Il se sert de l'absurde pour dire tout ce que la raison lui suggère, et il le dit sous une forme grave, logique et concrète. Il tient en bride la fougue indisciplinée de son humour. Parmi le

---

« d'aucun domaine et n'en ayant acheté aucun, j'ai longtemps « réfléchi au moyen de vous laisser quelque bon héritage. A la fin, « à force de soins et d'argent, j'ai pourvu chacun de vous d'un « habit neuf. Or il vous faut comprendre que ces habits ont des « vertus particulières : la première, c'est que si vous les ménagez, « ils dureront jusqu'à la fin de vos jours sans se salir ni s'user; « l'autre, c'est qu'ils s'agrandiront en proportion de votre corps, « s'allongeant et s'élargissant d'eux-mêmes, de façon à durer tou- « jours. Vous trouverez dans mon testament que voici des instruc- « tions détaillées sur la façon de porter et de ménager vos « habits... J'ai aussi stipulé que vous vivrez ensemble dans une « seule maison comme des frères et des amis, car ainsi vous serez « sûrs de prospérer, mais non pas autrement... »

« Etant maintenant arrivés à l'âge de faire leur entrée dans le monde, ils vinrent à la ville et tombèrent amoureux de plusieurs dames, mais surtout de trois qui, dans ce temps-là, jouissaient d'une grande réputation : la Duchesse d'Argent, Madame de Grands Titres et la Comtesse d'Orgueil... » Pour conquérir ces belles dames, les trois frères sont obligés de s'habiller à la mode du jour. Et comme on porte des nœuds d'épaule, ils consultent le testament paternel pour savoir s'il ne leur est pas permis d'en ajouter un à leur bon habit de drap uni. Ils lisent et relisent le testament : « Mais il ne disait pas un mot des nœuds d'épaule. Que faire? A quel compromis avoir recours? l'obéissance était absolument nécessaire, et pourtant ils ne pouvaient se passer de nœuds d'épaule. » — Les mots n'y étant pas, ils s'efforcent d'y

tumulte intérieur de son âme, l'esprit veille et demeure froidement lucide. Il est cynique, parce que les âmes comme la sienne ont besoin d'un masque : elles nous effrayeraient et souffriraient trop d'ailleurs si elles étaient exposées au grand jour.

Le *Conte du Tonneau* fut l'œuvre décisive dans l'histoire de son génie comme de sa vie. L'heure des doutes était passée. Il savait que son œuvre vivrait pour la postérité. Mais celui qui était capable de frapper de tels coups devait être victime de sa propre force. Swift ne pouvait représenter l'Église réformée (Martin) comme une forme plus rationnelle et plus tempérée de la Religion que l'Église romaine (Peter) et les sectes dissidentes (Jack) sans paraître attaquer la Religion elle-

---

trouver les syllabes; finalement se contentent d'y trouver les lettres qui composent les mots « nœuds d'épaule ». De subterfuge en subterfuge, tantôt par l'addition d'un codicille, tantôt par de subtiles interprétations, ils réussissent à introduire dans le testament paternel la justification de tous les ornements que la mode les oblige à porter. Il serait trop long de raconter comment Peter, l'aîné, se mit en tête de se faire appeler Lord Peter et se lança dans de grandes entreprises commerciales, devint charlatan de haut vol et prit finalement le titre d'Empereur; comment une brouille survint entre les trois frères; comment Martin et Jack furent mis à la porte par leur frère et, relisant le testament paternel, s'aperçurent qu'ils avaient désobéi à la volonté de leur père et voulurent arracher toutes les garnitures qui couvraient maintenant leurs habits; comment Martin s'y prit doucement et n'ôta que les ornements qui pouvaient s'enlever sans abîmer l'étoffe; mais comment Jack, saisi d'un zèle furieux, déchira son habit de haut en bas sous prétexte d'en faire disparaître les garnitures et s'en fut en haillons et à demi nu; comment Jack devint fou et se signala par toutes sortes d'excentricités; comment enfin Martin se battit avec Harry Huff (Henri VIII), qui devint son ami, et s'associa avec lui; et comment après la mort d'Harry Huff il fut persécuté par une dame (Marie Tudor) qui était violemment éprise de Peter, mais fut délivré par Lady Bess (Elisabeth) qui enleva à Pierre le rang de frère aîné auquel il prétendait et s'institua elle-même chef de la famille...

même. Les disciples de Martin s'unirent à ceux de Peter et de Jack pour traiter l'auteur du conte d'« infidèle » et d'« incroyant ». Quand on s'efforcera plus tard d'obtenir pour lui un évêché, l'archevêque d'York protestera contre la nomination du « déiste » qui a « bafoué » la religion. Le *Conte du Tonneau* valait bien la perte d'un évêché.

Les dernières années de la résidence de Swift à Moor-Park furent illuminées par l'affection de Stella. Sa petite élève croissait en esprit et en beauté, devenait femme, et gardait pour son maître un sentiment d'admiration tendre qui devait se changer rapidement en amour et faire le charme et la joie secrète de la vie de Swift. Ce furent des années presque heureuses, de plénitude intellectuelle et d'espoir. Il écrit en se jouant son second chef-d'œuvre : *La Bataille des Livres,* (1) pour défendre son patron fourvoyé dans la querelle des Anciens et des Modernes. Il lui suffit de paraître et l'intérêt de la bataille devient humain et général. Tout en revendiquant la supériorité des Anciens, c'est le pédantisme, l'intolérance, la cuistrerie, le cant littéraire qu'il attaque et met en déroute. Sa sensibilité n'est nullement émue et son humour coule de source, avec aisance et sans amertume ; simple divertissement littéraire qui lui donne l'occasion d'éprouver la trempe de ses armes.

Sir William mourut sans avoir rien fait pour son secrétaire. Il lui léguait seulement une petite somme d'argent et le grand honneur de publier ses œuvres.

---

(1) Le pamphlet circula parmi les amis de Sir William Temple mais ne fut publié qu'en 1704, après sa mort.

Swift devint secrétaire et chapelain de lord Berkeley, (1) gouverneur d'Irlande. Là, il montra vite qu'il avait appris à se faire respecter et même à se faire craindre. Un certain Bushe ayant réussi à lui enlever sa place de secrétaire et à l'empêcher d'obtenir le beau doyenné de Derry, Swift se vengea de la bassesse du personnage et de la faiblesse de son maître en les accouplant tous deux dans une cruelle satire en vers. *(La Découverte)* Il obtint Laracor et deux autres petites cures en guise de compensation, et, craint et respecté tout ensemble, demeura chapelain de lord Berkeley, au grand plaisir de la partie féminine de la maison : Lady Berkeley, ses filles (Lady Mary, Lady Elizabeth, qui devait rester l'amie fidèle de Swift jusqu'à sa mort), et la pauvre et jolie dame de compagnie, Biddie Floyd. Il écrivit pour elles ses vers les plus alertes et les plus spirituels, les petits incidents de la vie quotidienne lui servant de prétexte. (2) Elles furent au besoin les victimes complaisantes et amusées de son humour. Lady Berkeley elle-même ne fut pas épargnée, puisqu'il écrivit pour elle et intercala dans une lecture pieuse, sans qu'elle s'en aperçut, la fameuse *Méditation sur un manche à balai.* (3)

En 1700, il quitte Dublin et s'installe à Laracor, où Stella vient le rejoindre. Elle s'établit à Trim avec une amie plus âgée, d'esprit simple et d'humeur paisible,

---

(1) Swift n'accepta cette nouvelle situation dépendante qu'après une tentative infructueuse pour obtenir une prébende à Westminster ou à Canterbury.

(2) Voir *Mrs. Harris's petition.*

(3) Dont voici la conclusion : « et, je vous prie, qu'est-ce que l'homme, sinon une créature sens dessus dessous, dont les instincts animaux dominent perpétuellement les facultés rationnelles, avec la tête à l'endroit où il devrait avoir les talons, balayant le sol ? » *(grovelling on the earth).*

Mrs. Dingley. On jasa beaucoup dans le voisinage, puis on finit par se taire devant la réserve et la parfaite dignité que tous deux surent garder. Swift la voyait chaque jour, mais en présence de Mrs. Dingley, et ne lui témoignait qu'une franche et vive amitié. Existait-il entre eux un engagement secret et Stella considérait-elle la pauvreté de Swift comme le seul obstacle à leur mariage? Ni l'un ni l'autre ne l'ont jamais laissé entendre clairement. Elle voyait peu de femmes. Elle vivait au milieu d'un cercle d'hommes dont elle aimait la conversation et qui prisaient fort sa sincérité, son esprit et la solidité de son jugement. Elle avait de la gaieté, de la malice, le don des réparties piquantes, beaucoup de charme féminin allié à beaucoup de sang-froid et de courage. (1) L'influence de Swift avait dû contribuer à développer la raison en elle; et l'on devine d'ailleurs qu'elle était trop spirituelle et trop sensée pour être naturellement sentimentale. (2) Elle fut plusieurs fois demandée en mariage, par Tisdal, entre autres, à qui Swift écrit en Avril 1704 :

D'abord, il me semble vous avoir déjà dit que si ma position et mon caractère me permettaient de penser à cet état

---

(1) Une nuit des voleurs tentèrent de s'introduire dans la maison où elle était avec Mrs. Dingley. Elle descendit seule, arma un pistolet, tira et tua l'un d'eux. *(Character of Mrs. Johnson,* écrit par Swift immédiatement après la mort de Stella). Il dit aussi qu'elle vivait avec une grande simplicité, trouvant moyen de donner beaucoup en secret malgré la modicité de ses revenus.

(2) Voir l'apitoiement sentimental de Thackeray à son sujet : « Belle et tendre créature, cœur pur et affectueux ! Nul homme n'a jamais pensé à votre tombe sans y jeter une fleur de pitié, sans y écrire une suave épitaphe. Douce créature; si digne d'être aimée, si aimante et si malheureuse ! » *(English Humourists)* On peut plaindre profondément Stella ; mais il faut avoir bien mal deviné son caractère pour la transformer ainsi en héroïne de ballade.

(le mariage), je ferais certes le même choix que vous entre toutes les femmes de la terre ; car je n'ai jamais vu personne dont j'apprécie autant la conversation ; je n'ai jamais été plus loin... Je n'ai jamais rencontré nulle part d'humeur, d'esprit ou de conversation plus agréables, plus de bon sens, ou un jugement plus juste des hommes et des choses... Je vous félicite d'avoir de la fortune, et j'envie grandement votre sagesse, votre modération et votre humeur paisible et rangée ; toutes choses dont l'absence fait et continuera sans doute à faire le tourment de ma vie.

Toute la lettre assure Tisdal que Swift l'a servi de son mieux auprès de Stella. L'allusion aux motifs qui l'empêchent de songer au mariage montre qu'il se jugeait lui-même avec clairvoyance. On n'a pas manqué de chercher à expliquer l'attitude de Swift envers les femmes en général et envers le mariage. Rien n'a jamais confirmé ni infirmé les suppositions extrêmes que l'on a pu faire. Mais il est évident qu'à cet être libre et inquiet, les contraintes de la vie conjugale devaient être profondément antipathiques.

Il avait annoncé tout jeune l'intention bien arrêtée de ne pas se marier avant d'être sorti de la médiocrité. A un ami qui l'avait mis en garde contre un attachement imprudent, il répond que « sa froideur et son esprit d'indépendance » le préserveront sûrement du danger. Il confesse en même temps que l'activité de sa nature ne peut s'accommoder du repos : Il cherche auprès des femmes un amusement pour remplir ses moments d'oisiveté, mais se fait fort « de le déposer à la porte de l'église » le jour où il entrera dans les ordres. Il n'était pas alors aussi maître de lui-même qu'il le croyait. Stella était encore une enfant quand il avait connu et courtisé Varina (Miss Waryng), la sœur d'un

de ses amis de collège. En Avril 1696, il lui écrit une lettre enflammée, commençant par ces mots : « L'impatience est la qualité par excellence de l'amant... » Il lui offre le mariage et parle du bonheur « inexprimable » qui s'ensuivrait pour tous les deux. Le ton de la lettre est d'une véhémence artificielle. — Varina semble avoir répondu à sa proposition par des atermoiements. Il se lassa, se reprit, et quand après avoir continué quatre ans la comédie des hésitations et de la coquetterie Miss Waryng le mit en demeure de l'épouser, il lui reprocha nettement de s'être jouée de lui. Après avoir insisté sur sa pauvreté, avoir posé ses conditions et demandé si elle saurait se plier à son humeur, il ajoute qu'il sera heureux de l'épouser... « sans m'inquiéter de la beauté de votre personne ou de l'importance de votre fortune. Je n'exige que la propreté quant à la première, et une modeste aisance quant à la seconde. » Il n'est pas très étonnant qu'elle ait décliné l'offre.

A Laracor, il partage ses loisirs entre les causeries et les promenades avec Stella et le soin de son jardin. Il avait fait creuser un canal et planté une allée de saules au bord de l'eau. Il parlera souvent dans sa correspondance de ces saules et des truites que l'on voyait s'ébattre dans le canal.

Mais cette existence idyllique ne pouvait le retenir longtemps. Il accepta une mission ecclésiastique et partit pour Londres. C'est de là qu'il devait adresser à son amie un journal détaillé de sa vie.

Après le ton passionné si faux des lettres à Varina, les lettres à Stella montrent ce qu'il pouvait être dans l'abandon d'une intimité tendre, sincère et enjouée.

Le matin, avant de se lever, le soir, après avoir causé

ou travaillé avec les ministres, il reprend la lettre commencée, jette quelques lignes sur le papier, revient avec bonheur au « petit langage » (1) qu'ils ont l'habitude d'employer tous deux. La bonne Dingley lit les lettres et y répond avec Stella. Mais il est clair que sa présence ne les gêne pas :

— Presto est chez lui, Dieu le bénisse, tous les soirs à partir de six heures jusqu'à l'heure du coucher, et il a aussi peu de joie et de plaisir dans la vie pour le moment que n'importe qui en ce monde, bien qu'il soit en pleine faveur auprès de tous les ministres. Sur ma foi, rien ne donne à Presto aucune idée de bonheur, si ce n'est une lettre de sa chère M. D. J'aime à l'attendre, et quand elle ne vient pas, je me console en me disant que c'est du bonheur en réserve. Oui, ma foi, et quand j'écris à M. D., je suis heureux aussi ; c'est tout juste, il me semble, comme si vous étiez ici, et comme si je bavardais avec vous et vous racontais où je suis allé : Eh bien, dites-vous, Presto, allons, où avez-vous été aujourd'hui... ?

— Quel air a Stella, madame Dingley ? — Assez bon air ; c'est encore une belle jeune femme. — Passera-t-elle inaperçue dans une foule ? Fera-t-elle sensation dans une église de campagne... ? Ainsi, vous dites que Stella est une jolie fille ; et c'est la vérité ; et il me semble que je la vois à l'instant, aussi belle que le jour est long ! Savez-vous une chose ? Quand j'écris dans notre langage, je prononce les mots avec mes lèvres tout comme si je parlais. Je viens de m'y prendre ! Et Dingley, je suppose, est aussi belle et aussi fraîche qu'une fillette en Mai, et se porte bien et n'a pas le spleen ?

— Quelle écriture est-ce là ? dis-je ; oui, dis-je, quelle écriture ? Alors je vois de la cire entre les plis ; alors je commence à avoir des soupçons ; alors je glisse un coup d'œil ; ma foi, ce n'est que l'écriture de Wall ; alors je l'ouvre en fureur ; — et puis voilà que c'est l'écriture de la petite M. D., la chère écriture de la petite M. D., jolie, chère et charmante.

---

(1) *M. D.* = Dingley et Stella, ou Stella seule. Swift est *Presto* ou *P. D.*, *F. R.* Il appelle Stella tantôt *M. D.*, tantôt *little M. D.*, ou *Stellakins*, *pretty Stella*, *dear roguish*, *impudent*, *pretty M. D.*, etc...

Il fait les commissions de M. D. à Londres, s'inquiète lorsque l'envoi n'arrive pas :

En vérité, Stella, quand j'ai lu votre lettre, je n'étais nullement inquiet; mais quand j'ai dû répondre en détail et me suis aperçu que vous n'aviez pas reçu votre boîte, j'ai eu le cœur serré, car d'après vos petites phrases, vous paraissiez imaginer que je n'avais pas été aussi soigneux que je l'aurais dû. Mais il doit y avoir eu quelque erreur.

— Arrêtez, je vais répondre à une partie de votre lettre, ce matin dans mon lit; voyons un peu; apparais, petite lettre. — Me voici, dit-elle; et qu'avez-vous à dire à Mrs. M. D., par ce beau matin d'hiver...?

Il s'informe avec anxiété de ses yeux, qui la faisaient souvent souffrir; il veut qu'elle fasse de l'équitation et marche pour sa santé, insiste pour qu'elle aille aux eaux avec Dingley :

— Vous avez le droit de disposer de mon dernier liard en ce monde, comme si vous étiez mon sang; et si je souffre, c'est de n'être pas plus riche pour l'amour de M. D.

Il dit un autre jour : « Faites ce que vous voudrez, et aimez le pauvre Presto, qui aime M. D. cent millions de fois plus que sa vie. »

De temps en temps, un mot plus profond se glisse au milieu des badinages et laisse voir combien elle lui était chère. Après avoir joué avec elle comme avec une enfant, il lui parlait politique, lui décrivait rapidement le monde où il vivait, faisait d'elle la confidente de ses efforts et de ses déboires. Elle redevenait l'amie. C'était le temps où il poursuivait fiévreusement sa fortune à Londres. La politique l'avait pris, allait donner un aliment à son activité pendant dix ans et le laisser à tout jamais aigri et désabusé.

CHAPITRE II

Dès 1701, la mise en accusation de Lord Somers, d'Oxford, de Halifax et de Portland, l'amène à écrire le pamphlet intitulé *Les dissensions de Rome et d'Athènes*. Il devient l'ami d'Addison et de Steele, le champion de tout le parti whig. La *Bataille des Livres* et le *Conte du Tonneau* publiés en 1704 le rendent célèbre. On pressent quel allié formidable il peut devenir. Les ministres le flattent; mais il écrit en 1703 : « J'ai ici les meilleurs amis du monde; il me manque seulement ces deux petites choses insignifiantes : la faveur et le pouvoir. »

De Février 1707 à Avril 1708, il est de nouveau à Londres comme mandataire des prélats d'Irlande, pour obtenir du Ministère la rémission des *First fruits and tenths*, une taxe levée sur les bénéfices au temps des Croisades et dont le produit ne servait plus qu'à entretenir les favorites du roi. Il sollicitait pour lui-même une prébende en Angleterre et le poste d'historiographe, (1)

---

(1) Il fut aussi question de l'Evêché de Virginie, — d'un poste de secrétaire d'ambassade à Vienne, etc...

sans pouvoir obtenir ni l'un ni l'autre, malgré les promesses et les protestations de dévouement de Lord Halifax, qui lui écrivait : « M. Addison et moi, nous nous sommes juré de ne jamais abandonner l'affaire et de ne cesser de la rappeler à ceux qui peuvent vous servir, jusqu'à ce que votre mérite obtienne la place éminente où il doit briller. » Swift écrivit au dos de la lettre : « J'ai gardé cette lettre comme un excellent exemple de ce que valent les courtisans et leurs promesses. »

En Septembre 1710, il revient encore pour reprendre les négociations au sujet des *First fruits*. Le ministère agonise; Somers et Halifax font mille avances à l'homme qui pourrait les sauver. Ils s'attachent à lui, dit-il à Stella, « comme des gens qui se noient se cramponnent à une branche ». Il vit avec indifférence la chute de ses anciens amis. Il était mécontent et prêt à la revanche comme tous les vrais combatifs. De son côté, Harley, le chef du nouveau ministère tory, comprit tout de suite la nécessité de se l'attacher. Son orgueil dut être satisfait quand il se vit sollicité par les vaincus et les vainqueurs.

« Je suis las, dit-il, des caresses des grands hommes en disgrâce. » (Septembre 1710), et un peu après : « Je venais d'éteindre ma lumière la nuit dernière, quand ma propriétaire entra dans ma chambre avec un domestique de Lord Halifax pour me prier d'aller dîner chez lui près de Hampton-Court; mais je lui fis dire que des affaires très importantes m'empêchaient d'accepter, et aujourd'hui, j'ai été reçu en secret par M. Harley, qui m'a témoigné tout le respect et l'amabilité imaginables. »

L'alliance fut conclue, et Swift mit sa terrible plume au service du ministère. (1)

Pour faire leur fortune, les hommes de lettres n'avaient plus besoin d'un patron ; il leur suffisait de s'enrôler dans un parti politique. La polémique était née, suscitant les premiers journaux et faisant surgir d'innombrables pamphlets. La victoire était à celui qui frappait juste et fort et savait revêtir ses idées d'une forme accessible au public. Le génie pratique et combatif de Swift s'adaptait merveilleusement à la « petite guerre » politique. Il était enfin dans son élément. Il allait pendant trois ans régner en maître sur l'opinion publique.

---

(1) Il cessait de soutenir les hommes dont il jugeait avoir à se plaindre, mais il ne commettait pas le parjure politique dont il a été accusé. Il ne renonçait pas à ses idées. En sa qualité d'élève de Sir William Temple, il avait embrassé les principes de 88; il aimait d'ailleurs la liberté par tempérament. Mais il se séparait nettement des Whigs sur la question ecclésiastique, et ne l'avait jamais laissé ignorer à Lord Somers : « Quant à la Religion, dit-il, j'avouais être du parti de la « Haute Eglise » et je ne pouvais concevoir que l'on pût porter l'habit de clergyman et professer une autre opinion. » — Harley et Saint-John représentaient l'élément libéral et modéré du parti tory. Le libéralisme de Swift pouvait donc s'accommoder du leur, et leur entente était complète sur la question essentielle en politique aux yeux de Swift, c'est-à-dire sur l'Eglise. Voir les *Sentiments d'un Anglican sur la Religion et le Gouvernement*, écrit en 1708. Le ton en est équitable, modéré, viril, mais très sévère pour les dissidents; et il recommande, pour préserver l'intégrité de la constitution dans l'Etat et dans l'Eglise, d'éviter les excès des Whigs aussi bien que les excès des Tories. Il ne variera jamais dans son attachement pour l'Eglise Anglicane; quelles qu'aient été ses convictions religieuses (il était très probablement déiste), il ne cessa de considérer l'Eglise comme une institution politique, sûr garant d'ordre et de moralité dans l'Etat, dont il fallait à tout prix éviter d'ébranler la solidité. Les Whigs lui tinrent même rigueur en 1708, bien avant leur chute, de l'insistance avec laquelle il proclame la nécessité de maintenir le « sacramental Test ». *(Letter upon the Sacramental Test).*

Après avoir été si amèrement désappointé par les Whigs, il fut plus sensible qu'il ne voulut se l'avouer aux avances flatteuses de Harley et de Bolingbroke. Il raconte avec complaisance à Stella les progrès de son intimité avec eux : « Ils ne m'appellent plus que Jonathan. » Mais il entendait se faire respecter par ceux qu'il servait. Il exigeait que son génie lui valût les mêmes égards qu'un « ruban bleu ou un carrosse à six chevaux ». Il exagérait la dignité de son attitude, pour se maintenir vis-à-vis d'eux sur un pied de familiarité affectueuse et indépendante. On voit qu'il avait gardé le souvenir cuisant de ses relations avec sir William Temple : « Je suis allé voir le Secrétaire pour savoir ce qui diable pouvait bien le contrarier Dimanche; je lui ai parlé comme il convenait. Je lui dis avoir remarqué sa mauvaise humeur; que je ne m'attendais pas à ce qu'il m'en dît la cause; mais que je serais content de le voir de meilleure humeur. Et je l'ai averti d'une chose, c'est qu'il ne devait jamais me témoigner de la froideur, car je ne voulais pas être traité comme un écolier, ne l'ayant déjà été que trop dans ma vie, (je pensais à sir William Temple); que je priais tous les grands ministres qui m'honorent de leur amitié, s'ils entendaient dire ou voyaient quoi que ce fût à mon désavantage, de me le faire savoir franchement et de ne pas me donner la peine de le deviner d'après le changement ou la froideur de leur physionomie; car je le supporterais difficilement d'une tête couronnée, et je ne pensais pas que la faveur d'aucun sujet valût d'être achetée à ce prix... Il prit très bien la chose et dit que j'avais raison »... etc...

Harley lui ayant fait remettre un billet de 50 livres, il le lui renvoie et écrit à Lewis, l'intermédiaire, une

lettre très sèche où il se plaint du procédé. Harley, qui veut une réconciliation, lui fait demander de venir le voir. Swift exige auparavant des excuses. Il en obtient. On a trop besoin de lui. Quelques jours plus tard il dit à Stella : « M. Harley est rentré dans mes bonnes grâces. »

La condescendance des ministres n'était point une simple comédie, destinée à ménager son orgueil aux yeux du public. La fierté de Swift ne se fût pas contentée à si bon marché. Il fût retourné en Irlande immédiatement si l'on avait voulu le traiter comme un écrivain à gages. Il attendait du Ministère, il est vrai, la récompense de ses services, mais ce qu'il demandait, c'était une situation élevée dans l'Église, qui le rendît à tout jamais indépendant. Il est bien permis de voir, dans cette prétendue vénalité, la conscience de son génie et le désir très légitime d'obtenir la compensation des souffrances que la dépendance et la pauvreté avaient infligées à sa jeunesse. A Londres, où il refusait l'argent de Harley, ses revenus étaient si étroits qu'il devait vivre avec la plus stricte économie. Il fréquentait une société opulente et dînait tous les jours en ville ; mais il habitait de petits logements meublés, servi par un seul domestique, (1) regardait à prendre une chaise à porteurs et comptait à un penny près ce que lui coûtait le feu du matin dans sa chambre à coucher. (2)

---

(1) Le fameux Patrick, un beau garçon irlandais, ivrogne, qui disparaissait toujours au moment où son maître avait besoin de lui.

(2) Laracor et ses autres petites cures ne rapportaient en tout que 400 livres. Il avait la charge de sa sœur, qui après un sot mariage se fût trouvée dans le dénûment le plus complet s'il ne lui était pas venu en aide. On découvrit aussi après sa mort qu'il augmentait considérablement sans le lui dire la petite rente qu'il servait à Mrs. Dingley au nom de la famille Temple.

L'intérêt seul ne l'attachait pas à la fortune de Harley et de Bolingbroke. Il les aimait sincèrement. On ne peut en douter quand ce cri lui échappe dans le journal après la tentative d'assassinat commise par Guiscard sur Harley :

« Oh, chère M. D... ; j'ai presque le cœur brisé. — M. Harley a reçu un coup de poignard cet après-midi à trois heures, à une séance du conseil. Pardonnez mon affolement, je vous prie ; je pense maintenant à toute la bonté qu'il m'a témoignée. » Et comme il est de ceux qui aiment et qui haïssent bien, il parle avec férocité de l'assassin Guiscard.

A Harley lui-même, il écrira plus tard, après avoir quitté Londres : « En vous, l'homme public m'a souvent irrité jusqu'au fond du cœur ; l'homme privé, jamais. » Après sa chute et sa mise en accusation, Swift ne craint pas d'aller le voir dans sa retraite à la campagne. Il lui écrit. Il entretient aussi une correspondance suivie avec Bolingbroke réfugié en France ; et si l'un des deux se montre déférent, c'est plutôt Bolingbroke, dont l'intelligence souple et brillante semble s'incliner avec respect devant le génie de Swift.

Fut-il employé, mais se défia-t-on de lui, *(employed but not trusted),* comme on l'a prétendu ? Il avait bien trop d'orgueil pour avoir de la vanité, c'est-à-dire pour se laisser duper par l'apparence de la confiance, et les ministres avaient trop d'intérêt à se l'attacher pour l'exclure de leurs conseils secrets. Quand la dissension se glissa dans le ministère, Swift contribua longtemps, par sa franchise et son bon sens, à empêcher une rupture qui devait fatalement amener la ruine du parti : « Je lui dis, (au Secrétaire) que je savais fort bien que

ma façon d'agir était le plus sûr moyen de me faire renvoyer à mes saules, en Irlande; mais que cela m'était égal, si je pouvais rendre service au Royaume en maintenant l'union entre eux. — Je joue un rôle honnête qui ne me rapportera ni profit ni louange. M. D. ne doit que m'en estimer davantage : personne d'autre n'en saura jamais rien. »

Son crédit était considérable et il l'employait sans hésiter dès qu'il croyait reconnaître un homme digne d'intérêt. Son discernement dans le choix des personnes semble avoir été remarquable. Il dit en parlant de Berkeley, le philosophe : « Je suis tenu, en honneur et conscience, d'employer tout mon petit crédit pour l'avancement des hommes de valeur dans le monde. » Plusieurs de ses anciens amis les Whigs conservèrent leurs emplois grâce à lui. (1) Il essaya même de rendre service à Steele qui déjoua sa bonne volonté en se comportant étourdiment et même insolemment avec Bolingbroke. Il réunissait de l'argent pour soulager de pauvres diables d'hommes de lettres. « Je suis allé voir un pauvre poète, — écrit-il, — un certain M. Diaper, très malade, dans un infect galetas. »

Pour ses amis, il se dépensait avec une inlassable activité. Il aida Pope à publier son Homère par souscription, obtint pour Gay le précieux patronage de Bolingbroke et amena Harley « à désirer d'être présenté à Parnell et non point que Parnell lui fût présenté ». Il voulait relever la dignité du métier des Lettres et y réussissait.

---

(1) Mais il ne voulut jamais rien faire pour Philips, qu'il appelait toujours « Pastoral Philips » et qualifiait de petit imbécile *(puppy)*.

Vis-à-vis des grands, il affectait la morgue par plaisir et par politique, exigeant que les plus hauts personnages vinssent à lui les premiers. Le duc de Buckingham ayant souhaité de faire sa connaissance, il répondit que c'était impossible « parce qu'il n'avait pas fait les avances suffisantes ». Et comme le duc de Shrewsbury lui dit que le duc de Buckingham n'a pas l'habitude de faire les premiers pas : « Je dis que je n'y pouvais rien; car plus la qualité d'un homme est élevée, plus j'ai toujours attendu qu'il me fît d'avances; et j'en attends plus d'un duc que de tout autre. »

Parlant de la Cour, où il va tous les huit jours, il écrit à Stella : « La Cour me sert de café; une fois par semaine, j'y rencontre mes connaissances qu'autrement je ne verrais pas une fois tous les trois mois. » — Et un autre jour : « Je connais généralement une trentaine de personnes dans le Salon, et je suis si fier que j'oblige tous les Lords à venir à moi; on passe là une demi-heure assez agréable... » On devine l'amusement intérieur de Swift en voyant ce jeu réussir. Son mépris des hommes n'en devait pas diminuer. Tout ce qui serait vanité puérile chez un autre apparaît bien chez lui comme la revanche de ses humiliations de jadis et comme le calcul très conscient d'un homme qui doit se montrer exigeant, s'il ne veut pas s'abaisser au rang d'inférieur ou de parasite. Le docteur Swift refusait les invitations à dîner qui ne lui plaisaient pas, et n'en acceptait d'autres qu'à la condition de choisir le menu et les convives. (1)

(1) « Je suis allé à la Cour aujourd'hui et personne ne m'a invité, sauf une ou deux personnes chez qui je ne me souciais pas de dîner; aussi j'ai dîné chez Mrs. Vanhomrigh. » — « Le comte d'Abingdon

Avec ses vrais amis, il laissait de côté toute affectation. L'amitié de quelques hommes, ses égaux par la culture et le talent, remplissait ses meilleurs instants de loisir. Rien dans ses rapports avec Pope, Arbuthnot ou Gay, n'était de nature à inquiéter son orgueil ombrageux. Il s'abandonnait avec eux au plaisir du commerce le plus libre, sans penser à tout instant que sa dignité pouvait en souffrir. Bolingbroke ne prendra rang définitivement parmi ce petit groupe d'amis dévoués, que le jour où il ne sera plus ministre. Addison, ayant peine à pardonner la défection de Swift, s'en exclut lui-même pour quelque temps.

Il faut lire le *Journal* pour mesurer la profondeur et la sincérité des affections de Swift. De temps en temps, cette âme fermée s'entr'ouvre, et pour Stella se départit un instant de sa réserve. On a vu son émotion, au moment où Harley fut blessé. On retrouve le même accent si humain quand il apprend la mort de Mrs. Long, (1) et celle de la fille de Lord Ormond. Cette fois là, le choc fut si brutal et si douloureux pour Swift qu'il ne put voir personne pendant plusieurs jours : « Je déteste la vie, dit-il, quand je vois qu'elle expose à de tels accidents; et quand je vois tant de millions de misérables encombrer la terre alors qu'une femme comme elle disparaît, je crois que Dieu n'a jamais voulu que la vie fût une bénédiction ! » Il s'em-

---

me tourmentait depuis trois mois pour dîner chez lui ; nous avons pris jour pour aujourd'hui, la semaine passée, et j'ai choisi la compagnie... notre vin était un vrai poison... et pourtant ce petit imbécile a 12.000 livres de rente. »

(1) Mrs. Anne Long était célèbre pour son esprit et sa beauté. Elle avait dû quitter Londres pour échapper à ses créanciers et mourut dans la misère. Swift l'estimait profondément.

ployait avec bonté à obtenir de l'argent pour son protégé, le jeune Harrison, (1) quand celui-ci mourut. L'argent vint trop tard et servit à payer les frais d'enterrement. Cette mort soudaine, qui survint entre deux de ses visites au pauvre Harrison, l'ébranla si violemment qu'il lui fallut aussi plusieurs jours pour s'en remettre.

Sous sa froideur subsistait une sensibilité frémissante et ses affections, comme ses haines, avaient un caractère passionné; mais il les concentrait fortement en lui-même et ne les exprimait que par des actes. Il dépensait autant de ténacité pour rendre un service que pour se venger. Un impérieux besoin de logique semblait l'obliger à tout transformer en faits. La jouissance que lui procurèrent certaines bonnes actions fut grande; celle qu'il ressentit après certaines revanches ne le fut pas moins. Il dit crûment que si le ministère ne lui donne rien en échange de ses services, il aura du moins eu le plaisir de se venger de son ancien parti. *(But I have had my revenge at least, if I get nothing else.)*

Il avait en outre la jouissance de la lutte. De Septembre 1710 à Juin 1713, il est constamment sur la brèche. « Je travaille comme un cheval, » dit-il à Stella. Il écrivait

---

(1) Il l'avait fait attacher à l'ambassade d'Utrecht. Voici comment il raconte sa mort : « J'ai emmené Parnell ce matin à pied voir le pauvre Harrison. J'avais les 100 livres dans ma poche. Je dis à P. que j'avais peur de frapper à la porte : j'avais un mauvais pressentiment. Je frappe ; son domestique en larmes nous dit que son maître était mort une heure auparavant. Vous pensez quel chagrin pour moi. Je suis allé voir sa mère et j'ai pris des mesures pour l'enterrement à aussi peu de frais que possible, pour demain soir dix heures. Le Lord Trésorier fut très peiné quand je lui dis la chose. Je ne pus dîner avec lui, ni avec personne... Aucune perte ne m'a jamais fait tant de peine. »

lui-même ses pamphlets et revisait ceux que des scribes à gages écrivaient sous sa direction. Les ministres avaient besoin de lui, l'appelaient à tout instant ; mais des fâcheux venaient, il fallait remettre les affaires sérieuses à plus tard. Il s'impatientait de ces retards, de l'indolence de Harley et de la légèreté de Bolingbroke.

Il visitait ses amis, fréquentait assidûment chez Lady Masham, qu'il estimait, voyait la vieille Lady Orkney, dont il aimait la franchise et l'esprit, et plusieurs autres grandes dames. Les femmes tenaient à honneur d'accepter ses originalités avec bonne grâce. Il s'amusait à les traiter en despote. Elles s'y accoutumaient, si elles étaient spirituelles, et y prenaient plaisir. Il était célèbre, d'ailleurs, pour la bizarrerie de ses manières. Quand il parut pour la première fois dans le café où se réunissaient d'habitude Arbuthnot et ses amis, il entra en coup de vent, jeta son chapeau sur la table, marcha de long en large sans mot dire, et, saisissant son chapeau, ressortit sans regarder personne. Ils l'appelèrent le « pasteur fou » *(the mad parson)*.

Il ne pouvait passer inaperçu : il étonnait et déconcertait tous ceux qui le voyaient pour la première fois. On sentait confusément sous l'homme du monde un être extraordinaire et hautain qui parfois se faisait un jeu de violer les règles conventionnelles de la politesse, par indifférence, par orgueil ou par humour. Il ne pardonnait jamais à ceux qui s'en formalisaient. Il excellait, d'ailleurs, à vous faire perdre contenance, soit d'un regard aigu, soit d'un mot brusque. Le comte de Burlington lui ayant présenté sa jeune femme, il exigea qu'elle chantât devant lui. Comme elle refusait il insista

jusqu'à la faire pleurer. Quand il la revit, son premier mot fut : « Eh bien ! serez-vous aussi sotte que l'autre jour ? » — Elle avait compris ; elle rit et lui obéit.

Seuls, les gens d'esprit qui acceptaient sa tyrannie sans se fâcher connaissaient l'attrait sans égal de son commerce. Sa conversation, relevée par une saveur d'ironie et par un don génial de badiner, était la vie et le charme mêmes. Ceux qui l'approchaient alors dans l'intimité sont unanimes à célébrer l'agrément de son caractère, (1) et lui-même parle de son humeur « naturellement gaie ». (2)

Le portrait que Jervas fit de lui vers cette époque le montre dans sa maturité. Les traits sont pleins, nobles et réguliers, l'attitude majestueuse. Il a grand air, avec sa perruque à boucles et son ample robe. Mais ce qui frappe surtout, c'est la tension intérieure de tout l'être que l'imperceptible frémissement des narines et des lèvres fait deviner. Il y a là une force toujours prête pour l'attaque, et c'est l'idée de combat qui vient à l'esprit quand on regarde ce port de tête altier, ces yeux hardis, cette bouche ironique et audacieuse.

Devant cette vigueur physique et morale, on ne se doute pas qu'il luttait parfois avec angoisse contre la maladie. De temps en temps, les vertiges et les accès de surdité venaient interrompre sa vie active et métho-

---

(1) « Cette sincérité et cette douceur de caractère, qui vous font si justement célébrer et estimer par tous les braves gens comme les délices du genre humain. » *(Mr. Henley to Swift)*

(2) *Journal*, Juillet 1711. — « Si je n'étais pas naturellement gai, je serais mécontent de mille choses ; je prie Dieu qu'il me garde en bonne santé, et que je puisse vivre exempt de l'envie et du mécontentement, lot habituel de ceux qui passent pour posséder plus de crédit à la Cour qu'ils n'en ont réellement ! »

dique. Quand il en parle, c'est avec une sorte de rage contenue. Il se débattait énergiquement contre le mal, puis devait lui céder, s'isolait, et reparaissait quand la crise était passée. (1)

Au milieu de cette activité intense qui trompait l'inquiétude de sa nature, il ne perdait pas de vue ce qu'il était venu chercher à Londres. Sa fortune dépendait du Ministère. Les Whigs l'avaient si bien berné, qu'il ne recommençait pas l'expérience avec les Tories sans quelque scepticisme : « Il me gronde parfois, — dit-il en parlant de Harley, — si je reste seulement deux jours de suite sans venir; que sortira-t-il de là ? Rien... » Et ailleurs : « J'ai été indignement traité par le dernier Ministère. Je tiens un peu à honneur de montrer aux gens que je ne suis pas si méprisable. Les assurances qu'ils me donnent, sans hésitation et sans provocation, sont de celles auxquelles on croit généralement dans le monde; elles n'aboutiront peut-être à rien; mais à la première occasion que je vois négligée, je m'en irai. » (Avril 1710) Un autre jour, ce mot lui échappe : « Je puis être utile à tout le monde, sauf à moi-même. »

Au fond, il était sans illusions : il savait que Harley et Bolingbroke se priveraient de ses services le plus tard possible. Il savait aussi qu'il avait beaucoup d'ennemis. Il en était fier, d'ailleurs, et n'hésitait jamais à frapper un coup qui devait soulever la haine. Par tempérament, il avait besoin d'ennemis autant que d'amis et sa témérité lui créait souvent des obstacles dont il s'irritait

(1) Il devait se surveiller sans cesse, marchait beaucoup et suivait un régime sévère : « Je suis très sobre et je mange les mets les plus simples comme on me l'ordonne, et j'espère que le mal finira par céder; mais chaque accès me secoue pour longtemps. »

ensuite amèrement. Les préjugés de la reine, excités par l'archevêque d'York et la duchesse de Somerset, (1) rendirent infructueux tous les efforts de ses amis. Il ne fut pas nommé évêque et n'obtint qu'à grand peine le doyenné de Saint-Patrick à Dublin. On peut suivre dans le *Journal* les impatiences et les colères de Swift devant les retards apportés à sa nomination. Il sentait que s'il attendait davantage, il n'aurait rien du tout; et il ne voulait pas retourner en Irlande les mains vides. (2) A la fin il écrit : « La chose s'est faite avec beaucoup de difficulté, ce qui me vexe. » Il partit très blessé dans son orgueil et courroucé de ne pas se voir délivré des soucis matériels. Il ne pouvait se libérer avant trois ans des charges pécuniaires qui pesaient sur le doyenné. (3)

---

(1) Il devait être poursuivi par la rancune féroce de la duchesse de Somerset, qu'il avait accusée, dans sa fameuse *Prophétie de Windsor*, d'avoir trempé dans le meurtre de son premier mari, et dont il avait ridiculisé les cheveux rouges. Elle ne put oublier ni l'une ni l'autre de ces deux offenses. Elle était affiliée au parti whig et contrebalançait auprès de la reine l'influence de Lady Masham qui était toute dévouée aux Tories. Lady Masham réussit à dissuader Swift de publier le pamphlet; mais il eut l'imprudence d'en laisser circuler quelques exemplaires sous le manteau. Il savait la publication très dangereuse; il se déclarait néanmoins très satisfait de sa *prophétie. (Mighty pleased with it.)*

(2) « Revenir sans quelque marque de distinction serait très humiliant ; et je voudrais bien aussi être un peu plus riche que je ne le suis. Je n'en dirai pas davantage, mais je vous supplierai seulement de ne pas vous tourmenter jusqu'à ce que la Fortune se mette en branle, et de croire que le bonheur de M. D. est ce que je me propose de plus important dans tout ce que j'entreprends. » *(Journal*, Mai 1711)

(3) « Je croyais n'avoir à payer que 600 livres pour la maison ; mais l'évêque de Clogher dit 800 livres, « first fruits » environ 150 livres irlandaises, plus une patente,... etc. : 1.000 livres en tout ; si bien que le doyenné ne me vaudra rien d'ici trois ans. Je ne me séparerai pas de Laracor. C'est tout ce que j'ai pour vivre, à moins que le doyenné ne vaille plus de 400 livres par an. Les dépasse-t-il ? »

C'était l'exil encore, après trois ans de lutte et d'espoir.

A Dublin, un accueil assez froid l'attendait. Les Whigs et les dissidents le détestaient. Le haut clergé voyait arriver avec méfiance cette encombrante personnalité. Devant cette hostilité, il affirma péremptoirement son autorité de doyen. L'archevêque de Dublin fut contre lui dans la lutte qu'il eut à soutenir contre son propre chapitre. C'était ce même docteur King, qui lui conseillait avec une douce ironie, un peu auparavant, de songer à sa fortune et d'écrire, pour assurer son avancement dans l'Église, quelque grand ouvrage sur un sujet utile aux âmes. (1)

Ces difficultés ne contribuèrent pas à le réconcilier avec l'Irlande. Il se réfugia bientôt à Laracor où ses distractions furent, comme par le passé, les causeries et les promenades à cheval avec Stella et l'embellissement de son jardin. Au fond, il espérait que ses amis le rappelleraient à Londres; mais il ne convenait pas à sa dignité d'offrir une seconde fois ses services : « Je ne quitterai pas ce royaume avant que l'on vienne me chercher; et si l'on n'a plus besoin de moi, je ne reverrai jamais l'Angleterre. A mon arrivée, j'ai pensé mourir de déplaisir et j'étais horriblement triste pendant qu'on m'installait; mais cela commence à s'user et à devenir de l'ennui. Mon allée, le long de la rivière, est extrêmement jolie; mon canal est superbe et j'y puis voir les ébats de mes truites. Je ne sais absolument

---

(1) L'avis est assaisonné de paroles flatteuses et de protestations d'estime. La réponse de Swift est respectueuse, mais laisse voir qu'il n'était pas dupe des bonnes intentions de l'archevêque.

rien de ce qui se passe à Dublin en ce moment. Mais je suis à présent plus apte à soigner des saules et à tailler des haies qu'à me mêler d'affaires d'État. Il faut que je dise à l'un de mes ouvriers de chasser ces vaches de mon île et de refaire le fossé; c'est bien plus l'affaire d'un « vicar » de campagne que de chasser les factions et de protéger l'État. » (1)

Il se rongeait dans l'inaction sans vouloir l'avouer. Il partit pour Londres au premier signe du Ministère.

Il y trouva la situation politique gravement compromise par les malentendus et la secrète animosité qui divisaient Harley et Bolingbroke. Les Whigs devenaient de plus en plus violents dans leurs attaques. Swift était l'homme nécessaire. Il s'engagea tout de suite dans une polémique ardente avec Steele. (2) Devant la désagrégation du parti, son attitude fut pleine de dignité. Il ne songea qu'à prêcher l'union à ses amis, sans désarmer contre ses adversaires : « Dean Swift » — écrit Arbuthnot — « garde son noble courage, et bien qu'il ressemble à un homme terrassé, on peut le voir encore avec une physionomie sévère, visant ses adversaires pour les frapper. »

Il essayait de réconcilier les deux chefs. Une dernière tentative ayant échoué, il abandonna brusquement la

---

(1) Lettre à Vanessa, Laracor, Juillet 1713.

(2) Steele écrivait alors dans le *Guardian*. — A un pamphlet de lui intitulé *Considérations sur l'importance de Dunkerque*, Swift répond par *Considérations sur l'importance du* Guardian. Il y raille Steele avec un acharnement cruel. Il répond aussi à son pamphlet de *La Crise* par : *L'Esprit public des Whigs mis en évidence par le généreux encouragement qu'ils donnent à l'auteur de* la Crise, *avec quelques observations sur l'opportunité, la sincérité, l'érudition et le style de l'ouvrage.*

lutte et se retira chez un ami, Mr. Gery, à Upper Letcombe (Berkshire). Il ne voulait pas avoir à choisir entre les hommes qui étaient devenus ses amis. Il les blâmait d'ailleurs tous deux. De sa retraite, il leur adresse encore un avertissement. C'est le pamphlet intitulé : *Libres opinions sur l'état présent des affaires publiques.* (1) Il y fait appel au jugement du parti tory sans ménager ni Harley ni Bolingbroke. Ce dernier effort n'était qu'un acte de courage. Il parlait avec l'indépendance et l'autorité du désintéressement ; il voyait trop clair pour ignorer que tout était perdu.

La disgrâce de Harley lui fut un coup cruel. « Je laisse de côté ses fautes quand il était ministre d'État, — écrit-il, — mais vous savez que personnellement il a été pour moi d'une excessive bonté ; il m'a distingué et choisi de préférence à tous, au temps de sa grandeur ; et il m'a écrit l'autre jour la lettre la plus touchante qu'on puisse imaginer. » A Harley lui-même, en demandant la permission d'aller le voir en prison à la Tour, il dit : « C'est la première fois que je vous ai jamais sollicité en ma propre faveur et si vous ne m'accordez pas cela, ce sera la première fois que vous me refuserez quelque chose. »

Bolingbroke, cependant, s'employait pour lui avec zèle, parlait de nouveau d'un évêché, obtenait de la reine le don de 1.000 livres qui devait payer ses dettes à Dublin, (2) et tentait de le réconcilier avec la duchesse

---

(1) *Free thoughts* ne fut pas publié ; l'imprimeur Barber le montra à Bolingbroke qui en modifia certains passages de façon à servir ses propres intérêts. Swift l'ayant appris, exigea que le manuscrit lui fût renvoyé.

(2) Le don fut annulé par la mort d'Anne.

de Somerset. Lady Masham le conjurait en termes pathétiques de ne pas « abandonner » la reine. Peut-être la carrière politique de Swift se fût-elle r'ouverte, si la mort presque subite d'Anne n'eût ruiné définitivement le parti tory. Bolingbroke et Ormond s'enfuirent en France. Swift dut regagner l'Irlande en toute hâte. Il y rentrait en suspect, (1) aigri par la chute de son parti autant que par ses désappointements personnels. Il y fut assailli de libelles, insulté dans les rues, menacé dans sa sécurité personnelle et obligé de soustraire ses papiers aux recherches des agents du gouvernement.

---

(1) Voir lettre de Lewis, 4 Novembre 1714, le pressant de mettre ses papiers en lieu sûr. Voir aussi dans la correspondance, les allusions aux lettres décachetées par le cabinet noir. Une lettre d'Addison à Pope montre qu'il était dangereux alors d'être l'ami de Swift. Addison se dit rassuré, mais avoue qu'il a craint tout d'abord que l'amitié de Swift n'ait entraîné Pope dans quelque danger. Voir aussi une lettre de l'archevêque King : il ne lui déplaît pas d'insinuer que l'accusation de jacobitisme pèse sur Swift.

CHAPITRE III

Les années qui suivirent furent amères. Il quittait les agitations de la vie politique pour trouver en Irlande les difficultés et les chagrins d'ordre intime qui devaient empoisonner le reste de sa vie.

Quand il était parti pour Londres en 1710, il ne pensait y rester que trois mois. Il y resta trois ans. Stella se montra d'abord patiente, puis exprima, ou laissa deviner, le chagrin que lui causait cette longue absence, dont le terme reculait sans cesse. Swift proteste assez fréquemment dans le *Journal* de son désir de rentrer en Irlande, et répond, tantôt sérieusement, tantôt sur un ton d'affectueuse plaisanterie, aux impatiences de son amie : « Mais avec quelle affectation Ppt parle de ma présence ici tout l'été! cela n'est pas dans mes intentions; je ne resterai pas en Angleterre une minute de plus que ma situation ne l'exigera. » (Juin 1712) Il revient souvent sur les lenteurs du Ministère et l'ennui qu'il en éprouve; mais il se sent nécessaire et ne peut s'empêcher d'en ressentir un plaisir secret. Il aurait menti à sa nature, s'il avait pu contempler avec un contentement sincère la quiétude de la vie qui l'attendait en Irlande. Londres et la politique le possédaient de plus en plus. Et Stella elle-même lui manquait

moins sans doute depuis qu'il avait trouvé à Londres, dans l'intimité de Mrs. Vanhomrigh (1) et de ses filles, ses voisines de Bury-Street, la sympathie féminine dont il avait besoin.

Stella semble avoir pressenti le danger. Sa curiosité fut mise en éveil par l'extrême discrétion de Swift; et bientôt l'inquiétude qu'elle était trop fière pour exprimer dut percer dans ses lettres. Swift affecte de ne pas comprendre ses allusions. Il demeure très réservé. C'est là évidemment un sujet très délicat sur lequel il ne souhaite point s'étendre : — « Que voulez-vous dire par « ces personnes qui logent auprès de chez moi » et chez qui je dîne de temps en temps? Morbleu, vous savez mieux que moi chez qui j'ai dîné tous les jours depuis mon départ! » — Par-ci par-là, il dit négligemment avoir dîné chez sa voisine, laisse même entendre qu'il y a ses entrées familières : — « J'ai si chaud et je me sens si paresseux après ma promenade du matin que je m'attarde chez Mrs. Vanhomrigh où se trouvent ma robe de cérémonie et ma perruque; et j'y dîne très souvent, par pur désœuvrement. C'est ce que j'ai fait aujourd'hui. » Et comme Stella s'étonne sans doute qu'il fréquente si assidûment chez des bourgeoises : « Vous dites qu'elles sont sans conséquence; mais elles ont d'aussi bonnes relations parmi les femmes que moi parmi les hommes : je vois chez elles toutes les drôlesses de qualité de cette partie-ci de la ville. »

---

(1) Mrs. Vanhomrigh était la veuve d'un riche marchand hollandais. La famille s'était établie à Londres en 1709. — L'aînée des filles, Hesther, est celle que Swift appelle Vanessa. Il y avait une fille plus jeune et un fils.

Ses allusions à Vanessa sont rares et très concises. Il n'en parle qu'une ou deux fois dans le *Journal*. (1) Il se taisait soigneusement sur le plaisir qu'il éprouvait à lire et converser avec elle. Miss Vanhomrigh était devenue son élève, elle aussi, et lui vouait un culte passionné qui le flattait et le touchait à la fois. Malgré son dédain pour le sexe féminin en général, (2) il ne prisait rien tant que l'amitié des femmes spirituelles. S'il trouvait en elles un bon sens naturel et de la simplicité, elles étaient sûres de lui plaire; et si elles s'intéressaient aux choses de l'esprit, il devenait très volontiers leur guide. Il avait joué ce rôle avec Stella dès son enfance, et ce commerce de maître à élève remontait si loin qu'il nuançait leur amitié d'une tendresse charmante. Il aime à revenir sur ce passé : « N'ai-je pas été le maître d'écriture de petite M. D. ? »

Il y eut moins de vraie tendresse et sans doute plus d'amour-propre dans le sentiment que lui inspira Miss Vanhomrigh. Quant à elle, la renommée de Swift dut l'attirer d'abord; elle fut flattée d'intéresser l'homme de génie qui prenait une part si importante aux affaires publiques. C'était une créature brillante et romanesque, très orgueilleuse, si l'on en croit certains témoignages, jugeant de haut son sexe et cherchant ses principales distractions dans la lecture et la poésie. Nature profonde, d'ailleurs, et capable de passion vraie. Mais elle devait être, moins que Stella, la femme selon le cœur de Swift et suivant toute apparence il ne cessa de don-

---

(1) « C'était aujourd'hui l'anniversaire de la fille de Mrs. Vanhomrigh. Mr. Ford et moi étions invités à dîner pour le célébrer; nous y avons passé la soirée à boire du punch. »

(2) Voir ses *Avis à une toute jeune femme récemment mariée.*

ner le meilleur de lui-même à l'amie qui l'attendait à Dublin, tandis qu'il causait, faisait des impromptus badins ou philosophait dans le salon de Bury-Street.

Vanessa n'avait pas vingt ans, Swift en avait déjà plus de quarante, quand leurs destinées se croisèrent. Cette différence d'âge contribua probablement à aveugler Swift sur les dangers de leur intimité. Il ouvrit les yeux peu de temps avant son retour à Dublin en 1713, quand Vanessa lui avoua son amour. Son secret lui échappa lorsqu'elle apprit qu'il allait partir. Elle espérait que Swift l'épouserait. Elle ignorait qu'une autre avait sur lui des droits plus anciens et plus sacrés que les siens. Une sorte de pudeur portait toujours Swift à éviter les sujets très intimes. Peut-être son silence vint-il aussi d'un sentiment de prudence. Un certain cynisme contraignait son cœur et il devait souffrir toute sa vie de cette « froideur » dont il parle dans une lettre de jeunesse. La vie du cœur, si profonde chez lui sous sa réserve, demeurait soumise au joug tyrannique de la raison. Il eût nié le mot de Pascal : « Le cœur a des raisons que la raison ne connaît pas. » Un sens très aigu de la réalité l'obligeait à des calculs qui tuaient net ses élans désintéressés. Même devant l'aveu de Miss Vanhomrigh, il ne crut pas nécessaire de lui découvrir le secret de sa vie. Il ne voulut voir dans son amour qu'une fantaisie de jeune fille et se fia au temps et à sa propre prudence pour ramener cette affection dans les limites de l'amitié.

D'ailleurs, il allait partir. Il dut lui parler sans dureté, comme il convenait à un galant homme, usant d'un langage ferme et mesuré, recourant à d'amicales railleries.

De Saint-Albans, il écrit une courte lettre d'adieu. Une

autre, de Dunstable, est adressée à Mrs. Vanhomrigh et ne contient qu'une ou deux plaisanteries pour ses filles. Mais les lettres de Vanessa le suivent dans son voyage, de plus en plus rapprochées. Le ton est humble et passionné. Elle veut le forcer à répondre, lui dit que le signet est toujours à l'endroit où ils se sont arrêtés, dans le dernier livre qu'ils ont lu ensemble, s'enquiert anxieusement de sa santé, car il est parti malade : — « Si je suis indiscrète, je sais que vous aurez la bonté de me pardonner, quand vous songerez combien j'ai besoin de faire ces questions. Oh! que ne donnerais-je pas pour savoir comment vous allez en ce moment. Mon sort est trop cruel; votre absence suffisait, sans ce surcroît de tourment. » — « Si vous trouvez que j'écris trop souvent, vous n'avez qu'à le dire, ou bien à m'écrire, pour que je sache au moins que vous ne m'oubliez pas tout à fait. »

Un mot de ces lettres montre qu'une allusion discrète à Stella avait peut-être été faite par Swift lui-même avant son départ ou que certains échos étaient venus de Dublin aux oreilles de Miss Vanhomrigh : « Si vous êtes très heureux, écrit-elle, c'est très mal à vous de ne pas me le dire, — à moins que ce ne soit inconciliable avec mon propre bonheur. »

Quand il se décide à répondre, c'est d'un ton calme, avec une grande circonspection : « Je vous ai dit, quand j'ai quitté l'Angleterre, que j'essaierais d'oublier tout ce qui s'y rapporte et que j'écrirais le moins possible... » (1)

A son retour à Londres, comme ils fréquentaient le

---

(1) Lettre déjà citée. C'est celle où il parle de Laracor peu de temps après son installation à Dublin.

même cercle, leur intimité se renoua d'elle-même. Mrs. Vanhomrigh étant morte, sa fille aînée dut faire face à de sérieuses difficultés pécuniaires et assumer le rôle de chef de famille vis-à-vis d'un frère dépensier et d'une jeune sœur très maladive. Elle fit appel aux conseils de Swift d'une façon si pressante qu'il ne put se dérober. Même alors, il n'oublia pas ses résolutions prudentes. Il agit en ami dévoué, sans cesser de l'avertir par son attitude qu'elle ne devait rien espérer de plus. Quand il quitte brusquement l'Angleterre, après la mort de la reine, il la prévient qu'il n'écrira guère et comme elle avait déjà parlé d'aller s'établir en Irlande pour y surveiller de plus près ses intérêts, (1) il ajoute qu'il ne pourra la voir souvent. Mais elle ne veut pas comprendre et elle se refuse à l'oublier. Elle vient vivre à Dublin.

Cette démarche plaçait Swift dans une situation très délicate. Il crut en sortir à force de prudence. Nul doute qu'il eût mieux aimé trancher dans le vif. Il recula devant la nécessité d'être cruel, et comptant sur sa fermeté continua de se taire, sans voir que son silence était un crime.

Sa froideur exaspérait l'amour de Miss Vanhomrigh. Elle ne cessait de réclamer la présence de Swift et se prévalait de son isolement pour l'obliger à jouer auprès d'elle ce rôle de conseiller trop imprudemment accepté au début de leur intimité : « Que peut-il y avoir de mal à voir et à conseiller une malheureuse jeune fille ? » — Et les sévérités de Swift s'accentuant : « Faites semblant

(1) Une grande partie de sa fortune consistait en terres situées en Irlande.

d'être encore cet ami indulgent que vous étiez autrefois... »

Pas une de ses lettres ne laisse entendre que Swift ait encouragé son amour. (1) On devine au contraire l'irritation que cette situation entretenait en lui. Il perdait patience et la terrifiait au lieu de la calmer. Quant à elle, sa passion allait croissant. Dès 1714 elle en est arrivée à ce paroxysme où le respect humain n'existe plus : « Vous m'avez dit de ne pas me tourmenter et vous avez ajouté que vous me verriez aussi souvent que vous le pourriez. Vous auriez mieux fait de dire aussi souvent que vous pourriez vous y contraindre, ou aussi souvent que vous pourriez vous rappeler mon existence. Si vous continuez à me traiter comme vous le faites, je ne vous gênerai pas longtemps. Les mots ne peuvent exprimer ce que j'ai souffert depuis votre dernière visite : je suis sûre que j'aurais beaucoup mieux supporté la roue que ces cruelles, cruelles paroles; j'ai plusieurs fois résolu de mourir sans vous revoir; mais ces résolutions, pour votre malheur, ne durent pas longtemps. Il y a quelque chose dans la nature humaine qui nous contraint si fort à chercher du soulagement en ce monde, que j'y cède malgré moi, et je vous supplie de me venir voir et de me parler avec bonté; vous ne condamneriez personne, j'en suis certaine, à souffrir comme moi, si seulement vous pouviez savoir ce que j'ai souffert. Je vous écris ces choses parce que, si je vous voyais, je ne pourrais vous les dire : dès que je commence à me plaindre, vous êtes irrité; votre regard devient alors si terrible qu'il me coupe net la parole.

---

(1) Il l'engagea même à examiner deux projets de mariage.

Oh ! puissiez-vous avoir encore assez d'affection pour moi, pour que ma plainte fasse naître quelque pitié dans votre âme. J'en dis le moins possible. Si vous saviez seulement les pensées qui me sont venues, je suis sûre que vous me pardonneriez ; et vous me croirez si je vous dis que je ne puis m'empêcher de dire ces choses et de vivre. » (1714)

On comprend les alternatives d'attendrissement et d'impatience qui se succédaient chez Swift. Il lui devenait de plus en plus difficile de recourir au parti radical que la sagesse eût dû lui conseiller dès le début. Il persista dans la même attitude. Vanessa s'étant établie tout à fait à Marley-Abbey (près de Celbridge), il prit l'habitude d'aller l'y visiter. — La maison était construite dans un site romantique ; le jardin descendait jusqu'à la rivière, qui coulait très rapide parmi les îlots et les rochers, entre des rives élevées couvertes de vieux arbres magnifiques. Swift et Vanessa aimaient à s'asseoir à l'ombre d'un bosquet d'où ils dominaient la rivière, pour y lire et y converser comme au temps de Bury-Street. Elle était la confidente de ses travaux littéraires. Elle-même lui soumettait les vers qu'elle composait dans la solitude de Marley-Abbey. Il en écrivait pour elle. Il revisait aussi le poème de *Cadenus et Vanessa,* écrit dès 1713 : ne pouvant répondre à sa passion, il se laissait aller à flatter son orgueil, et parfois même des expressions de tendresse lui échappaient malgré lui. Elle s'en emparait avidement et provoquait ces accès d'irritation qui la plongeaient ensuite dans le désespoir.

« Il y a des moments, dit-elle, où vous me frappez d'une prodigieuse terreur, je tremble de crainte ; il y en a d'autres où une compassion charmante éclaire

votre visage et rend la vie à mon âme. » En 1720, elle lui écrit : « Il n'est pas au pouvoir du temps ou des événements d'affaiblir l'inexprimable passion que j'ai pour vous... » — « ... mon amour n'est pas seulement dans mon âme : il n'y a pas un seul atome de ma personne qui n'en soit pénétré. » Et comme sans doute il lui conseillait de chercher l'appui de la Religion : « Si j'étais très pieuse, vous seriez le Dieu que j'adorerais. » A ces élans de passion, il répondait en lui parlant « d'estime » et « d'amitié » et en la suppliant de ne pas les rendre malheureux tous deux par des « imaginations ». Il l'engageait à voir du monde et à prendre soin de sa santé : « Prenez ce que le moment présent peut donner de bon. » — « La fortune représente les neuf dixièmes du bonheur et la santé le dernier dixième. » — « Causez avec les sots, et qu'ils vous aident à éviter le spleen. » Il y avait assurément de la pitié derrière ces mots cyniques ; les paroles plus douces qui lui échappaient par moments le prouvent bien.

Cependant les années passaient. La santé de Stella déclinait rapidement. Miss Vanhomrigh avait supporté l'attente, dans la persuasion secrète que Swift l'épouserait après la mort de sa rivale. Mais Stella languissait sans que rien fît prévoir un dénouement proche à cette situation dont elles devaient souffrir autant l'une que l'autre. Le dénouement vint pourtant et fut douloureux autant que brusque.

Miss Vanhomrigh, perdant patience, écrivit à Stella pour lui demander la vérité sur les engagements que Swift pouvait avoir contractés envers elle. Stella répondit qu'un mariage secret l'unissait à Swift depuis 1716 et envoya la lettre de Miss Vanhomrigh à Swift.

Vanessa le vit arriver à l'improviste à Marley-Abbey. Il jeta la lettre sur la table et partit sans proférer une parole. Sa physionomie était si terrible en cet instant que Miss Vanhomrigh en fut frappée à mort. Elle ne le revit plus, languit quelques semaines et mourut en révoquant le testament qu'elle avait fait en sa faveur. (1) Elle se vengea plus cruellement en ordonnant la publication de *Cadenus et Vanessa*. Swift quitta Dublin après sa mort, et pendant deux mois nul ne sut où il était. Quand il reparut, il avait recouvré le calme extérieur. Il ne guérit jamais du choc intime.

L'histoire de son mariage est restée très mystérieuse. Seuls quelques amis furent dans le secret et la nature de ses relations avec Stella ne changea en rien. Elle vécut près de Mrs. Dingley comme par le passé. Telle fut la récompense de quinze ans de silencieux dévouement.

Quelles raisons firent hésiter Swift si longtemps, et pourquoi prit-il soin de réduire le mariage à une simple formalité? A Laracor, après l'arrivée de Stella en Irlande, des projets d'avenir avaient dû être agités, et les assurances réitérées de Swift prouvent qu'il ne cessait d'associer son amie à toutes ses espérances de fortune. A Londres, malgré l'éloignement, rien pendant deux ans ne l'avait distrait de leur intimité. Puis sans doute la politique s'était emparée de lui plus tyranniquement, n'excitant son ambition que pour la mieux décevoir ensuite. Vanessa était apparue dans sa vie, et sans jamais y prendre la place de Stella, y avait

(1) Swift n'est même pas mentionné parmi les personnes amies auxquelles une somme d'argent est attribuée pour acheter une bague en souvenir d'elle.

apporté un intérêt nouveau et des complications de sentiment. Au lieu de voir la fin de ses soucis d'argent, il lui fallait se libérer de lourdes dettes. Enfin, les attaques de son mal se rapprochaient et devenaient de plus en plus pénibles. Ses tendances à l'amertume et au cynisme s'accentuaient. Elles n'étouffaient pas la sensibilité profonde qui se cachait tout au fond de son âme, mais la rendaient morbide et en paralysaient les élans. Il n'en sentait que plus vivement la solitude du génie. Une sorte de rupture d'équilibre s'était produite en lui et toute l'intensité de sa volonté ne devait plus servir qu'à le torturer lui-même et à torturer les autres.

Quand il était revenu à Dublin, en 1713, il avait repris en apparence son intimité de jadis avec Stella. Elle dut vite comprendre, cependant, que sa longue attente serait déçue. Une gêne cruelle pour tous deux, encore augmentée par la présence de Vanessa en Irlande, se glissa dans leurs rapports. La malignité publique était en éveil. Stella, dont la santé avait toujours été fragile, tomba dans un état de langueur qui inquiéta tous ses amis. Swift lui-même ne put fermer plus longtemps les yeux à l'évidence. Il chargea leur ami commun, le docteur Saint-George Ashe, évêque de Clogher, de l'interroger. Après cet entretien, il consentit à un mariage secret qui fut célébré par l'évêque de Clogher dans le jardin du doyenné. (1) (1716) Stella n'accepta sans doute cette satisfaction dérisoire que pour sauvegarder son honneur aux yeux de la postérité.

---

(1) L'histoire du mariage secret est confirmée par le témoignage d'amis intimes. Le Dr. Sheridan, Mrs. Whiteway, le Dr. Delany, y croyaient fermement.

Delany raconte que vers l'époque où le mariage eut lieu, il remarqua la tristesse et l'extrême agitation de Swift; et s'étant un jour rendu chez l'archevêque King, il croisa Swift qui en sortait, l'air désespéré, violemment surexcité. L'archevêque lui dit, les larmes aux yeux : « Vous venez de voir l'homme le plus malheureux de la terre ; mais vous ne devez pas demander ce qui le rend si malheureux. » (1)

Rien n'a révélé le secret de Swift. Stella demeura jusqu'au moment où elle mourut, son amie la plus chère, celle dont il prisait le plus l'entretien et dont il aimait les soins pendant les accès de son mal. Sans assumer ouvertement le rôle de maîtresse de maison, elle ordonnait les réceptions du Doyenné, y figurait à une place d'honneur et vivait dans l'intimité des meilleurs amis de Swift. (2)

---

(1) Walter Scott dit à ce propos : « Il y a encore une supposition qui, si elle est juste, expliquerait les bizarreries de la conduite de Swift dans ses rapports avec le sexe féminin. A cette époque de la vie où les passions sont le plus violentes, Swift se vante de sa froideur *(cold temper)*. Depuis, le retour continuel de vertiges pénibles minait peu à peu sa santé. Peut-être la continence qu'il observait était-elle due à des causes physiques aussi bien que morales. Si tel était le cas, il est possible qu'il ait recherché la société de Vanessa sans craindre d'exciter des passions auxquelles il était lui-même insensible ; et le fait qu'il vécut séparé de Stella après leur mariage peut bien avoir été motivé par une nécessité, autant que par une préférence. Il y a ceci de certain, du moins, que si, selon le mot que Swift lui-même trouvait très juste, le désir produit l'amour chez l'homme, nous ne pouvons trouver une seule ligne écrite par Swift laissant supposer qu'il a jamais connu cette source de la passion ; et pas une seule des anecdotes rapportées sur sa vie n'indique non plus qu'il se soit jamais soumis à ce qu'il appelle : « cette passion ridicule, qui n'existe nulle part en dehors des pièces de théâtre et des romans ».

(2) Avec les femmes, elle n'entretenait guère que des relations de politesse ; mais elle assistait tous les mercredis avec Mrs. Dingley au dîner d'hommes que donnait le docteur Delany.

Mrs. Delany parle avec admiration de la beauté de sa physionomie. Elle avait les yeux et les cheveux très noirs et le teint très blanc. A l'époque où la vit Mrs. Delany, son expression habituelle était pensive, mais non mélancolique. En dépit du chagrin et de la maladie, elle devait garder jusqu'à la fin sa vaillance et aussi la vivacité d'esprit qui faisait son plus grand charme. Sa jalousie même n'eut rien de romantique. Elle était trop spirituelle. Après la mort de Vanessa, quelqu'un admirant devant elle le poème écrit par Swift en l'honneur de sa rivale *(Cadenus and Vanessa),* elle eut ce mot cruel, que l'on pardonne : « Tout le monde sait que le Doyen peut écrire avec talent sur un manche à balai. » (1)

Il ne restait plus qu'elle en ce monde entre Swift et le désespoir.

---

(1) Allusion à la *Méditation sur un manche à balai.*

CHAPITRE IV

Avant de s'abîmer définitivement dans la misanthropie, Swift devait encore accomplir une grande œuvre.

Les années de lutte politique l'avaient laissé complètement désabusé, mais n'avaient pas épuisé l'énorme réserve d'activité qui fermentait en lui. La chute du Ministère le rendit malgré lui à la vie privée. Il y devait gagner de s'élever bien au-dessus de l'esprit de parti et de combattre enfin pour une cause plus généreuse. Il allait devenir le champion de l'Irlande opprimée.

Swift avait toujours considéré l'Irlande comme une terre d'exil. Bien qu'il y eût vécu son enfance et une partie de sa jeunesse, il était de pure souche anglaise et trop profondément anglais par sa réserve, son tempérament pratique, son amour de l'ordre et l'indépendance quasi farouche de sa personnalité, pour sympathiser avec le caractère irlandais, spontané, prompt à l'illusion et rempli de déconcertantes faiblesses.

Le but de toute sa vie avait été de conquérir une place digne de lui en Angleterre pour y vivre dans le commerce familier de ceux qui formaient alors l'élite intellectuelle. Loin de ses amis, il n'était qu'un banni.

Après Londres, Dublin représentait pour lui ce « calme plat » de l'esprit qu'il redoutait par dessus tout. Il y trouvait aussi le spectacle d'un peuple asservi, oubliant ses humiliations et ses souffrances dans une résignation veule. Sous le joug de l'Angleterre, l'Irlande n'était plus qu'une « nation d'esclaves ». Swift ne put voir cet abaissement sans douleur et sans colère. Il joignait à un amour passionné de la liberté, cette puissance d'indignation que peuvent seules connaître les natures très ardentes et violemment sincères.

Il était si bien organisé pour la lutte, qu'il n'avait éprouvé ni découragement ni stupeur quand, après la chute du Ministère, il s'était vu lui-même traiter en vaincu. Il avait tout prévu longtemps d'avance, avec sa lucidité habituelle. Il ressentit plutôt de l'amertume et de la colère. L'esprit de résistance était une forme de son besoin de logique et ne devait mourir en lui qu'avec la raison.

A ses yeux, le meilleur gouvernement, celui qui pouvait le mieux concilier ces deux principes essentiels, l'ordre et la liberté, ne pouvait venir que d'un ministère tory. Les événements le forçaient à entrer dans l'opposition et son tempérament l'y précipitait. Il n'eut qu'à regarder autour de lui pour trouver une cause à défendre. On le sent déjà tout prêt à l'action quand il écrit en 1716 à Atterbury, avec une si amère ironie : « Je vous félicite et l'Angleterre aussi, de vous joindre à nous dans la fraternité de l'esclavage. Ce n'est pas aussi terrible que vous l'imaginez : nous en avons une longue expérience et quand vous aurez envie de savoir comment vous comporter dans votre nouvelle condition, vous n'avez pas besoin de chercher d'autre conseiller

que moi. Mais, étant résolus à vous dépasser, nous avons transmis un bill à l'Angleterre, qui nous le renverra, — donnant au gouvernement et à six membres du Conseil le droit pendant trois ans d'emprisonner pour trois mois tous ceux qu'ils voudront, sans jugement et sans interrogatoire et j'espère être des premiers à voir la loi exécutée contre ma personne. » (18 Avril 1716)

En 1719, il dit : « Je suis plus vieux de six ans et plus abêti de vingt ans. » *(I am six years' older and twenty years' duller.)* Mots ironiques, arrachés par l'impatience d'agir et l'ennui, non par la conscience réelle du déclin. Il n'avait que cinquante et un ans. En réalité, ces années d'apparente inactivité avaient été très pleines. Pour se distraire, il s'était consacré à ses affaires avec acharnement, s'obligeant à une grande parcimonie afin de se libérer de ses dettes, (1) et remplissant avec zèle ses fonctions ecclésiastiques. Il s'était imposé par sa fermeté, son désintéressement et sa droiture, et s'était vite rendu maître des résistances de son chapitre. Sa rigide économie lui permettait d'espérer bientôt l'aisance. Le gouvernement le laissait tranquille ; l'atmosphère politique semblait s'éclaircir, et Bolingbroke lui-même commençait à parler de retour.

Swift ne pouvait plus rentrer dans la vie publique comme l'homme d'un parti. Mais les rancunes qui couvaient en lui avivèrent son indignation contre le système d'oppression éhonté mis en vigueur en Irlande

(1) Il vivait alors en commun avec ses amis Worrall, par économie, donnant seulement deux réceptions par semaine au Doyenné. On dit que la chère y était fort simple, mais le vin excellent.

par les Anglais. (1) Il demanda un jour à Delany : « Les corruptions et les vilenies des hommes ne rongent donc pas votre chair et n'épuisent donc pas vos énergies ? » — Il vivait dans un état pénible de rébellion intérieure. Il allait se jeter une fois de plus dans l'action pour y trouver un soulagement.

En 1720, parut le pamphlet intitulé *Proposition pour l'usage universel des produits irlandais.* (2) Il exhortait le peuple à fermer l'Irlande aux produits anglais. C'était une protestation contre le décret inique de Guillaume III, qui avait ruiné le commerce des laines irlandaises en limitant leur exportation à l'Angleterre et au Pays de Galles. C'était la résistance organisée sous une forme pratique, telle que la devait imaginer Swift. Et pour la première fois, l'Irlande entendait le langage de la liberté. Mais sur quel ton ironique et hautain! « L'Écriture nous dit que l'oppression rend fou *(mad)* l'homme sage. C'est pourquoi, en bonne logique, si certains hommes ne sont pas fous, c'est qu'ils ne sont pas sages. Il serait désirable, cependant, que l'oppression enseignât un peu de sagesse aux imbéciles *(fools).* »

Il avait autant de mépris pour la résignation des Irlandais que de colère contre leurs oppresseurs et

---

(1) Il devait écrire un peu plus tard à Pope : « J'affirme sans aucune affectation que je ne mérite pas le nom de patriote que vous avez la bonté de me donner, car j'ai agi poussé par une véritable rage et par le ressentiment, et provoqué par la vue mortifiante de l'esclavage, de la folie et de la bassesse qui m'entourent et parmi lesquels je suis obligé de vivre. »

(2) L'imprimeur Waters fut jeté en prison et forcé de payer une énorme caution. Le jury, bien que soigneusement choisi, le déclara non coupable et fut retenu onze heures de suite, pendant lesquelles il fut renvoyé neuf fois pour délibérer de nouveau. Le Lord Chief Justice Whitshed voulait une condamnation. A la fin le jury rendit un « verdict spécial », s'en remettant au Lord Chief Justice.

devait défendre cette « nation d'esclaves » sans jamais lui pardonner.

Dès lors, il intervint constamment par des pamphlets ou des satires en vers dans les affaires publiques. (1)

Sa popularité s'était considérablement accrue et l'on commençait à le regarder comme le champion des libertés irlandaises, lorsque l'incident Wood lui permit de prendre position plus hardiment encore. L'enthousiasme du peuple ne connut plus de bornes quand parurent les premières *Lettres du Drapier*.

Grâce à l'influence de la duchesse de Kendal, maîtresse de Georges Ier, un nommé Wood obtint le droit de frapper pour l'Irlande 108.000 livres de « half pence » et de « farthings ». Ni le Lord Lieutenant, ni le « Privy Council » ne furent consultés. Contre l'extraordinaire audace et l'arbitraire de cette mesure, Swift, indigné, s'éleva. Le billon manquait réellement et Wood, dit-on, exécutait le contrat loyalement. Mais peu importait à Swift. Il protestait au nom de la liberté violée.

Il le fit avec son sens pratique ordinaire. Pour émouvoir le peuple, il lui parle de ses intérêts. Le Drapier affirme à l'Irlande qu'on la vole : « Frères, amis, compatriotes et camarades, ce que je vais vous dire à présent est, après votre devoir envers Dieu et le soin de votre salut, du plus grand intérêt pour vous-

(1) Voir ses Libelles contre le Lord Chief Justice Whitshed et son âme damnée, le juge Godfrey Boate, à propos du procès Waters. Voir aussi la satire intitulée : *A Swearer's Bank*. Il y propose d'établir une banque alimentée par des amendes imposées aux gens qui jurent. Il y ridiculisait le projet d'une « Banque nationale Irlandaise » qu'on agitait alors. Swift jugeait les garanties insuffisantes.

mêmes et pour vos enfants; votre pain, votre habillement, toutes les nécessités de la vie en dépendent... » Le ton garde jusqu'au bout cette allure grave, simple et ardente. C'est un marchand qui exhorte les gens de sa classe à la résistance et emploie les arguments les mieux faits pour les toucher. (1)

Dublin fut bientôt en rumeur et l'agitation gagna la province. A Saint-Patrick, Swift prêchait contre Wood *(On doing good)* un de ces sermons qui, suivant sa propre expression, « étaient des pamphlets ». Les deux chambres irlandaises demandèrent à la Couronne le retrait de la patente; un même élan réunit tous les partis et toutes les sectes, les marchands refusèrent la monnaie de Wood, la populace fit des processions solennelles et brûla Wood en effigie. Swift attisait encore l'indignation populaire par des ballades et des satires que les colporteurs allaient distribuer jusqu'au fond des campagnes.

Walpole essaya d'abord de réduire l'émission à 40.000 livres. Mais Swift voulait un triomphe plus complet. Le moment était venu de donner son véritable caractère à la résistance. Dès la quatrième lettre, il dénonce l'indignité de la politique anglaise et dit aux

---

(1) « Le simple soldat, quand il ira au marché ou à la taverne, offrira cette monnaie; si on la refuse, il sacrera, fera le diable à quatre, menacera de battre le boucher ou le cabaretier, ou prendra les marchandises par force et leur jettera la pièce fausse. Dans ce cas et dans les cas analogues, le boutiquier ou le débitant de viande, ou toute autre marchandise, n'a pas d'autre chose à faire que de demander dix fois le prix de sa marchandise, si on veut le payer en monnaie de Wood, — par exemple vingt pence de cette monnaie pour un quart d'ale, — et ainsi dans toutes les autres choses, et ne jamais lâcher sa marchandise qu'il ne tienne de l'argent. »

Irlandais, après avoir montré leur pays régi par un Parlement dans lequel ils n'ont pas un seul représentant : « Le remède est absolument entre vos mains et c'est pourquoi je me suis laissé aller à quelques digressions... afin de prouver que d'après les lois de Dieu, de la nature, des nations et de votre propre pays, vous êtes et devriez être aussi libres que vos frères d'Angleterre. »

Trois cents livres furent offertes pour la dénonciation de l'auteur. Harding, l'imprimeur, fut mis en prison. Les preuves légales manquaient contre Swift, mais il ne se cachait nullement d'avoir écrit les *Lettres*. Il se présenta au lever du Lord Lieutenant Carteret et demanda ce que signifiaient ces rigueurs contre un pauvre libraire qui avait publié deux ou trois lettres « pour le bien de son pays ». Carteret répondit spirituellement par cette citation de Virgile :

> « *Res dura et regni novitas me talia cogunt*
> *Moliri.* »

L'infatigable plume travaillait toujours. Il lança pamphlet sur pamphlet avant et après le jugement de Harding. (1) Le jury rendit un verdict d' « *ignoramus* » malgré les efforts et les menaces du Lord Chief Justice Whitshed, (2) qui n'hésita point à commettre deux illégalités, en demandant d'abord au jury de motiver son

---

(1) Avant le jugement il fit circuler cette citation tirée de l'Ecriture : « Et le peuple dit à Saül : Jonathan doit-il mourir, lui qui a sauvé Israël ? Dieu ne le veut pas : Aussi vrai que le Seigneur existe, il ne tombera pas un seul cheveu de sa tête ; car il a travaillé avec Dieu en ce jour. Aussi le peuple vint au secours de Jonathan, pour qu'il ne mourût pas. »

(2) Whitshed devait mourir peu après, accablé de honte et de ridicule.

verdict, puis en le renvoyant avant la fin de la session.

Trois *Lettres* parurent encore. L'une d'elles, adressée au Lord Chancelier Middleton et signée de Swift, plaidait la cause du Drapier. Il avait gagné la victoire : le Ministère céda, Lord Carteret indemnisa Wood et lui retira sa patente.

Swift exerça dès lors en Irlande une véritable royauté. (1) Ce peuple bon enfant paya ses généreux efforts et ses coups d'étrivière d'une immense popularité. Swift accepta cette dictature morale sans joie, car il ne pouvait oublier qu'il régnait sur des « esclaves ». La lutte avait prouvé qu'il n'avait rien perdu de sa puissance de combat; mais elle avait occupé son âme inquiète sans l'assouvir. Il en sortait vengé du parti whig, grandi aux yeux de l'Irlande et même de l'Angleterre, et comblé de gloire. S'il avait pu oublier le passé, s'il avait été capable de contempler les faiblesses humaines sans indignation, il eût peut-être, après cette vie agitée, pu connaître une vieillesse plus sereine. Mais l'oubli et l'indulgence philosophique sont égale-

---

(1) L'enthousiasme des Irlandais ne devait jamais se démentir. Quand il visitait une ville, il y était reçu comme un prince souverain. La tête du Drapier devint une enseigne populaire ; on l'imprima sur des mouchoirs et des médailles. Un « club du Drapier » fut fondé en son honneur, pour publier les *Lettres* en volume.

Une composition allégorique de *Vertue* représente Swift foulant aux pieds William Wood, dont les halfpence sont éparpillés plus bas. A droite, « Hibernia » reçoit une lettre du Drapier. Sa harpe est déposée à côté d'elle. A gauche une pauvre femme montre d'un geste méprisant une des monnaies de Wood. Deux anges descendent avec une guirlande de laurier pour couronner Swift, qui siège, vêtu de son costume d'apparat, sur un trône, entre le temple de la Gloire et la cathédrale de Saint-Patrick.

Plusieurs compositions analogues sont signalées par les biographes de Swift.

ment impossibles à certaines âmes. La haine dont s'était nourri son génie était devenue son génie même. Il en devait être la plus douloureuse victime.

Il eut encore quelques joies. Il revit cette Angleterre, dont il disait : « C'est là que j'ai fait mes amitiés ; là que j'ai laissé mes désirs. »

Ses amis le pressaient de revenir à Londres. Il leur résistait par une sorte d'appréhension morbide. Treize ans s'étaient écoulés sans affaiblir les liens qui les unissaient à lui ; mais il désirait et redoutait à la fois de se retrouver parmi eux, de revoir l'ancien théâtre de sa vie active et d'y constater les effets de l'âge et des événements sur eux et sur lui. Leurs instances le troublaient. Il répond à Gay, avec un peu d'impatience : « La monotonie de ma vie serait assez supportable, si vous vouliez me laisser tranquille. »

Swift se décida enfin en Mars 1726. Ils se revirent, dit Arbuthnot, comme des « mariniers après l'orage ». Swift vécut d'abord à Londres auprès de Gay, puis alla s'installer avec lui chez Pope à Twickenham. Il visitait souvent Bolingbroke à Dawley, où l'ancien ministre, jouant à la sérénité philosophique, moralisait élégamment à la façon d'Horace.

Ce fut une halte salutaire dans la vie de Swift. Il préparait avec Pope la publication de leurs *Miscellanies.*

Gulliver, sa grande œuvre des dix dernières années, fut soumis aux « Yahoos » de Twickenham. Lord Bathurst, Congreve, vieilli, mais toujours spirituel, Lord Peterborough, venaient chez Pope s'entretenir comme autrefois d'art, de politique ou de philosophie. Swift se sentait plus à sa place parmi ces « honnêtes gens » que dans le chœur de Saint-Patrick.

Il était d'ailleurs profondément attaché à quelques-uns d'entre eux. Il aimait le bon Gay, si candide, si négligent, qui devait rester enfant toute sa vie; il aimait Pope, dont les petits côtés, la vanité littéraire et les susceptibilités féminines, étaient rachetés à ses yeux par de hautes qualités de désintéressement et de générosité. Il chérissait et admirait surtout Arbuthnot, chez qui l'oubli de soi, la sereine gaîté, la dignité, l'héroïque et simple résignation à de cruelles souffrances physiques, formaient un si frappant contraste avec ses propres révoltes : « S'il existait une douzaine d'Arbuthnot, — disait-il, — je brûlerais mes *Voyages.* »

Les préoccupations littéraires ne l'absorbèrent pas d'une façon exclusive pendant son séjour à Londres. Il n'avait jamais été « homme de lettres ». Il dédaignait les profits qui auraient pu lui venir de sa plume et ne voyait dans son génie qu'une arme, dans ses œuvres que des instruments de combat. La politique demeurait à ses yeux le véritable champ d'action.

Il eut une entrevue avec Walpole. Il répondit à l'invitation du ministre qui désirait sans doute voir si l'on ne pourrait convertir et utiliser ce dangereux adversaire. Swift exposa les maux de l'Irlande. Mais Walpole, qui ne pouvait oublier l'affaire Wood, l'écouta froidement. Swift ne lui offrit point ses services, comme ses ennemis le prétendirent. (1) Il n'attendait rien de Walpole. Mrs. Howard, confidente de la Princesse de Galles

---

(1) La meilleure preuve en est que Swift vivait ouvertement dans l'intimité des adversaires du Ministère. Ses visites à Bolingbroke ne pouvaient qu'indisposer Walpole. Après leur entrevue, Swift en écrivit d'ailleurs le récit à Lord Peterborough, avec injonction de montrer la lettre à Walpole, — qui ne rectifia rien.

et maîtresse du Prince, l'ayant présenté à la Princesse, il avait été reçu avec une faveur marquée. Cet accueil lui avait donné l'espoir que son exil en Irlande aurait un terme. Ses illusions tombèrent vite et la déception vint encore augmenter toutes ses rancunes anciennes.

Le second portrait de Swift peint par Jervas, (1) date sans doute de cette époque : La belle vigueur de son âge mûr a fait place à la majesté de la vieillesse. Le port de tête est toujours aussi ferme, l'attitude aussi hautaine. Le regard domine et pénètre comme jadis. Mais les chairs du visage se sont tirées en lignes rigides, et dans les plis profonds de la bouche, l'ironie, le mépris, l'amertume se sont douloureusement accentués. On devine qu'il survivait à tous ses espoirs. Il n'avait recueilli que déceptions dans la lutte ; son mal revenait le torturer de plus en plus souvent ; il voyait enfin s'approcher le moment le plus cruel de sa vie.

Stella, minée par la consomption, n'avait cessé de s'affaiblir depuis plusieurs années. Swift apprit à Londres que l'on craignait un dénouement très proche. Il était préparé aux pires nouvelles ; le choc fut quand même épouvantable : « Pour ma part, comme j'attache très peu de prix à la vie, les pauvres jours qui pourront me rester à vivre après une telle perte seront un fardeau pour moi ; et je dois supplier Dieu de toutes mes forces de me donner le courage de le porter... On m'a écrit des lettres trompeuses ; mais Mr. Worrall a eu la raison et la prudence de me dire la vérité : cette vérité me torture, mais cela vaut mieux que d'être frappé tout d'un coup. Cher Jim, pardonnez-moi ; je ne sais plus ce

(1) Le premier est celui que nous donnons en tête de ce cahier

que je dis : croyez-moi, une violente amitié est beaucoup plus durable et vous prend beaucoup plus profondément qu'un violent amour. » *(Lettre à Stopford)*

Il écrit à Sheridan : « Il n'est rien, dans les nouvelles que vous me donnez, à quoi je ne me sois attendu depuis quelque temps avec la plus horrible angoisse. Je considère ceci comme le plus grand événement qui puisse jamais m'arriver; mais tous mes efforts pour m'y préparer ne suffiront pas à me le faire supporter comme un philosophe, ni même tout à fait comme un chrétien. Jugez dans quelle disposition d'esprit j'écris. En ce moment même, je me dis que la plus belle âme qui fut au monde a quitté son corps. Je suis depuis longtemps las du monde, et pour le restant de mes jours je serai las de la vie, car j'aurai perdu pour toujours cette amitié qui seule pouvait la rendre tolérable à mes yeux. »

Les sources vives de sa sensibilité, si profondément enfouies dans son âme sous le cynisme et l'ironie, se révèlent tout à coup; son masque tombe et le montre sans défense contre la souffrance. Il ne pouvait supporter l'idée d'assister à l'agonie de Stella. Quand il prévient de son retour, il demande si elle pourra vivre jusque-là : « Je dois vous le dire, comme à un ami : si vous aviez des raisons de croire que Mrs. Johnson ne peut pas attendre mon retour, je ne voudrais pour rien au monde rentrer en Irlande; en ce cas, je vous demanderais au commencement de Septembre de renouveler ma « licence » pour six mois; je passerais ce temps loin de Londres, dans quelque endroit écarté, jusqu'au moment où je pourrais prendre sur moi de réapparaître, après un événement qui doit être si fatal pour mon repos. » Enfin, il est si troublé qu'il dévoile sa véritable

pensée dans la même lettre : « Je ne voudrais pour rien au monde subir l'épreuve de la voir mourir. »

Égoïsme, indifférence? non, car toutes les fibres de son être sont torturées. Il semble plutôt douter de ses propres forces et se voyant si près de la folie, se demander si la vue de Stella mourante ne l'y précipiterait pas tout à fait. Sa raison ne lui sert plus qu'à mesurer toute l'étendue de sa perte et sans doute à lui rappeler que Stella lui a sacrifié sa vie. De son habituel sang-froid, il garde seulement une lucidité cruelle qui l'oblige à prendre des dispositions pour que la calomnie, tenue si longtemps en respect, ne s'attaque pas à la mémoire de son amie. Il recommande à Sheridan de veiller à ce que Mrs. Johnson soit logée en ville dans « un endroit sain et bien aéré, non au Doyenné. » Et cette prudence n'étonne pas si l'on se souvient du soin avec lequel il avait toujours évité de donner prise à la malignité publique. On comprend aussi que dans ce moment tragique, il ait voulu écarter à tout prix les commentaires indiscrets que son orgueil et sa réserve naturelle lui faisaient en tout temps redouter presque maladivement.

Au moment de partir, il dit encore : « Je m'attends à être très misérable quand j'arriverai, mais j'y suis préparé... » Cependant un mieux se produisit et le dénouement fut retardé.

Il devait revoir Londres pour la dernière fois l'année suivante (1727), y constater définitivement, en voyant Walpole rester au ministère après la mort du roi, que tout espoir de quitter l'Irlande était perdu, et recevoir là comme l'année précédente la nouvelle de la fin prochaine de Stella. Il était alors à Twickenham, en proie

à un accès aigu de son mal. Il ne voulut pas donner à ses amis le spectacle de son angoisse, et s'en alla d'abord à Londres s'enfermer dans un petit logement meublé. Il se mit brusquement en route pour l'Irlande au début d'Octobre (1727) sans avoir revu personne. Pope avoue qu'il pleura comme une femme en recevant sa lettre d'adieu : « S'il plaît à Dieu de me rendre la santé, — disait Swift, — je ferai volontiers un troisième voyage; sinon, il faut nous quitter, comme c'est le destin de toutes les créatures humaines. »

Stella mourut le 28 Janvier 1728. Swift ne parut ni à son lit de mort, ni à son enterrement, bien qu'il l'eût visitée assidûment jusqu'aux derniers jours.

Le soir même du 28, il se mit à écrire le récit biographique bien connu sous le titre de *Caractère de Mrs. Johnson*. Le 29, la force lui manque pour continuer : « La tête me fait mal et je ne puis plus écrire. » Le 30, il reprend son récit, tandis qu'on enterre Stella dans le cloître de la cathédrale. Pas un mot de douleur ne lui échappe, mais il ne peut pas supporter la vue des lumières dans l'église : « L'enterrement est ce soir et mon état ne me permet pas d'y assister. Il est maintenant neuf heures du soir; j'ai changé de pièce pour ne pas voir la lumière dans l'église, qui est juste en face de la fenêtre de ma chambre à coucher. »

Elle reposa dans le cloître jusqu'au jour où l'on réunit ses restes à ceux de Swift. (1)

Il avait toujours gardé la plus grande réserve sur Stella, même à l'égard de ses meilleurs amis. Quand

---

(1) Craik dit que des fouilles récentes ont mis au jour, dans la cathédrale, un cercueil renfermant les restes de Stella et de Swift.

elle fut morte, il aurait encore bien moins voulu rompre le silence sur celle qui, seule à ses yeux, rendait la vie « digne d'être vécue ». Après sa mort, on trouva dans une cassette une boucle des cheveux noirs de Stella, et ces mots, qui en disent long, écrits par lui : « Rien que des cheveux de femme. » (1)

Les déceptions, les progrès de l'âge et de la maladie, les chagrins et les remords le vouaient à cette sombre misanthropie dont les progrès sont visibles dans la grande œuvre de sa vie, qui fut ébauchée à Londres, commencée en Irlande au lendemain de la défaite du parti tory, continuée pendant les tristes années qui suivirent et terminée après la mort de Vanessa, au temps où les *Lettres du Drapier* révolutionnaient l'Irlande. *Gulliver* parut en Novembre 1726, entre ses deux der-

---

(1) Sheridan raconte que Stella aurait prié Swift, peu de jours avant sa mort, de rendre leur mariage public, et que Swift serait sorti de la chambre sans lui répondre et ne l'aurait pas revue. Stella, désespérée, aurait, dans son indignation, révoqué le testament qu'elle avait fait en faveur de Swift. Mais l'histoire est racontée différemment par Mr. Deane Swift, qui la tenait directement de Mrs. Whiteway, sa mère, tandis que Sheridan la tenait de son père, — lequel, la tenant de Mrs. Whiteway, la lui avait racontée quand il était encore enfant. Les souvenirs de Sheridan peuvent donc être suspects. Le récit de Mr. Deane Swift semble au contraire bien plus vraisemblable :

Stella vint pour la dernière fois au doyenné dans les derniers jours de sa maladie. Comme elle était très faible on la conduisit dans une chambre où elle se reposa et prit un cordial préparé par Swift. Mrs. Whiteway était dans la pièce à côté, dont la porte était restée entr'ouverte. Swift et Stella causaient à voix basse. Elle entendit malgré elle des lambeaux de leur conversation et retint surtout ces mots de Swift : « Eh bien, mon amie, si vous le désirez, ce sera rendu public. » Stella répondit tristement : « Il est trop tard. » Mrs. Whiteway ne douta jamais qu'il ne fût question de leur mariage. Quant à l'histoire de la prétendue révocation du testament, elle tombe d'elle-même, quand on se rappelle que dans une des lettres datées de Londres, Swift parle du testament de Stella et de l'emploi charitable qu'elle voulait faire de sa fortune, d'après ses propres conseils, très probablement.

nières visites en Angleterre, peu de temps avant la mort de Stella. (1)

Il n'avait d'abord voulu faire qu'une satire politique : on reconnaît l'Angleterre du dix-huitième siècle dans le Royaume de Lilliput. (2) L'amusante peinture de la Cour témoigne de l'expérience que Swift avait acquise à Londres, mais l'on n'est pas étonné, dès ce premier livre, de voir l'auteur du *Conte du Tonneau* élargir la satire politique jusqu'à la satire humaine.

Déjà dans Brobdingnag, les allusions particulières

---

(1) Swift et ses amis avaient fondé en 1711 ou 1712 une Société littéraire *(the Brothers)*, pour discuter et même composer en commun des œuvres humoristiques. *Martin Scribblerus* fut le produit de ces discussions. Swift conçut aussi dès lors l'idée d'une satire politique de son temps. L'œuvre mûrit, s'amplifia et devint *Gulliver*. Mais il en avait déjà parlé à ses amis avant de quitter Londres en 1713.

Le succès du livre fut prodigieux, dans toutes les classes de la société. La princesse Caroline exprima si chaudement son admiration que les amis de Swift conçurent pour lui les plus hautes espérances : — « Le capitaine n'a vraiment plus qu'à enduire de craie ses escarpins et à apprendre à danser sur la corde — et il se peut fort bien que je vive pour le voir devenir évêque... En vérité, en vérité, je crois qu'il n'a jamais couru danger aussi imminent d'avancer. » *(Lord Peterborough à Swift* — 29 Novembre 1726)

On trouve aussi dans une lettre d'Arbuthnot : — « *Gulliver* est dans toutes les mains. Lord Scarborough, qui n'est point un faiseur de contes, m'a dit avoir rencontré un capitaine de vaisseau qui lui a dit avoir très bien connu *Gulliver ;* mais que l'imprimeur s'était trompé, et qu'il « vivait à Wapping et non à Rotherluthe ». J'ai prêté le livre à un vieux monsieur qui s'est mis tout de suite à chercher Lilliput sur sa carte. »

(2) Tories et Whigs revivent dans les « Talons hauts » et « Talons bas » ; Papistes et Protestants, dans les Big-endians (ceux qui mangent l'œuf à la coque par le gros bout), et les Small-endians (ceux qui le mangent par le petit bout). Le prince de Galles est représenté par l'héritier du trône qui porte un talon bas et un talon haut, Walpole par Flimnap, la France par Blefuscu, la fuite de Bolingbroke et d'Ormond en France par la fuite de Gulliver à Blefuscu, la disgrâce encourue par Swift pour avoir écrit le *Conte du Tonneau*, par la disgrâce encourue par Gulliver quand il éteint l'incendie du palais sans songer au décorum... etc...

sont plus rares et le caractère humain et général de la satire apparaît plus clairement. Son roi géant, dont la calme intelligence considère le bien public avant toute chose, n'éprouve que mépris souriant pour la « plus pernicieuse race de petites vermines auxquelles la Nature ait jamais permis de ramper sur la face de la terre ». Ce coup de talon sur la « vermine » humaine fait présager la misanthropie désolée de la fin.

Dans Laputa, Swift revenait à son aversion pour les divagations philosophiques et les chimères des inventeurs. Il y prenait aussi un plaisir amer à décrire l'horreur de la décrépitude humaine, dont il redoutait les progrès en lui-même avec une terreur morbide. Quand il décrivit les « Struldbrugs » (les immortels de Laputa), il était déjà bien près de la misanthropie totale.

Quand il imagina ses « Yahoos », il avait atteint au mépris absolu, désespéré de l'humanité. Il ravalait l'homme au-dessous de la brute, car le seul usage de cette raison dont nous sommes si fiers, c'est « d'augmenter et de multiplier les vices que la nature nous a donnés ». Et le triomphe de son art consistait à obliger l'homme à se reconnaître dans la peinture de la brute livrée à ses plus répugnants instincts.

On ne songe pas sans effroi à la solitude morale où devait vivre l'homme qui écrivait *Gulliver*. Pour arriver à cette haine, qu'avait-il donc souffert, et faut-il voir seulement les rancunes d'un désillusionné dans un mépris qui devient beau à force de violence et de sincérité ? — Sans doute, ni ses déceptions, ni ses douleurs, ni même ses erreurs ne furent étrangères à cette fascination qu'exerçaient sur lui nos aspects les plus vils. Pour s'en distraire, il n'eut même pas le refuge de la

beauté : son siècle l'ignorait, son génie pratique ne devait jamais goûter des joies si désintéressées et son horizon moral ne pouvait dépasser l'homme. Sa raison qui lui montrait les imperfections de notre nature, ne cessait de protester contre les faiblesses de la chétive Raison humaine. Il n'aurait pu se résigner au mal sans renier sa nature. Il voulut avoir le courage désespéré de crier son mépris de tout ce qui était humain. Il n'en exceptait que ses amis : « J'ai toujours détesté toutes les nations, professions ou communautés ; et je ne puis aimer que des individus. » Il dit ailleurs : « J'abhorre et je hais surtout l'animal qui porte le nom d'homme; bien que j'aime de tout mon cœur Jean, Pierre, Thomas, etc... »

Le sens de la justice, si passionné chez lui, s'exaspéra jusqu'à la fureur. Cette souffrance, née de la raison, se répercutait douloureusement au plus profond de la sensibilité. Par une sorte de perversion de sa probité intellectuelle, il se condamnait à ne contempler que les vices de l'humanité. On sait avec quelle lucidité morbide il se scrutait lui-même. Il faut imaginer cette puissance d'examen reportée sur le monde extérieur, exagérée par la colère, faussée par le désespoir. Il n'y avait plus de soulagement possible à sa souffrance.

S'il eût été d'un tempérament moins généreux et moins actif, sa misanthropie n'eût sans doute abouti qu'à l'inertie de l'égoïsme; mais tout en déclarant l'humanité irrémédiablement mauvaise, il continua de la servir et ne cessa de lutter pour plus de justice que le jour où ses forces l'abandonnèrent enfin. Il s'était fait le champion de l'Irlande : il ne désarma point. A partir des *Lettres du Drapier,* il fut à chaque instant

sur la brèche pour rappeler à l'Irlande qu'elle aurait dû être libre.

Le Lord Lieutenant Carteret admirait Swift, mais évitait de le laisser intervenir dans les détails de l'administration. Il ne voulut pas le nommer « trustee » de la manufacture de toile, ou même Juge de Paix : — « Je suis sûr, monsieur le Doyen, lui dit Carteret, que vous méprisez ces plumes *(feathers)* et ne voudriez pas les accepter. — Non, monseigneur, répondit Swift, je ne les méprise pas; car je pourrais rendre service au public dans ces deux emplois; mais comme je ne voudrais pas me laisser gouverner par Votre Excellence, ni faire la besogne administrative, ni souffrir les abus, je sais que vous ne me permettrez pas d'agir pour le bien de cette malheureuse nation. Mais si j'étais un membre indigne du Parlement, ou un évêque, ou si je voulais voter pour la Cour et trahir mon pays, alors vous m'accorderiez facilement ma requête. — Ce que vous dites là est littéralement vrai; c'est pourquoi il faut m'excuser », dit Carteret, qui ne manquait pas d'humour.

Plus l'indignation de Swift devenait douloureuse, plus il affectait l'impassibilité du cynisme. La rigueur logique dans l'absurde avait déjà fait du *Conte du Tonneau* une œuvre d'art extraordinaire et unique. Dans *Gulliver,* le sarcasme est plus cruel, surtout vers la fin, parce que l'humour a perdu toute spontanéité. Le sourire a disparu. Il reste une imperceptible contraction de la lèvre, qui indique l'ironie. Ce sang-froid devient d'autant plus troublant que l'on sait toute la colère qui bouillonne en dessous. Il l'est encore bien plus quand cette colère est mélangée de pitié.

Pour savoir combien Swift put souffrir des misères de

l'Irlande, il faut lire sa *Modeste proposition*. Afin de venir en aide aux parents malheureux et d'enrayer les ravages de la famine, il suggère l'idée d'utiliser tous les enfants au-dessous d'un an comme produit alimentaire. La proposition est développée minutieusement, point par point, avec le plus grand sérieux, sans exagération. Pas d'exclamations ironiques interrompant tout à coup l'explication pour soulager l'auteur et le lecteur. Il expose, commente et conclut. (1) Jamais déclamations généreuses et larmes de sympathie n'ont exprimé ni soulevé tant de pitié pour l'Irlande. (2)

---

(1) « Un Américain très expert de ma connaissance à Londres, m'a assuré qu'un petit enfant d'un an, bien portant et bien nourri, est un mets délicieux, nourrissant et sain, qu'il soit cuit à l'étuvée ou au four, rôti ou bouilli ; et je ne doute pas qu'il soit également bon en fricassée ou en ragoût. C'est pourquoi je propose humblement au public, que sur les 120.000 enfants en question... 100.000 soient mis en vente à l'âge de un an, pour les gens riches et les gens de qualité du Royaume. Un enfant pourra fournir deux plats à un dîner d'amis ; et quand il n'y a pas d'invités le train de devant et le train de derrière feront un plat raisonnable, et relevés d'un peu de poivre et de sel, seront très bons bouillis le quatrième jour, surtout en hiver... »

(2) Une fois encore, il devait révolutionner Dublin pour résister à une mesure arbitraire. Sur la proposition du primat Boulter, la valeur de la monnaie d'or allait être abaissée, pour augmenter la quantité d'argent en cours. Swift alla faire une harangue à la Bourse, déploya le drapeau noir en haut du clocher de Saint-Patrick, fit sonner le tocsin et distribuer parmi le peuple des chansons et des satires. Il n'apparut plus jamais ensuite dans ce rôle de tribun, mais il ne cessa de s'intéresser aux affaires publiques jusqu'aux derniers temps de sa vie.

Voir les nombreuses publications de la fin de sa vie : *Tableau de l'état de l'Irlande, — Histoire d'une dame infortunée, — Lettre à l'Archevêque de Dublin à propos des Tisserands, etc...* Il avait aussi trouvé un moyen pratique d'aider les pauvres : dès qu'il put économiser 500 livres, il en constitua un premier fonds destiné à de petits prêts ; l'argent devait être restitué peu à peu, chaque semaine, par sommes insignifiantes. On l'accusa naturellement de faire de l'usure. On raconte qu'un jour, un homme très pauvre vint lui demander à emprunter un peu d'argent. Interrogé sur les

Le ton pessimiste de ses lettres aux amis d'Angleterre laisse entrevoir son amertume croissante sous le poids de l'âge et des infirmités. Depuis la mort de Stella, il est entré lui-même dans la « Vallée de l'Ombre et de la Mort ». Il semble n'avoir plus le courage d'aimer. La lettre suivante montre quel prix ses amis attachaient à son affection et fait voir aussi l'envers de son masque cynique. Venant d'Arbuthnot, elle honore Swift doublement :

« Cher ami, la dernière phrase de votre lettre me tue. Ne répétez jamais cette triste et tendre parole, « que « vous vous efforcerez de m'oublier ». Pour moi, je suis sûr de ne jamais pouvoir vous oublier, jusqu'au jour où je rencontrerai (ce qui est impossible) un autre homme dont la conversation me donne les mêmes joies que celle du docteur Swift : et cependant, ceci est la plus insignifiante des raisons pour lesquelles je devrais tenir à vous. Cette cordiale et sincère amitié, la candeur simple et ouverte de votre commerce, voilà ce que je suis sûr de ne pouvoir jamais trouver chez un autre. J'aurai souvent besoin d'un conseiller fidèle qui me défende par derrière et me dise mes torts en face. Je

---

garanties qu'il pouvait offrir, il répondit : « Je n'en ai pas, sauf ma foi dans le Rédempteur. » Swift inscrivit la garantie offerte en bonne et due forme et dit souvent que l'homme avait été le plus exact de ses débiteurs. Il était si populaire dans la ville, que les habitants auraient dû, disait-il, souscrire 40 shillings par an pour l'entretenir de chapeaux, tant il avait de saluts à rendre quand il sortait.

On croyait en lui avec une sorte de gravité religieuse ; une éclipse ayant été annoncée, mais le temps n'ayant pas permis de la voir, il s'amusa à faire dire que « l'éclipse avait été remise par ordre du Doyen de Saint-Patrick », et nul parmi les bonnes gens ne douta que ce ne fût vrai.

prends Dieu à témoin que j'écris ceci les larmes aux yeux. » (1)

Il était maintenant en désaccord total avec son temps et surveillait de loin les progrès de la corruption dans la société politique, sans pouvoir partager le mépris calme de ses amis. Il n'était pas de ces modérés qui se résignent à ce qu'ils ne peuvent empêcher. Des mots amers lui échappent à l'égard des hommes qu'il estime le plus au monde et l'on ne sait s'il aurait osé risquer une nouvelle visite à Londres, même si le misérable état de sa santé le lui avait permis, tant il craignait évidemment de ne plus se trouver en parfaite harmonie avec eux. A Pulteney, qu'il appelait le « dernier des Bretons », il dit en parlant de Pope et de Bolingbroke : « Quant à nos amis de Twickenham et de Dawley, je leur ai dit franchement qu'ils étaient trop spéculatifs et trop tempérés pour que j'accepte leur invitation, et infiniment trop philosophiques. » Dans la même lettre il dit également : « Je suis aussi las de ce monde que je le suis de la vieillesse et de la maladie qui ne me laisse jamais tout à fait tranquille. Je vis parmi une nation d'esclaves, qui se vendent pour rien. Mes revenus, bien que diminués de moitié, suffisent à m'entretenir assez

---

(1) Voir aussi cette lettre de Pope au comte d'O. 1736. Elle a moins de charme que celle d'Arbuthnot ; mais sous une forme plus apprêtée, elle exprime évidemment avec sincérité les sentiments de Pope :

« Ma sincère amitié pour cet homme estimable et vraiment incomparable, l'accompagnera toute sa vie et sera fidèle à sa mémoire, quand je devrais vivre cent vies, c'est-à-dire aussi longtemps que vivront ses œuvres si complètement originales et sans rivales. Son humanité, sa charité, sa condescendance, sa sincérité, sont égales à son esprit ; et pour les estimer il faut un goût aussi sûr et aussi délicat... »

honorablement, et j'ai quelques amis de grande valeur, qui lorsque nous nous visitons mutuellement, sont d'accord avec moi pour exprimer notre haine absolue de tout ce qui se fait ici et là-bas. »

La mort d'Arbuthnot et celle de Gay furent pour lui deux coups très cruels. Jamais les amitiés qu'il forma en Irlande ne remplacèrent ces amis de la première heure. Lady Masham, Lord Peterborough, disparurent aussi. Bolingbroke, écœuré, finit par se retirer en France. Pope, affaibli par la maladie, cessa presque d'écrire. Swift gardait cependant autour de lui un petit cercle de familiers, parmi lesquels Delany et Sheridan étaient les plus privilégiés. Mais après avoir vécu à Londres avec les hommes les plus brillants de son temps, il dominait ceux-ci de toute la hauteur de son génie, et les progrès de l'âge et de la misanthropie aidant, il les forçait trop souvent à jouer auprès de lui le rôle de complaisants. (1) Sa dignité n'y gagnait pas plus que la leur.

Comme au temps où Stella vivait, les divertissements littéraires (impromptus, vers badins..., etc.) occupaient les loisirs du petit cercle de Swift. Son humour intarissable résistait encore à la misanthropie et se jouait de tout, des gens et des choses, dans ces pièces légères. Quelques-unes portent les traces de la morbidité qui s'accentuait chez lui sous l'influence de la maladie. Il

---

(1) Voir par exemple les récits qui représentent Swift se divertissant à poursuivre les Grattans, un fouet à la main, du haut en bas du Doyenné, — sous prétexte de prendre de l'exercice. Ses amis se prêtaient aux caprices les plus fantasques de son humeur, et s'ils voulaient parfois s'y soustraire, provoquaient chez lui de vrais accès de fureur.

s'attarde avec une insistance pénible sur les détails répugnants et l'on reconnaît trop bien le créateur du « Yahoo » dans l'auteur du *Cabinet de toilette d'une dame*, de *Cassina et Peter* ou de *Chloé*.

D'autres pièces sont au contraire de petits chefs-d'œuvre de fine ironie, de badinage facile et élégant. A Gosford, où il passa près d'un an chez ses amis Acheson, il rimait tous les menus faits de la vie quotidienne. Il se plaisait dans ce milieu cultivé, très familial. Mais là encore, de brusques accès de désespoir le séparaient tout à coup de ses amis et le confinaient dans sa chambre pendant des jours. Le mauvais esprit conjuré, il reprenait sa place parmi les vivants.

CHAPITRE V

Il combattait avec une angoisse toujours plus aiguë les progrès de son mal et prévoyait l'issue avec une clairvoyance atroce. Sa mémoire vacillait par instants, mais ses facultés restaient absolument intactes. Les vers sur « sa propre mort », écrits vers 1735, sont pour ainsi dire son testament moral et prouvent qu'il n'avait rien perdu de sa vigueur intellectuelle et de sa puissance d'ironie. (1)

Il était plus seul que jamais. Delany avait rompu avec lui. Sheridan lui-même était mort peu de temps après s'être éloigné de lui, rebuté par son humeur tyrannique et par trop inégale. Il était devenu tellement irritable qu'un mot imprudent le jetait parfois dans des accès de colère terribles.

Durant les années 1738-1739, il s'efforce encore désespérément de tenir le mal en respect. Le régime violent qu'il s'obstinait à suivre, l'épuisait sans calmer sa souffrance. Il était devenu d'une maigreur de squelette. A la fin, n'osant plus sortir, il parcourait sa maison de

(1) Vers la même époque, peut-être, il établissait la liste trouvée plus tard dans ses papiers, où il divisait ses amis en « reconnaissants, ingrats, indifférents et douteux ».

haut en bas, ou marchait dans sa chambre pendant des heures. Il souhaitait mourir et sans doute ne se reconnaissait pas le droit de se tuer. Mais il dit un jour, quand une glace tomba juste à l'endroit qu'il venait de quitter : « Je voudrais qu'elle fût tombée sur moi. »

La conversation avait toujours été sa distraction favorite et restait, même au cours de cette agonie, son plaisir unique. Une lettre de Mr. Deane Swift à Lord Orrery, dit qu'en Août et Septembre 1739, il pouvait encore causer avec un étranger, pourvu qu'un ami fût là pour l'aider quand sa mémoire défaillait : il demandait alors d'un air détaché : « Qu'allais-je donc dire ? » et « rassemblait ses idées au moindre mot ». Mais il avait clairement conscience de son état, car il écrivait : « Je ne suis depuis bien des mois que l'ombre, de l'ombre... du docteur Swift. »

Son état le rendait très défiant, mais le livrait sans défense aux entreprises des intrigants. Un nommé Wilson qui manœuvrait pour se faire nommer « Sub Dean », réussit à s'établir au doyenné ; il employa même, dit-on, l'intimidation et la violence personnelle contre Swift. On put enfin chasser l'intrus. Mrs. Whiteway, sa cousine, la fille de son oncle Adam Swift, et Mr. Deane Swift, fils de Mrs. Whiteway, furent ses derniers amis et les spectateurs attristés de son déclin. Grâce à eux, une certaine décence accompagna sa fin. Mrs. Whiteway l'empêchait de tomber sous la tutelle de ses domestiques et surveillait sa maison.

La surdité qui avait augmenté l'isolait d'une façon cruelle et les accès de vertige revenaient maintenant à chaque instant.

Il sombre, en 1740, après une agonie dont sa dernière lettre porte les traces. Il écrit à Mrs. Whiteway :

« J'ai été très misérable toute la nuit, et aujourd'hui je suis très sourd et je souffre horriblement. Je suis dans un tel état de stupeur et d'hébétude que je ne puis rendre ma misère physique et morale. Tout ce que je puis dire, c'est que ce n'est pas encore la torture, mais que je l'attends chaque jour et à chaque instant. Dites-moi, je vous prie, comment vous allez et comment vont tous les vôtres. — C'est à peine si je comprends un mot de ce que j'écris en ce moment. Mes jours sont comptés, j'en suis sûr... ils sont comptés et ils seront misérables.

« Je suis, pour ces quelques jours, tout à vous,

« J. Swift.

« Si je ne me trompe, c'est aujourd'hui samedi, 26 Juillet 1740.

« Si je vis jusqu'à Lundi, j'espère vous voir, peut-être pour la dernière fois. »

Il perdit bientôt tout à fait la mémoire et ses meilleurs amis durent renoncer à l'approcher. Mrs. Whiteway, n'osant plus se montrer à lui, l'observait en secret lorsqu'il marchait sans trêve de long en large dans sa chambre. Cette agitation de fauve durait parfois dix heures. Il fallait le laisser seul pour qu'il consentît à manger. Il ne parlait plus. En Mars 1742, on confia sa fortune à des « trustees » et sa personne aux soins dévoués du docteur Lyons. En Septembre, il lui vint une tumeur sur l'œil. La torture fut telle que pendant plusieurs semaines on dut veiller sur lui jour et nuit et qu'il fallut par moments cinq hommes pour l'empêcher de s'arracher l'œil.

Puis ce fut l'apathie. Il ne souffrait plus et quittait à peine son fauteuil. Il végéta paisiblement ainsi pendant trois ans ; son embonpoint revint, ses rides s'effacèrent, et sous ses cheveux d'un blanc de neige, son visage, dit Mrs. Whiteway, prit une expression douce et enfantine. Quelques mots lui échappaient de temps en temps, « une ou deux fois par semaine ». Ayant un jour vainement essayé de dire quelque chose, il ajouta : « Je suis un imbécile. » On le vit aussi se contempler dans la glace avec pitié, puis dire : « Pauvre vieux ! » — Et comme on enlevait un couteau qui se trouvait à sa portée, il murmura en secouant la tête : « Je suis ce que je suis ! »

Peut-être la raison vivait-elle encore en lui ; peut-être ce farouche esprit de résistance qui l'avait animé toute sa vie, enfin, s'avouait-il vaincu...

Il ne connut le grand repos définitif que trois ans plus tard. Après trente-six heures de convulsions, il s'éteignit sans souffrances le 19 Octobre 1745. Il consacrait toute sa fortune à bâtir un hôpital de fous.

Épitaphe rédigée par Swift. Dans son testament daté de Mai, 1740, il donne des instructions pour que les mots ci-dessous soient inscrits sur sa tombe, sur une table de marbre noir « en grands caractères, gravés profondément et bien dorés ».

HIC DEPOSITUM EST CORPUS

JONATHAN SWIFT, S. T. P.

HUJUS ECCLESIÆ CATHEDRALIS
DECANI :

UBI SÆVA INDIGNATIO
ULTERIUS COR LACERARE NEQUIT.

ABI, VIATOR,
ET IMITARE, SI POTERIS,
STRENUUM PRO VIRILI LIBERTATIS VINDICEM.

OBIIT ANNO (1745) :
MENSIS (OCTOBRIS) DIE (19)
ÆTATIS ANNO (78).

BIBLIOGRAPHIE TRÈS SOMMAIRE

Ouvrages consultés

The works of Jonathan Swift, arranged, revised and corrected with notes by Thomas Sheridan.
Lord Orrery's life of Swift. — 1752.
The works of Jonathan Swift, with notes and life of the author by S. Walter Scott.
The prose works and letters, edited by T. Scott. — 1897.
Unpublished letters, edited by G. B. Hill. — 1899.
English Humourists, by Thackeray.
La vie et les œuvres du Dr. Swift, par Prévost-Paradol. — 1856.
Life of Swift, by H. Craik.
Life of Swift, by J. Forster.

Œuvres de Swift

I. — Tracts Political and Historical

Memoirs relating to that Change which happened in the Queen's Ministry in the Year 1710.
A Discourse of the Contests and Dissensions between the Nobles and the Commons in Athens and Rome; with the Consequences they had upon both those States.
A short Character of his Excellency Thomas, Earl of Wharton, Lord Lieutenant of Ireland. — 1710.

The Conduct of the Allies; and of the late Ministry, in beginning and carrying on the present War. — 1712.

Some Remarks on the Barrier Treaty between Her Majesty and the States-general. — 1712.

Some Remarks upon a Pamphlet, entitled : a Letter to the seven Lords of the Committee appointed to examine Gregg. — 1711.

A new Journey to Paris; together with some secret Transactions between the French King and an English Gentleman. — 1711.

Some Advice humbly offered to the Members of the October Club. — 1711.

Some Reasons to prove that no one is obliged by his Principles as a Whig, to oppose the Queen. — 1712.

A pretended Letter of Thanks from Lord Wharton to the Lord Bishop of Saint-Asaph, in the Name of the Kitcat Club. — 1712.

A complete Refutation of the Falsehoods alleged against Erasmus Lewis, Esq. — 1712.

A Preface to the Bishop of Sarum's Introduction to the third Volume of the History of the Reformation of the Church of England. — 1713.

The Importance of the Guardian considered. — 1713.

The public Spirit of the Whigs, set forth in their generous Encouragement of the Author of the Crisis, with some Observations on the Seasonableness, Candour, Erudition and Style of that Treatise. — 1713.

A Letter from the facetious Dr. Andrew Tripe, at Bath, to the venerable Ironside. — 1714.

The History of the four last Years of the Queen (first printed in 1758).

Some free Thoughts upon the present State of Affairs. — 1714.

Some Considerations upon the Consequences hoped and feared from the Death of the Queen. — Aug. 9. 1714.

An Inquiry into the Behaviour of the Queen's last Ministry, with relation to their Quarrels among themselves (written in June 1715; Part II, written a year after.)

II. — Tracts relative to Ireland

A Proposal for the universal Use of Irish Manufactures.
An Essay on English Bubbles.
The Swearer's Bank, etc.
The Drapier's Letters. — 1724.
A short View of the State of Ireland. — 1727.
The Story of the injured Lady, written by herself, in a Letter to a Friend.
The present miserable State of Ireland.
A modest Proposal for preventing the Children of poor People in Ireland from being a Burden to their Parents or Country, and for making them beneficial to the Public. — 1729.
A Proposal that all the Ladies and Women of Ireland should appear constantly in Irish Manufactures. — 1729.
On giving Badges to the Poor... etc.

III. — Sermons

On the Causes of the wretched Condition of Ireland.
On sleeping in Church.
On doing Good...
etc...

IV. — Religious Tracts

Thoughts on Religion.
Further Thoughts on Religion.
Tracts in Defence of Christianity.
A Letter to a young Clergyman.
Tracts in support of the Church Establishment.
Tracts on the Test Act.

V. — Essays, periodical and miscellaneous

In the Examiner.
— the Tatler.
— the Spectator. N° 50.
— the Guardian.
— the Intelligencer.

A Meditation upon a Broomstick.
A Proposal for correcting, improving and ascertaining the English Tongue.
An Essay on modern Education.
Hints toward an Essay on Conversation.
A Letter to a very young Lady on her Marriage.
Resolutions when I come to be old.
On the Death of Mrs. Johnson. (Stella.)
Bons mots de Stella.
Three Prayers used by the Dean for Mrs. J. in her last Sickness.
Character of Dr. Sheridan.
Directions to Servants.

VI

Tale of a Tub. (published in 1704)

VII

A full and true Account of the Battle fought last Friday between the Ancient and the Modern Books in Saint James's Library. (published in 1704)

VIII

Travels into several remote Nations of the World by Lemuel Gulliver, first a Surgeon, and then a Captain of several Ships. In four parts : I. A Voyage to Lilliput; II. A Voyage to Brobdingnag; III. A Voyage to Laputa, Balnibarbi, Luggnagg, Glubbdubrid, and Japan; IV. A Voyage to the Country of the Houyhnhnms.

IX. — Historical Tracts

Remarks on Lord Clarendon's History of the Rebellion.
Short Remarks on Bishop Burnet's History, etc...

X. — Political Poetry preceding 1715

The Virtues of Sid Hamet, the Magician's Rod.
The Windsor Prophecy, etc.

XI. — Poems chiefly relating to Irish politics subsequent to 1715

Poems and Ballads on Wood... etc.

XII. — Miscellaneous Poems

Ode to Dr. William Sancroft.
Ode to the Hon. Sir William Temple.
To Mr. Congreve.
Mrs. Frances Harris's Petition.
A Ballad on the Game of Traffic.
The Discovery.
On the Death of Dr. Swift (written Nov. 1731)
Verses written during Lord Carteret's administration of Ireland.
Poems adressed to Vanessa and Stella : Cadenus and Vanessa, Verses on Stella's Birth-days... etc.

XIII. — Letters

Correspondence with Mrs. Vanhomrigh.
Letters to his Friends.
Journal to Stella, from Sept. 2. 1710 to June. 6. 1713.

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour deux mille exemplaires de ce treizième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 26 février 1907.

Le gérant : Charles Péguy

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie Ernest Payen, 13, rue Pierre-Dupont. — 1605

Il a été tiré de ce cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1906 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-neuf cahiers de la septième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi depuis le premier janvier 1907 la septième série complète se vend quarante-trois francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire* et généralement de nos sept premières séries; notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre septième série. 2

Swift 5

Portrait de Swift 7

CHAPITRE PREMIER 9

CHAPITRE II 30

CHAPITRE III 48

CHAPITRE IV 61

CHAPITRE V 85

Épitaphe rédigée 91

HIC DEPOSITUM EST CORPUS 93

BIBLIOGRAPHIE TRÈS SOMMAIRE 95

Il a été tiré de ce cahier 101

Nos Cahiers sont édités 103

Table de ce cahier 107

107

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; treizième cahier de la huitième série; un cahier vert de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

QUATORZIÈME CAHIER DE LA HUITIÈME SÉRIE

EDMOND BERNUS

Polonais et Prussiens

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS AUX EXACTIONS DE LA GERMANISATION PRUSSIENNE. — III

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139931
4/10/1

817.

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie: et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

Polonais et Prussiens

139931
4/10/16

221

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Edmond Bernus, — *La Russie vue de la Vistule,* — histoire de 1895 (III-17, *mardi 3 juin 1902*..... un franc 148

— — *Polonais et Prussiens,* — de la résistance du peuple polonais *aux exactions* de la germanisation prussienne, — *premier cahier* (VIII-10, *mardi 15 janvier 1907,* deux francs

— — *Polonais et Prussiens,* — de la résistance du peuple polonais *aux exactions* de la germanisation prussienne, — *deuxième cahier* (VIII-12, *mardi 12 février 1907,* deux francs

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS
AUX EXACTIONS
DE LA GERMANISATION PRUSSIENNE

223

Il a été tiré du présent cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

en hommage d'amitié à la mémoire de Gustave Canton

Bernus et Péguy

Note du gérant. — *De ce* petit index *il résulte que le présent travail de Bernus paraît en trois cahiers. Comme on a pu le voir dans le deuxième et comme on peut le voir ici dans le troisième de ces cahiers, ces trois cahiers sont paginés en une seule suite. Un des principaux avantages de cette méthode est de simplifier les citations. Un auteur dès lors qui veut citer du Bernus n'a plus qu'à indiquer le nom, le titre et la page. Il n'a point à indiquer le cahier, qui résulte automatiquement du numéro de la page.*

Le présent travail ne peut évidemment se conclure que sur la situation présente. Le moment n'est pas venu, *m'écrit l'auteur,* de faire l'historique de la grève scolaire, vu qu'elle n'est pas finie. *D'autres cahiers, dans d'autres séries, mettront cet historique au point, à mesure que se développeront les événements qui en forment la matière.* — Charles Péguy

CHAPITRE X

Venons-en maintenant au centre du combat, c'est-à-dire à l'attaque et à la défense de la langue polonaise. C'est là, les deux partis en sont parfaitement conscients, qu'est le point vital. Les Allemands veulent germaniser la population slave. Mais qu'est-ce qu'on entend par « germanisation » ? S'agit-il seulement d'inculquer aux habitants de l'Est des sentiments de loyalisme envers l'État prussien, de gratitude et d'admiration pour la culture allemande ? A en croire les déclarations officielles, on pourrait le penser, et quelques Allemands naïfs le pensent en effet. Pourtant il n'en est rien. Ce loyalisme, certes, on l'exige. Mais quelles seront les garanties de cette soumission ou de cet abandon de tout rêve d'avenir national ? Les Allemands savent fort bien que tant que les Polonais parleront leur idiome, ils conserveront une âme polonaise. Aussi ce que l'on veut, c'est extirper l'usage du polonais, pour y substituer l'allemand. Et comme il s'agit en définitive d'arracher à un peuple ce qu'il a de plus précieux, ce qui constitue sa personnalité, comme une pareille opération est

laide, odieusement brutale, vraiment révoltante, on n'ose l'avouer. Voilà pourquoi le gouvernement déclare sans cesse qu'il n'a aucunement l'intention d'empêcher les Polonais de parler leur idiome chez eux, comme langue privée. Mais en même temps il prend des mesures destinées à extirper cette langue étrangère. Le programme est simple : d'abord forcer les Polonais à apprendre et à savoir l'allemand, reléguer la langue slave dans la vie privée, puis en restreindre peu à peu l'emploi, jusqu'à ce qu'elle disparaisse du sol germanique. Et alors, en vérité, il n'y aura plus de question polonaise. Car il ne faut pas s'y tromper, ici les conditions sont très différentes de ce qu'elles sont en Irlande. Les Irlandais n'ont pas perdu leur nationalité en perdant l'usage de leur langue celtique et en adoptant celle de leurs conquérants. L'Irlande est une île ; elle forme un tout à part. La question agraire comme la question religieuse suffisent à préserver l'Irlande d'une assimilation complète avec l'Angleterre. En Allemagne, il y a trop de catholiques pour que la question religieuse, malgré son importance, soit une sauvegarde suffisante pour le caractère national. C'est la langue qui unit les Polonais, elle seule maintient l'unité du grand corps déchiqueté. Elle reste une protestation vivante ; elle est l'espoir et l'avenir, comme elle est le passé. Quelle que soit l'importance de la lutte politique, de la question économique, des coutumes et traditions ethniques, ce ne sont que des détails en comparaison de la question linguistique. Le boulevard du polonisme, c'est la langue polonaise.

Actuellement Delbrück est seul à défendre un point de vue qui nous paraît quelque peu illogique. A son

avis, il y a un avantage énorme à posséder les deux langues, et comme ce sont surtout les classes cultivées polonaises qui sont bilingues, il serait utile de leur enlever ce privilège. Loin de forcer les allogènes à apprendre l'allemand, il faudrait au contraire apprendre le polonais aux Allemands, qui seraient alors beaucoup mieux armés pour la lutte économique. Cette argumentation porte à faux. La réalité est brutale : ou bien les Polonais conserveront leur langue, et alors ils ne seront pas germanisés; ou bien ils parleront allemand, et alors ils perdront leur nationalité. C'est en effet sur ce terrain que le combat se livre.

Les vrais hakatistes sont logiques, lorsqu'ils refusent de se servir du polonais en quoi que ce soit; pour eux, apprendre la langue des ennemis, c'est déjà une sorte de trahison. Les commerçants polonais qui ne veulent pas parler allemand doivent être inexorablement boycottés. Pour cette croisade, il faut embrigader jusqu'aux enfants : « Le marchand, à qui vous achetez quelque chose, doit vous répondre en allemand; sans quoi vous devez simplement sortir du magasin. Et alors, il faut prier vos parents de ne plus jamais vous envoyer là-bas, mais de ne vous faire faire des emplettes que là où l'on vous parlera allemand. » (1)

Dans la même brochure, destinée à entraîner les petits Allemands dans l'âpreté de la lutte nationale, on les avertit de ne jamais se permettre un seul mot polonais en jouant avec leurs camarades slaves : « Tout enfant allemand qui prononce quelques mots polonais

(1) Berthold Otto : *Polen und Deutsche. Ein Mahnwort an die deutsche Jugend.* Leipzig, 1900, page 49.

devrait toujours penser : Maintenant une petite partie de moi-même, c'est-à-dire une petite partie de l'Allemagne, est conquise par les Polonais. » (1)

C'est d'une logique à la Bismarck, mais d'une morale singulièrement anti-kantienne, lorsqu'on explique à la jeunesse scolaire qu'elle n'a pas à se demander si sa patrie a raison ou tort, mais à appliquer le principe « right or wring, my country ». (2) Ces conseils prennent parfois un ton doucereux et patelin, qui écœure quelque peu le lecteur non prévenu. Il s'agit d'apprendre l'allemand aux enfants polonais, et cela gratuitement. « Cela n'est pas cruel, cela est gentil de notre part. » (3) Quel altruisme effrayant ! quelle bonté perverse ! « Laissez les petits Polonais jouer avec vous, mais qu'il n'y ait jamais plus de Polonais que d'Allemands participant au jeu ; soyez gentils avec eux..., mais ne leur dites jamais un mot en polonais. » (4)

On trouve des commerçants allemands qui refusent de livrer des marchandises à des clients dont les commandes sont écrites en polonais. (5) Mais cet héroïsme est rare, il est inutile de le dire. Lorsqu'il s'agit de gagner de l'argent, les Allemands ne poussent pas le sacrifice très loin. Non seulement ils emploient des commis sachant le polonais, mais beaucoup d'entre eux font bel et bien insérer des réclames en polonais dans les journaux de la région. Il est vrai qu'ils s'exposent alors à faire publier leurs noms par l'Ostmarkenverein

---

(1) Berthold Otto : Ouvrage cité, page 8.
(2) Id., pages 16 et 24.
(3) Id., page 49.
(4) Id., page 62.
(5) Voyez Wagner : Ouvrage cité, page 48.

et à perdre la clientèle des germanisateurs de stricte observance. Comme les Polonais de leur côté sont très sévères pour ceux d'entre eux qui font des concessions sur le terrain linguistique, on peut facilement s'imaginer quelles sont les difficultés du commerce dans les provinces orientales.

Le gouvernement prussien compte sur l'armée et sur l'école pour apprendre l'allemand aux Polonais. Les soldats posnaniens font leur service loin de chez eux, en pays absolument germain. Ils apprennent évidemment l'allemand; mais une fois rentrés chez eux, ils l'oublient. (1) On a bien songé à imposer une troisième année de service à tous les soldats polonais, danois ou lorrains, qui n'auraient pas appris convenablement l'allemand après les deux ans passés au régiment. (2) Cette mesure ne sera pas appliquée parce qu'elle soulèverait trop de protestations et parce qu'en outre elle serait inutile. Il ne s'agit pas seulement d'apprendre l'allemand, il s'agit de faire désapprendre le polonais. Pour cela, il faut de bonne heure inculquer l'allemand à la jeunesse. C'est dans l'école surtout que le gouvernement a mis son espoir.

La première mesure à prendre, c'était naturellement d'empêcher toute concurrence avec les établissements de l'État. A cet égard, la législation est si draconienne, qu'il n'est guère possible aux Polonais de lutter sur ce terrain. La loi scolaire du 11 mars 1872 met les écoles

---

(1) Le même fait se produit chez nous, en Bretagne. N'est-il pas fréquent de trouver des Bretons qui, malgré trois ans de caserne, ne parlent qu'un mauvais français ?

(2) Voyez *Temps*, 22 juin 1904, rubrique « Alsace-Lorraine ».

privées sous la surveillance de l'État; (1) or celui-ci s'arrange pour ne pas les tolérer dans les provinces de l'Est.

Les professeurs libres ont du reste besoin d'une autorisation gouvernementale, qui doit être renouvelée chaque année. (2) Les leçons particulières sont pour ainsi dire rendues impossibles. Le décret du 10 juin 1834 ne soumet l'enseignement privé à l'autorisation préalable que lorsqu'il constitue un métier, c'est-à-dire lorsque les maîtres en vivent. Mais nous avons déjà vu que le gouvernement prussien ne se gêne guère pour interpréter les textes à sa façon. Il a interdit aux dames de Posen de donner des leçons gratuites de polonais. Interpellé à ce sujet à la chambre des députés (7 mars 1900), le ministre de l'instruction publique, M. Studt, déclara crânement qu'il était nécessaire d'assimiler les leçons particulières gratuites à un métier, parce que sans cela « elles pousseraient comme des champignons ».

La concurrence étant ainsi écartée, il n'y a qu'à faire de chaque école publique un petit centre de germanisation. Depuis le Kulturkampf, le gouvernement se trouve bien armé. La loi du 11 mars 1872, une des fameuses loi de Falk, annulant le règlement scolaire du 11 décembre 1845, enleva l'inspection au clergé. (3) Celui-ci n'a plus que le droit de s'occuper de l'instruction religieuse, et même dans ce domaine restreint, il est sous la surveillance étroite de l'État. (4) Il va sans

(1) Pour la législation sur cette matière, voyez E. von Bremen : *Die preussische Volksschule : Gesetze und Verordnungen*. Stuttgart und Berlin, 1905, pages 723-730.
(2) Id., pages 730 et suivantes.
(3) Id., pages 188 et suivantes.
(4) Id., page 187.

dire qu'aucun membre d'une congrégation religieuse ne peut enseigner dans une école publique. (1)

Par la loi du 15 juillet 1886, le gouvernement tient les instituteurs dans sa main. Il a seul le droit de nomination en Posnanie et en Prusse Occidentale; (2) de plus, les maîtres et maîtresses primaires sont assimilés aux fonctionnaires politiques, c'est-à-dire qu'on peut les déplacer « pour raisons de service ». Cette loi, véritable loi d'exception, vise les Polonais, car non seulement elle n'est applicable qu'à la Posnanie et à la Prusse Occidentale, mais les cercles allemands de Deutsch-Krone, Marienburg, Rosenberg et Elbing restent en dehors de son ressort. Déjà plusieurs professeurs de l'enseignement secondaire ont été envoyés dans l'Ouest, parce qu'ils étaient d'origine polonaise. Il en a été de même pour quelques centaines d'instituteurs. Plus que tous les autres fonctionnaires, les maîtres primaires sont étroitement surveillés. En 1902, un jeune maître catholique, mais allemand, enseignant dans une école du district de Danzig, fut suspendu, parce qu'il s'était entretenu en polonais avec quelques paysans, qui ne parlaient pas bien l'allemand. (3)

Tout instituteur doit, lors de sa nomination, prêter serment de fidélité au roi. (4)

Et cependant, malgré tout cet arsenal de lois et de décrets, les résultats ne sont pas brillants. Il faut bien se contenter de maîtres polonais, parce qu'on ne trouve

---

(1) Décret du 15 juin 1872.
(2) Voyez E. von Bremen : Ouvrage cité, page 365.
(3) Voyez Kietz : *Ceterum censeo*, page 63.
(4) Décret du 6 octobre 1873. Voyez E. von Bremen : Ouvrage cité, pages 369 et suivantes.

pas assez d'instituteurs allemands pour les remplacer ; car il ne faut pas oublier que la plupart des écoles sont confessionnelles et que pour les écoles catholiques il faut des maîtres catholiques. Il y a pénurie d'instituteurs, et cela à tel point que l'examen pour l'enseignement primaire est extrêmement facile. D'après l'*Ostmark*, (1) 75 o/o des instituteurs polonais ne savent pas parler correctement l'allemand. Pour remédier à cette situation, le gouvernement a créé en 1904 de nouvelles écoles normales dans la province de Posen, et cherché à y attirer des jeunes gens de Westphalie et du pays rhénan par un traitement de faveur. On leur promet une allocation spéciale de 150 marks et le remboursement de leurs frais de voyage pendant les vacances. Seulement les Allemands de l'Ouest montrent beaucoup de répugnance à s'établir en terre polonaise. Beaucoup d'instituteurs, nommés en Posnanie, se font délivrer des certificats médicaux constatant qu'ils ne peuvent supporter le rude climat de l'Est. (2)

Avant les réformes scolaires du ministre Falk, le polonais était pratiquement la langue d'enseignement dans la plupart des écoles villageoises des provinces polonaises. (3) Mais depuis lors l'enseignement se fait

---

(1) *Ostmark*, VII, 2.

(2) Le gouvernement a été obligé de donner à la plupart des fonctionnaires des provinces orientales une augmentation de traitement (Ostmarkenzulage) correspondant à 10 o/o des émoluments ordinaires. Les professeurs de l'enseignement secondaire de Posnanie et de la Prusse Occidentale adressent une pétition à la Chambre des députés pour obtenir ce dixième « colonial ». (Voyez *Schlesische Schulzeitung*, 18 février 1904.) Dans sa séance du 29 octobre 1905, le comité de l'Ostmarkenverein demande que ce traitement de faveur soit accordé aussi aux instituteurs de la Haute-Silésie et de la Warmie. Voyez *Ostmark*, X, 11, page 86.

(3) Voyez le récit d'un ancien instituteur : *Ostmark*, II, 8.

en allemand dans toutes les écoles. Il n'y a d'exception que pour l'enseignement religieux, qui peut être donné en polonais dans les basses classes. (1) Le décret du 16 mars 1894 autorise cependant, dans les écoles de Posnanie, des leçons facultatives de lecture et d'écriture polonaises, mais seulement dans le but de seconder l'enseignement religieux. (2) Il ne s'agit du reste que d'une à deux heures par semaine, et cet enseignement sera certainement supprimé, puisque le gouvernement tend de plus en plus à faire donner l'enseignement religieux en allemand. (3) Dans l'enseignement secondaire, ces cours facultatifs, donnés le plus souvent par des Allemands, (4) ont à peu près disparu. (5)

C'est au sujet de l'enseignement religieux que la lutte a été la plus chaude. Les Allemands ne se lassent pas de réclamer l'abolition de ce qui reste d'enseignement polonais. (6) Quant aux Polonais, ils n'ont cessé de protester contre cette atteinte portée à la fois à leurs sentiments religieux et à leur langue nationale. (7)

Aucune mesure du gouvernement n'a été aussi maladroite, car sans gain réel pour la germanisation, elle a exaspéré les populations de l'Est. Les tristes événe-

---

(1) Décrets du 20 septembre 1872 pour la Haute-Silésie, du 24 juillet 1873 pour la Prusse Orientale et Occidentale, du 27 octobre 1873 pour la Posnanie.

(2) Voyez E. von Bremen : Ouvrage cité, page 653.

(3) Sur la législation scolaire, voyez Franke : *Verordnungen betreffend das Schulwesen im Regierungsbezirk Posen.* Breslau, 1900.

(4) Voyez *Ostmark*, IV, 12.

(5) En 1898, il y avait encore au gymnase de Lissa six heures consacrées au polonais. En 1900, il n'y en a plus du tout. Voyez *Ostmark*, V, 6, page 57.

(6) Voyez entre autres l'article de la *Posener Zeitung* du 2 mai 1900.

(7) Voyez une pétition des Polonais de Pleschen à l'archevêque de Posen, dans l'*Orendownik* du 2 mars 1901.

ments de Wreschen, dont nous aurons à parler plus loin, n'ont pas eu d'autre cause que cette brutale substitution de l'allemand au polonais pour l'enseignement du catéchisme.

Il est aisé de comprendre combien il est difficile d'obtenir de bons résultats en donnant à des enfants tout l'enseignement dans une langue étrangère, qu'ils ne comprennent pas au début, qu'ils détestent, parce qu'elle leur est imposée. A cette difficulté spéciale s'en ajoutent d'autres, qui font de la tâche d'un instituteur une des plus pénibles qu'on puisse imaginer. Les provinces orientales de la Prusse souffrent d'une « crise de l'enseignement primaire » autrement grave que celle dont on parle parfois chez nous. Examinons par exemple l'état des écoles de la Haute-Silésie. Nous choisissons ce pays, parce qu'une série d'articles d'un instituteur de cette région ont attiré l'attention sur cette question, en jetant une lumière vive sur l'état lamentable des écoles silésiennes. (1) C'est le réquisitoire éloquent d'un homme qui souffre et qui crie sa misère. Voici en résumé ce que nous apprenons sur les écoles de la Haute-Silésie.

D'abord les bâtiments scolaires sont insuffisants; ils ne contiennent pas assez de salles pour les nombreuses classes qu'ils devraient abriter. C'est au point qu'on a dû inventer un système de roulement entre les différentes classes; parfois l'une doit attendre dans le corridor, jusqu'à ce qu'une salle soit libre. Il arrive que des

---

(1) R. Urbanek : *Zur Lage der Volksschule und der Volksschullehrer im oberschlesischen Industriebezirk*, dans la *Schlesische Schulzeitung* des 18 février, 25 février et 3 mars 1904.

enfants sont refusés et ajournés à un an, faute de place. Et pourtant les classes sont bourrées, si bien que l'instituteur ne sait plus où donner de la tête. Dans le cercle d'inspection de Königshütte, qui est un des plus favorisés, il y a une moyenne de 70 élèves par maître; à Bogutschütz, il y en a 84, à Brzezinka 94. Pour avoir des classes avec une moyenne de 65 élèves, il faudrait nommer 258 instituteurs de plus. Dans ces classes surpleines, l'air est vicié; maître et enfants en souffrent. Tout instituteur devrait prendre comme devise : « Apprends à souffrir sans te plaindre. » Comment, avec une pareille masse d'élèves, un maître peut-il leur apprendre quelque chose? Il y a impossibilité complète de suivre le programme. D'éducation du caractère, il n'en est même pas question. Heureux l'instituteur qui réussit seulement à maintenir la discipline dans sa classe! Et encore n'y arrive-t-il qu'à force de coups. Aucune sympathie ne peut s'établir entre les élèves et lui; il est trop fatigué, trop nerveux, il a trop à faire pour avoir égard à la différence des caractères. Les enfants, menés à la baguette, sont malheureux. Mais lui non plus n'est pas heureux; il se sent haï, méprisé. Dans la rue, les élèves se vengent en l'injuriant, en lui lançant des pierres. On ne le salue pas. Et encore si les classes étaient stables, on pourrait, à force de peines, arriver à quelque résultat. Mais la population ouvrière est flottante. En pleine année scolaire, ce sont sans cesse des départs et des arrivées de nouveaux élèves. Notez qu'il faut donner l'enseignement à des enfants de langue étrangère. Sur cent élèves, il y en a vingt-cinq à trente qui ne parlent que polonais et pour le moins autant qui ne parlent l'allemand que très mal. Des familles, le maître n'a à

attendre aucune aide. Elles excitent au contraire les enfants contre lui, car il est le germanisateur, l'étranger dont on se méfie. Il est surchargé : il a trente-deux heures de classe par semaine.

Pour peu qu'il tombe malade, toute l'école se trouve désorganisée, et son absence ajoute un poids effrayant au travail de ses collègues déjà écrasés.

Avec cela, il n'est nullement préparé pour la vie pratique ; l'école normale ne lui a donné que des notions théoriques. Il est pauvre, car il est mal payé et la vie est cher. Si le maître, comme c'est le cas ordinaire, est chargé d'une nombreuse famille, c'est la misère. Harcelé par ses créanciers, il est livré aux banques... polonaises.

On l'abreuve d'humiliations, car il est méprisé par la population. N'est-il pas l'homme « qui répand l'odeur âcre des pauvres »? Ses chefs ne le soutiennent aucunement. Qu'est-ce qu'ils savent de sa vie pénible ?

Ils lui imposent des programmes irréalisables, ils l'accablent de circulaires et de décrets. Son inspecteur est un homme plein de morgue, qui ne lui parle jamais que comme à un être très inférieur, et pour lui donner des ordres. Il y a une distance plus grande entre un pauvre maître primaire et l'inspecteur qu'entre celui-ci et le ministre de l'instruction publique.

Telles sont, en résumé, les doléances de notre instituteur. Pour qu'il ait eu le courage de les publier, en les signant, dans un important journal pédagogique, il faut vraiment que l'état des écoles soit lamentable. Et tel est le cas, car les instituteurs silésiens se sont solidarisés avec leur collègue et ont déclaré que sa description n'est en rien exagérée.

Dans les autres provinces polonaises, la situation est la même. Partout on se plaint du trop grand nombre d'élèves et du trop petit nombre des maîtres.

En Posnanie, il y a en moyenne 90 enfants pour un seul instituteur, et parfois celui-ci en a 150 et même 200 à diriger. (1)

L'assemblée des instituteurs du cercle scolaire de Gusty a, en 1904, appelé l'attention sur des chiffres vraiment effrayants. (2) A Possadowo, un maître a plus de 130 élèves, à Zalesik 160, à Csolkowo 150, à Graponop 144. A Plonkowo, un seul instituteur a à donner l'enseignement, dans deux classes, à 236 enfants ! En 1904, dans l'école catholique de Bukowiec, pendant plusieurs mois, 235 élèves n'ont eu qu'un seul maître. Rien qu'en Posnanie, on a dû refuser, faute de place, environ 1.700 enfants. (3)

Le fait est que l'État lésine sur les écoles primaires.

Elles n'ont pas été augmentées proportionnellement à l'accroissement de la population. (4)

Aussi la germanisation a fait peu de progrès, si nous

---

(1) Voyez Herr : Ouvrage cité, page 77. Conférez les discours du député Kindler à la Chambre des députés de Prusse, en 1902 (*Berichte*, I, page 182), et du député Ernst (id., III, page 2799).

(2) Voyez *Schlesische Schulzeitung* du 18 février 1904.

(3) Cette pénurie de maîtres est un mal déjà ancien. Il est stupéfiant que le gouvernement prussien n'ait pas pris de mesures pour y remédier. En 1881, on dut refuser 812 enfants en Prusse Occidentale, 1.019 en Prusse Orientale et 4.893 en Posnanie. Voyez Vallentin : Ouvrage cité, page 72.

(4) De 1871 à 1891, le nombre des écoles primaires a passé :

En Prusse Orientale.....	de 2.953 à 3.012
En Posnanie	de 2.203 à 2.399
En Prusse Occidentale.....	de 1.856 à 2.081
En Silésie.....	de 3.985 à 4.310

Voyez Petzet : Ouvrage cité, pages 38-43.

en croyons les statistiques scolaires. Voici les chiffres fournis par la statistique officielle pour 1886 et 1891. (1)

Parmi les élèves des écoles primaires parlaient :

		En 1886	En 1891
En Prusse Orientale....	seulement polonais....	61.428	54.382
	polonais et allemand..	16.133	18.038
En Prusse Occidentale.....	seulement polonais....	83.191	79.855
	polonais et allemand..	14.260	12.365
	cassube.....	»	3.467
En Posnanie..	seulement polonais....	189.135	188.403
	polonais et allemand..	13.149	12.502
En Silésie.....	seulement polonais....	168.256	170.282
	polonais et allemand..	27.420	31.087

Dans le district de Posen, en 1891, les élèves des écoles primaires se décomposaient de la manière suivante : (2) 29 o/o ne savaient que l'allemand, 67 o/o ne parlaient que le polonais, 4 o/o étaient bilingues.

En 1901, on a 25,5 o/o enfants de langue allemande, 70 o/o de langue polonaise, et 4,5 o/o bilingues.

Rien d'étonnant aussi, si les provinces orientales sont celles qui comptent le plus d'illettrés. Pour l'année 1889-1890, il y avait parmi les recrues : en Prusse Occidentale 3,26 o/o d'analphabètes, en Posnanie 3 o/o, en Prusse Orientale 2,49 o/o, en Silésie 0,74 o/o; alors que la province la plus arriérée ensuite, la Poméranie, n'en comptait que 0,21 o/o. (3)

---

(1) Voyez *Statistisches Handbuch für den preussischen Staat*, volume II, 1893. — Les chiffres cités par Fink *(Der Kampf um die Ostmark*, Berlin, 1897) sont encore moins favorables aux Allemands.

(2) Voyez *Schlesische Schulzeitung* du 3 mars 1904 : *Ueber preussische Schulzustände*. Conférez les chiffres donnés pour 1864 et 1886 par Vallentin : Ouvrage cité, pages 6-7.

(3) Voyez Vallentin : Ouvrage cité, page 76, d'après l'Annuaire statistique de l'empire allemand, année 1890.

Mais la germanisation par l'école a un côté plus sombre encore et plus triste. Pour mater les enfants polonais, les instituteurs usent et abusent des châtiments corporels, cette honte de la pédagogie allemande. (1) Ainsi, c'est par des coups que l'on inculque à de malheureux écoliers l'amour de la langue allemande. Et l'on trouve des inspecteurs, hommes graves, imbus des théories de Kant et de Herbart, pour présider à ces exécutions! Ce ne sont pas tant les enfants que nous avons à plaindre ici; ils souffrent pour leur langue, c'est-à-dire pour leur cause nationale. Ce sont les fouetteurs que nous plaignons sincèrement, car après des faits comme ceux de Wreschen, ils peuvent obtenir de l'avancement, être loués par des journaux et défendus à la tribune par des ministres, leur vraie carrière pédagogique est finie. Les bourreaux sont des germanisateurs sans doute; ils ne seront jamais des éducateurs.

Les incidents de Wreschen ont soulevé à juste titre l'indignation de l'Europe. (2) Dans l'école primaire de cette ville, absolument polonaise, on introduisit, en 1901, l'enseignement religieux en allemand. Cette innovation avait consterné la population. Le 16 mai, une assemblée populaire avait protesté contre la germanisation de la religion. Les esprits étaient très excités. Les enfants

---

(1) Les instituteurs prussiens se donnent un bien mauvais certificat pédagogique en proclamant la nécessité des peines corporelles. Voyez *Hic, haec, hoc, der Lehrer mit dem Stock,* dans le supplément de la *Schlesische Schulzeitung* du 18 février 1904.

(2) Sur les incidents de Wreschen, voyez, outre les journaux locaux, le discours du ministre Studt à la Chambre des députés, le 13 janvier 1902. Voyez aussi le point de vue allemand dans Massow : Ouvrage cité, pages 184 et suivantes.

refusèrent d'emporter chez eux leurs catéchismes allemands, en donnant comme motif que leurs parents et le vicaire Laskowski le leur avaient défendu. Puis, les élèves se refusant à répondre aux questions faites en allemand, l'inspecteur scolaire autorisa les corrections corporelles. Il vint lui-même assister à l'exécution, qui eut lieu le 20 mai. La population, hors d'elle, s'assembla et protesta avec bruit. On sait comment le gouvernement répondit à cette explosion naturelle d'indignation. Plusieurs protestataires, parmi lesquels des femmes, furent condamnés par le tribunal de Gnesen à des mois, et même à des années de prison. Cette infamie attira du moins l'attention de l'Europe sur la manière dont les Prussiens comprennent la germanisation. Les journaux français eux-mêmes daignèrent s'occuper de la question polonaise. En Galicie, il y eut une véritable levée de boucliers contre la Prusse. Sienkiewicz adressa au *Czas* (numéro du 22 novembre 1901) une lettre de protestation, qui fit le tour de la presse. Le comte Stanislas Badeni envoya 1.000 couronnes pour les familles frappées. (1) En Pologne russe, on commença à boycotter le commerce allemand. Sans oser l'avouer, les autorités prussiennes durent sentir que cette manière d'inculquer la religion à coups de bâton était pour le moins une bévue. Il y a des traces d'embarras dans la réponse du chancelier de Bülow à l'interpellation du député Jazdzewski (13 janvier 1902). (2)

---

(1) Voyez *Kuryer Poznanski* du 27 novembre 1901.

(2) Il y a d'autres faits analogues. En 1899, le maître Koch, à Posen, châtie un élève polonais de telle sorte, que celui-ci est forcé de garder la chambre pendant huit jours. Voyez *Ostmark*, V, 5, page 48.

Le résultat de cette méthode barbare, c'est l'hostilité déclarée entre le maître allemand et ses élèves. L'instituteur de Granowo, qui a blessé un enfant en le châtiant, est acquitté; mais la population casse les vitres de son logement. (1) Les conflits deviennent fréquents.

A Brenno (cercle de Fraustadt), l'instituteur Schulz défend à ses élèves de participer à la fête organisée par la Société polonaise de Saint-Joseph. Plusieurs élèves y vont néanmoins avec leurs parents. Le lendemain, ils sont punis, mais un d'entre eux lance une pierre contre son maître. (2)

Que dire de la manière dont on enseigne le patriotisme prussien aux enfants polonais ? Est-ce moral de les forcer à participer à des fêtes qui sont pour eux des deuils ? N'est-ce pas leur donner le choix entre la révolte et l'hypocrisie que de les contraindre, par des récitations, à dire ce qu'ils ne pensent pas ? Parfois il se trouve des enfants pour protester. (3) Mais dans la plupart des cas, et c'est naturel, les élèves courbent la tête et disent à contre-cœur ce qu'on les force à dire. Mais que doivent-ils penser, lorsqu'ils réfléchissent? De pareils procédés sont une école de lâcheté. Les mêmes pédagogues, qui s'extasient devant les pages de Schil-

---

(1) Voyez *Ostmark,* IX, 12, page 114.

(2) Id., X, 12, page 101.

(3) Dans une commune de la Prusse Occidentale, une fillette polonaise devant réciter une poésie finissant par ces mots : « Je me réjouis d'être Allemande ! » s'écria : « Je me réjouis de ne pas être une Allemande ! » Voyez *Ostmark,* IV, 7, page 57. A Bukowiec (Posnanie), la fille d'un maître d'école répondit à un autre instituteur, qui faisait chanter « Ich bin ein Preusse » : « Je ne suis pas Prussienne, je suis Polonaise. » Son père fut déplacé.

ler et de Herder, n'hésitent pas à violer l'âme des enfants. D'aussi monstrueuses inconséquences sont la rançon ordinaire de l'injustice.

Peut-être qu'un jour les Allemands se réveilleront ; ils verront alors avec quelque stupeur l'œuvre qu'on leur a fait faire et qui se retourne contre eux. Pour le moment, ils dorment dans l'inconscience, bercés par des chants séducteurs. Qui les réveillera ?

Il est certain que la germanisation par l'école n'a pas encore donné les résultats auxquels le gouvernement s'attendait. Le parti hakatiste réclame d'autres mesures. D'abord et avant tout la création de nouvelles écoles et un nombre beaucoup plus grand d'instituteurs. En somme, ce n'est qu'une question budgétaire. Quant à l'opinion qui voudrait qu'on abandonnât les Polonais à eux-mêmes, en les excluant même de l'obligation scolaire, elle n'a pas trouvé de partisans. (1) Par contre les Allemands, si nous en exceptons le Centre et quelques rares libéraux, sont désireux d'abolir les derniers vestiges du polonais dans l'enseignement. Nous avons vu qu'à l'heure actuelle c'est à peu près chose faite. Les hakatistes, d'accord en cela (bien que pour des raisons différentes) avec les conservateurs piétistes et les cléricaux catholiques, demandent qu'on maintienne l'école confessionnelle. (2)

Les écoles mixtes, où les enfants allemands sont assis sur les mêmes bancs que les polonais, paraissent dangereuses aux germanisateurs. Il faut séparer les brebis des boucs.

---

(1) Voyez *Preussische Jahrbücher*, juin 1902. Volume 108, page 562.
(2) Voyez E. von Bremen : Ouvrage cité, pages 31-32 et page 640.

On propose aussi de prolonger pour les enfants polonais d'une année ou deux le temps à passer à l'école primaire. (1)

On recommande en outre de généraliser les écoles complémentaires (Fortbildungsschulen), dont le nombre est restreint, et d'obliger les jeunes Polonais à en suivre les cours. (2) On conçoit quelle gêne économique l'application de cette mesure serait pour les familles polonaises peu aisées, dont les enfants doivent pouvoir gagner de bonne heure.

---

(1) Voyez Herr : Ouvrage cité, pages 68-78.

(2) L'obligation pour les jeunes ouvriers industriels de fréquenter les écoles complémentaires jusqu'à l'âge de dix-sept ou dix-huit ans existe en Wurtemberg, en Saxe et dans le grand-duché de Bade, mais non en Prusse.

CHAPITRE XI

Si l'école doit être le moyen principal pour favoriser l'expansion de l'allemand, il va sans dire que bien d'autres mesures sont destinées à entraver l'emploi de la langue polonaise. Le mouvement hakatiste a gagné le bassin rhéno-westphalien. S'inspirant des dispositions prises par les autorités russes dans les districts industriels de Lodz et de Sosnowicze, (1) le gouvernement prussien a cherché à imposer l'allemand aux mineurs polonais. Le règlement (Bergpolizei-Verordnung) du 25 janvier 1899 ne permet d'employer des ouvriers étrangers dans les mines que s'ils savent assez d'allemand pour comprendre les ordres oraux de leurs chefs. S'ils ne veulent pas rester toujours dans les emplois les plus infimes et les moins rétribués, ils doivent en outre être capables de lire l'allemand imprimé et manuscrit.

Ces dispositions lèsent gravement la population minière.

La presse polonaise s'empressa de protester. (2) La

---

(1) Voyez Rosa Luxemburg: *Die industrielle Entwicklung Polens*, page 67.

(2) Voyez *Orendownik* du 10 février 1899. *Gazeta Gradziadzka* du 11 février 1899.

fédération polonaise organisa à Bochum, le 5 mars 1899, une réunion publique à laquelle assistèrent environ 800 mineurs. Les résolutions prises par cette assemblée sont très modérées de ton et fort raisonnables. Les mineurs polonais protestent contre le règlement qui condamne la majorité d'entre eux à pousser toute leur vie un chariot. Ils déclarent que l'ignorance de l'allemand n'a jamais occasionné le moindre accident. Enfin ils expriment le vœu que leurs compatriotes fortunés envoient leurs fils dans les écoles des mines afin de former des ingénieurs sachant le polonais.

Pour l' « Alldeutscher Verband », dont nous avons vu les accointances avec l'Ostmarkenverein, le décret de 1899 n'est pas encore assez sévère. La société demande qu'il soit appliqué à toutes les industries; elle exige en outre des mesures supplémentaires, telles que la défense d'introduire des journaux polonais étrangers, l'interdiction d'employer le polonais dans les réunions publiques, l'expulsion des ouvriers originaires de la Pologne russe et de la Galicie, etc. Il ne serait nullement surprenant que le gouvernement ne complète son fameux décret en s'inspirant de ces conseils.

Mieux encore que les textes législatifs, les menus faits et les conflits d'ordre secondaire montrent l'âpreté qu'a pris le combat linguistique. La « question postale » est un exemple typique de l'esprit qui anime l'administration prussienne. (1) Le conflit se dessina en 1900 et ne tarda pas à devenir aigu. Jusque-là, la poste avait accepté sans embarras les lettres dont l'adresse était

(1) Sur la question postale, voyez surtout Paalzow : *Zur Polenfrage*. Berlin 1902, pages 47-84 et Herr : Ouvrage cité, pages 78-81.

écrite en polonais. Mais devant la persécution de leur langue, les Polonais se mirent à écrire systématiquement toutes les adresses dans leur idiome. Ce fut un journal de la Haute-Silésie qui lança l'idée, (1) laquelle fit rapidement son chemin. (2)

Le nombre des adresses en polonais augmenta considérablement. L'administration postale répondit à ce qu'il lui plut de considérer comme une provocation en mettant au rebut beaucoup de ces lettres ou en les retournant à l'expéditeur. C'est à propos de ces faits que le député Glebocki interpella le gouvernement au Reichstag (séance du 24 janvier 1901). Il allégua que le polonais n'était pas une langue étrangère, vu qu'il avait toujours été parlé par la population des provinces orientales, que du reste aucun texte de loi n'obligeait le public à employer exclusivement l'allemand pour les adresses. M. de Podbielski, secrétaire d'État pour les postes, ne trouva pas d'autre excuse que l'ignorance des employés postaux, dont la majorité ne savait pas le polonais. A quoi les députés polonais répondirent qu'il serait utile de nommer dans les provinces orientales des employés connaissant la langue du pays.

Le gouvernement se trouvait évidemment gêné par l'absence complète de lois interdisant le polonais. Il trouva un moyen ingénieux de sortir d'embarras, c'est-à-dire de vexer les Polonais en ayant l'air de leur faire une concession. Un rescrit, daté du premier février 1901,

---

(1) *Dziennik Slaski* du 13 octobre 1900. Conférez comptes rendus sténographiques du Reichstag. 1900-1901. Volume I, page 853.

(2) Voyez *Kuryer Poznanski* du 20 décembre 1900, qui donne la liste des noms polonais des principales localités en Prusse Occidentale et Orientale.

établissait des bureaux de traduction à Posen et à Bromberg, auxquels toutes les lettres avec adresse en polonais devaient être envoyées. (1) Quant aux paquets, mandats, lettres recommandées ou avec valeur déclarée, les suscriptions devaient être en allemand, faute de quoi les envois seraient refusés. — Bien entendu, l'administration postale s'arrangea, sous prétexte de traduction, à faire subir aux lettres polonaises de longs retards. D'où protestations indignées des députés slaves. (2) Le 13 mars 1902, M. de Glebocki se plaignait que les lettres dont l'adresse portait le nom polonais d'une localité fussent jetées au rebut. Le secrétaire d'État Kraetke ne nia pas le fait. « Nous vivons, dit-il, dans l'empire allemand. Et dans l'empire allemand, nous avons nos dénominations officielles allemandes pour les localités. Nous ne connaissons pas les noms qu'il vous plaît d'inscrire. Il n'y a pas de géographie polonaise. »

Lorsqu'on sait avec quelle désinvolture le gouvernement débaptise les localités polonaises pour les affubler de noms allemands, on comprend la cruelle ironie de l'allusion à la géographie polonaise.

Du reste, l'administration ne s'en tint pas même à son rescrit du premier février 1901. On peut citer beaucoup de cas où des lettres furent refusées, alors qu'elles portaient des adresses facilement intelligibles même pour des employés ne connaissant pas le polonais, comme Poznan

---

(1) Voyez le texte complet du rescrit dans Paalzow : Ouvrage cité, pages 51-52.

(2) Lors de la discussion du budget, le Reichstag revint sur la question, dans les séances des 15 et 16 février 1901.

(Posen), Gniezno (Gnesen), Plac Wilhelmowski (Wilhelmsplatz), ulica Bismarcka (Bismarckstrasse). (1)

Du côté allemand, le professeur Delbrück fut le seul à protester contre cette stupide politique de coups d'épingle. (2)

Cette petite lutte postale eut ses côtés comiques. Parfois les Polonais écrivirent leurs adresses en français, (3) et les lettres arrivèrent à destination ; ou bien ils mirent sur le verso de l'enveloppe un petit lexique à l'usage des employés postaux. D'autres fois, ils s'amusèrent aux dépens des bureaux de traduction, en traduisant littéralement et d'une façon grotesque les noms de villes allemandes. (4)

Les hakatistes ne sont pas satisfaits non plus de la création des centres de traduction. (5) Ils voudraient l'interdiction absolue du polonais dans le service intérieur de la poste. Les uns cherchent à prouver que l'allemand est *ipso facto* la langue postale. (6) D'autres ergotent, avec une pédanterie tudesque, sur le paragraphe 4 du règlement des postes qui dit : « Dans l'adresse, le destinataire et le lieu de destination doivent être désignés *clairement* et assez exactement pour qu'il n'y ait aucune incertitude. » C'est ce mot « clairement » (deutlich) que les Allemands cherchent à interpréter

---

(1) Voyez de nombreux exemples d'adresses refusées dans *Polenstimmen*, en particulier pages 227-228.

(2) Voyez *Preussische Jahrbücher*, janvier 1902, page 180.

(3) Voyez *Lech* du 19 janvier 1901.

(4) Ainsi « Giessen » (= verser) devient « Lac » ; Baden-Baden (« baden » comme infinitif = baigner) devient « Kapac-Kapac » (baigner-baigner). Voir Massow, page 401.

(5) Voyez *Ostmark*, VII, 2.

(6) Voyez Zorn, dans *Verwaltungsarchiv*, volume X, pages 1 et suivantes.

conformément à leur théorie. Ils ont consulté le dictionnaire de Grimm et se basent sur sa définition du mot « clairement » pour l'étendre à la langue elle-même. Ce qui est clair, disent-ils, c'est ce qui est compris, donc c'est l'allemand. (1)

Par conséquent, il y a lieu d'interdire tout simplement l'usage du polonais pour les adresses.

Pour le moment, les bureaux de traduction existent encore; mais sans doute ils seront bientôt supprimés. Le 20 février 1904, le secrétaire d'État pour les postes le laissait entendre au Reichstag. Si cela arrive, une population de plus de deux millions d'habitants se verra privée du droit d'écrire dans sa langue les adresses des cartes et lettres.

Le conflit postal se rattache à la question des noms des localités. C'est à partir de 1863 que le gouvernement se mit à débaptiser les communes, pour leur donner une dénomination allemande. (2) Presque tous les centres créés par la commission de colonisation ont été affublés d'un nom germanique, (3) au détriment des anciens noms slaves.

Tantôt l'administration recherche les noms qui ont pu exister lors de la domination de l'Ordre Teutonique; (4) tantôt elle se borne à une traduction; (5) tantôt enfin elle invente des noms nouveaux, tels que « Wilhelmsau »,

---

(1) Voyez Paalzow : Ouvrage cité, page 72.

(2) Voyez Plehn : Ouvrage cité, page 328 ; voyez aussi Petzet : Ouvrage cité, pages 30-31.

(3) Voyez de nombreux exemples dans Gehre : Ouvrage cité, page 48.

(4) Spécialement dans la région de Chelmno (Kulm). « Dembin » devient « Eichwalde », « Czarnowo » fait place à « Scharnau », etc.

(5) Ainsi « Sokolniki » devient « Falkenau ».

« Friedrichshuld », « Bismarcksfeld ». Il y a là une vexation désagréable pour les Polonais, qui tiennent à leurs souvenirs historiques... Abolir un nom ancien, n'est-ce pas en quelque sorte une tentative pour effacer tout un passé et déclarer symboliquement qu'il n'en reste plus rien ? Quand il s'agit d'une ville d'une certaine importance, qui a joué un rôle historique, il est naturel que la population ressente le changement brusque et brutal du nom comme un affront. C'est ce qui est arrivé dernièrement, lorsque, à partir du 16 décembre 1904, la ville d'Inowrazlaw s'est vue subitement transformée en « Hohensalza ».

Il reste encore beaucoup à faire pour débaptiser toutes les communes polonaises, et les germanisateurs ont une belle besogne devant eux. Peut-être verrons-nous aussi l'état-civil refuser d'inscrire les prénoms polonais comme il l'a fait pour les noms français en Alsace-Lorraine. (1)

Il va sans dire que la langue administrative est l'allemand. (2) Déjà en 1867, lorsque le Reichstag discutait la constitution de la Confédération de l'Allemagne du Nord, une motion du député Schrader, tendant à sauvegarder les droits de la langue polonaise, fut rejetée. (3) L'article premier de la loi du 28 août 1876 consacre les droits exclusifs de l'allemand : « La langue allemande est la seule langue administrative des autorités, des fonctionnaires et des corps politiques de l'État.

---

(1) Voyez *Temps* du 4 mars 1905 : *La question des prénoms français en Alsace-Lorraine.*

(2) Sur la langue administrative, voyez Herr : Ouvrage cité, pages 49-56.

(3) Voyez *Stenographische Berichte des Reichstages*, 1867. I, page 265.

Dans les relations écrites avec eux, on se servira de la langue allemande. »

Comme on le voit, la loi ne parle que des rapports écrits, mais l'administration l'a peu à peu étendue aux rapports oraux. Le Tribunal supérieur administratif (Oberverwaltungsgericht), dont certaines prérogatives rappellent celles de notre Conseil d'État, a même interprété la loi de 1876 en assimilant les poteaux indicateurs aux inscriptions officielles, qui ne peuvent être qu'en allemand. (1)

Le Code civil autorise, il est vrai, les testaments en polonais. (2) Mais un règlement d'administration publique (3) prescrit que les frais des actes notariés seront élevés d'un quart pour toute personne qui se servira d'une langue étrangère.

Pour les tribunaux, on n'a encore osé réduire les droits de la défense au point d'interdire l'usage du polonais. On peut, en déclarant ne pas savoir l'allemand, se faire assister d'un interprète. (4)

Toutefois, en pratique, les tribunaux admettent difficilement l'ignorance de l'allemand. Il suffit de savoir écorcher cette langue pour se voir refuser l'assistance d'un interprète. (5)

L'étau destiné à écraser le polonais se resserre de plus en plus. Un danger d'une gravité exceptionnelle menace les populations de l'Est. Il ne s'agit de rien

---

(1) Voyez *Kreuzzeitung*, 5 décembre 1902. Conférez Herr : Ouvrage cité, pages 51-52.

(2) Bürgerliches Gesetzbuch. Articles 2244 et 2245.

(3) Ausführungsgesetz zum Bürgerlichen Gesetzbuch.

(4) Loi d'empire du 17 mai 1878. Article 179.

(5) Voyez *Polen vor Gericht : Ostmark*, IV, 8. Conférez Id., I, 6, page 47. I, 10, page 87. I, 11, page 90. IV, 7, page 57.

moins que de leur enlever le droit de réunion, en leur interdisant l'usage de leur langue dans les assemblées politiques et les réunions publiques. (1) Aucune loi ne peut être invoquée en faveur de cette défense. Mais le gouvernement a toujours cherché des biais pour rendre le droit des Polonais illusoire. Le 21 mars 1876, le député Lyskowski se plaignait à la Chambre prussienne que des réunions publiques eussent été dissoutes, parce qu'on y discutait en polonais. Le ministre de l'intérieur, comte d'Eulenburg, avoua qu'aucun texte législatif n'existait sur la matière. Mais il se retrancha derrière un prétexte spécieux. La police, dit le ministre, a le devoir de surveiller les réunions publiques. Or ce droit de surveillance est rendu vain, lorsque les agents ne comprennent pas la langue des orateurs. Et rien n'oblige l'État prussien à faire apprendre le polonais à ses agents.

Mais ici la théorie gouvernementale se heurta à l'inflexibilité du Tribunal administratif supérieur, à laquelle, en cette occasion, il faut rendre hommage. Par décision du 26 septembre 1876, ce tribunal déclara qu'une réunion ne pouvait être dissoute par le seul fait qu'on y parlait une autre langue que l'allemand. C'est affaire de la police de faire surveiller les réunions par des agents connaissant la langue des discussions. (2)

Cependant en mai 1896, au fort de la lutte, le ministre von der Recke reprit la thèse d'Eulenburg et fit dis-

---

(1) A consulter l'exposé de Herr : Ouvrage cité, pages 38-44, et Paalzow : Ouvrage cité. Conférez Hernritt : *Nationalität und Recht, dargestellt nach der österreichischen und ausländischen Gesetzgebung*. Wien 1899.

(2) Arrêts : Volume I, page 347.

soudre plusieurs réunions polonaises dans les districts industriels rhéno-westphaliens ainsi qu'en Silésie. La question fut de nouveau portée devant l' « Oberverwaltungsgericht », qui, par décision du 5 octobre 1897, se prononça contre le ministre et confirma l'arrêt de 1876. (1) D'après ce jugement, l'usage d'une langue étrangère ne pouvait être interdit que si les organisateurs d'une réunion publique s'en servaient dans l'intention évidente d'empêcher la surveillance de la police.

L'administration crut pouvoir se baser sur ce jugement même pour réaliser ses vues. Elle prétexta dorénavant l'intention des organisateurs de rendre illusoire le droit de surveillance. Mais cette fois encore, le tribunal fit son devoir. Par un arrêt du 21 novembre 1899, il déclara l'interdiction des réunions polonaises illégale, rien ne prouvant l'intention prêtée aux organisateurs. (2)

Le point de vue légal, défendu par le Tribunal administratif, mécontenta fort les Allemands. Il fut vivement critiqué, et les articles contre le droit de parler polonais dans les réunions publiques se firent assez nombreux pour agiter l'opinion et exercer une pression sur le gouvernement. (3) Celui-ci ne demandait qu'à être soutenu. De nouveau la police reçut l'ordre d'interdire les réunions polonaises, en particulier dans le cercle de Bochum, (4) mais aussi dans les provinces orien-

---

(1) Arrêts : Volume XXXII, pages 396 et suivantes.

(2) Voyez *Preussisches Verwaltungsblatt*. Volume XXI, page 264.

(3) Voyez l'article de Blümke dans la *Deutsche Zeitung* des 24 et 25 décembre 1897, et Zorn : *Verwaltungsarchiv*. Volume X, Heft 1, 1901.

(4) Voyez *Kölnische Zeitung* du 17 février 1902.

tales : d'où nouvelles protestations des députés polonais et nouvel arrêt du Tribunal administratif supérieur. (1)

Deux auteurs allemands (2) ont facilement prouvé que tous les arguments invoqués en faveur de la thèse hakatiste n'ont aucune valeur. Mais leurs conclusions sont une terrible menace pour les Polonais : puisque la législation actuelle ne permet pas d'interdire l'usage de la langue slave dans les réunions publiques, il faut faire une loi spéciale. Il suffira, dit Paalzow, d'une adjonction à la loi du 11 mars 1850 sur le droit de réunion. — Dans la séance du 16 janvier 1905, à la Chambre des députés, le ministre de l'intérieur annonçait en effet cette loi, que le parti hakatiste n'a cessé de réclamer depuis lors. (3)

Les protagonistes de la germanisation ne s'arrêtent pas en si beau chemin. L'un voudrait que le droit d'élection au Landtag et au Reichstag fût enlevé à tout Polonais qui ne saurait pas l'allemand. (4) Un autre désirerait que l'on pût dissoudre les sociétés dont les débats auraient lieu en polonais. (5)

Il paraît en tout cas probable que le droit de réunion recevra sous peu une grave atteinte et qu'une des plus

---

(1) Voyez l'article de L. Trampe : *Das Urteil des Oberverwaltungsgerichts vom 20 März 1903*, dans *Ostmark*, IX, 9. Conférez la conférence de Wagner sur le droit de réunion : supplément de l'*Ostmark*, IX, 3.

(2) Paalzow : Ouvrage cité, et Hubrich : *Die Sprachenfreiheit in öffentlichen Versammlungen nach preussischem Recht*. Königsberg, 1903.

(3) Voyez le vœu exprimé par le comité général de l'Ostmarkenverein dans sa séance plénière du 29 octobre 1905. (*Ostmark*, X, 11, page 84)

(4) Berthold Otto : *Polen und Deutsche*, pages 59-61.

(5) Voyez Herr : Ouvrage cité, page 41.

précieuses conquêtes de 1848 sera escamotée, de telle sorte que la Prusse ressemblera de plus en plus à sa voisine, la Russie.

Déjà certains vont plus loin encore. Ils songent à museler la presse polonaise, si vive dans ses attaques, si forte dans sa résistance. Les procès ne suffisent plus. Chaque jour naissent des feuilles nouvelles. On demande des mesures efficaces pour faire taire ces voix intolérables.

Malheureusement la liberté de la presse est garantie par la Constitution impériale. Faute de mieux, on pourrait exiger, comme pour les journaux alsaciens, un texte allemand à côté des colonnes en langue étrangère. Peut-être même pourrait-on ajouter à la loi sur la presse un article additionnel soumettant tout périodique en langue étrangère à l'autorisation préalable de l'administration. (1)

Une pareille mesure est difficilement exécutable. Le Reichstag ne se mène pas aussi facilement que le Landtag prussien. Mais le fait qu'un semblable projet soit sérieusement proposé est à tel point caractéristique, qu'il n'était pas possible de le passer sous silence.

Le suprême refuge de la langue polonaise, c'est l'église. C'est une des raisons pour lesquelles la cause nationale est encore si intimement liée au catholicisme. Nous reviendrons là-dessus, lorsque nous nous occuperons des partis politiques. Pour l'instant, il importe seulement de souligner l'importance considérable du facteur religieux en tant que soutien du polonais. Sur

(1) Voyez Herr : Ouvrage cité, pages 44-49.

le terrain ecclésiastique, le gouvernement se montre hésitant et prudent. Il n'ose trop s'engager dans une lutte ouverte, qui rappellerait le Kulturkampf.

Pour les églises protestantes, qui sont presque toujours allemandes, cela va tout seul. Des sociétes religieuses favorisent la besogne de germanisation, en faisant construire des églises évangéliques et en subvenant au culte des paroisses protestantes. La Société « Gustave-Adolphe », fondée en 1832, se défend de poursuivre un but politique. (1) Mais en soutenant les églises protestantes disséminées en pays catholique, elle rend indirectement service à la propagation de l'allemand. Cette association, dont l'action s'étend même à l'étranger (Autriche-Hongrie, France, Espagne, etc.), dispose d'un capital considérable. (2) Déjà en 1882, elle venait en aide à bien des églises des provinces polonaises. A cette date, Adelnau avait reçu 31.682 marks et Grabow 25.153. Rien qu'en Posnanie, 195 églises avaient reçu des secours. (3)

Une autre société religieuse, la « Ligue évangélique pour la défense des intérêts du protestantisme allemand », créée en 1887, a un caractère beaucoup plus agressif et chauvin. C'est une organisation de combat. Dans son organe la *Wartburg*, le surintendant Meyer préconise un nouveau Kulturkampf et parle de « donner

---

(1) A consulter : Julius Oscar Zenker : *Der Gustav-Adolf-Verein in Haupt und Gliedern.* Leipzig 1882. Et Dr. Herm. Ferd. von Criegern : *Der Gustav-Adolf-Verein in den ersten 50 Jahren seines Bestehens.* Leipzig 1882. Voyez aussi : *Atlas des Gustav-Adolf-Vereins.*

(2) En une seule année, elle distribua des secours pour plus d'un million de francs. Voyez Criegern : Ouvrage cité, page 87.

(3) Voyez la liste dans Zenker : Ouvrage cité, pages 30-57.

sur les doigts au clergé d'Alsace et de Posnanie, qui est hostile à la germanisation ». (1)

Ces attaques grossières et maladroites ne sont guère faites pour pousser les catholiques allemands dans le camp hakatiste. Ce n'est que dans ces dernières années que ceux-ci se sont mis à réclamer des services religieux en allemand pour les minorités non-polonaises. Le clergé polonais fait ce qu'il peut pour s'opposer à ces revendications, même quand elles sont légitimes. (2) Les luttes ethniques sont faites de ces intolérances. Mais pour être juste, il ne faut pas oublier qu'une fois l'allemand établi dans une église, il sort bientôt de la place modeste où il est relégué et cherche à son tour à chasser le polonais.

En Westphalie, l'évêque de Paderborn se refuse, malgré toutes les pétitions de la population, (3) à octroyer des curés polonais aux colonies slaves, pourtant si importantes par leur nombre.

Dans l'Est, la position du polonais comme langue ecclésiastique est encore très solide. L'école n'enseignant pas la langue nationale, c'est à l'initiative privée, c'est aux familles à combler cette lacune, en apprenant aux enfants à lire et à écrire. Le clergé, et les Allemands ne cessent de le lui reprocher, fait tout ce qu'il peut pour cela. (4) Des sociétés aussi bien que des particuliers distribuent des abécédaires et des livres de lecture,

---

(1) *Wartburg*, 1901, numéro 37.

(2) Voyez *Ostmark*, I, 10, page 79. Voyez aussi les faits cités par le ministre des cultes à la Chambre des députés, 8 mars 1900.

(3) Voyez *Wiarus Polski*, 6 août 1901.

(4) Voyez *Kuryer Poznanski* du 25 juillet 1901, et *Ostmark*, I, 6, page 47.

qui ont un grand succès. (1) Une association active, (2) dont le siège central est à Posen, organise des bibliothèques populaires. Il y a peu de bourgs ou de gros villages où, grâce à cette organisation patriotique, on ne trouve un dépôt de livres polonais.

Depuis sa fondation, en 1880, jusqu'en 1900, la société a fondé 1.590 bibliothèques. (3)

Ainsi dans ce combat, dont la langue d'un peuple est l'enjeu, les Polonais ont pu tenir bon jusqu'ici, et cela malgré la pression gouvernementale, malgré la caserne et malgré l'école.

Nous allons voir que sur le terrain politique, ils n'ont pas non plus reculé.

---

(1) Voyez *Gazeta Opolska* du 22 mars 1901. Conférez *Polenstimmen*, pages 99, 242-243, 251.

(2) Towarzystwo czytelni Ludowyck.

(3) En 1903, la société a 23.329 marks de recettes. Avec cette somme, elle fonde 49 bibliothèques nouvelles et met en circulation 18.563 livres polonais.

CHAPITRE XII

Quelques Allemands peu clairvoyants se sont réjouis de voir le bloc polonais se scinder en partis politiques distincts, comme si la manifestation naturelle de tendances différentes devait briser sa force de résistance. Dans le hasard d'une lutte électorale, il se peut en effet que la multiplicité des candidatures donne momentanément la représentation d'une circonscription à un Allemand. Cela n'a qu'une faible importance. Il faut au contraire voir une preuve de vitalité et de force dans ce fait, que les Polonais, solidement unis par l'idée nationale, sont représentés par des partis différents, évoluant comme tout ce qui est vivant. Ce n'est que lorsqu'ils furent devenus plus forts et qu'ils se furent montrés redoutables comme parti national, que les Tchèques ont pu affirmer sur le terrain électoral la diversité de leurs opinions politiques.

L'avènement des Jeunes Tchèques n'a nullement affaibli la cause slave. Il en est de même des Polonais prussiens, dont la lente évolution à gauche est un signe de robustesse et de santé, de même que la quasi-unanimité et l'immobilité rigide de la députation galicienne sont un symptôme de maladie.

Le mouvement social qui a créé la bourgeoisie polonaise et réveillé les couches populaires de leur long sommeil s'est naturellement répercuté dans le domaine politique.

L'idéal polonais a changé, et avec lui les partis se sont transformés.

La noblesse a singulièrement perdu de son importance. L'hégémonie politique lui échappe. Non pas que son rôle soit absolument fini; la députation polonaise au Reichstag comprend encore parmi ses membres un prince Radziwill, un comte Mielzinski et cinq possesseurs de biens équestres. Mais depuis l'échec piteux du parti de la Cour, le « parti national », qui l'a remplacé, a dû jeter du lest. De peur d'être submergé par le parti populaire, il s'est quelque peu teinté de radicalisme. Il est destiné à s'affaiblir de plus en plus, même en Posnanie et en Prusse Occidentale.

Le parti catholique, celui qui tient à l'alliance avec le Centre, est encore très fort. Les intérêts religieux et les intérêts nationaux se sont trouvés enchevêtrés de telle sorte, qu'il est difficile de les séparer. Il est impossible d'oublier tout ce que la nation persécutée doit à ses prêtres. C'est grâce au clergé surtout que le paysan polonais a été complètement gagné à la cause nationale. Longtemps, les représentants les plus distingués des populations de l'Est au Parlement furent des curés.

Ce sont des prêtres en grande partie qui ont su organiser la lutte économique, en créant des sociétés agricoles et de crédit. Ce sont eux encore qui ont entrepris la tâche difficile de moraliser les masses, en engageant un combat nécessaire contre l'alcoolisme, et qui ont pu, par leur persévérance, arriver à des résultats que leurs

ennemis même sont forcés d'admirer. (1) Aussi leur influence est-elle immense. Ils sont les conseillers, les guides des populations rurales aussi bien que des ouvriers slaves de l'Ouest. Ils sont les gardiens jaloux de la langue polonaise; partout l'instituteur prussien les trouve en face de lui. (2)

Dès l'origine du Kulturkampf, la question polonaise fut étroitement liée à la question religieuse. L'alliance des Polonais et du Centre fut cimentée par la persécution.

L'archevêque Ledochowski devint aux yeux des catholiques allemands un héros et un martyr au même titre que son collègue de Cologne. Ce sont des souvenirs qui ne s'effacent pas de sitôt. Au Reichstag comme à la Chambre des députés, le Centre a été le seul parti qui défendit sérieusement les Polonais. C'était, il est vrai, son intérêt; mais les alliances ne sont-elles pas presque toujours intéressées ? La presse catholique soutint loyalement les principales revendications slaves. La *Kölnische Volkszeitung* et la *Germania* protestèrent avec indignation contre les fustigations et les condamnations de Wreschen.

Le Centre constitue en outre une force si grande, qu'il semble à première vue bien dangereux de dédaigner sa protection. Briser avec lui, c'est entrer en lutte avec le parti le plus solidement organisé d'Allemagne, maître d'associations innombrables à la fois disciplinées et souples. (3) Et puis, résilier l'alliance du Centre, c'est

---

(1) *Alkohol und Ostmarkenfrage, Ostmark,* VII, 11.

(2) Conférez Massow : Ouvrage cité, pages 190-191.

(3) Pour se faire une idée de l'admirable organisation politique et sociale du parti catholique, voyez Kannengieser : *D'étapes en étapes. Le Centre catholique en Allemagne.*

rejeter dans le camp hakatiste les catholiques allemands de Posnanie, qui ont été souvent d'utiles auxiliaires.

Beaucoup d'entre eux, en se polonisant, sont venus grossir les rangs slaves. Et même ceux qui ne vont pas aussi loin préfèrent souvent voter pour le candidat polonais que pour le conservateur allemand. (1)

Il est donc facilement compréhensible que la séparation complète d'avec le Centre, qui paraît aux partis avancés une émancipation nécessaire, semble aux politiciens prudents un saut dans l'inconnu. (2)

Pourtant cette scission est non seulement nécessaire; elle est inévitable. Elle ne se fera pas d'un coup, mais elle a déjà commencé. Des deux côtés, les signes d'une prochaine séparation sont nombreux. Dans le camp polonais, c'est le « parti démocrate » qui a commencé la lutte.

Ce parti est de date récente. Les idées avancées qu'il représente ne se sont que lentement introduites en Silésie et en Posnanie, et grâce à l'influence de la Pologne russe. Il possède deux organes importants, le *Goniec Wielkopolski* (à Posen) et les *Dziennik Berlinski* (à Berlin). Par ses tendances nettement démocratiques, il forme en quelque sorte le trait d'union entre les partis bourgeois et le socialisme. (3)

Ce qui caractérise son action, c'est d'abord son intran-

---

(1) Deux fois, en 1881 et en 1893, la circonscription de Fraustadt-Lissa, dont la population est en majorité allemande, nomma un député polonais, ce qui ne s'explique que par le vote des Allemands catholiques en faveur du candidat polonais.

(2) Voyez *Dziennik Poznanski* du 15 février 1901.

(3) Voyez son programme dans les *Dziennik Berlinski* du 22 mars 1901.

sigeance nationale. Ennemi de toute compromission, il a mené une lutte victorieuse contre les débris du parti de la Cour. C'est lui qui a préconisé la politique de franchise, abattant la façade loyaliste, derrière laquelle se cachaient les politiciens prudents qui croyaient être très fins, alors qu'ils ne faisaient qu'énerver une cause juste. (1) Ensuite, le parti démocrate est franchement anticlérical. Son action énergique a déjà remporté des victoires en Haute-Silésie.

C'est sur ce combat entre le parti de l'avenir et les forces du passé qu'il est nécessaire d'insister. La question est d'importance capitale. Les Polonais se laisseront-ils traîner à la remorque par le Centre ou bien sauront-ils s'émanciper, pour marcher, indépendants et forts, à la conquête des droits modernes? Dans le premier cas, ils pourront remporter quelques victoires électorales, mais leur action se limitera à des conflits locaux; ils ne seront qu'un des partis prussiens, et nécessairement un des moindres. Dans le second cas, au contraire, leur action pénétrera les couches populaires; elle dépassera les frontières, et se répercutant en Russie et en Galicie, elle deviendra un facteur important dans le grand combat entre la liberté et la réaction. En réclamant toutes les libertés, cette politique échappera aux petites intrigues des politiciens; elle sera vraiment nationale, et même plus que cela; elle tendra à refaire de la Pologne le champion du droit dans l'Europe orientale... Ce n'est encore qu'un rêve d'avenir. Pour le réaliser, il est nécessaire que les Polonais d'Allemagne cessent de ne jouer un rôle que dans

(1) Voyez en particulier le *Goniec Wielkopolski* du 8 août 1901.

la vie politique prussienne; il faut qu'ils marchent d'accord avec leurs frères de Russie et qu'ils entraînent la pauvre Galicie, qui s'attarde dans un passé dangereux. (1)

La politique pontificale, qui ne se soucie nullement du droit des peuples, ne peut qu'aider les Polonais à secouer le joug clérical. Vis-à-vis des nationalités catholiques, l'attitude du Vatican a toujours été étrange. S'inspirant de la parole de l'Écriture : « Rendez à César ce qui est à César », la curie romaine s'attache trop souvent aux puissants de la terre; pour les causes vaincues, elle n'a que des conseils de résignation. Lorsque l'Irlande, frémissante, se leva naguère dans un suprême effort, le pape, sollicité par le gouvernement anglais, condamna le « plan de campagne ». Tant qu'il ne s'agit pas des droits de l'Église, Rome ne combat pas. Dans son encyclique du 11 mars 1894 « *Caritatis Providentiaeque* », adressée aux archevêques et évêques polonais, Léon XIII recommandait la plus complète soumission aux autorités impériales russes, autrichiennes et allemandes.

En août 1905, Guillaume II profita de son séjour à Gnesen pour rappeler aux catholiques polonais, que lors de sa dernière visite au Vatican, le vieux pape l'avait béni de ses deux mains, en lui promettant au nom de tous les catholiques de l'Allemagne qu'ils seraient de fidèles sujets de l'empereur. Et Guillaume

---

(1) En Pologne russe, c'est le « Parti Socialiste Polonais » qui semble l'espoir de l'avenir. En Galicie, un mouvement démocratique commence à s'esquisser. Une étude sur l'état politique de la Pologne russe et de la Galicie serait absolument nécessaire. Ne se trouvera-t-il pas un Polonais pour nous la donner ?

signifia au clergé polonais que son devoir était de réaliser la promesse de Léon XIII.

Pie X suit la même voie. On se souvient de son encyclique aux Polonais russes, de cette condamnation de leurs aspirations les plus légitimes :

Nombreux sont les maux qui affligent la Pologne, et nombreux les devoirs qui incombent à l'épiscopat et aux fidèles. Parmi ces maux, il faut ranger les partis subversifs qui exercent sur le peuple polonais une réelle terreur, au grand dommage de la société. Il y a le parti des radicaux nationalistes, qui excite les passions politiques et pousse le peuple à des excès qui ne peuvent que rendre plus grave la situation. (1)

Et le pape rend ensuite hommage à la sagesse et à la bonté de l'empereur, à propos de son oukase du 30 avril. La sagesse de Nicolas II ! la bonté du tsar ! De pareilles paroles dans un tel moment ont quelque peu scandalisé les Polonais.

L'épiscopat allemand, dans les diocèses où il y a une population slave, n'a pas non plus témoigné beaucoup de sollicitude pour les Polonais. Le cardinal Kopp, prince-évêque de Breslau, s'est distingué particulièrement par son animosité envers les Polonais silésiens. (2) En octobre 1890, il adresse un mandement aux ecclésiastiques de son diocèse, dans lequel il recommande

---

(1) Voyez *Osservatore romano* du 12 décembre 1905. Conférez *Temps* du 14 décembre 1905.

(2) L'évêque de Breslau, le plus puissant prince ecclésiastique de l'Allemagne, a aussi la Silésie autrichienne dans son diocèse et siège à la Chambre des Seigneurs autrichiens. En pays autrichien, il se montre beaucoup plus favorable aux Polonais qu'en Prusse. Voyez sa réponse à la délégation du gymnase polonais de Teschen. Kietz : Ouvrage cité, page 71.

de donner l'enseignement religieux en allemand partout où cela sera possible. Lors des élections de juin 1903, il lance, quelques jours avant le scrutin, une lettre pastorale, dans laquelle il attaque violemment la presse hostile au Centre, et en particulier les socialistes et les Polonais dissidents.

En Westphalie, l'évêque de Paderborn s'obstine à refuser des curés polonais aux nombreux Slaves établis dans les districts industriels. D'où un conflit aigu entre l'évêché et le curé Liss, fondateur du *Wiarus Polski* et défenseur des Polonais de l'Ouest. (1) Une entrevue entre l'évêque allemand et le curé fut plutôt orageuse. Liss accusa monseigneur Simar d'avoir parlé des Polonais en termes méprisants, et maintint l'exactitude de sa relation malgré le démenti épiscopal. (2)

Les Polonais s'indignèrent, et le mot d'ordre fut donné de secouer la tutelle du Centre allemand : « Le Centre traite les Polonais comme des Ilotes. Entre les Polonais et le Centre, la paix ne peut régner qu'aux conditions suivantes : dans les affaires religieuses, unité; dans la politique, liberté; dans tout le reste, amour chrétien. » (3) Le *Goniec Wielkopolski* était déjà parti en guerre : « Nous combattrons toutes les manifestations du cléricalisme international. Nous refuserons l'obéissance passive aux autorités ecclésiastiques dans le domaine des affaires laïques, si leurs ordres sont contraires à la prospérité de notre peuple. » (4) Dans

---

(1) Voyez Massow : Ouvrage cité, pages 110-111.
(2) Voyez *Gazeta Torunska* du 30 juillet et du 7 août 1901.
(3) Id., 10 août 1901.
(4) *Goniec Wielkopolski* du 8 août 1901.

l'Ouest, le conflit était du reste déjà latent depuis plusieurs années. (1)

Dans l'Est, les catholiques allemands commencent à écouter les appels du parti hakatiste. En 1905, ceux de la Posnanie organisent une fédération des sociétés catholiques allemandes, et le 7 janvier 1906, cette fédération s'étend à toutes les provinces orientales. Son organe, la *Revue catholique,* prend une attitude de plus en plus anti-polonaise. (2)

Mais c'est en Silésie surtout que s'opère la scission entre le Centre et les Polonais. La population y est industrielle; elle se trouve d'autant plus facilement portée à l'anticléricalisme, qu'il n'y a pas d'aristocratie polonaise dans la contrée.

Déjà le 3 mars 1901, une réunion populaire à Königshütte avait déclaré ne rien devoir aux députés du Centre. (3)

De son côté, le Centre est habitué à considérer les circonscriptions électorales silésiennes comme des fiefs qui lui reviennent de droit. Il voit de fort mauvais œil les progrès du polonisme. La *Germania* veut bien concéder la Posnanie aux Slaves, mais elle ne veut pas que ceux-ci touchent à la Silésie. (4) Les Polonais se plaignent d'être traités par les chefs catholiques de chrétiens de qualité inférieure. Le comte Ballestrem, un des principaux députés du Centre, déclare dans un discours public à Ratibor, qu'il faut frapper sur la

---

(1) Voyez le règlement électoral adopté par le comité polonais : *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlenbezirke,* pages 84-86.

(2) Voyez *Katholische Rundschau* du 15 novembre 1905 : *Weck-und Mahnruf.* Conférez *Ostmark,* XI, 2, pages 16-17.

(3) Voyez *Gazeta Robotnicza* du 3 mars 1901.

(4) Voyez la réponse polonaise dans l'*Orendownik* du 5 décembre 1900.

bouche les agitateurs polonais. En 1897, il refuse de recevoir la demande d'une société polonaise, parce qu'elle n'était pas écrite en allemand. (1)

La presse polonaise cesse d'appuyer ceux qu'elle appelle les « germanisateurs catholiques ». « Le peuple a pu se convaincre, dit un journal de Posen, que la domination du Centre dans la Haute-Silésie absolument polonaise est une prétention ridicule. » (2) Les *Dziennik Berlinski* éditent un pamphlet anonyme contre le parti catholique. (3) En octobre 1901, un appel électoral est répandu à profusion en Silésie; on y invite les électeurs à ne donner leurs voix qu'à des candidats polonais. (4) Le *Katolik* lui-même, jusque-là organe clérical, conseille de nommer, quand c'est possible, un catholique qui soit de nationalité polonaise. (5) Devant ces attaques, le Centre se décide à créer à Ratibor des journaux polonais qui lui soient soumis : le *Kuryer Gornoslaski,* subventionné par l'évêché, (6) et l'*Opiekun katolicki.* Mais il était trop tard, et ces deux feuilles restèrent sans influence.

Les élections pour le Landtag ne tardèrent pas à montrer tout ce que perdait le Centre en dédaignant les voix polonaises.

On vit, fait inouï, le *Katolik* faire alliance avec les radicaux et recommander l'abstention à tous les élec-

---

(1) Voyez *Ostmark,* II, 7, page 51. Devant l'attitude des Polonais, il change un peu de langage. Voyez Kietz : Ouvrage cité, page 71.
(2) *Praca* du 17 février 1901.
(3) Voyez *Polenstimmen,* pages 238-242.
(4) Id., pages 243-246.
(5) *Katolik* du 5 novembre 1901.
(6) Ce journal paraît actuellement à Königshütte, sous le titre de *Gazeta katolicka.*

teurs polonais. Dans la circonscription de Pless-Rybnik, le Centre parvint à garder deux sièges sur trois, grâce aux scrupules de quelques Polonais, qui n'osèrent s'abstenir. Mais il perdit, au profit des candidats nationaux-libéraux, les deux sièges de Beuthen-Tarnowitz. La leçon était d'autant plus sensible, que cette dernière circonscription était l'ancien fief électoral du comte Ballestrem, l'ex-président du Reichstag, nommé depuis à la Chambre des seigneurs.

Le 6 octobre 1904, nouvelle élection au Landtag dans la circonscription de Pless-Rybnik, par suite de la mort du député Dr. Moritz, qui appartenait au Centre. Grâce aux Polonais, le candidat catholique échoua. Ce fut un conservateur qui fut élu. (1)

En 1903, aux élections pour le Reichstag, les Polonais avaient remporté une victoire signalée dans la circonscription silésienne de Kattowitz-Zahrze, qui de 1874 à 1903 avait été représentée par un membre du Centre. Grâce à l'appui des socialistes, M. Korfanty, un des chefs du mouvement polonais anticatholique, l'emporta. (2) Son élection fut cassée, mais le 12 octobre 1905, sa victoire fut éclatante. Alors qu'en 1903, il n'avait été élu qu'au scrutin de ballottage et seulement par quelques centaines de voix de majorité, il fut nommé cette fois au premier tour par 23.208 voix, tandis que son concurrent du Centre n'en réunissait que 9.102. (3)

---

(1) La leçon semble avoir profité au Centre. Le 24 août 1905, lors de l'élection au Landtag pour le cercle d'Oppeln, il s'entendit avec les Polonais. Le candidat, M. Abramski, était curé, mais de nationalité polonaise. Il fut élu.

(2) Conférez Wierny : *Les partis politiques en Pologne,* dans le *Courrier Européen* du 6 janvier 1905.

(3) Le candidat socialiste, Morawski, un Polonais, obtenait 4.778 voix ; le candidat allemand, Dr. Voltz, 7.610.

Le parti clérical jouait de malheur. Peu de temps après, M. Krolik, député au Reichstag pour la circonscription Beuthen-Tarnowitz, sortait de la fraction du Centre pour entrer dans le groupe polonais. (1)

La défection des Polonais est un grave danger pour le Centre, spécialement dans la Prusse Rhénane où l'élément slave dispose de quelques milliers de voix. Il est probable que le parti catholique cherchera une entente, mais il sera forcé d'abandonner la Haute-Silésie aux Polonais. Et encore l'entente ne peut durer longtemps.

Ce qui devrait en outre pousser les Polonais à rompre tout lien avec le cléricalisme, c'est l'intérêt évident qu'ils ont à gagner à leur cause les Masoures luthériens de la Prusse Orientale. (2) Ils n'ont pas encore tenté un mouvement sérieux de ce côté. Et pourtant, comme le disait un petit journal masoure : « Il serait temps de reconnaître que le Masoure évangélique est bien plus près du Polonais que l'Allemand catholique. » (3) Il y a eu des Polonais catholiques à l'esprit assez large pour fraterniser avec leurs frères protestants. Au commencement du dix-neuvième siècle, le prince Antoine Sulkowski fut le protecteur et le bienfaiteur de la célèbre école protestante de Lissa (Leszno). (4) Actuellement les relations entre les deux religions sont devenues

---

(1) Voyez *Ostmark*, X, 12, page 100.

(2) Les Polonais protestants des cercles d'Ostrowo, Schildberg et Adelnau, au nombre d'environ 16.000, restent fidèles à la cause nationale, ainsi que les élections le prouvent. Ceux des cercles silésiens de Wartenberg et de Kreuzberg sont plus exposés à l'influence allemande.

(3) Voyez *Polenstimmen*, page 98.

(4) Voyez Krasinski : *Histoire religieuse des peuples slaves*, pages 241-244.

beaucoup plus difficiles, et ce sont les Allemands qui en profitent.

Le parti socialiste commence à se développer parmi les Polonais, surtout en Silésie. Il a encore fait peu d'adhérents en Westphalie et dans le pays rhénan, mais il est certainement destiné à y jouer un jour un rôle important. (1) Pour l'instant, le mouvement socialiste y est encore très timide et cherche à ne pas heurter les croyances religieuses des ouvriers polonais. (2) Les grèves de 1905, où les syndicats socialistes et les associations catholiques ont lutté côte à côte, ont certainement dû exercer une influence profonde sur les mineurs polonais. Malheureusement nous manquons de documents pour pouvoir l'étudier.

Ce qu'il importe de noter, c'est que le parti socialiste polonais reste un parti national, et qu'il est beaucoup moins influencé par la social-démocratie allemande que par le Parti Socialiste Polonais de la Pologne russe, qui place l'indépendance nationale parmi ses premières revendications. (3) En brisant avec le clergé et la bourgeoisie, ce parti ne se désintéresse aucunement de la question purement politique. Il était représenté à la conférence de Paris, où les organisations révolutionnaires de la Russie jetèrent les bases d'un programme commun. Or, dans la déclaration de principes, les délégués de-

---

(1) Jusqu'ici, il n'y a qu'une seule société polonaise socialiste : l'« Oswiata », à Herne.

(2) Une brochure de propagande du parti est intitulée : *Le socialiste peut-il aussi être catholique ?* La réponse est naturellement affirmative. Voyez la traduction de cette plaquette dans *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlenbezirke*, pages 155-162.

(3) Le parti « Social-Démocrate » polonais, bien que favorable à l'autonomie nationale, donne une importance plus grande aux revendications d'ordre économique et social.

mandent entre autres : « Droit pour chaque nationalité de décider d'elle-même; liberté, garantie par les lois, du développement national. » (1) La proclamation du 28 janvier 1905, lancée par le Parti Socialiste Polonais, finit par ces mots : « C'est avec ce mot d'ordre d'un Parlement polonais à Varsovie, élu par le peuple, que nous entrons dans la grève générale. » (2) De même, l'Association des socialistes polonais à l'étranger demande la constitution de la Pologne en « république démocratique indépendante ». (3)

C'est ce point de vue si naturel que les socialistes allemands, Kautsky, Rosa Luxemburg en particulier, ne veulent pas comprendre. Pourtant il s'agit non seulement d'une question dont il est impossible de se désintéresser sans porter atteinte aux principes fondamentaux de justice, il s'agit de la vie même du socialisme en Pologne. Car il ne faut pas se le dissimuler, si le parti socialiste polonais abandonne les revendications nationales, il mourra tout simplement.

Les théories allemande et polonaise se heurtèrent à nombre de congrès internationaux, déjà à Zurich (1893) et à Londres (1896). Au congrès de Paris, en 1900, il y eut à ce sujet un vif conflit entre le citoyen Dascynski

---

(1) Voyez l'article de Séménoff dans *l'Européen* du 3 décembre 1904. Conférez *Courrier Européen* du 2 décembre 1904.

(2) Voyez *Européen* du 4 février 1905, page 13 ; et id., 13 mai 1905, page 13.

(3) Voyez article de Wierny dans le *Courrier Européen* du 9 décembre 1904.

Les socialistes polonais de Londres (meeting du 9 avril 1904) prennent une résolution où se trouve cette phrase très nette : « Attendu que le parti socialiste polonais ayant pour but politique l'indépendance de la Pologne et la débâcle du régime tsariste... » (Voyez *Européen*, 23 avril 1904)

et Rosa Luxemburg. (1) Cette dernière prononça les paroles suivantes, qu'il faut citer à cause de leur gravité et du danger qu'elles nous semblent renfermer :

Vous savez qu'il y a dans le mouvement socialiste polonais deux courants. D'une part, les socialistes purement internationalistes, qui acceptent l'annexion, et qui veulent marcher la main dans la main avec leurs frères de tous les pays, sans s'occuper du malheureux partage qui s'est opéré entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche. Ce sont mes amis et moi qui avons l'honneur de représenter cette fraction. D'autre part, les socialistes plus ou moins nationalistes, qui suivent avant tout le plan utopique et fantaisiste de la reconstitution de la Pologne. C'est précisément contre cette utopie nuisible, contre cette tendance nationaliste que nous luttons énergiquement, convaincus que le prolétariat n'est pas en état de changer la géographie politique et capitaliste, ni de reconstruire des États bourgeois, mais qu'il est contraint de s'organiser sur les bases politiques existantes, créées historiquement, pour réaliser la conquête du pouvoir socialiste et la République sociale. (2)

La citoyenne Luxemburg a le mérite de poser la question clairement. Voilà la théorie allemande dans toute sa simplicité et toute son étroitesse. Une injustice inouïe, monstrueuse, scandaleuse a été commise, dont les conséquences fatales faussent encore actuellement la vie politique de l'Europe. Et il faudrait accepter cette iniquité ! et il faudrait se courber devant la force ! Pourquoi ? Y a-t-il un argument solide, un seul, dans la thèse défendue par le groupe allemand ? Faut-il laisser s'accomplir l'écrasement d'une nation, parce que les

(1) Voyez *Compte rendu sténographique de la version française du cinquième congrès socialiste international.* Cahiers de la Quinzaine. Seizième cahier de la deuxième série.

(2) Id., pages 43-44.

bases politiques actuelles ont été « créées historiquement »? Quel est l'état, quelle est l'habitude, quelle est la tendance, quelle est l'injustice qui n'ait été créée historiquement? Cela ne veut rien dire du tout. L'autocratie russe, la barbarie hamidienne, le capitalisme bourgeois aussi ont été créés historiquement. Si le prolétariat n'est pas en état de « changer la géographie politique et capitaliste », il est difficile de comprendre comment il pourrait transformer la vie sociale tout entière. Le mot « utopie » est vite lancé; ce n'est pas un argument. Est-ce faire du réel internationalisme que de dire à des millions de Polonais, qui ne veulent être ni Russes ni Prussiens : « Vous resterez Russes et vous resterez Prussiens? » — La vraie raison de l'aveuglement des socialistes allemands, nous craignons qu'il ne faille la chercher autre part, tout simplement dans l'égoïsme humain. Ne souffrant pas eux-mêmes de l'oppression nationale, parlant librement une langue respectée, les Allemands peuvent concentrer leurs efforts sur la question sociale. La question polonaise les embarrasse et les gêne; elle vient compliquer la lutte, c'est certain. Et alors, par un procédé simpliste, on lui dénie le droit d'exister.

Mais la négation ne mène pas loin. Il y a des questions qu'on ne peut écarter d'un simple geste d'impatience ou de dédain. Chaque fois qu'on a cru naïvement en avoir fini avec la question du droit des nationalités, elle a surgi de nouveau, ici et là, aiguë, vivante, ne se laissant pas oublier. Le droit des nationalités, c'est le droit à la personnalité. Comment le nier? Que ce soit souvent une question épineuse, difficile à résoudre, soit. Mais il faut tout de même la résoudre, selon la justice.

Car c'est une question de justice tout comme la question sociale; l'une n'exclut pas l'autre. Et voilà pourquoi nous déplorons l'étroitesse des socialistes qui ne le comprennent pas.

L'avenir du Socialisme dépend de la manière dont il abordera les questions de justice, toutes. Nous voyons en ce moment le côté polonais ou allemand du problème, mais nous n'oublions pas qu'il est universel. Lors de l'Affaire (il faut toujours y revenir), le socialisme français n'a pu éluder le problème; il a bien fallu prendre parti, car s'abstenir, c'eût été aussi prendre parti. Le jour où le Socialisme, de propos délibéré, écartera une question de justice, en déclarant qu'il s'en désintéresse, il se portera à lui-même un coup terrible. Ce sont les forces obscures du sentiment de justice qui lui donnent sa puissance. Des milliers d'êtres, qui n'ont jamais lu Marx et qui n'ont aucune notion exacte d'économie politique, sont socialistes avant tout par idéal, c'est-à-dire par besoin de justice. Repoussez-les, et le socialisme actif, pratique, aura vécu; car lui aussi est un Bloc. Il ne restera qu'une théorie et des chiffres, c'est-à-dire du vent.

Les Allemands semblent être les seuls à ne pas comprendre l'importance du facteur national. Pourtant les organisations socialistes qui l'ont négligé s'en sont toujours mal trouvées, et leur attitude a provoqué des scissions. (1) Il était impossible que les socialistes polonais

---

(1) C'est ainsi que le « Bund » est sorti du parti socialiste russe. Voyez Eberlin : *Les partis juifs en Russie.* Cahiers de la Quinzaine. Sixième cahier de la sixième série, pages 51-53.

En Autriche, le congrès de Brunn (1897) a sagement fait de ne pas dédaigner les questions de nationalité.

Jaurès lui-même a dit à la Chambre (15 décembre 1905) ces paroles,

ne fussent pas forcés de quitter leurs camarades allemands : leur route est différente. Le congrès de Dresde (1903), en adoptant la résolution de Rosa Luxemburg, a abouti à la constatation officielle de la scission. (1)

Ainsi, tous les partis polonais de l'Allemagne, quelle que soit la différence de leurs opinions, depuis les nobles du parti conservateur jusqu'aux socialistes silésiens, sont unis dans un but commun, la restauration de la liberté nationale. La fusion avec les partis allemands, qui se produit en Alsace-Lorraine, n'est pas possible dans les provinces orientales. Politiquement, et malgré toutes les divergences, les Polonais forment une masse compacte.

Il a fallu bien des années pour arriver à ce résultat. Il y a cinquante ans, la Silésie dormait encore, et le paysan posnanien lui-même ne connaissait guère, à côté de ses intérêts matériels, que des aspirations religieuses. S'il en est autrement aujourd'hui, le peuple polonais le doit en grande partie à la presse. On ne saurait exagérer le rôle qu'elle joue. Les journaux polonais ont été, avec les associations, le grand moyen d'éducation pour la nation. Comme le dit un journal galicien, « ils ont fait office à la fois d'Université, d'école, d'organisation politique, de parlement national et de régulateur de toutes les aspirations communes ». (2)

---

qui sont la contradiction absolue de la théorie allemande : « La révolution est le suprême essor vers la liberté des individus. Pour obtenir cette liberté, il faut donc que les nations ne soient pas dans l'esclavage. »

(1) Voyez *Le Congrès de Dresde*. Cahiers de la Quinzaine. Seizième cahier de la cinquième série, pages 72-79 et page 171.

(2) *Teka* du 8 août 1900.

Ces journaux trouvent de plus en plus de lecteurs; il naît chaque année de nouveaux périodiques. (1) Souvent, le journal est l'unique lecture du paysan ou de l'ouvrier polonais; on se réunit à plusieurs pour le lire en commun. L'esprit qui anime la grande agglomération industrielle de la région de Bochum serait certainement tout autre, si le *Wiarus Polski* n'avait pas existé. Les suppléments littéraires que publient beaucoup de journaux sont admirablement adaptés au caractère du peuple. On y trouve ce mysticisme qui nous déconcerte parfois, mais qui est si cher à l'âme polonaise. Fréquentes sont les poésies comme celle-ci, que nous donnons à titre d'exemple, et qui rappelle un peu les fameuses *Litanies du Pèlerin polonais* de Mickiewicz :

PSAUME DU PEUPLE

(d'après le *Pater)*

Notre père, qui êtes aux cieux,
Regardez vos fils qui succombent dans le combat.
Que votre nom soit sanctifié, c'est notre cri,
Bien que notre cœur blessé soit près de mourir dans nos poitrines.

Notre père, lorsque l'ennemi offense votre nom,
Et que des douleurs terribles nous oppressent,
Nous crions, irréductibles, sous le poids de nos chaînes :
Seigneur, que votre Règne vienne.
.....
.....

(1) Le premier juin 1900, paraît à Krotoschin une nouvelle feuille, le *Chorongiew* (drapeau) ; un mois après naît à Wongrowitz le *Paluczanin*. En 1902, paraît en Silésie le *Gornoslonzak*. A Danzig, il n'y a pas moins de trois journaux polonais : *Gazeta Gdanska, Kuryer Gdanski, Tygodink Gdanski.*

En 1906, se fonde à Brême la *Bremia,* qui s'adresse spécialement aux émigrants polonais.

Ne pas oublier que certains journaux galiciens, spécialement le *Lech,* sont très lus en Prusse.

Pour l'océan de nos malheurs donnez-nous une goutte de consolation.
Permettez-nous de résister, nous, vos chevaliers.
Pardonnez-nous nos fautes, nos anciens péchés,
De même que nous pardonnons sincèrement à nos ennemis.

Aujourd'hui, où la voûte de votre ciel s'obscurcit,
Où depuis un siècle nous pleurons sur les tombeaux de nos pères,
Ne nous induisez pas en tentation,
Mais délivrez, par une parole sacrée, notre chère patrie. (1)

De pareilles paroles, incessamment répétées, unissant l'idée religieuse à l'aspiration nationale, se gravent profondément dans l'âme mystique du peuple polonais. Ces poésies, avec la vie de Kosciusko, quelques chants patriotiques et tout au plus quelques vers de Mickiewicz, forment toute sa littérature.

Et c'est ainsi que l'idée nationale fait son chemin malgré toutes les armes dont dispose le gouvernement prussien.

---

(1) Voyez la traduction allemande complète de cette poésie, dans *Die Polen im rheinisch-westfälischen Steinkohlenbezirke*, page 40.

CHAPITRE XIII

Celui-ci poursuit depuis quelques années une politique administrative très ferme, visant nettement à l'écrasement des Slaves. Cependant son action, comme nous le verrons, ne suffit pas aux pangermanistes, qui réclament toute une législation nouvelle, de manière à étouffer l'influence polonaise jusque dans ses manifestations les plus légales.

La politique ecclésiastique prussienne a été longtemps hésitante. Elle est rendue plus difficile par le nombre relativement grand des circonscriptions diocésaines des provinces orientales et par leur bizarre enchevêtrement. L'évêque de Warmie, dont le siège est à Frauenburg, exerce aussi sa juridiction sur Elbing, Marienburg et Stuhm, qui sont en Prusse Occidentale. Celui de Kulm (Chelmno), qui réside à Pelplin, est suffragant de l'archevêque de Posen. Son autorité s'étend sur la plus grande partie de la Prusse Occidentale, mais aussi sur le cercle rural de Bromberg (Posnanie), sur trois cercles poméraniens (Lauenburg, Bütow et Rummelsburg), enfin sur le diaconat de Pomésanie (cercles de Neidenburg et d'Osterode), en Prusse Orientale.

L'archevêque de Posen-Gnesen est le chef ecclésias-

tique de la Posnanie (moins le cercle rural de Bromberg), du cercle de Deutsch-Krone et d'une partie de celui de Thorn, en Prusse Occidentale, enfin de deux cercles poméraniens (Neustettin et Dramburg). Quant au prince-évêque de Breslau, son autorité s'étend sur presque toute la Silésie prussienne (1) ainsi que sur la Silésie autrichienne.

Les sièges de Warmie, de Kulm et de Breslau sont occupés par des évêques allemands, qui sont des auxiliaires précieux pour le gouvernement. (2) L'archevêché de Posen seul était, hier encore, administré par un Polonais. En admettant un Slave sur le siège de saint Adalbert, le gouvernement avait espéré grâce à lui tenir le clergé posnanien dans sa main. (3) L'influence de l'archevêque de Posen est immense. Bien qu'il n'ait plus droit au titre de « primat de Pologne », (4) les paysans polonais le considèrent en quelque sorte comme le représentant officiel de la nation. (5) Stablewski, le dernier archevêque, avait évidemment une position délicate, souvent difficile. Il cherchait à tenir la balance

---

(1) Moins l'archi-presbytériat de Katscher, qui dépend de l'archevêque d'Olmütz, et le décanat de Neurode, qui fait partie de l'archevêché de Prague.

(2) L'évêque de Kulm interdit dans son diocèse un cantique dont la mélodie était celle d'un chant national polonais. (Voyez *Gazeta Torunska,* 7 avril 1898)

(3) L'archevêque précédent, Dinder, étant Allemand, manquait absolument d'autorité sur son clergé.

(4) En 1807, ce titre passa à l'archevêché de Varsovie. L'archevêque de Posen-Gnesen reçut en échange le titre honorifique de *legatus natus.*

(5) Lors de son passage à Grätz, en 1896, l'archevêque put lire une inscription de bienvenue portant ces mots : « Salut au primat ». (Voyez *Ostmark,* I, 12, page 102) Son passage à Opalenitza donna lieu à une petite émeute contre le commissaire de district. (Voyez *Ostmark,* I, 10, pages 78-79)

assez égale entre ses administrés des deux nationalités. Il recommandait à ses prêtres d'avoir le même amour pour leurs paroissiens, qu'ils fussent Polonais ou Allemands. (1) Grand seigneur, aristocrate de naissance et de cœur, aimant le faste, il était en assez bonnes relations avec l'Empereur. (2) Mais il ne pouvait oublier qu'il était Polonais, ni que son influence réelle dépendait de son adhésion, même tacite, aux aspirations nationales. Il lui est arrivé, lors des élections, de prendre parti et de désavouer un candidat germanophile. (3)

Il est peu probable que, d'une manière générale, le gouvernement consente à laisser occuper de nouveau le siège archiépiscopal par un Polonais. La nomination de l'archevêque est réglée par le *Breve quod de fidelium*. Les chapitres de Posen et de Gnesen proposent une liste de candidats au gouvernement, mais le consentement du roi est réservé. (4) Les deux chapitres ont eu jusqu'ici une majorité polonaise. Mais rien ne dit qu'il en sera toujours ainsi. Les 14 chanoines (8 pour Posen et 6 pour Gnesen) sont nommés d'une façon singulière et archaïque. Le roi a droit de nomination aux canonicats devenus vacants pendant les mois impairs, l'archevêque à ceux devenus vacants pendant les autres mois. (5) Il n'y a donc pas impossibilité, si les circonstances sont favorables, à ce que le gouvernement s'assure d'une majorité allemande. (6)

---

(1) Voyez Petzet : Ouvrage cité, page 37.
(2) Voyez la lettre que lui adressa l'empereur en janvier 1906. (*Temps* du 8 janvier 1906)
(3) Voyez Massow : Ouvrage cité, pages 207-209.
(4) Voyez Zorn : *Kirchenrecht*, page 311.
(5) Id., page 301.
(6) Voyez Herr : Ouvrage cité, pages 81-85.

Même pour la nomination des simples prêtres, l'État n'est pas complètement désarmé. Les lois du 11 mai 1876 et du 29 avril 1887 confèrent à l'Oberpräsident le droit de s'opposer à toute nomination définitive à une cure, et contre les exclusions possibles il n'y a droit de recours qu'auprès du ministre des cultes. Seulement il reste toujours à l'archevêque la ressource de faire des nominations provisoires.

En réalité, ce ne sont pas les textes de lois qui manquent au gouvernement. Il est paralysé dans sa politique religieuse par le spectre du Kulturkampf.

Il en est autrement de l'administration proprement dite. Là, l'influence gouvernementale peut se donner libre carrière. (1) Il va sans dire que les fonctionnaires de toute catégorie sont considérés comme devant être des agents directs de germanisation. La neutralité, qu'on leur demandait jadis, n'est plus de mise. Ce qu'on attend de leur obéissance, une circulaire ministérielle l'indique clairement :

> Il incombe aux fonctionnaires de fortifier par leur exemple l'esprit patriotique et de seconder les efforts de la population allemande dans ce sens. (2)

Ce qui veut dire : ne pas parler polonais; entrer, si possible, dans l'Ostmarkenverein, et surtout ne pas épouser une Polonaise. L'administration n'hésite pas à frapper ceux de ses agents qui ne lui semblent pas assez conscients de leur mission politique. Nous voyons

---

(1) Sur la politique administrative, voyez surtout Herr : Ouvrage cité, et Massow : Ouvrage cité, chapitre XII.

(2) Voyez la circulaire dans *Deutscher Reichsanzeiger* du 12 avril 1898.

un employé de chemin de fer congédié, parce qu'il a demandé que son fils reçoive l'instruction religieuse en polonais. (1) L'Ostmarkenverein pétitionne afin que ceux des employés subalternes des postes qui sont d'origine polonaise soient envoyés dans des régions purement allemandes. (2) Et M. de Podbielski entre pleinement dans cette voie. Interpellé au Reichstag (31 janvier 1900), par le député Jazdzewski, il répond : « J'attends de ces fonctionnaires qu'ils amélioreront leurs sentiments, lorsqu'ils verront hors de chez eux ce qui est nécessaire pour faire un bon employé postal allemand. »

Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'en même temps le budget prévoit encore une allocation spéciale pour les fonctionnaires allemands qui apprennent le polonais. Les hakatistes, qui trouvent dangereux qu'un fonctionnaire comprenne une autre langue que l'allemand, sont du moins plus logiques. (3)

On a proposé parfois de changer complètement l'organisation provinciale, soit en formant de toutes les parties polonaises du pays un gouvernement particulier, fortement centralisé et plus facile à surveiller; soit au contraire en supprimant la Posnanie, pour la partager entre les provinces limitrophes. Ces projets ont été repoussés comme étant des remèdes dangereux. Dans le premier cas, en effet, ce serait donner aux Polonais l'unité administrative qui leur manque;

---

(1) Voyez *Ostmark*, III, 9, page 108.

(2) Id., I, 1, page 4.

(3) Id., V, 3 : *Was muss heute von dem deutschen Beamten in der Ostmark verlangt werden.*

dans le second, ce serait renforcer l'élément polonais en Silésie et en Prusse Occidentale.

Par contre, il peut être avantageux pour la germanisation de diviser les cercles à majorité polonaise, de manière à en faciliter la surveillance et l'administration. Des changements importants ont été faits. Les cercles de Beuthen (1873), Konitz (1874) et Inowrazlaw (1886) ont été divisés. La loi du 6 juin 1887 n'a pas créé moins de dix-sept cercles nouveaux en Posnanie et en Prusse Occidentale. Du côté hakatiste (Herr), on voudrait que l'on fît de nouveaux partages. Il s'agirait de diviser, en Prusse Occidentale, les cercles de Preussisch-Stargard, Berent, Karthaus, Löbau, Strasburg, Schwetz, Konitz, Flatow et Schlochau; (1) en Posnanie, ceux de Schroda, Obornik, Samter, Meseritz, Bomst, Adelnau, Wirsitz, Bromberg, Schubin, Inowrazlaw (aujourd'hui Hohensalza) et Wongrowitz. De plus, il faudrait créer de nouveaux districts de police, ce qui a déjà été fait en 1901 dans les cercles de Neutomischel et Schmiegel. (2)

Dans la vie communale, les Polonais ne peuvent exercer qu'une minime influence, car l'administration locale est soumise à des restrictions telles, qu'en réalité les libertés communales sont un leurre. (3) Le droit

---

(1) Dans ces deux derniers cercles, les Polonais sont en minorité (26 o/o et 13 o/o), mais ces circonscriptions sont excessivement grandes (152.629 et 213.660 hectares), ce qui complique la tâche du Landrat.

(2) Voyez *Amtsblatt der Regierung in Posen*, 1901, pages 324 et suivantes.

(3) A consulter sur l'administration locale : Flandin : *Institutions politiques de l'Europe contemporaine. Allemagne*, pages 196-209 (très insuffisant). — Oscar Pyfferven : *L'électorat politique et administratif en Europe*. Paris, 1903, pages 22-96. — Schoen : *Das Recht der*

administratif prussien est extrêmement compliqué : il ne varie pas seulement de province à province, mais encore souvent de commune à commune. (1) D'une manière générale, les citoyens fortunés sont favorisés au détriment des pauvres, ce qui restreint considérablement les droits de la population agricole polonaise. Le vote plural existe, et l'électorat local est resté censitaire. Pour avoir droit de vote, il faut, dans la plupart des communes rurales des provinces orientales, posséder au moins un revenu annuel de 900 marks ou, avec un revenu de 660 à 900 marks, payer du moins des impôts communaux. Les électeurs sont divisés en trois classes ayant une force électorale équivalente, chaque classe représentant le tiers de la totalité des impôts. En outre, le vote est public, ce qui permet à l'administration d'exercer une pression sur les électeurs. L'organisation des « Gutsbezirke » est aussi très favorable à l'action gouvernementale.

Un « Gutsbezirk » est une grande propriété domaniale constituant une commune à elle seule, et administrée politiquement et civilement par son propriétaire. Or, ce droit d'autonomie, le roi peut le conférer à un domaine quelconque.

Le choix du bourgmestre et de son adjoint doit être approuvé par le gouvernement, qui peut refuser son

---

Kommunalverbände in Preussen. Leipzig, 1897. — Keil : *Die Landgemeindeordnung für die sieben östlichen Provinzen der preussischen Monarchie.* — Von Stengel : *Wörterbuch des deutschen Verwaltungsrechts.* — Otto Mayer : *Le droit administratif allemand,* édition française par l'auteur, 4 volumes. Paris. (Giard et Brière)

(1) La loi du 30 janvier 1900 n'a pas imposé l'uniformité. Elle permet, dans de certaines limites, aux conseils communaux, de modifier les conditions du droit de suffrage.

approbation quand il lui plaît et pour des motifs purement politiques. (1)

Avec cette législation, il est étonnant de trouver encore quelques maires polonais. (2) Du reste, le gouvernement peut toujours retirer l'administration locale à l'assemblée élective, pour la remettre entre les mains de commissaires spéciaux. (3) Dans les communes rurales, le bourgmestre peut ajourner toute décision de l'assemblée communale, lorsqu'il est d'avis que cette décision est contraire au bien général; et si l'assemblée maintient son vote, il peut en appeler au Comité du cercle. (4) Herr, le juriste hakatiste, qui a le mieux étudié les questions de politique administrative, trouve que cette législation n'est pas encore assez restrictive. Il ne lui suffit pas que le gouvernement ait le droit de dissoudre les assemblées électives et de différer les nouvelles élections jusqu'à six mois après la dissolution pour les communes urbaines, (5) jusqu'à six semaines pour les communes rurales; (6) il voudrait voir conférer le droit de dissolution au gouverneur de la province et faire ajourner les élections à deux ans.

Il voudrait soumettre la plupart des communes urbaines, comme les communes rurales le sont déjà, à la

---

(1) Dans les grandes villes, le bourgmestre est du reste en général un fonctionnaire de carrière. A noter encore, que l'« Amtmann » ou bourgmestre qui est à la tête d'un bailliage (groupe cantonal) est nommé à vie par le gouverneur de la province.

(2) Sur le bourgmestre d'Uscz, voyez *Ostmark*, I, 6, page 42 ; sur celui de Malin, voyez Kietz : Ouvrage cité, page 66.

(3) Article 33 de la « Städteordnung » du 30 mai 1853.

(4) Article 88 de la « Landgemeindeordnung » du 3 juillet 1891.

(5) Article 79 de la « Städteordnung » du 30 mai 1853.

(6) Article 142 de la « Landgemeindeordnung » du 3 juillet 1891.

surveillance du « Landrat » et donner à l'action de ce fonctionnaire une latitude plus grande, en ajoutant à la loi l'article suivant :

Dans la province de Posen et en Prusse Occidentale, cette surveillance s'étendra à la protection et au progrès du germanisme (« Deutschtum ») contre les tentatives de polonisation.

A notre avis, cet article n'ajouterait pas grand chose à une législation hypocrite, qui donne déjà à l'État tous les droits.

Le gouvernement a pris soin d'avoir dans sa main les assemblées de cercle (« Kreistage ») et les Comités permanents (« Kreisausschuss ») qui en émanent. La Posnanie a été exclue de la plupart des dispositions de la « Kreisordnung » de 1872 et de la « Provinzialordnung » de 1875. (1) La loi du 19 mai 1889 a encore renforcé l'autorité de l'État, en permettant au gouverneur provincial d'élire les membres des comités de cercle, que les assemblées n'ont que le droit de proposer. Herr demande que ces dispositions, particulières à la Posnanie, soient étendues aux cercles polonais de la Prusse Occidentale.

Les assemblées de cercle de la Posnanie sont composées des possesseurs de terres équestres (« Rittergutsbesitzer ») ainsi que des représentants des villes et des communes rurales. Les « Rittergutsbesitzer » ont chacun une voix, alors que les villes et les campagnes nomment des délégués. Cette représentation donne naturellement

(1) La Posnanie est encore régie par la « Kreisordnung » du 20 mai 1828 et la « Provinzialordnung du 27 mars 1824.

une prépondérance écrasante à la noblesse. Ainsi dans le cercle de Wongrowitz, les grands propriétaires ont 55 voix, tandis que les villes ne nomment que 4 délégués et les communes rurales 3. (1) C'est en vain que villes et campagnes ont réclamé une représentation plus équitable. De peur de voir se former des majorités polonaises, le gouvernement préfère laisser les choses en l'état.

Malgré tout, quelques cercles, où la grande propriété polonaise est spécialement forte, envoient plus de Slaves que d'Allemands au Kreistag. Aussi Herr propose que le gouvernement ait le droit de dissoudre les assemblées de cercle et de leur enlever la gestion des affaires pendant six ans. (2)

L'organisation du Landtag provincial repose sur les mêmes bases étroites et archaïques que les assemblées de cercle. Là aussi, nous trouvons les trois ordres : ordre équestre, villes et campagnes.

Le fisc, c'est-à-dire le gouvernement, jouit de plusieurs voix à ces États provinciaux, grâce aux achats de certains grands domaines faits par la Commission de colonisation. Ce cumul enlève la représentation aux Polonais, là même où ils sont en grande majorité. (3) De plus, dès 1889, le gouvernement s'est fait octroyer le droit de dissoudre le Landtag.

En résumé, la situation est telle, que dans la vie poli-

---

(1) Voyez *Berichte des Abgeordneten-Hauses*, 1889. Volume I, page 660, cité par Herr : page 23.

(2) Dans les anciennes provinces, le gouvernement s'est réservé le droit de dissolution par l'article 179 de la « Kreisordnung » du 13 décembre 1872.

(3) Voyez *Ostmark*, XI, 1, page 10.

tique provinciale et locale, les Polonais n'ont rien à espérer d'un self-government de façade.

Au Landtag prussien, leur rôle est un peu plus considérable. (1)

Malgré le système détestable du suffrage, (2) le nombre des députés polonais oscille entre 14 (en 1898) et 19 (1879). Mais il est évident que contre la majorité gouvernementale, leur influence est à peu près nulle. Ils peuvent tout au plus protester publiquement contre l'oppression de leur nationalité. Dans les questions religieuses, ils suivent naturellement le Centre, qui lui-même n'est qu'une minorité.

Au Reichstag seul, la fraction polonaise, malgré le nombre relativement restreint de ses membres, peut parfois exercer une action qui n'est pas négligeable. Il est déjà arrivé que l'appoint des voix polonaises ait été recherché par le gouvernement. On sait que le « parti de la Cour » a dû son origine à de pareils marchandages. Toutefois ces cas sont rares. Le petit nombre des députés polonais les empêchera toujours d'être indispensables à une minorité ou à un parti, soit même d'essayer une obstruction efficace selon l'exemple des Irlandais et des Tchèques. D'un autre côté, le groupe polonais est gêné par le règlement intérieur du Reichstag. Pour qu'il y ait débat sur une interpellation, il faut qu'au moins cinquante membres le réclament. Or, les

---

(1) Il y a quelques Polonais à la Chambre des Seigneurs : un Radziwill, un Sulkowski, les comtes Kwilecki et de Koscielski. Mais il va sans dire qu'ils ne peuvent y jouer aucun rôle marquant.

(2) Système censitaire à trois classes. Élection à deux degrés. Vote public.

Polonais n'ont jamais été plus de vingt. C'est ce qui explique pourquoi ils sont forcés, dans mainte circonstance, d'avoir recours aux forces compactes du Centre. Les Polonais soutiennent de leur vote, lorsque l'occasion s'en présente, l'unique député danois dans ses revendications en faveur des populations du Sleswig septentrional. Ils sont naturellement hostiles à toutes les lois d'exception, et leurs voix se rencontrent souvent avec celles des socialistes. Ils ne votent pas systématiquement contre les crédits pour l'armée et la marine, mais, ces dernières années, leur opposition est devenue plus régulière. En février 1905, ils ont été seuls avec les socialistes à refuser les crédits supplémentaires pour l'expédition du Sud-Ouest africain.

Leur rôle consiste essentiellement à protester contre les mesures arbitraires destinées à écraser leur nationalité. Et cette action, quelque platonique qu'elle paraisse, n'est pas absolument stérile. Le Reichstag est une tribune assez retentissante. C'est pour l'Europe, c'est pour l'opinion publique que les députés polonais y parlent. Par leur intervention, ils rappellent au monde civilisé qu'il existe une question polonaise en Allemagne. C'est déjà un résultat appréciable que d'empêcher l'affreuse prescription de l'oubli.

En outre, les luttes électorales contribuent à maintenir éveillé le sentiment national. Le tableau suivant (1)

---

(1) Pour le détail complet des élections au Reichstag dans toutes les circonscriptions, il faut consulter : Dr. Fritz Specht : *Die Reichstags-Wahlen von 1867 bis 1897*. Berlin 1898 ; et le volume supplémentaire : *Die Reichstags-Wahlen von 1898 bis 1903*. Berlin 1903. Pour les avant-dernières élections, voyez aussi Hermann Hilger : *Der deutsche Reichstag 1903-1905*.

montrera que les voix obtenues par les Polonais aux élections pour le Reichstag ont été sans cesse en augmentant.

Années	Nombre de voix obtenues par les candidats polonais	Nombre de députés polonais élus
1871	176.342	14
1874	208.797	14
1877	216.157	14
1878	216.148	14
1881	200.734	18
1884	203.188	16
1887	219.973	13
1890	246.773	16
1893	229.531	19
1898	244.128	14
1903	environ 344.000	16

Dans plusieurs cercles, la position des Polonais est inattaquable. Il y a dix circonscriptions en Posnanie, trois en Prusse Occidentale, (1) qui depuis 1874 n'ont

(1) En voici la liste, avec le nombre de voix obtenues en 1903 par le candidat polonais et par son concurrent le plus favorisé :

	Circonscription	Candidat polonais	Candidat allemand
En Posnanie.	Posen	17.338	9.341
	Samter-Birnbaum-Obornik	14.147	9.349
	Kosten-Schmiegel-Grätz	16.211	5.159
	Kröben-Gostyn-Rawitsch	9.269	3.848
	Schrimm-Schroda	14.040	3.764
	Wreschen-Pleschen-Jarotschin	13.824	3.481
	Krotoschin-Koschmin	8.736	3.113
	Adelnau-Schildberg-Ostrowo-Kempen	15.290	4.361
	Inowrazlaw-Mogilno-Strelno	17.283	7.023
	Gnesen-Wongrowitz-Witkowo	16.484	6.015
En Prusse Occidentale.	Neustadt-Kosten-Putzig	16.348	6.001
	Berent-Stargart-Dirschau	15.040	8.502
	Konitz-Tuchel	6 024	2.670
	(deux candidats polonais)	2.959	

jamais été représentées que par des députés polonais. Dans cinq circonscriptions de la Prusse Occidentale, (1) une de Posnanie (2) et trois de la Haute-Silésie, (3) la lutte est particulièrement chaude, mais les Polonais ont des chances de remporter la victoire. Ils obtiennent en outre de fortes minorités dans quatre circonscriptions de Posnanie (4) et une de la Prusse Occidentale. (5) Dans les deux circonscriptions de Danzig, (6) les Polonais peuvent influer sur le résultat des élections, à cause du grand nombre de candidats. Dans plusieurs cercles silésiens, le Centre est obligé de compter sur eux. (7)

Dans le reste de l'Allemagne, les colonies slaves ont manifesté en votant pour des candidats anti-allemands. (8) En Westphalie et dans le bassin rhénan, la manifestation électorale fut grandiose et ne laissa pas d'inquiéter les Prussiens. Les candidats polonais

---

(1) Ce sont les circonscriptions de Stuhm-Marienwerder, Rosenberg-Löbau, Graudenz-Strasburg, Schwetz, Thorn-Kulm-Briessen.

(2) Wirsitz-Schubin ; actuellement représentée par un Polonais.

(3) Tarnowitz-Beuthen, Pless-Rybnik, Kattowitz-Zabrze (actuellement représentée par un Polonais).

(4) Meseritz-Bomst (6.714 voix polonaises, en 1903), Fraustadt-Lissa (4.924 voix), Czarnikau-Kolmar-Filehne (8.305 voix), Bromberg (7.403 voix).

(5) Schlochau-Flatow (7.617 voix polonaises en 1903).

(6) En 1903, à Danzig-ville : 440 voix polonaises ; Danzig-Niederung : 1.407.

(7) En particulier dans les circonscriptions de Strehlitz-Kosel, Lublinitz-Tost-Gleiwitz, Ratibor, Waldenburg.

(8) Lors des dernières élections, il y a eu 832 voix polonaises dans la quatrième circonscription de Berlin, 589 dans la sixième, 815 à Teltow-Charlottenburg. Même à Breslau, même à Rostock (Mecklembourg) des candidats polonais ont obtenu quelques voix.

obtinrent (en 1903) : 3.511 voix à Recklinghausen, 6.208 à Bochum-Gelsenkirchen, 2.743 à Dortmund, 1.589 à Essen, 2.881 à Duisburg-Mühlheim. C'est-à-dire qu'en pleine Prusse allemande, les Slaves firent bloc avec environ 17.000 voix.

Une augmentation énorme des électeurs polonais, tel a été le résultat de la politique de l'écrasement.

CHAPITRE XIV

Le mouvement polonais est si constant qu'il n'y a rien à changer aujourd'hui à une étude arrêtée pour le mois d'avril de l'année dernière. Cette année, — année d'élections, — la crise polonaise est devenue plus aiguë encore et plus violente.

Sans entrer dans les détails, nous voudrions ajouter ici quelques mots, pour résumer les événements récents.

Il est inutile de dire que les efforts polonais ne se sont pas ralentis. La « Straz » a prouvé qu'elle était une excellente organisation de combat.

En juillet 1906, c'est-à-dire un an seulement après sa fondation, elle comptait déjà environ vingt mille membres et avait encaissé 18.430 marks. Le vaste mouvement que cette société a continué à provoquer s'est manifesté entre autres par plus de cent réunions publiques. Sa dernière création est une sorte d'école d'orateurs, destinée à fournir à la cause nationale des conférenciers populaires. (1)

---

(1) Une société s'est aussi fondée dernièrement dans le but spécial d'organiser des réunions publiques. Elle s'intitule « Towarzystwowiecowe ».

Il est vrai que, d'un autre côté, le parti socialiste polonais s'est rapproché des socialistes allemands. Dans le congrès qu'il a tenu à Kattowitz (avril 1906), il a décidé de se réconcilier avec le grand parti allemand, dont il adopte le programme. Mais il garde son organisation spéciale.

Les Allemands n'ont pas plus désarmé que les Polonais, cela va sans dire. L'Ostmarkenverein continue à mobiliser les partisans de la germanisation brutale. (1) En août 1906, les hakatistes ont célébré une grande fête à Marienburg. Ils furent récompensés de leur loyalisme bruyant par un télégramme de l'empereur ainsi que par les encouragements du chancelier. La commission de colonisation poursuit son plan savant. Toutefois elle se heurte aux mêmes difficultés : refus des Polonais de vendre leurs terres et augmentation incessante du prix des terrains. (2) Aussi les hakatistes ne cessent-ils de demander qu'une loi accorde à la commission le droit d'expropriation. Le gouvernement est résolu, de son côté, à proposer au Landtag un projet de loi, qui sera sans nul doute une nouvelle atteinte à la liberté. Le discours du trône, prononcé en janvier dernier par le prince de Bülow, est gros de menaces pour les Polonais. Il contient en effet ces paroles :

La situation dans les provinces orientales montre plus que jamais que la mission historique de la Prusse de renforcer les tendances germaniques dans ces provinces

---

(1) A la date du premier juillet 1906, cette société comptait 406 sections et 40.520 membres.

(2) D'après le rapport officiel de la Commission de colonisation au Landtag, l'hectare, qui coûtait en moyenne déjà 1.025 marks en 1904, s'est élevé au prix de 1.184 marks pour 1905.

demande les efforts les plus sérieux. Le gouvernement royal est d'avis que l'exécution énergique et tenace des mesures destinées à la solution de cette question s'impose. Il soumettra à la Diète un projet de loi en concordance avec cette opinion.

En attendant, le gouvernement montre par des actes la crainte que lui inspirent les sociétés de gymnastique polonaises. Dernièrement encore (janvier 1907), il intentait un procès contre vingt-deux Polonais, parmi lesquels M. de Koscielsky, accusé d'avoir mis le parc de sa propriété de Miloslaw à la disposition d'une réunion sokoliste secrète. Il est vrai que, faute de preuves suffisantes, le tribunal de Gnesen a été forcé d'acquitter les prévenus.

Le 24 novembre 1906, la cause slave faisait une grande perte par la mort de l'archevêque de Posen, M. de Stablewski. Le chapitre de Posen a élu comme administrateur provisoire un Polonais, M. Likowski, coadjuteur du prélat défunt. Qui sera le successeur de Stablewski? Nous avons déjà expliqué l'importance de cette question pour la cause polonaise. Il est certain que le gouvernement prussien désirerait voir un Allemand occuper le siège archiépiscopal. Il aurait songé, dit-on, à l'évêque de Kulm, dont les tendances germanisatrices sont connues. Mais les chanoines de Posen-Gnesen ne se le laisseront certainement pas imposer facilement. Peut-être, grâce à la politique du Saint-Siège, si favorable à la Prusse, trouvera-t-on un de ces compromis dont Rome a le secret. Moyennant l'abandon de la grève scolaire, peut-être l'empereur accepterait-il un Polonais modéré. La solution, quelle qu'elle soit, méritera d'attirer l'attention.

Le fait le plus saillant de cette dernière année est incontestablement la grève scolaire. Non que les petits Polonais se refusent à aller à l'école; ils se bornent à demander l'instruction religieuse dans leur langue et à ne pas répondre aux questions qui leur sont adressées en allemand. Mais cette simple attitude met les autorités scolaires et le gouvernement lui-même dans une position singulièrement désagréable. Il y a quelque ridicule à mettre les inspecteurs et les « landräte » sur les dents, à charger le rôle des tribunaux, à compulser des circulaires, tout cela pour briser la résistance passive de jeunes enfants. Et l'odieux de cette lutte bizarre donne au gouvernement un rôle peu élégant.

Les fouetteurs de Wreschen n'osent plus recourir aux coups. Mais les moyens de répression n'en sont pas plus beaux. Les élèves récalcitrants sont mis régulièrement aux arrêts; on les place d'office dans des classes inférieures, de manière à prolonger inutilement d'un an ou deux le temps qu'ils ont à passer à l'école; on leur supprime les congés. Les communes polonaises ont à supporter les frais supplémentaires qu'occasionne la grève des enfants. Les procès de presse, les confiscations d'affiches et d'appels, les condamnations de parents se multiplient. Tous ceux qui poussent à la grève sont déférés aux tribunaux. Le curé doyen de Gnesen est condamné à trois semaines de forteresse pour avoir, dans ses sermons, excité à la résistance. Le tribunal de Löbau (Prusse Occidentale) inflige un mois de prison à sept prêtres qui avaient signé une déclaration engageant les enfants à persévérer dans leur résistance passive. En Haute-Silésie, un négociant est arrêté sous l'inculpation d'avoir encouragé la grève.

Tout cela n'est rien en comparaison du terrible moyen de répression trouvé par le tribunal de Zabrze. Des parents, dont les enfants ont, sur leur ordre, refusé de recevoir l'instruction religieuse en allemand, ont été privés de leurs droits paternels. (1) Les enfants leur ont été enlevés et placés dans des institutions spéciales. On voudrait espérer que ces juges n'ont pas d'enfants. En tout cas, des mesures aussi cruellement iniques révèlent un état d'âme effrayant.

L' « Ostmarkenverein » a trouvé son homme dans le ministre de l'instruction publique. (2) Une réunion de pères de famille polonais, à Gnesen, envoya au ministre, par l'entremise de deux députés au Reichstag, une protestation contre les arrêts infligés quotidiennement aux enfants. M. de Studt répondit que c'était la conduite des parents qui était barbare, et que, quant à lui, il continuerait à faire exécuter les règlements par tous les moyens autorisés par la loi.

Naturellement les manifestations deviennent de plus en plus violentes. A Inowrazlaw, la maison de l'instituteur est bombardée de pierres. A Samter, une réunion publique, présidée par le comte Mielzynski, député au Reichstag, est dissoute par la police.

De nouveau, l'attention de l'Europe est attirée sur la question polonaise. De Galicie, Sienkiewicz adresse une lettre ouverte à l'empereur (novembre 1906). Le

---

(1) *Le Temps* (20 novembre 1906) a donné la traduction d'un de ces jugements.

(2) Voyez les félicitations du comité central de cette société dans *Ostmark*, XI, 11. Voyez aussi *Die Wahrheit über den polnischen Schülerstreich*, publié dernièrement par les soins de l'Ostmarkenverein, et distribué à plus d'un million d'exemplaires.

grand romancier représente bien l'opinion de tous les Polonais, lorsqu'il dit :

> Les territoires incorporés à l'État prussien sont devenus un enfer de souffrances, et ces souffrances, hélas ! n'ont fait que grandir, s'aggraver sous votre règne. Les plaintes des opprimés non seulement retentissent sans écho, mais encore le gouvernement de Votre Majesté y répond par des lois qui, même aux étrangers, paraissent des mesures de haine, de violence, on dirait de vengeance... (1)

La fraction polonaise du Reichstag, mollement soutenue par le Centre, a interpellé le gouvernement sur l'internement des enfants prononcé par arrêt de tribunal. Cette protestation n'eut, bien entendu, aucun résultat pratique. Mais elle fut hautement typique, parce qu'elle unit les représentants des partis qui ont eu ou qui ont encore à souffrir de la persécution gouvernementale. Le vieux Bebel, se souvenant de l'ère bismarckienne et de l'état de siège, exprima éloquemment, au nom des socialistes, son admiration pour la ténacité polonaise. On vit un Alsacien et l'unique député danois du Sleswig joindre leurs protestations à celles des Polonais.

Le gouvernement prussien semble attendre quelque aide de la curie romaine. Jusqu'ici le Pape a évité de se prononcer catégoriquement. (2)

---

(1) Traduction du *Temps*, numéro du 24 novembre 1906.

(2) On sait que le cardinal Kopp est absolument opposé aux Polonais. Par contre, l'archevêque de Léopol a défendu la cause polonaise dans un rapport au cardinal Merry del Val. En janvier, la *Correspondance politique* de Vienne, ordinairement bien informée, annonça que le Pape ne désavouerait pas le clergé posnanien. Mais, d'après *le Temps* (premier février 1907), monseigneur Likowski, administrateur provisoire du diocèse de Posen, aurait informé les curés que le Pape désirait la fin de la grève scolaire.

Il se trouve évidemment fort gêné, car le clergé polonais tout entier a pris parti pour la grève.

L'archevêque Stablewski, se basant sur une décision du concile de Trente, avait demandé lui-même à plusieurs reprises le rétablissement de l'instruction religieuse en polonais, en particulier dans sa lettre pastorale du 8 octobre. (1) Ce qu'il y a de certain, c'est que les Polonais feront bien de se rappeler l'attitude du Saint-Siège vis-à-vis des Irlandais et de ne pas attendre un encouragement de ce côté.

Comme nous l'avons déjà fait remarquer, la persécution n'a fait, pour l'instant, que donner plus de force à la résistance polonaise. Les dernières élections pour le Reichstag en ont donné une preuve éclatante.

En 1903, les Polonais n'avaient vaincu que dans seize circonscriptions; cette année, ils ont vingt députés, chiffre qu'ils n'avaient jamais pu atteindre jusqu'ici. Tout en se maintenant facilement à Beuthen et à Kattowitz, ils ont conquis trois nouvelles circonscriptions en Silésie (Oppeln, Pless et Lublinitz) et une en Prusse Occidentale (Schwetz). A Thorn-Kulm, le candidat national-libéral n'a été élu contre le Polonais que par onze voix de majorité.

Dans la circonscription silésienne de Gross-Strehlitz-Kosel, il y a eu ballottage, et le candidat du Centre n'a été nommé que grâce à l'appoint des voix conservatrices. (2)

---

(1) Rappelons qu'en 1873, Stablewski, alors chargé de l'instruction religieuse au gymnase de Schrimm, préféra abandonner ses fonctions plutôt que de donner son enseignement en allemand. (Voyez *Achter Jahresbericht des Königlischen Gymnasiums zu Schrimm)*

(2) Il y a eu ballottage, en outre, dans les circonscriptions de Graudenz, Schlochau et Gleiwitz.

Les électeurs polonais de la Haute-Silésie ont abandonné le Centre, qui se trouve ainsi justement puni de n'avoir pas mieux soutenu la cause de ses coreligionnaires opprimés. Partout les Polonais ont vu augmenter le nombre de leurs voix dans de larges proportions. Dans la seule quatrième circonscription de Berlin, le candidat polonais a obtenu 1.295 voix. Dans les districts industriels rhéno-westphaliens, les Polonais ont réuni au premier tour plus de vingt-six mille voix. (1)

C'est ainsi que la population slave de l'Empire allemand a manifesté une fois de plus sa volonté de ne pas se laisser dénationaliser. (2)

---

(1) D'après la *Kölnische Zeitung,* elles se décomposent ainsi :

Düsseldorf	268
Essen	2.540
Duisburg-Mühlheim-Ruhrort	5.455
Bochum-Gelsenkirchen	8.683
Dortmund-Hörde	5.087
Recklinghausen	4.495

(2) Pour compléter la bibliographie du sujet, nous attirons l'attention sur les publications suivantes, parues dans le courant de l'année 1906 :

Heinrich Geffcken : *Preussen, Deutschland und die Polen seit dem Untergange des polnischen Reiches.* 1906, Berlin. Vossische Buchhandlung.

Schiele : *Briefe über Landflucht und Polenfrage.* Berlin, 1906.

Professor Paul Langhans : *Nationalitätenkarte der Provinz Schlesien.* — Gotha. Justus Perthes, 1906.

Si le mot de Renan est juste : « L'existence d'une nation est un plébiscite de tous les jours », la Pologne n'a cessé de prouver son existence. Elle est bien vivante, certes, cette nation que tant d'années d'oppression n'ont pas tuée. Pourra-t-on jamais la tuer ? Nous n'avons pas l'optimisme aussi fort que Caro, qui disait après l'année terrible :

> Le lien véritable de la patrie comme de la famille, c'est l'amour, la sympathie, la communion des âmes. Voilà pourquoi la patrie est, en définitive, inattaquable et indestructible. On en peut briser, par la violence, l'unité extérieure et matérielle, mais l'unité morale, qui est le meilleur de la patrie, qui en est le fond même, échappe à tous les coups et défie la conquête. (1)

Hélas ! nous ne pouvons partager complètement cette opinion. En brisant l'unité matérielle, en travaillant habilement ou brutalement ce qui constitue l'armature extérieure d'une patrie, on peut arriver à en anéantir l'unité morale.

---

(1) *Revue politique et littéraire.* 1871, page 106.

Si son travail est méthodique et fort, si les circonstances la favorisent, si elle dispose d'une durée suffisante, l'assimilation forcée est possible.

Il n'en reste pas moins que le succès d'un pareil crime est très difficile, beaucoup plus difficile que les Allemands ne se l'imaginent. La volonté consciente d'un peuple est tout de même un terrible obstacle. Jusqu'ici, les Polonais n'ont aucune raison de désespérer, et rien ne dit que le jour de la justice ne viendra pas pour eux.

Puisse ce jour venir pour tous les peuples !

EDMOND BERNUS

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce quatorzième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 12 mars 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1632

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1906 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-neuf cahiers de la septième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi depuis le premier janvier 1907 la septième série complète se vend quarante-trois francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire* et généralement de nos sept premières séries; notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre septième série. 218

Polonais et Prussiens 221

DU MÊME AUTEUR, *aux* Cahiers de la Quinzaine .. 222

DE LA RÉSISTANCE DU PEUPLE POLONAIS 223

Il a été tiré du présent cahier 224

en hommage d'amitié 225

Charles Péguy. — *Note du gérant* 226

CHAPITRE X 227

CHAPITRE XI 246

CHAPITRE XII 261

CHAPITRE XIII 281

CHAPITRE XIV 297

Si le mot de Renan est juste 307

Nos Cahiers sont édités 311

Table de ce cahier 315

SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS 319

SOCIÉTÉ

DE

L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

COMITÉ DIRECTEUR

DE LA SOCIÉTÉ DE L'HISTOIRE DE L'ART FRANÇAIS

Président : M. Jules Guiffrey, membre de l'Institut, administrateur de la Manufacture des Gobelins.

Vice-président : M. André Michel, conservateur du département des sculptures au Musée du Louvre, professeur à l'École du Louvre.

Secrétaire : M. Pierre Marcel, docteur es lettres.

Secrétaire-adjoint : M. P.-A. Lemoisne, sous-bibliothécaire au Cabinet des Estampes de la Bibliothèque nationale.

Trésorier : M. Tuetey, chef de section aux Archives nationales.

Membres : MM. Berger, député, membre de l'Institut; G. Brière, attaché au Musée de Versailles; Jean Guiffrey, attaché au Musée du Louvre; Henry Havard; Henry Jouin; Paul Lacombe, bibliothécaire honoraire à la Bibliothèque nationale; Henry Lemonnier, professeur à la Faculté des lettres de l'Université de Paris; Henry Marcel, administrateur général de la Bibliothèque nationale; Frantz Mar-

cou, inspecteur général des Monuments historiques; Henry Martin, administrateur de la bibliothèque de l'Arsenal; Metman, conservateur du Musée des arts décoratifs; P. de Nolhac, conservateur du Musée de Versailles; H. Stein, archiviste aux Archives nationales; Maurice Tourneux; Paul Vitry, conservateur-adjoint au Musée du Louvre.

Comité des publications : MM. Henry Martin, Henri Stein, Maurice Tourneux.

Comité des fonds : MM. Jean Guiffrey, Paul Lacombe, Henry Marcel.

STATUTS

VOTÉS PAR L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

DU 9 NOVEMBRE 1906

ARTICLE PREMIER

La *Société de l'Histoire de l'Art français*, dans le but de donner un nouvel essor à ses études, modifie ses statuts comme suit :

ARTICLE 2

Une Société est fondée à Paris pour encourager l'étude de l'histoire de l'art et des artistes en France.

ARTICLE 3

Elle se propose :

1° De tenir des réunions périodiques où seront discutées les questions relatives à l'art français;

2° De publier chaque année un ou plusieurs volumes de documents inédits ou rares, imprimés ou graphiques;

3° D'accorder son patronage, avec ou sans subvention, à des monographies ou travaux spéciaux édités par les auteurs à leurs frais.

Article 4

Elle se compose de personnes admises sur leur demande, et sur la présentation de deux membres de la Société, par le Comité directeur, à la majorité des votants.

Article 5

Une Assemblée générale annuelle nomme le Comité directeur, composé de 20 membres.

Article 6

L'Assemblée générale pourra, sur la proposition du Comité directeur, nommer membres honoraires des personnes ayant rendu des services exceptionnels à l'histoire de l'Art français. Le nombre des membres honoraires ne pourra dépasser cinq.

Article 7

Le Comité directeur élit tous les ans, à la majorité des suffrages, un président, un vice-président, un secrétaire, un secrétaire-adjoint et un trésorier. Il nomme également tous les quatre ans un Comité des publications de trois membres. Les membres du bureau sont rééligibles immédiatement, sauf le président et le vice-président. Celui-ci devient président de droit.

Article 8

Le Comité est renouvelé par quart tous les ans : les membres sortants ne sont rééligibles qu'après un an.

Article 9

La cotisation annuelle est fixée à 20 francs. Elle doit être acquittée dans le premier semestre de l'année. Cette cotisation peut être rachetée par le paiement d'une somme de 500 francs qui sera placée à intérêts.

Article 10

Les ressources de la Société se composent :

1° Des cotisations annuelles;

2° De la vente des ouvrages publiés par la Société;

3° Des revenus des capitaux du rachat des cotisations;

4° Des dons et subventions de l'État, des villes, des Académies et des particuliers;

5° De toute autre ressource éventuelle.

Article 11

La dissolution de la Société ne pourra être votée que par les trois quarts des membres d'une Assemblée générale convoquée à cet effet, sur la proposition signée de 20 membres.

Disposition transitoire

Les prochaines élections du bureau n'auront lieu qu'en mai 1908.

Les séances de la Société ont lieu le premier vendredi de chaque mois à l'Union des Arts décoratifs, Pavillon de Marsan (rue de Rivoli).

Adresser toutes les communications à M. Pierre Marcel, secrétaire de la Société, 258, boulevard Saint-Germain, Paris, ou à M. P.-A. Lemoisne, secrétaire-adjoint, au Cabinet des Estampes, Bibliothèque nationale.

322

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; quatorzième cahier de la huitième série; un cahier jaune de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

QUINZIÈME CAHIER, CAHIER DE PAQUES
DE LA HUITIÈME SÉRIE

CHARLES-MARIE GARNIER

les sonnets de Shakespeare

ESSAI D'UNE INTERPRÉTATION EN VERS FRANÇAIS. — II

CAHIERS DE LA QUINZAINE
paraissant seize fois par an
PARIS
8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139932
41 10/16

97.

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

les sonnets de Shakespeare

139932
4/10/16

ESSAI

D'UNE INTERPRÉTATION

EN VERS FRANÇAIS

153

à l'interprète de Wordsworth,

ÉMILE LEGOUIS

de la Sorbonne

qui m'a montré l'exemple
et m'a donné l'audace

Charles-Marie Garnier

105

DU MÊME AUTEUR

à la *librairie des cahiers*

Revue de Métaphysique et de Morale, mai 1903 :
Le Nirvana de Lafcadio Hearn (traduction);

Revue pédagogique, avril 1902 :
L'enseignement aux Iles Hawaï;

Revue pédagogique, décembre 1904 :
Charles Dickens, auteur de Contes de Noël;

Revue internationale de l'enseignement, septembre 1902 :
Notre devoir intellectuel en Indo-Chine;

Revue germanique, janvier 1905 :
Les « Sonnets élisabéthains » de Sidney Lee;

Autour du Monde, Félix Alcan, 1904 :
Les Américains aux Philippines, pages 172-205.

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Charles-Marie Garnier, — *les sonnets de Shakespeare,* — essai d'une interprétation en vers français, — *premier cahier* (VIII-7, *mardi 18 décembre 1906*..... deux francs

107.

Note du gérant. — *De ce* petit index *il résulte que la présente* interprétation *paraît en deux cahiers. Comme on peut le voir ci-après, non seulement les sonnets, mais les pages de ces deux cahiers sont numérotées en une seule suite. Un des principaux avantages de cette méthode est de simplifier les citations et références. Une personne dès lors qui veut citer cette interprétation n'a plus qu'à indiquer le nom, le titre et la page. Elle n'a point à indiquer le cahier, qui résulte automatiquement du numéro de la page.*

Il a été tiré du présent cahier quinze exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement;

et deux exemplaires d'auteur numérotés a, b *exemplaires d'auteur.*

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

104

Mr. WILLIAM

SHAKESPEARES

COMEDIES, HISTORIES, & TRAGEDIES.

Publiſhed according to the True Originall Copies.

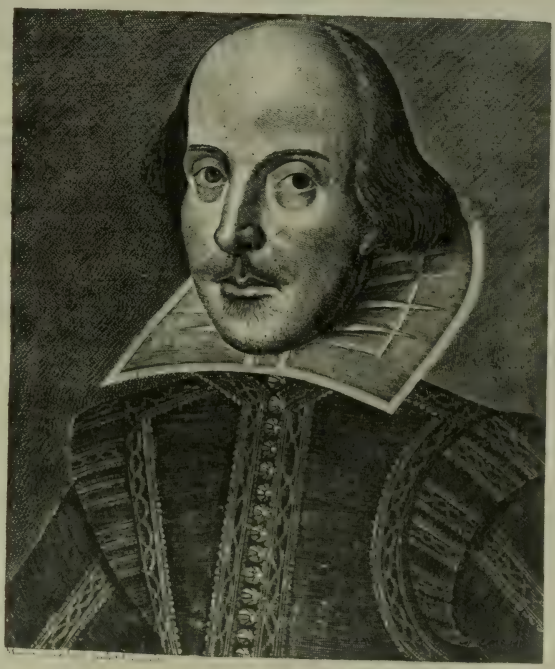

LONDON

Printed by Iſaac Iaggard, and Ed. Blount. 1623.

Portrait de Shakespeare gravé par Martin Droeshout, figurant en tête du folio de 1623, la seule image du poète pour laquelle nous ayons la garantie d'un témoignage contemporain. (1) Fac simile du frontispice.

(1) Nous devons ce cliché à la courtoisie et à l'extrême obligeance de M. Sidney Lee, auteur de la plus récente *Vie de Shakespeare,* et de MM. Smith Elder et Compagnie, ses éditeurs, 15, Waterloo Place, Londres. Le portrait donné dans le premier cahier de ces sonnets était celui de Cornelius Jansen, dont l'original figure dans la galerie du duc de Somerset.

LXXV

Vous êtes à mon cœur comme les mets au corps
Ou l'averse d'avril à la terre embaumée;
Pour vous goûter en paix, je bande mon effort
Comme un avare en guerre avec sa fauve armée.

Tantôt j'ai la fierté des calmes jouissances,
Tantôt je crains le rapt d'un siècle sans honneur;
Je vous aime en secret, et parfois ma souffrance
Veut que le monde entier contemple mon bonheur.

Enivré de ces yeux profonds où je me noie,
Mourant du fort désir de vos regards très doux,
Je ne possède ou ne poursuis aucune joie
Que celle qui m'est née ou me naîtra de vous.

Rassasié d'amour ou languissant encore,
Je souffre la famine ou tout mon bien dévore.

LXXVI

Mon vers est dénué de parure orgueilleuse
Et fuit les nouveautés et les subtils détours.
Je ne recherche point les rimes batailleuses
Ni l'étrange ramas des modernes atours.

A mes pensers nouveaux laissant le vieux costume,
J'écris toujours de même, et mon vers cristallin
Trahit avec mon nom le maître de ma plume
En révélant sa source et son val souterrain.

C'est que l'amour et vous, vous êtes mes deux muses;
C'est que, mon doux ami, je m'inspire de vous;
Je rhabille des mots que jamais le Temps n'use,
Et ce que j'ai cousu toujours je le recouds.

Jeune et vieux, à chaque aube, émerge le soleil : —
En chaque vers l'Amour rechante un chant pareil.

LXXVII

Ton miroir te dira que ta beauté s'effrite,
Et ton cadran qu'il passe et fuit le temps vital :
Jette à ces feuillets blancs ce que ton cœur médite ;
Par eux tu goûteras un savoir idéal.

Vois : les rides que montre une glace sincère
Évoquent des tombeaux béants et solennels ;
Vois : furtive, tu suis à l'horloge solaire
L'ombre du Temps qui glisse à son but éternel.

Confie à ces feuillets tout ce que ta mémoire
Ne saurait conserver : ces fils de ton cerveau,
Ainsi gardés, te rediront ta propre histoire,
En promenant en toi de lumineux flambeaux.

Relus, ces souvenirs enrichiront ton âme :
Elle en distillera le meilleur des dictames.

LXXVIII

Comme à mon Apollon je te fis ma prière
Et reçus en retour un secours si puissant
Que ma plume entraîna mainte plume étrangère
A répandre à tes pieds ses vers et son encens.

Tes yeux, où le Muet puise un verbe de fête,
Où la lourde Ignorance apprend l'essor des cieux,
Arment de pennes d'or les ailes des poètes
Et donnent à la Grâce un vol majestueux.

Pourtant, sois surtout fier du miel que je distille,
De sa douceur puisée aux fleurs de ton esprit;
Car dans tous leurs travaux tu ne touches qu'au style;
Ta beauté n'embellit que l'art de leurs écrits :

L'âme des miens, c'est toi, qui jusqu'à la science
Exaltes et grandis ma grossière ignorance.

LXXIX

Tant que seul j'invoquais l'appui de tes regards,
Mon vers seul se parait des charmes de ta grâce;
Mais la grâce a faibli de mes nombres mignards
Et ma muse épuisée a dû céder la place.

J'accorde, ô doux Amour, que chanter ta splendeur
Veut l'œuvre d'un poète et plus riche et plus tendre;
Pourtant, ce que ton barde invente en ton honneur
C'est à toi qu'il le prend : il ne peut que le rendre.

La vertu qu'il te prête, il l'emprunte d'abord
Aux actes de ta vie; et la beauté qu'il donne
Il la vole à ta joue; et tu recélais l'or
Qu'il a pillé pour te forger une couronne.

Point de reconnaissance ! Il prend ce que tu sèmes
Et tu soldes sa dette en te payant toi-même.

LXXX

Oh ! lorsque je vous chante, Ami, quelle détresse
De savoir qu'un esprit et plus grand et meilleur
Dépense en votre honneur tout l'or de sa richesse !
Ma lèvre en est scellée et mon hymne se meurt. —

Mais puisque votre gloire, à l'océan semblable,
Peut porter l'humble barque et le fier bâtiment,
Ma voile impertinente, à son prix méprisable,
Sur votre large sein se montre impudemment.

Je flotte au moindre appui des lames les plus basses,
Tandis qu'il cingle, lui, sur votre mer sans fond;
Je touche, et ne suis plus qu'une infime pinasse;
Lui, garde son haut bord et l'orgueil de son front.

S'il entre sauf au port, si je cède à l'orage,
Le grand mal c'est qu'Amour a causé le naufrage !

LXXXI

Ou, vivant, j'écrirai l'épitaphe à ta gloire,
Ou tu me survivras, en la terre aboli;
La mort ne pourra même entamer ta mémoire,
Quand tout de moi sera retombé dans l'oubli.

Dans la mort ton nom puise une vie immortelle;
Mais, en mourant, je meurs à l'univers total :
C'est au fossé commun que la terre me scelle;
C'est en l'œil des humains qu'est ton lit sépulcral.

Ton mausolée, Ami, sera mon doux poème
Que, clairs, reliront des yeux incréés encor,
Et mille voix célébreront l'être que j'aime
Quand tout ce qui respire aujourd'hui sera mort.

Tu renaîtras où souffle un souffle qui renomme,
— Mon vers a ce pouvoir — : sur la lèvre des hommes!

LXXXII

Il est vrai que jamais tu n'épousas ma Muse
Et que tu peux sans crime abaisser tes regards
Sur l'épître d'honneur dont les poètes usent
Pour grandir leur héros et rehausser leur art.

Grand tu es en beauté, grand tu es en science;
Tu sens que ta grandeur dépasse mon talent,
Qu'il te faut demander, en parfaite innocence,
Aux pinceaux plus récents un portrait plus parlant.

Soit, fais-le, mon ami; mais quand leur rhétorique
T'aura chanté de ses accents exagérés,
Ta grandeur vraie aura pour écho sympathique
Les mots simples et vrais d'un ami qui dit vrai.

Leur épais coloris convient aux chairs pâlies
Où le sang manque : en toi, c'est excès et folie !

LXXXIII

Jamais je n'ai trouvé qu'il vous fallût du fard
Et jamais n'a mon rouge effleuré votre tête;
Je vis ou je crus voir que vos beautés sans art
Surpassaient la stérile offrande d'un poète.

Et j'ai laissé dormir ma Muse, en votre honneur :
Vous seul et c'est assez pour afficher la honte
Et l'impuissant effort d'un banal crayonneur
A figurer la somme où vos trésors se comptent.

Ce silence, vous me l'imputez à péché;
Mais, c'est ma gloire à moi si mes accents succombent;
Muet devant le Beau, je le laisse intaché; —
Qui façonne un berceau souvent creuse une tombe.

Vos deux amis et tous leurs vers élogieux
N'auront jamais le feu d'un seul de vos clairs yeux!

LXXXIV

Quels vers sont les plus forts ? Quel éloge surpasse
En richesse le fait que vous seul êtes Vous ?
Dans quel trésor muré les images s'entassent
Qui pourraient vous dresser un égal devant nous ?

La Misère au flanc maigre en cette plume habite
Qui ne prête un rayon de gloire à son héros ;
Mais si votre poète a pour art et pour rite
De peindre au naturel, il reste sans rivaux.

Qu'il copie humblement la ligne lumineuse
Du burin de la vie, avec autant de feu ;
Et ce reflet sincère en ondes glorieuses
Baignera son génie et son œuvre de dieu !

Vous laissez profaner votre beauté d'archange :
L'amour de la louange avilit la louange.

LXXXV

Et chacun vous célèbre en louangeux accords,
En couplets de joyaux achevés à la lime,
En rythmes burinés avec un stylet d'or :
Lèvre close, ma Muse est sans geste et sans rime.

J'ai de bons sentiments s'ils ont de bons écrits,
Et je réponds « Amen » comme un simple acolyte
A chaque hymne que l'art de nos brillants esprits
Polit et repolit d'une plume érudite.

« C'est vrai ! c'est juste ! » dis-je au bruit de ces concerts,
Au plus sublime éloge ajoutant un peu d'âme,
Grain d'amour pur qui brille en moi non dans leurs vers,
Car si mon verbe est froid mon cœur a de la flamme !

Respecte donc, en eux, le souffle vain des mots ;
En moi, l'amour muet qui dit ce que tu vaux.

LXXXVI

Est-ce le mât royal de son large poème
Qui, fier voilier cinglant après vos purs joyaux,
Inhume en mon cerveau mes pensers mûrs et blêmes,
Sein vivant qui se sèche et se mue en tombeau ?

Serait-ce son esprit, que des Esprits haussèrent
Aux vers plus que mortels, qui m'a glacé d'effroi ?
— Ni lui, ni les amis qui l'aident en mystère
N'ont jamais étonné mon poème ni moi.

Ni lui, ni ce lutin qui, de cent confidences,
Affable et familier, le dupe chaque nuit,
N'ont conquis en vainqueur le fort de mon silence ;
Il est un autre mal que mon courage a fui :

C'est qu'en tel de ses vers votre face se dresse
Me laissant sans modèle et tout à ma faiblesse.

LXXXVII

Adieu ! tu es d'un prix trop haut pour ma misère ;
Tu as en ta valeur une trop juste foi :
Ce prix même est la charte, Ami, qui te libère
Et brise les liens qui m'attachaient à toi.

De toi seul il me vient, le droit que je possède,
Car je n'ai rien en moi qui vaille un tel trésor ;
Le poids d'un privilège immérité m'excède :
Libre, il retourne à toi comme un balancier d'or.

En te donnant à moi tu t'ignorais toi-même,
Ou mal tu l'as choisi l'objet de ta faveur ;
Mais, grandissant encore avec l'erreur que j'aime,
Ton bienfait éclairé remonte à son auteur.

Quand je te possédais, j'étais le roi d'un rêve
Qui, maintenant, dans le néant du vrai s'achève.

LXXXVIII

Quand tu croiras venu le moment du mépris,
Jetant à ton dédain mon mérite en pâture,
J'enrôlerai pour toi mon amour aguerri,
Afin de me prouver la vertu du parjure.

Mieux informé que lui de mes propres défauts,
A mon accusateur je confierai l'histoire
De ces vices cachés dont je subis l'assaut :
Tu gagneras, en me perdant, beaucoup de gloire.

Et moi, dans ce combat, je suis aussi vainqueur,
Car je penche vers toi mon amitié fervente,
Je me porte des coups dont triomphe ton cœur
Et qui font mon amour doublement triomphante.

L'amour t'a fait mon maître : un signe de ton doigt,
Et je prends tous les torts pour exalter ton droit.

LXXXIX

Dis que tu m'as quitté pour tel de mes forfaits,
Et, pour toi, je me mets à noircir cette offense :
Montre mon pas boiteux et je boite à jamais,
Sans faire à tes assauts un semblant de défense.

En donnant une excuse aux jeux de ton désir,
Tu ne peux me charger de hontes plus amères
Que je ne fais moi-même; et, sachant ton plaisir,
Je noierai l'amitié de froideurs étrangères.

Je fuirai tes sentiers; sur ma lèvre, ô remords,
Ton doux nom bien-aimé s'arrête, tremble, expire;
Profane, je crains trop d'en fausser les accords
Et, qui sait? de trahir les nœuds qui nous unirent.

En ton nom, je me livre une guerre à toujours,
Ne devant plus, pour qui tu hais, nourrir d'amour.

XC

Si tu dois me haïr, hais-moi maintenant même,
Maintenant que le monde est ligué contre moi :
Sers sa colère et courbe-moi d'un coup suprême
Sans vouloir relancer ta victime aux abois.

Ne viens pas, quand le mal a fini son ravage,
Harceler le rempart d'un deuil enfin conquis,
A cette nuit d'éclairs donner aube d'orage
Et retarder l'horreur du désastre promis.

Tu me veux quitter ? Soit. Quitte-moi, sans attendre
Que se soient émoussés tous mes moindres tourments ;
Il faut donner l'assaut, et sur ma lèvre épandre
D'abord le plus amer de tous mes châtiments.

Et le flot douloureux qui monte dans mon cœur,
Toi perdu, n'est pas même un semblant de douleur !

XCI

Les uns mettent leur gloire en leur haute naissance,
D'autres en leur argent, la force de leur corps,
Ou dans leurs vêtements, dernière extravagance,
Leurs faucons ou leurs chiens, leurs chevaux ou leurs cors.

A tous ces goûts divers s'attachent des délices
Qui passent pour chacun les plaisirs les plus doux;
Aucun d'eux à ma lèvre offre la moindre épice :
Je sais charme excellent qui les excelle tous.

Ton amour m'est plus cher que naissance royale,
Plus précieux que l'or, plus beau que le satin,
Il m'a rendu plus fier que faucons et cavales,
J'ai par lui savouré tous triomphes humains :

Mon unique misère est que tu peux te plaire
A te reprendre, à me laisser à ma misère !

XCII

Ligue tous tes efforts pour te ravir à moi :
Tu m'appartiens, Ami, pour le bail de la vie.
Ma vie est suspendue au geste de ta foi,
Et le même moment verra leur agonie !

Alors, que redouter du plus affreux des maux,
Quand le moindre d'entre eux peut clore ma paupière ?
Je vois poindre des jours plus calmes et plus beaux
Qui ne reposent point sur ton humeur altière.

Il ne peut m'émouvoir ton esprit inconstant :
Quand ta révolte abîme à tout jamais mon sort.
O quel titre est le mien et quel bonheur m'attend :
Heureux de ton amour et jusque dans la mort !

Mais il n'est front si pur qui ne craigne une tache :
Tu peux m'être infidèle, et sans que je le sache.

XCIII

Il me faut vivre en te croyant toujours fidèle,
Comme un mari trompé; dans les yeux de l'amour
Changé d'hier, je lis l'amour habituelle :
Le cœur s'est détourné si l'œil est sans détours.

Dans tes yeux, où ne peut s'abriter de la haine,
Je ne puis découvrir l'histoire de ton cœur;
En des regards moins purs, l'amour qui s'aliène
Écrit ses trahisons en étranges lueurs.

Mais le Ciel décréta, en créant ton image,
Que le suave amour seul en fût possesseur,
Et que, malgré l'esprit, le cœur et leurs orages,
Tes yeux seraient jamais qu'un hymne de douceur.

Traîtresse est ta beauté comme la pomme d'Ève,
Si tes vertus, au ciel de tes yeux ne s'élèvent !

XCIV

Ceux qui sont équipés pour la guerre du mal,
Et ne font jamais rien des armes qu'ils aiguisent,
Qui consument les cœurs mais restent de cristal,
D'amiante et de glace aux ardeurs qu'ils attisent;

Ceux-là sont, à bon droit, les favoris des Cieux,
Car ils sont ménagers de leur magnificence
Et maîtres souverains de leurs biens copieux; —
Les autres, moins heureux, n'en ont que l'intendance.

Elle est douce au Printemps la rose du printemps
Qui sans savoir, vivait, et, sans savoir, expire;
Mais dès que l'a touchée un vil chancre infestant,
Au plus vil des roseaux elle cède l'empire.

Le plus doux miel toujours devient le plus acide;
Pourri, le lis bien plus que la ronce, est fétide.

XCV

Ton doux philtre ennoblit jusqu'à cette impudeur
Qui, pareille au cancer des roses consumées,
Infeste la beauté de tes gloires en fleur !
Ah ! de quel nard suave est ta honte embaumée !

Ces lèvres, qui nous font le récit de tes jours,
Voudraient en mots lascifs commenter ton histoire;
Mais la haine te touche et rebondit amour !
Ton nom seul sanctifie un cri blasphématoire !

Oh ! quel palais n'ont pas ces vices respectés,
Qui font de ton grand cœur leur demeure choisie,
Où leur laideur se tisse un voile de beauté,
Où leur poison se change en divine ambroisie !

Redoute, Aimé, ce privilège trop subtil :
Mal manié, l'acier s'émousse et perd son fil.

XCVI

« Son crime est la jeunesse et le sang qui se joue. »
« Sa grâce est la jeunesse et les jeux éperdus. »
Et sa grâce et son crime, on les aime, on les loue,
Car tu fais de ton crime une grâce de plus.

Comme au doigt d'une reine assise sur son trône
Le plus vil des joyaux devient bijou sans prix,
L'erreur sertie en vous en vérité se prône,
Et s'impose en justice aux plus justes esprits.

S'ils pouvaient en agneaux transmuer leur visage,
Combien d'agneaux ne trahiraient les sombres loups ?
Si tu voulais user de ton suzerainage,
Que d'éblouis tu traînerais à tes genoux !

Ne le fais plus, Ami ; préserve ta mémoire :
Tout ton être étant mien, mienne est aussi ta gloire.

XCVII

Toi disparu, soleil des jours ailés qui passent,
L'absence est descendue en moi comme un hiver.
Quel décembre partout et quel désert de glace !
Quelle nuit en mes yeux et quel gel en ma chair !

Portant l'amoureux faix des sèves printanières,
Ces jours où j'étais loin, jours enfuis de l'été,
Comme un ventre de veuve après la mort du père,
Gonflaient l'automne lourd de leur fécondité.

Dans les fruits attristés de ces luxuriances
Je ne pouvais trouver qu'orphelins aux abois ;
L'Été te fait cortège avec ses jouissances :
Toi disparu, l'oiseau, l'oiseau même est sans voix.

Ou s'il chante, ce sont des chansons qui gémissent :
Sentant passer l'hiver, les feuilles en pâlissent.

XCVIII

Loin de vous, quand les fleurs du printemps se déclosent,
Quand Avril, émaillé de somptueux atours,
Met âme de jeunesse au cœur ému des choses,
Et danse aux bras rieurs d'un Saturne moins lourd,

Ni les pétales peints que la brise cajole,
Ni gazouillis d'oiseaux, ni parfums floréals
Ne poussent mes doigts morts à cueillir les corolles,
N'appellent à ma lèvre un couplet estival!

Je ne sais plus louer le vermillon des roses,
Je ne sais plus goûter l'alme blancheur des lis :
De vos couleurs à vous, modèle grandiose,
Tous ne sont à mes yeux que fantômes pâlis.

Je joue avec les fleurs, ombres et souvenances,
Mais c'est toujours l'hiver, ô cher, en votre absence.

XCIX

Je gronde, en mon regret, la violette osée :

« O suave friponne, où pris-tu ces parfums
Sinon dans les soupirs de mon Amour lésée?
Et la pourpre fierté de ce fard diaprun
S'est aux veines que j'aime insolemment puisée ! »

A tes mains le lis prit sa moins vivante hermine;
A tes cheveux leur or la marjolaine en fleur;
Coupable aussi, la rose était sur les épines,
Ou rougissant de honte, ou pâlissant de peur.

Une autre, ayant déjà pillé ta pure haleine,
Au larcin des couleurs joint un vol de senteurs;
Mais, pour la châtier en son orgueil de reine,
Un chancre justicier à mort ronge son cœur.

J'en vois mille et toujours je reconnais en elles
Et coupables parfums et couleurs criminelles.

C

Muse, peux-tu laisser dans un si long oubli
Ce qui donne à tes vers toute leur énergie?
Épuiser tes transports en des chants avilis?
Assombrir tes clartés en la nuit de l'orgie?

Reviens, Muse oublieuse, et ces jours gaspillés
Rachète-les par l'art doux et pur de tes nombres :
Chante à l'oreille amie, au cœur émerveillé,
Et rends à ton stylet d'or un héros sans ombre.

Debout, Muse indolente, et regarde au cher front
De l'Aimé si le Temps n'a pas gravé ses rides!
Dresse-toi, fouet en main, pour venger ses affronts
Et livre à l'univers qui rit le Temps livide!

Sème plus de lauriers qu'il n'épand de fléaux :
Sur eux s'émoussera le tranchant de sa faulx!

CI

O Muse buissonnière, accours demander grâce.
Tu négligeas le vrai qu'empourpre la beauté :
Du vrai comme du beau mon amour est la châsse;
Avec eux il t'enferme, et c'est ta dignité.

Peut-être réponds-tu : « *Quel besoin de peinture*
A le vrai, qui s'exprime en ses seules couleurs ?
Et le beau, dont le vrai peint toute la nature ?
Au parfait, le respect peut seul garder sa fleur. »

— S'il peut se passer de louange, est-ce une excuse
A ton silence ? Non, chanté par tes accords,
Il survivrait à des tombeaux d'or pur, ô Muse,
Glorieux en des jours qui sont à naître encor !

Viens faire ton office, et laisse-moi t'apprendre
A le dresser en pied dessus sa propre cendre.

CII

Plus débile à tes yeux, plus forte est mon amour;
J'aime aussi chaudement sous plus froide apparence :
Qui publie en tous lieux son cœur et ses discours
Trafique en amitié comme un autre en finance.

Neuve était notre amour et comme en son printemps
Quand je la saluais en des vers qui fleuronnent;
Sur le seuil de l'Été Philomèle et ses chants
S'élancent, pour se taire aux jours mûrs qui rayonnent.

L'Été garde toujours même suavité
Qu'aux nuits où languissait sa musique plaintive;
Mais les bois sont grisés de lourdes voluptés :
Moins rare, un chant très doux perd sa douceur native.

Comme le rossignol qui craint par ses concerts
De lasser un ami, moi je suspends mes vers.

CIII

Hélas ! quels pauvres fruits produit ma triste Muse !
Elle eut, pour étaler l'orgueil de ses couleurs,
Un modèle parfait; et lui, tout nu, sans ruse,
De mes éloges peints surpasse la splendeur !

Oh ! ne me blâme point si je ne puis écrire !
Regarde en ton miroir : il en émerge un front
Majestueux et qui, glaçant mon vain délire,
Émousse les pensers de mes vers inféconds.

Mais, n'est-ce pas pécher que d'oser des retouches
Au travail achevé d'un chef-d'œuvre excellent ?
— Le seul vœu des sonnets qui montent de ma bouche
Est de dire en chantant ta grâce et tes talents !

C'est un rien, c'est un rien qui dans mes vers s'enchâsse,
Au prix du vrai vivant que tu vois en ta glace.

CIV

Pour moi, mon bel Ami, tu ne saurais vieillir :
La beauté qu'en tes yeux mes yeux avaient surprise
Autrefois, reste entière; et je vis assaillir
L'orgueil feuillu de trois étés par l'âpre brise;

Trois superbes printemps en automnes jaunis
Ont mué; Juin brûlant trois fois a fondu l'âme
Et les parfums d'Avril, sans que ton front béni,
Vert encore, ait perdu sa fraîcheur de dictame.

Comme l'angle mouvant et sombre d'un cadran,
La beauté se déplace, insensible et furtive,
Et ce teint, qui pour moi garde sa fleur d'antan,
Passe, et mon œil voilé glisse à l'erreur déclive.

Je tremble et je t'évoque, ô siècle à naître encor :
L'Été de la Beauté, quand tu vins, était mort!

CV

N'allez pas regarder comme une idolâtrie
Mon amour, ni l'aimé comme idole d'autel,
Parce que tous mes chants, ma voix jamais tarie
Monte au même être, unique, immuable, éternel.

Constante fermeté ! merveilleuse excellence !
Il est bon aujourd'hui comme hier il était bon :
Et mes sonnets voués à la seule constance
Rendent le fixe éclat de ses divers rayons.

« *Bel et sincère et bon* » composent tout mon thème,
« *Bel et sincère et bon* » — accords mélodieux
Que varie et module à jamais mon poème, —
Triple sujet qui m'ouvre horizons merveilleux.

« *Beauté, vertu, bonté* » fils d'or que je festonne,
Jamais sur un seul chef n'ont tressé leur couronne !

CVI

Dedans les chroniqueurs des âges en-allés
Luisent les médaillons de très gentes figures :
Leur beauté réchauffante embellit ces vieux lais
Pleins de chevaliers morts, de dames et d'armures.

Dans les beautés de ces blasons médiévals
Par la lèvre et la main, les yeux et leur couronne,
Je vois qu'ils voulaient peindre un portrait idéal
Des parfaites beautés qui sur ton front rayonnent.

En esquissant tes traits, en fixant tes couleurs,
Leurs efforts vers le beau n'étaient que prophéties:
Ils n'avaient pour te voir que leurs yeux devineurs;
Pour peindre ton mérite ils manquaient de génie.

Et nous, humbles témoins que le siècle interroge,
Pour voir sommes tout yeux, mais sans voix pour l'éloge.

CVII

Ni l'effroi de mon cœur, ni l'âme prophétique
Du monde méditant l'avenir en chemin
Ne sauraient limiter mon bail d'amour unique,
Gage fatal promis aux ordres du Destin !

Vois : la Lune éclipsée a retrouvé la vie,
Et l'augure en riant brûle ses noirs papiers;
L'incrédule à la foi royale nous convie;
Et la paix vous salue, immortels oliviers !

Sous la rosée amie et pure de ces baumes,
Mon amour refleurit et la Mort se soumet :
Elle traîne à son char un muet troupeau d'hommes,
Mais respecte l'auteur de ces humbles sonnets.

Le bronze écussonné des tombes écroulées
Passe, et toi, dans ces vers, gardes ton mausolée !

CVIII

Tout émoi du cerveau que l'encre peut trahir
T'a montré mon esprit, son vrai fil et sa trame.
Quel mot neuf reste encore et quel nouveau soupir
Pour révéler ton cœur ou le fond de mon âme ?

Il n'en est plus; et chaque soir, mon doux amour,
Comme un dévot l'*ave*, je redis ma prière :
Rien de vieilli n'est vieux et, comme au premier jour
Où je te saluai, notre foi reste entière.

En l'amour qui renaît, oui, l'amour éternel
Vit, sans peser la fange ou le fardeau de l'âge :
Sans donner un regard au bris universel,
Il prend même le Temps pour esclave et pour page.

Pour lui, dans les vaincus de l'âge ou de la mort
Vibre le premier rais de l'amour toujours fort.

CIX

Que mon cœur fut perfide, oh ! ne le dis jamais :
L'absence peut pâlir mais non glacer la flamme.
Je ne puis renoncer à l'être que j'aimais;
Je vis en toi : le corps peut-il bannir son âme ?

Cette âme habite en toi, en toi, logis d'amour,
Qui, la route achevée, a retrouvé son hôte
Au jour fixé jadis, inchangé par les jours,
Et mouillé de ces pleurs qui laveront ma faute.

Crois-moi : si les ardeurs du sang de mes pareils
Ont souvent assiégé ma fragilité d'homme,
Point n'ai-je absurdement obscurci mon soleil,
Ni troqué contre un rien l'amour qui me renomme.

Et ce vaste univers est un rien à mes yeux :
Toi seule y vit, ma Rose, et c'est tout sous les cieux !

CX

Hélas! il est trop vrai, je dus courre en tous lieux,
Vendre l'âme au rabais et fouiller ma pensée
Au sang, et, vil bouffon, pitre facétieux,
Navrer d'amours nouveaux l'ancienne amour blessée!

C'est trop vrai, j'ai tourné loin de la vérité
Mes yeux indifférents; mais aux cieux j'en appelle,
L'orage m'a rendu comme un deuxième été :
Des feux plus violents l'amour sort plus fidèle.

Tout est fini. Reçois un hommage immortel :
Jamais plus n'userai mes tristes dents grinçantes
Sur l'acier des erreurs, pour éprouver le ciel
De l'ancienne amitié divine et triomphante!

Tout grands et tout aimants ouvre-moi tes deux bras
Et sur ton cœur me presse, ô mon dieu d'ici-bas!

CXI

Oh ! pour l'amour de moi, provoque la Fortune
Qui seule m'imposa ce coupable trafic,
Sans me laisser pour vivre, en sa basse rancune,
Qu'un or public baillé par les mœurs du public !

De là vient que mon nom garde une marque infâme.
Le teinturier, l'acteur s'imprègnent du métier,
Qui chez l'un teint les mains et chez l'autre teint l'âme :
Au nom de mon salut, donne-moi ta pitié !

Alors je renaîtrai. Malade débonnaire,
Je prendrai de l'aissel pour purger mon poison ;
Nulle amère boisson ne sera trop amère,
Et nul fouet trop cuisant pour cette guérison.

Pitié donc, cher Ami, car cette pitié même
Est assez pour sauver celui qui toujours t'aime.

CXII

Ta pitié, ton amour comblent la marque infâme
Que creusa le scandale au front de ton ami;
Qu'importe donc qui me maudit ou qui m'acclame
Si tu remplis d'un sang pourpré mon cœur blêmi ?

Sur tes lèvres cueillir et l'éloge et le blâme,
Voilà tout mon effort : c'est toi mon univers;
Hors toi je n'ai personne, il n'est rien dans mon âme
Qui cause peine ou joie à ce cœur tout de fer.

Tout souci d'autres voix en un si vaste abîme
Disparaît; qu'effleurés mes sens endoloris
Se ferment au flatteur comme au censeur infime!
Écoute, Ami, comment j'excuse ce mépris :

Tu plonges en mon sein des racines si fortes
Que, hors toi, la nature entière est une morte!

CXIII

Mes yeux, quand je m'éloigne, en mon esprit habitent,
Et le sens qui me guide, aux trois quarts déréglé,
De sa tâche diverse à grand peine s'acquitte :
Il semble toujours voir, mais il est aveuglé.

A l'âme qui s'enquiert, les formes qui le frappent
D'oiseaux ou de corolle, il ne les transmet plus :
Sa vision ne retient plus ce qu'elle attrape ;
L'esprit reste étranger à ses objets confus.

Trouve-t-il une vue ou très douce ou très rude,
Des visages exquis, les êtres les plus laids,
L'ombre ou le jour, la mer, les monts, la solitude,
La corneille ou le cygne : il leur donne tes traits !

Mon vrai cœur, débordant de ta vive lumière,
Trop sincère, a rendu mes regards peu sincères.

CXIV

Vous ayant pour couronne, est-ce que mon esprit
Boit à longs traits la mort des rois, la flatterie ?
Dirai-je que mes yeux, du seul vrai tout épris,
Doivent à votre amour cette étrange alchimie

De métamorphoser des monstres de laideur
En chérubins moulés à votre ressemblance ?
De créer du parfait avec de la hideur
Aux magiques rayons de leur efflorescence ?

Non ! c'est la flatterie ! et, très royalement,
Mon esprit assoiffé l'aspire avec ivresse :
Mon œil sait ce qui plaît à son palais d'amant
Et prépare à son goût la coupe enchanteresse !

S'il y trouve un poison, mes yeux amourachés
Sont les premiers à boire, — et moindre est mon péché.

CXV

Quand ils te murmuraient que mon amour grandie
Ne croîtrait jamais plus, ils te mentaient, mes vers.
Pouvait-elle juger, ma pensée enhardie,
Qu'à mon flambeau luirait plus tard un feu plus clair ?

Je redoutais le Temps dont les remous se glissent
Entre nos plus chers vœux, changent l'édit des rois,
Souillent la beauté pure, émoussent la malice,
Entraînent les plus forts en leurs torrents sournois.

Hélas ! ayant l'horreur de cette tyrannie,
Que n'ai-je alors chanté : « *Tu vois en moi fleurir*
Un immuable amour sauvé des agonies, » —
Couronnant le présent et voilant l'avenir !

Je ne pouvais, Ami, — car l'amour c'est l'aurore —
Donner pleine croissance à ce qui croît encore !

CXVI

Non ! il n'est point d'obstacle à l'union des âmes
Et des sincérités ! L'amour n'est pas l'amour
S'il penche à la nuit sombre où penche l'autre flamme,
Si, la voyant pâlir, il pâlit à son tour.

Non ! l'amour véritable est la ferme balise
Dont l'œil fixe l'orage inébranlablement ;
C'est l'astre des marins, dont la hauteur est prise,
Mais dont nul ne connaît le divin ascendant.

L'Amour n'est point le fou du Temps. Les lèvres roses
Sont bien gerbe promise au croissant de sa faulx ;
Mais point il ne s'effeuille avec l'heure déclose :
Il s'avance inchangé jusqu'au bord du chaos !

Ici-bas, si ma foi devient une hérésie,
Jamais on n'eut d'amour ! ni moi de poésie !

CXVII

Formulez vos griefs : c'est vrai, je fus avare
En payant de retour vos bienfaits opulents ;
Je désertai l'amour où toutes les amarres
De la vie attachaient mon esquif vacillant.

J'ai galvaudé mon âme aux âmes inconnues,
Au vulgaire livré le droit par vous acquis,
A tous les vents qui m'arrachaient à votre vue,
Oui, j'ai hissé ma voile et mes désirs maudits !

Inscrivez ma folie où l'erreur s'enchevêtre ;
Ajoutez l'hypothèse aux plus sûrs documents ;
L'arc de votre sourcil, bandez-le contre un traître !
Dans l'éveil du courroux ne tirez pas, pourtant :

Que prouvait mon appel ? — Il voulait, sans offense,
Éprouver votre amour, sa force et sa constance !

CXVIII

L'homme, pour relever son appétit baissant,
Excite son palais de condiments acides;
Pour tenir à l'écart de ses sens languissants
Le mal qui les guettait, au mal il se décide.

Ainsi, rassasié d'une exquise douceur,
Dans l'amertume, ai-je plongé mes vivres fades :
Fatigué de bien-être, on découvre un bonheur
A se vouloir, avant le mal, rendre malade.

Ainsi la politique, en mon amour trop fort,
De maux inexistants fit réelles souffrances;
Aux médecins livra l'âme saine et le corps,
Cherchant en la faiblesse une aise à leur puissance.

Et de là j'ai tiré la leçon qui m'absout :
Remèdes sont poisons quand on souffre de vous.

CXIX

Je me suis abreuvé des larmes de sirène
Que distillaient les flancs d'alambics infernaux !
La haine armant l'amour, l'amour armant la haine,
J'ai perdu, croyant vaincre en ces sanglants assauts !

Mon cœur, en qui sourdait félicité bénite,
Misérable, péchait lors même contre vous !
Oh ! comme ils ont, mes yeux, bondi dans leur orbite
En l'épouvantement de ces délires fous !

Mais à présent je sais, bienfait de la souffrance,
Que le bien par le mal se hausse jusqu'au mieux ;
Et l'amour en décombre, au jour des renaissances,
Se redresse plus bel et plus fort, jusqu'aux cieux !

Repoussé, je reviens à mon amour suprême
Et récolte trois fois ce que la douleur sème.

CXX

Que *vous* me fûtes traître, Ami, me rend heureux :
L'incisive douleur qui m'entra jusqu'à l'âme
A dû sous *mon* péché courber mon front poudreux,
Point n'ayant nerfs d'airain martelés à la flamme.

Dans votre vie, il a passé le noir enfer
Que j'ai connu, s'il est vrai qu'en ma vilenie
Vous ayez pu souffrir ce que moi j'ai souffert
Sans peser votre crime ou voir ma tyrannie!

Oh! si la nuit de notre angoisse avait voulu
Nous redire combien le vrai chagrin torture,
Nous nous serions alors l'un vers l'autre tendu
Le baume humble et cordial qui ferme les blessures !

Nos deux crimes pareils ont mûri des moissons
Où nous puisons tous deux une juste rançon.

CXXI

Il est mieux d'être vil que d'être estimé vil,
Quand on voit le néant prendre manteau de vie,
Quand on voit condamner, au nom d'un vain péril,
Un plaisir juste et non par soi, mais par l'envie !

Pourquoi salueraient-ils les ébats de mon sang,
Les êtres faux, au regard louche, aux yeux hostiles ?
Et jugeraient-ils noir ce que j'estime blanc,
De ma vertu fragile espions plus fragiles ?

Je suis ce que je suis ! — En soupesant mes fers,
Ils ne font que compter les anneaux de leurs chaînes ;
C'est moi qui marche droit, eux qui voient de travers :
Ma vie, en traversant leur cœur vil, se gangrène !

A moins que ce cœur vil ne soit celui du monde
Et que le mal soit roi, roi d'un royaume immonde !

CXXII

Ce cahier, ton présent, demeure en ma mémoire
Gravé par le burin de l'immortalité :
Sur ton humble crayon je gagne la victoire
Par delà tous les temps jusqu'en l'éternité !

Du moins l'éternité que permet la Nature
Aux éclairs de l'esprit comme aux gestes du cœur.
Aucun ne cédera sa part de sa capture,
Sa part de toi, qu'au grand Oubli spoliateur.

Ces trop faibles feuillets ne pouvaient y suffire.
Qu'ai-je besoin de taille où marquer mon amour?
Je m'en suis séparé : j'ai préféré l'inscrire
Aux tablettes de l'âme où vous vivrez toujours!

Garder cette aide morte eût été faire croire
Qu'un lâche oubli pouvait envahir ma mémoire.

CXXIII

Jamais tu ne pourras te vanter que je change !
La pyramide, ô Temps, que d'un nouvel effort
Toujours tu rebâtis, n'a pour moi rien d'étrange :
Rhabillage piteux d'un éternel décor !

Brève est la vie, et, dans sa hâte, l'homme admire
Tous les hochets vieillis que ta fraude lui tend :
Ces jouets, il préfère y voir, dans un sourire,
Les fils de son désir, non les pièges du Temps.

Tes archives et toi, je vous hais, vous défie !
Le présent, le passé n'ont rien pour m'étonner :
Ils mentent, les témoins que ta main sacrifie
Dans sa hâte sans fin de tout exterminer !

Moi, je fais le serment de demeurer fidèle,
Fidèle malgré toi, malgré ta faulx cruelle !

CXXIV

Si mon amour n'était que l'enfant des grandeurs,
Bâtard de la Fortune, il deviendrait, sans père,
Le serf du Temps, de ses mépris, de ses faveurs,
Herbe qu'on foule aux pieds, pauvre fleur éphémère!

Non! je lui construisis un plus haut piédestal!
Il est hors de l'atteinte et des pompes rieuses
Et des serviles coups de ce dédain brutal
Que donne le respect de la mode enjôleuse.

Point il ne craint la politique au front pâli,
Hérétique qui broche un canevas d'une heure;
Il se dresse, tout seul, politique accompli,
Inchangé sous un ciel qui sourit ou qui pleure.

J'en appelle aux amours bouffons de notre temps
Dont la mort est un bien, fauchant des jours méchants.

CXXV

A quoi me servirait de tenir le dais rouge
Et par de tels dehors d'honorer tes dehors?
De bâtir « *pour jamais* » une base qui bouge
Et s'effondre aussi vite, Ami, qu'un vain décor?

L'idolâtre, ébloui par la beauté des lignes,
Perd tout et plus, payant loyer trop onéreux;
Il fuit la saveur simple et veut l'épice indigne,
Bonheur piteux, qui se consume, et par les yeux!

Ami cher, vois en moi le dévot de ton âme,
Reçois l'offrande d'un cœur pauvre mais loyal;
Sans art et sans mélange, elle érige sa flamme
Sur le don mutuel de notre être total!

Arrière, délateur! Plus une âme sincère
Est en butte à tes coups, plus elle se libère!

CXXVI

Adolescent aimé, qui tiens en ton pouvoir
L'Heure et le sablier du Temps, fragile et noir;

Ton déclin même est une aurore, et, fleur suave,
Tu t'ouvres, quand se clôt le cœur de ton esclave;

Dans ton élan, si la Nature veut encor
T'arrêter de son geste et de son sceptre d'or,

Elle t'épargnera pour que ton art sublime
Déshonore le Temps et vainque l'Heure infime!

Crains-la pourtant, ô toi, sa joie et son amour,
Trésor qu'elle conserve, hélas, non pour toujours :

Il peut tarder, mais il viendra le jour peu tendre
Où, pour avoir quitus, il lui faudra te rendre!

GROUPE DES SONNETS

A LA DAME BRUNE

CXXVII

La brune, aux yeux de tous, jadis, passait pour laide.
Belle, on lui refusait le titre de beauté;
Mais la brune à présent à la blonde succède :
Le Beau s'abâtardit de cheveux empruntés!

Depuis que chaque femme, en grimant la nature,
Embellit la laideur du masque faux de l'art,
Sans honneur et sans nom le Beau se voit exclure
De ses temples sacrés et honnir en bâtard.

Les cheveux de ma mie ont le noir du corbeau;
Ses yeux portent le deuil, vêtus des mêmes teintes,
Des yeux disgraciés qui s'affublent de faux,
Calomniant le vrai de leur vérité feinte.

Et le deuil à ce point embellit leur douleur
Que désormais le Beau doit porter leur couleur.

CXXVIII

Quand tu viens, ma Musique, aux lamelles bénies
Du berçant virginal promener tes doigts blancs,
Et de ses fils d'argent tirer des harmonies
Qui ravissent mes sens et mes esprits tremblants,

J'envie en moi le saut léger des touches mues,
Qui baisent le fuseau rondelet de tes doigts,
Et mes lèvres que fuit une moisson perdue
Rougissent de l'orgueil de ces lames de bois.

Pour qu'on les baise ainsi, qu'une métamorphose
Auprès de toi, les change en ces hochets dansants
Que d'un geste rapide effleure ta main rose,
Bois morts, mais plus comblés que mes désirs vivants!

Verse à ces impudents le lait dont tu me sèvres,
Réserve-leur tes doigts, mais livre-moi tes lèvres!

CXXIX

L'ame qui se dépense en un désert de honte —
Voilà la passion : avant d'agir, elle est
Désir honni, sanglant, parjure et qui vous dompte
Sous le cruel excès d'un flux traître et mauvais;

Aussitôt assouvi, l'abjection le sape;
Follement poursuivi, même à peine avalé,
Follement exécré, comme l'appât qu'on happe,
Tendu pour capturer le gobeur affolé;

Fou dans son âpre chasse et fou quand il possède;
Extrême en la curée et dans l'affût amer;
Avant, bonheur en vue, après, vision laide,
Félicité qui passe et, passée, un enfer!

Personne ne sait fuir — quand tous savent ce drame —
Le ciel qui nous conduit au tourment de ces flammes!

CXXX

Le soleil luit plus vif que l'œil de ma maîtresse;
Et sa lèvre est d'un rouge humble au prix du corail;
Si le blanc c'est la neige, alors, je le confesse,
Le satin de ses seins n'est qu'un sombre camail.

J'ai roses de Damas, roses rouges et blanches,
Mais sur sa joue en vain je cherche leurs couleurs;
Et je sais, en parfums, des délices plus franches
Que les souffles humains de son haleine en fleur.

Le timbre de sa voix, je l'aime; mais j'avoue
Que la musique encore a des sons plus divins;
Oncques ne vis déesse aller sur notre boue :
Elle, foule en marchant le sol de nos chemins.

Et pourtant, par le ciel, mon amante est plus rare
Que les tristes objets qu'à tort on lui compare !

CXXXI

Belle ou non, tu régis mon empire en tyran,
Tout comme une beauté fière, arrogante et dure;
Tu sais que pour mon pauvre cœur idolâtrant
Il n'est gemme ici-bas et plus chère et plus pure.

Tout franc, — il en est qui refusent à tes traits
Le don de torturer l'Amour, pouvoir suprême;
Proclamer leur erreur jamais je n'oserais,
Mais je jure en secret que c'est là l'erreur même !

Et, sois-en sûre, il n'est pas faux l'affreux serment !
Le gémissement qui, si j'évoque ta face,
Sans pitié me déchire, en témoigne âprement :
Tout ton noir, à mes yeux, toute beauté surpasse !

Noire en rien ne te vois sauf peut-être en ta vie,
Et c'est de là, je crains, que sort la calomnie.

CXXXII

J'aime tes yeux et tes chers yeux, comme en pitié
Des tourments que m'inflige une âme dédaigneuse,
Jetant sur ma douleur leur sanglante amitié,
Se sont vêtus de noir ainsi que des pleureuses.

Non ! le soleil levant n'illumine pas mieux
Le front que l'Orient soulève en l'aube grise ;
Non ! l'étoile du soir qui plane au seuil des cieux
N'épand pas tant de gloire où le jour agonise,

Que sur ton sombre front ces deux grands yeux en deuil !
Oh ! puisse-t-il alors plaire à ton âme chère
De pleurer, elle aussi, mon amour au cercueil !
Le deuil et la pitié parent ta grâce altière.

Oh, lors ! je jurerai que noire est la Beauté
Et que, sans ta couleur, on n'est qu'indignité !

CXXXIII

Que maudit soit le cœur qui fait gémir mon cœur
Saignant pour moi, pour mon Ami, double carnage!
N'est-ce assez que je sois en butte à tes fureurs,
Sans que mon doux aimé souffre ton esclavage?

De moi-même, ton œil cruel m'a détourné;
Plus dure encor, tu m'as pris mon autre moi-même!
De moi, de lui, de toi je suis abandonné;
Par nous trois mis en croix, tourment trois fois extrême!

Emprisonne mon cœur aux grilles de ton sein;
Prends ce gage appauvri contre l'Ami rebelle;
De celle qui le garde il sera le gardien,
Et lors tu ne pourras, ma geôle, être cruelle!

Eh si! tu pourras l'être! Étant captif en toi,
De force t'appartient tout ce qui vit en moi!

CXXXIV

Ainsi j'ai confessé qu'il est en ta puissance
Et que je suis un gage au gré de ton désir.
Moi, je veux me livrer et lui, ma jouissance,
Mon autre moi, tu le rendras à mes soupirs.

Vous ne voulez, ni toi ni lui, de sa franchise,
O Maîtresse cupide, Ami trop généreux !
Il pensait me servir, non perdre par traîtrise
Sa vie en souscrivant ce billet désastreux !

Car tu veux exercer, implacable usurière,
Les droits entiers que la Beauté t'a dévolus,
Et poursuivre l'Ami qui sombre en la misère
Pour moi qui l'ai perdu par un indigne abus.

Je l'ai perdu, sans me reprendre, ample faillite :
Il a payé ma dette, et je ne suis pas quitte !

CXXXV

Femme riche en succès comme une autre en désirs,
En désirs drus et qui débordent en fontaine,
Je suis de trop, hélas! j'encours ton déplaisir
En jetant mon pétale à ta coupe trop pleine.

Daigneras-tu, femme au cœur vaste et généreux,
Me laisser me cacher en ton désir immense?
Quand, aux autres désirs, il s'ouvre, gracieux,
Faut-il que, seul, le mien souffre son arrogance?

L'Océan reçoit bien en ses eaux l'eau du ciel;
Son opulence accepte argent qui l'amplifie.
Ruche de désirs d'or, joins mon miel à ton miel,
Qu'encor il s'enrichisse, encor se dulcifie!

Laisse tes suppliants t'aimer, vivre et jouir,
Tous — dont je suis — fondus en un même désir!

CXXXVI

S'il rage de me voir pénétrer ta langueur,
Jure à ton cœur que Will fut son désir sincère;
Il sait que le Désir a sa place en un cœur :
Par amour, mon Aimée, exauce ma prière!

Will emplira ton cœur vidé de tout son or,
L'emplira de désirs, où mon désir rayonne!
Un ducat est à l'aise en un large trésor;
Dans une vaste foule on ne compte personne!

Laisse-moi dans le nombre, inconnu, me glisser :
Je compterai quand même en la somme totale!
Si le rien que je suis t'est doux à caresser,
Je consens d'être un rien pour ton âme fatale!

Chère, garde mon nom, mon nom seul à chérir
Et ce sera m'aimer, car mon nom c'est Désir!

CXXXVII

Amour, aveugle sot, qu'as-tu fait de mes yeux ?
Ils regardent sans voir, voilés d'étranges taies.
Hélas ! ils vont confondre et le pire et le mieux,
Eux qui s'ouvraient aux purs rayons des beautés vraies.

Si mes yeux égarés par de traîtres fanaux,
En ce golfe d'erreur où tous les hommes rament,
Ont mouillé dans la nuit, pourquoi de tes cils faux
As-tu forgé des crocs où suspendre mon âme ?

Pourquoi vois-tu, mon cœur, un domaine privé
En ce pré communal ouvert à tout le monde ?
Pourquoi nier faits éclatants, yeux dépravés,
Et vouloir mettre un masque beau sur face immonde ?

Le cours du vrai, mon cœur, mes yeux l'ont délaissé
Dans le marais du faux ils se sont enfoncés !

CXXXVIII

Elle est, me jure-t-elle, être de vérité.
Je suis sûr qu'elle ment ; mais je crois sa parole
Pour qu'elle croie encore à ma naïveté
Neuve aux détours subtils de ce monde frivole.

Croyant en vain qu'elle me croit adolescent
— Au fond elle sait trop que mes jours se déflorent ! —
J'accorde ma créance à sa langue qui ment :
Sur nos lèvres le vrai se sèche et s'évapore !

Pourquoi n'avouons-nous, moi, que je deviens vieux,
Elle, que son cœur faux est pétri d'injustice ?
— C'est que l'âge en amour se cache à tous les yeux ;
Ah ! c'est que l'art d'amour n'est que long artifice !

Mentons donc avec elle, et, tous deux, flattons-nous
Au mensonger accord de mensonges si doux.

CXXXIX

Oh! ne m'appelle pas pour excuser les affres
Que tes actes méchants infligent à mon cœur!
Que tes mots acérés, non tes yeux, me balafrent :
Navre-moi d'un fer sûr, mais sans art d'escrimeur!

Dis tout franc que ton cœur est autre part, mais pense
A ne pas devant moi détourner tes regards :
Pourquoi blesser par ruse, alors que ta puissance
Peut d'un souffle raser mes débiles remparts?

Et pourtant je t'absous : tu sais trop, ma maîtresse,
Que mes seuls ennemis ont été tes doux yeux;
Tu détournes de moi leur brûlante caresse,
Et tu portes plus loin leur ravage et leurs feux.

Ne les détourne point; je succombe à leur guerre :
D'un coup, viens achever ma vie et ma misère!

CXL

Sois sage aussi, cruelle; et, ma langue liée,
Ne va pas l'accabler sous un trop lourd dédain !
Prends garde; il peut jaillir de la douleur criée
Des mots où la pitié se distille en venin!

Si tu pouvais comprendre, il serait salutaire,
Sans même en ressentir, de feindre un peu d'ardeur :
Au moribond qui tremble, à son heure dernière,
Le médecin promet la vie et la verdeur!

Si je désespérais, ce serait la folie!
Et, fou, je noircirais ton misérable cœur;
Dans ce monde perfide où le mal se publie,
Qui sait? des fous croiraient à ma folle rancœur.

Pour sauver ma raison et ta gloire adultère,
Garde le regard droit, — si torse est l'âme altière!

CXLI

Sur l'honneur, ce ne sont point mes yeux qui t'adorent,
Eux qui notent milliers de souillures en toi ;
C'est mon cœur qui chérit ce que tant ils abhorrent,
Et qui malgré mes yeux, raffole de ta foi.

Et mon oreille est close à ta voix de sirène ;
Sensible aux vils contacts, ni mon toucher discret,
Mon goût, mon odorat, n'aspirent à la haine,
Qu'en eux soulèveraient tes sensuels banquets.

Mes cinq sens et mes cinq esprits vainement somment
Mon cœur de s'affranchir du désir souverain
Qui jette, sans fierté, le fantôme d'un homme
En esclave à l'orgueil de ton cœur suzerain !

Un miel pourtant se cache au fond de mon calice :
Qui cause mon péché cause aussi mon supplice !

CXLII

L'amour est mon péché, ta vertu c'est la haine,
Haine de mon péché, — fille des vils amours :
Ah! compare un instant à la mienne ta chaîne
Et tu découvriras que mon crime est moins lourd!

Si tu veux m'accuser, n'accuse avec ces lèvres
Qui tant ont profané leur exquis incarnat,
Plus souvent que la mienne étanché d'autres fièvres
Et soustrait à vingt lits leur rente, sans contrat!

Que mon amour qui te meurtrit ait le droit même
Que ton œil prend de provoquer tant d'amitiés!
Enracine en ton cœur la pitié que je sème :
Grandie, elle pourra te valoir la pitié!

Si tu veux posséder ce que ton cœur refuse
Crains que ton propre exemple un jour soit mon excuse!

CXLIII

Voit-elle un volatile emplumé s'échapper,
Déposant son bambin, l'active ménagère
Court de toute sa force et cherche à rattraper
L'oiseau qui toujours fuit, pareil à la Chimère.

Le petit esseulé la poursuit à son tour,
Rappelle de ses cris l'anxieuse qui tâche
A suivre l'être ailé plus loin encor, toujours,
Sans donner un regard au bambin qui se fâche.

Ainsi cours-tu, ma belle, après ce qui te fuit,
Tandis que moi, ton nourrisson, après toi vole;
Si tu saisis ton rêve, ah! pense à qui te suit,
Joue avec moi la mère au baiser qui cajole!

Puisses-tu donc posséder Will, fuyant désir,
Si tu veux bien alors apaiser mes soupirs!

CXLIV

J'ai deux Amours qui font mon heur et mon tourment!
Deux Esprits qui toujours me soufflent leur haleine :
Le bon ange est un homme aux yeux de diamant,
L'ange mauvais, femme fardée, âme vilaine.

Pour me plonger plus tôt dans les enfers profonds
Mon diable-femme vient courtiser mon bon ange,
Pour corrompre mon Saint, le muer en démon :
Ainsi l'impur orgueil, de l'amour pur se venge!

Que déjà l'ange ait succombé sous l'ennemi,
Je ne puis l'affirmer; mais j'en ai doute amer :
Tous les deux sont au loin, tous les deux bons amis;
J'en conclus que chaque ange est pour l'autre un enfer!

Je vivrai dans le doute et sans savoir jamais, —
Sauf quand brûlera l'Ange aux flammes du Mauvais.

CXLV

Ces lèvres qu'Amour fit de sa main blanche
M'ont lancé ce mot, ce souffle : « Je hais ! »
A moi qui languis pour leur amour franche.
Quand Elle aperçoit mes traits tout défaits,

La Pitié tout droit monte dans son âme
Et gronde la voix qui, douce jadis,
Soulait me livrer à de gentes flammes,
Et qui d'elle apprend salut adouci.

« Je hais » tremble et mue en douce agonie...
Un mot clair l'achève — ainsi jour exquis
Achève la nuit, infernal génie
Aux enfers sombrant du haut du pourpris.

Le haineux « Je hais » tombe en sons plus doux,
Se fond et me sauve en ces mots « ... pas vous ! »

CXLVI

Pauvre âme, centre obscur de mon limon pécheur,
Que harasse un assaut de puissances rebelles,
Pourquoi, quand tu languis de faim et de douleur,
Peindre d'un or joyeux tes murs et tes tourelles ?

Pourquoi loyer si fort pour un bail aussi court ?
Pourquoi se ruiner pour un palais qui croule ?
Héritier de ce luxe, il arrive, il accourt
Le ver rongeur ! Est-ce donc là que ton corps roule ?

O mon âme, vis donc des affres de ma chair,
Qui gémira pour enrichir ton or intime;
Acquiers siècles divins au prix d'heures d'enfer :
Au dehors, misérable; au dedans richissime !

Repais-toi de la Mort qui se repaît de nous :
Morte la Mort, mort le mourir, et pour nous tous !

CXLVII

Mon amour est la fièvre encor passionnée
Pour tout ce qui nourrit le foyer de son mal;
Il se repaît de cette flamme empoisonnée
Qui flatte les accès d'un appétit brutal.

Au mépris affiché pour sa docte ordonnance,
Ma raison, — médecin de mon amour trop fort —
M'abandonne, et je trouve, en ma désespérance,
Que, rebelle à tous soins, le désir c'est la mort !

A raison sans vertu malade sans remède;
Et ma raison plus que jamais s'échauffe et bout :
Mes pensées, mes discours, au faux qui les possède
Se livrant sans recours, sont l'ivresse d'un fou !

J'avais juré ton âme belle et ton front clair,
Et tu n'es que nuit noire et ténébreux enfer !

CXLVIII

Hélas, quels yeux Amour a donc mis en ma tête,
Sans harmonie avec le vrai qu'ils devraient voir !
Ou s'ils voient juste, il sombre alors en la tempête,
Mon jugement qui juge faux leur vrai miroir !

S'il est beau, cet objet dont mes yeux faux raffolent,
Pourquoi le nier, Univers ? S'il n'est pas doux,
S'il n'est pas beau, se prouve alors cette parole :
« *L'œil d'Amour ne voit point ce que voit l'œil de tous.* »

Non ! comment serait-il lumineux et limpide,
L'œil de l'Amour, noyé de longs guets et de pleurs ?
Sans surprise apprends-le, ma vue est peu lucide :
Le soleil n'y voit clair qu'au lever des vapeurs.

Ah ! le perfide Amour qui m'aveugle de larmes
Pour que jamais mon œil ne voie et ne s'alarme !

CXLIX

Comment peux-tu nier que je t'aime, cruelle,
Quand je me joins à toi contre moi conspirant,
Quand ton âpre pensée à ce point m'ensorcelle
Que pour l'amour de toi je deviens mon tyran ?

Aux pieds de tes martyrs, dis-moi si je me couche,
Dis-moi si tes haineux je les appelle amis !
Quand ton front s'assombrit, dis-moi si de ma bouche
Ne jaillit contre moi mon courroux qui gémit ?

Quelle vertu me reste, en mon cœur estimée,
Fière assez pour garder sous ton joug ses dédains ?
Ma meilleure âme adore, à tes pieds abîmée,
Suspendue à l'arc noir de tes sourcils divins !

Hais-moi donc, mon Amour, car tu m'es révélée ;
Tu chéris qui sait voir : mon âme est aveuglée.

CL

Oh ! quel Pouvoir te vaut cette insigne puissance
De dominer mon cœur par ce qui manque au tien :
Tu me fais démentir ma propre clairvoyance
Et jurer que le jour au soleil ne doit rien.

D'où vient ce gracieux accord de forces viles ?
D'où vient que le rebut de tes faits les plus noirs
Contient tant d'excellence et de vigueur habile ?
Plus claire est ta noirceur que blancheur du devoir !

Qui t'enseigna comment te faire aimer encore,
Toujours plus, mieux je vois que je dois te haïr ?
Oh ! j'aime en toi ce que tous les autres abhorrent :
Avec eux m'abhorrer, n'est-ce point te trahir ?

Si ton indignité plante l'amour en moi,
Plus digne je grandis d'être adoré de toi.

CLI

L'Amour, trop jeune enfant, n'a point de conscience,
Pourtant la conscience est fille de l'Amour :
A ma faute, n'attache implacable vengeance,
Ma perfide; elle peut sur toi tomber un jour!

Livré par tes dédains, mon meilleur moi se livre
Aux pires trahisons de mon limon pervers;
Et mon âme promet à mon corps qui s'enivre
Un triomphe d'amour : que veut de plus la chair?

Elle se dresse à ton nom cher et te désigne
Comme son seul trophée, et jouis d'obéir,
Fière, en l'âpre fierté d'être ton serf indigne,
Avec toi d'être droite, avec toi de fléchir!

Toujours j'appelle « Amour », ô conscience en lutte,
La femme à qui je dois ma grandeur et ma chute.

CLII

En t'aimant tu sais bien que je suis un parjure,
Mais toi, tu l'es deux fois qui te donnes à moi,
Qui peux trahir ton lit et, dernière souillure,
Accepter amour neuf, jurer nouvelle foi !

Mais pourquoi t'accuser de ta double traîtrise,
Quand vingt fois je fus traître ? Est-ce que tous mes vœux
Ne sont pas des serments hurlant ma convoitise ?
En ta nuit j'ai plongé mon honneur lumineux !

Car j'ai juré très haut de ta haute tendresse,
De ton amour constant et de ta passion !
J'illuminai mes yeux aveuglés de détresse
Pour t'inonder des feux de mon illusion !

Et j'ai juré de ta beauté, dernier blasphème
Contre la vérité, contre celle que j'aime !

193.

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

193

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1906 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-neuf cahiers de la septième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi depuis le premier janvier 1907 la septième série complète se vend quarante-trois francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire* et de nos sept premières séries; notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre septième série... 98

les sonnets de Shakespeare 101

ESSAI D'UNE INTERPRÉTATION 103

à l'interprète de Wordsworth 105

DU MÊME AUTEUR à la *librairie des cahiers* 106

DU MÊME AUTEUR *aux* Cahiers de la Quinzaine 107

Note du gérant 108

Il a été tiré du présent cahier 109

Portrait de Shakespeare 111

Le poète affamé d'amour.

LXXV. — Vous êtes à mon cœur comme les mets au corps 113

Le poète n'a qu'un seul sujet.

LXXVI. — Mon vers est dénué de parure orgueilleuse 114

Il offre à l'ami un album.

LXXVII. — Ton miroir te dira que ta beauté s'effrite 115

Le pôète a des rivaux.

LXXVIII. — Comme à mon Apollon je te fis ma prière 116
LXXIX. — Tant que seul j'invoquais l'appui de tes regards..... 117
LXXX. — Oh ! lorsque je vous chante, Ami, quelle détresse..... 118
LXXXI. — Ou, vivant, j'écrirai l'épitaphe à ta gloire 119
LXXXII. — Il est vrai que jamais tu n'épousas ma Muse..... 120
LXXXIII. — Jamais je n'ai trouvé qu'il vous fallût du fard..... 121
LXXXIV. — Quels vers sont les plus forts ? Quel éloge surpasse... 122
LXXXV. — Et chacun vous célèbre en louangeux accords..... 123
LXXXVI. — Est-ce le mât royal de son large poème..... 124

L'ami se refroidit ; le poète accepte, gémit, implore.

LXXXVII. — Adieu ! tu es d'un prix trop haut pour ma misère..... 125
LXXXVIII. — Quand tu croiras venu le moment du mépris..... 126
LXXXIX. — Dis que tu m'as quitté pour tel de mes forfaits..... 127
XC. — Si tu dois me haïr, hais-moi maintenant même..... 128
XCI. — Les uns mettent leur gloire en leur haute naissance... 129

Le poète redoute un manque de foi.

XCII. — Ligue tous tes efforts pour te ravir à moi..... 130
XCIII. — Il me faut vivre en te croyant toujours fidèle 131

Corruptio optimi maxima.

XCIV. — Ceux qui sont équipés pour la guerre du mal..... 132
XCV. — Ton doux philtre ennoblit jusqu'à cette impudeur.... 133
XCVI. — *« Son crime est la jeunesse et le sang qui se joue. »*..... 134

Pensées d'absence : été, printemps.

XCVII. — Toi disparu, soleil des jours ailés qui passent..... 135
XCVIII. — Loin de vous, quand les fleurs du printemps se déclosent. 136
XCIX. — Je gronde, en mon regret, la violette osée..... 137

Après un long silence, le poète s'excuse.

C. — Muse, peux-tu laisser dans un si long oubli..... 138
CI. — O Muse buissonnière, accours demander grâce..... 139
CII. — Plus débile à tes yeux, plus forte est mon amour..... 140
CIII. — Hélas! quels pauvres fruits produit ma triste Muse!..... 141

La beauté de l'ami, l'amour du poète, persistent inchangés.

CIV. — Pour moi, mon bel Ami, tu ne saurais vieillir..... 142
CV. — N'allez pas regarder comme une idolâtrie..... 143
CVI. — Dedans les chroniqueurs des âges en-allés..... 144
CVII. — Ni l'effroi de mon cœur, ni l'âme prophétique..... 145
CVIII. — Tout émoi du cerveau que l'encre peut trahir..... 146

Chez le poète absent, le manque de foi n'était qu'apparence.

CIX. — Que mon cœur fut perfide, oh! ne le dis jamais..... 147
CX. — Hélas! il est trop vrai, je dus courre en tous lieux..... 148
CXI. — Oh! pour l'amour de moi, provoque la Fortune..... 149
CXII. — Ta pitié, ton amour comblent la marque infâme..... 150
CXIII. — Mes yeux, quand je m'éloigne, en mon esprit habitent.... 151
CXIV. — Vous ayant pour couronne, est-ce que mon esprit..... 152
CXV. — Quand ils te murmuraient que mon amour grandie..... 153
CXVI. — Non! il n'est point d'obstacle à l'union des âmes..... 154
CXVII. — Formulez vos griefs : c'est vrai, je fus avare..... 155
CXVIII. — L'homme, pour relever son appétit baissant..... 156
CXIX. — Je me suis abreuvé des larmes de sirène..... 157
CXX. — Que *vous* me fûtes traître, Ami, me rend heureux..... 158
CXXI. — Il est mieux d'être vil que d'être estimé vil..... 159
CXXII. — Ce cahier, ton présent, demeure en ma mémoire..... 160
CXXIII. — Jamais tu ne pourras te vanter que je change!..... 161
CXXIV. — Si mon amour n'était que l'enfant des grandeurs..... 162
CXXV. — A quoi me servirait de tenir le dais rouge..... 163

Envoi

CXXVI. — Adolescent aimé, qui tiens en ton pouvoir..... 164

GROUPE DES SONNETS A LA DAME BRUNE 165

A la louange de la beauté brune.

CXXVII. — La brune, aux yeux de tous, jadis, passait pour laide. 167

Au virginal.

CXXVIII. — Quand tu viens, ma Musique, aux lamelles bénies..... 168

Passion charnelle.

CXXIX. — L'âme qui se dépense en un désert de honte — 169

Ma noire maîtresse.

CXXX. — Le soleil luit plus vif que l'œil de ma maîtresse..... 170
CXXXI. — Belle ou non, tu régis mon empire en tyran..... 171
CXXXII. — J'aime tes yeux et tes chers yeux, comme en pitié..... 172
CXXXIII. — Que maudit soit le cœur qui fait gémir mon cœur..... 173

Le poète, la maîtresse et l'ami :
Les sonnets du désir (Will).

CXXXIV. — Ainsi j'ai confessé qu'il est en ta puissance..... 174
CXXXV. — Femme riche en succès comme une autre en désirs... 175
CXXXVI. — S'il rage de me voir pénétrer ta langueur..... 176

Le poète aime follement et connaît sa folie.

CXXXVII. — Amour, aveugle sot, qu'as-tu fait de mes yeux ?..... 177
CXXXVIII. — Elle est, me jure-t-elle, être de vérité..... 178
CXXXIX. — Oh ! ne m'appelle pas pour excuser les affres..... 179
CXL. — Sois sage aussi, cruelle ; et, ma langue liée..... 180
CXLI. — Sur l'honneur, ce ne sont point mes yeux qui t'adorent. 181

CXLII. — L'amour est mon péché, ta vertu c'est la haine..... 182
CXLIII. — Voit-elle un volatile emplumé s'échapper..... 183
CXLIV. — J'ai deux Amours qui font mon heur et mon tourment !.. 184

Intermède : lèvres enjouées.

CXLV. — Ces lèvres qu'Amour fit de sa main blanche..... 185

L'âme du poète se révolte.

CXLVI. — Pauvre âme, centre obscur de mon limon pécheur..... 186

Harassée par l'amour, elle s'abat vaincue.

CXLVII. — Mon amour est la fièvre encor passionnée..... 187
CXLVIII. — Hélas, quels yeux Amour a donc mis en ma tête..... 188
CXLIX. — Comment peux-tu nier que je t'aime, cruelle..... 189
CL. — Oh ! quel Pouvoir te vaut cette insigne puissance..... 190
CLI. — L'Amour, trop jeune enfant, n'a point de conscience.... 191
CLII. — En t'aimant tu sais bien que je suis un parjure..... 192

CLIII. — } *Deux versions d'une même épigramme de* } deux sonnets
CLIV. — } *l'anthologie grecque sur Cupidon*..... } non insérés

Nos Cahiers sont édités..... 195

Table de ce cahier..... 199

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour dix-sept cents exemplaires de ce quinzième cahier et pour quinze exemplaires sur whatman le mardi 26 mars 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1656

203

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; quinzième cahier de la huitième série; un cahier vert de 108 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

SEIZIÈME CAHIER DE LA HUITIÈME SÉRIE

GEORGES SOREL

les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes

AVANT-PROPOS DE JULIEN BENDA

CAHIERS DE LA QUINZAINE

paraissant seize fois par an

PARIS

8, rue de la Sorbonne, au rez-de-chaussée

139933
4/10/10

Nous avons publié dans nos éditions antérieures et dans nos cinq premières séries, 1900-1904, un si grand nombre de documents, de textes formant dossiers, de renseignements et de commentaires; — un si grand nombre de cahiers de lettres, — nouvelles, romans, drames, dialogues, poèmes et contes; — un si grand nombre de cahiers d'histoire et de philosophie; et ces documents, renseignements, textes, dossiers et commentaires, ces cahiers de lettres, d'histoire et de philosophie étaient si considérables que nous ne pouvons pas songer à en donner ici l'énoncé même le plus succinct; pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, il suffit d'envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, *1900-1904, de nos cinq premières séries.*

Ce catalogue a été justement établi pour donner, autant qu'il se pouvait, une image en bref, un raccourci, une idée, abrégée, mais complète, de nos éditions antérieures et de nos cinq premières séries; tout y est classé dans l'ordre; il suffit de le lire pour trouver, à leur place, les références demandées.

Ce catalogue, in-18 grand jésus, forme un cahier très épais de XII+408 pages très denses, marqué cinq

francs ; ce cahier comptait comme premier cahier de la sixième série et nos abonnés l'ont reçu à sa date, le 2 octobre 1904, comme premier cahier de la sixième série ; toute personne qui jusqu'au 31 décembre 1905 s'abonnait rétrospectivement à la sixième série le recevait, par le fait même de son abonnement, en tête de la série ; nous l'envoyons contre un mandat de cinq francs à toute personne qui nous en fait la demande.

Pour la septième série, année ouvrière 1905-1906, et en attendant que paraisse le catalogue analytique sommaire *de nos deuxièmes cinq séries, 1904-1909, on peut consulter, — provisoirement, — la petite* table analytique très sommaire *que nous en avons établie et que nous avons publiée en fin du premier cahier de la huitième série.*

Pour amorcer tout travail que l'on aurait à commencer dans notre premier catalogue analytique sommaire, *consulter le* petit index alphabétique *provisoire que nous avons établi automatiquement de ce* catalogue analytique sommaire *dans l'index total de nos éditions antérieures et de nos sept premières séries, même premier cahier de la huitième série.*

JULIEN BENDA

AVANT-PROPOS

139433
4/10/16

AVANT-PROPOS

I. — Des correspondances.
II. — Des correspondances logiques.
III. — Les phénomènes naturels et les correspondances logiques.

I

DES CORRESPONDANCES

Considérons les espaces parcourus par un corps en mouvement, ces espaces étant comptés à partir d'un point fixe dit origine; et supposons que chacun de ces espaces ne soit considéré que *conjointement* avec le temps employé à le parcourir, c'est-à-dire que le phénomène considéré ne sera dit identique à lui-même que si, l'ensemble des espaces demeurant identique à lui-même, l'ensemble des temps employés à parcourir chacun d'eux demeure également identique à lui-même. Nous aurons là l'exemple de deux ensembles de nombres — l'ensemble des nombres qui mesurent les espaces et l'ensemble des nombres qui mesurent les temps — tels que à chaque nombre de l'un de ces ensembles *correspond* un nombre de l'autre.

[Il est clair que les espaces pourraient être considérés

indépendamment des temps employés à les parcourir. C'est ce qui se fait, par exemple, dans la science dite « de l'Énergie ». Il y est dit (et cela peut déconcerter) que l'espace parcouru par un corps — ou encore le produit de cet espace par le poids de ce corps, soit le « travail mécanique » accompli par ce corps — est *indépendant du temps :* cela ne veut pas dire, évidemment, que cet espace — ou ce travail — n'a pas exigé, pour se produire, un certain temps bien déterminé; cela veut dire que, dans le phénomène considéré, ce temps n'est pas pris en considération; que, en d'autres termes, ce phénomène sera dit identique à lui-même à la seule condition que l'espace — ou le travail — considéré demeurera identique à lui-même, nonobstant que le temps employé à le produire ne le demeurera pas, c'est-à-dire nonobstant que cet espace — ou ce travail — auront été produits vitement ou lentement.]

Considérons encore les diverses températures d'une barre métallique que nous échauffons, ces températures étant comptées par exemple à partir de la température de la glace fondante; et supposons que chacune de ces températures ne soit considérée que *conjointement* avec la longueur qu'elle fait prendre à cette barre par l'effet de la dilatation. Nous aurons là encore l'exemple de deux ensembles de nombres — l'ensemble des nombres qui mesurent les températures et l'ensemble des nombres qui mesurent les longueurs — tels que à chaque nombre de l'un de ces ensembles *correspond* un nombre de l'autre.

Deux tels ensembles de nombres constituent ce que nous appellerons une *correspondance.*

Remarquons que la notion de correspondance implique

seulement que, un nombre étant donné dans l'un des deux ensembles considérés, il *existe* dans l'autre ensemble un nombre qui lui correspond; elle n'implique nullement que ce second nombre est *connu*. S'il l'est, nous dirons que le couple des deux nombres se correspondant constitue, dans cette correspondance, un couple *connu;* sinon, qu'il y constitue un couple *inconnu*.

II

DES CORRESPONDANCES LOGIQUES

Considérons une correspondance et un certain nombre de ses couples connus, quatre par exemple :

a_1	et son	correspondant	b_1
a_2	—	—	b_2
a_3	—	—	b_3
a_4	—	—	b_4

Et supposons que l'on ait déterminé (la mathématique enseigne à le faire) une certaine propriété commune à tous ces couples, c'est-à-dire que l'on ait déterminé une certaine *relation* existant aussi bien entre les deux termes (a_1, b_1) du premier couple qu'entre les deux termes (a_2, b_2) du deuxième couple, etc..., qu'entre les deux termes du dernier couple connu. [Cette relation commune sera, par exemple, que le premier terme de chaque couple est le *tiers* de son correspondant; ou encore, qu'il est la *racine carrée* de son correspondant;

ou encore, qu'il est *égal* à son correspondant augmenté d'une certaine quantité invariable, etc. Cette relation pourra encore être une combinaison déterminée de relations plus simples.]

Cette relation étant donnée pour les couples connus, la question suivante se pose naturellement : « Cette relation existe-t-elle aussi pour les couples inconnus ? » — On sent toute l'importance de cette question : si, en effet, la relation persiste, il n'est plus nécessaire, pour connaître un couple inconnu — c'est-à-dire pour connaître le nombre inconnu qui correspond dans l'un des ensembles à un nombre donné dans l'autre ensemble, — il n'est plus nécessaire de déterminer *expérimentalement* ce nombre inconnu ; il suffit de déterminer *mathématiquement*, sans quitter sa table de travail, un nombre entretenant avec le nombre donné la relation donnée : si, par exemple, entre le temps depuis lequel un corps est abandonné du haut d'un édifice et l'espace parcouru par ce corps il persiste cette relation, à savoir que l'espace est égal au carré du temps multiplié par un certain nombre invariable (qui est la moitié de l'accélération due à la pesanteur, 9,8088), si cette relation persiste, il ne sera plus nécessaire, pour savoir quel espace correspond au temps 3 par exemple, de déterminer *expérimentalement* cet espace (opération difficile en raison de la rapidité de la chute du corps); il suffira de déterminer *mathématiquement* un nombre tel qu'il soit égal au carré de 3 multiplié par la moitié de 9,8088 ; si (autre exemple) entre la température d'une barre métallique et sa longueur correspondante il persiste cette relation, à savoir que la longueur est égale à la température multipliée par un nombre invariable (qui

est le « coefficient de dilatation » du métal considéré, soit $\frac{1}{750}$) et augmentée d'un autre nombre invariable (qui est la longueur de la barre à 0°, soit 1 mètre), si cette relation persiste, il ne sera plus nécessaire, pour savoir quelle température correspond à la longueur de $1^m,04$ par exemple, de déterminer expérimentalement cette température (opération longue, coûteuse, sujette à erreurs et à recommencements); il suffira de déterminer mathématiquement (à coup sûr) un nombre tel que si on le multiplie par $\frac{1}{750}$ et qu'on ajoute à ce produit le nombre 1 on trouve le nombre 1,04. — En un mot, si la relation existant pour les couples connus persiste pour les couples inconnus *et seulement alors*, voir n'est plus nécessaire pour savoir : prévoir est devenu possible.

On cherchera donc si la relation persiste. A cet effet, on formera — expérimentalement encore — quelques couples inconnus, par exemple le couple (a_5, b_5), et l'on regardera si la relation existant entre a_1 et b_1, entre a_2 et b_2, etc..., entre a_4 et b_4, existe aussi entre a_5 et b_5. Ici deux suppositions sont possibles : 1° Supposons d'abord qu'on ait vérifié que la relation existe entre a_5 et b_5 et qu'on ait vérifié qu'elle existe pour un grand nombre d'autres couples, mille par exemple. On *admettra* alors qu'elle existe aussi pour les autres couples encore inconnus. [On le voit, la persistance d'une relation est une chose que l'on *admet*, elle est l'objet d'une *hypothèse*, d'une *croyance* (et non d'une connaissance), elle implique un acte de *confiance*, un acte de *foi* : que, justement dans les cas où on s'abstient de le vérifier, les espaces cessent d'être proportionnels aux carrés des temps, c'est une chose qu'on ne prouvera

jamais, pas plus qu'on ne réfutera Berkeley déclarant que les choses cessent d'exister quand nous cessons de les percevoir; bannir ce doute et avoir foi, c'est précisément faire acte de science, la foi étant proprement ici, selon le mot de l'apôtre, « l'argument des choses invisibles et la substance (1) des choses espérées ». Et la persistance d'une relation est encore l'objet d'un préjugé, (2) plus exactement du préjugé de la coutume, puisque la seule raison qu'on ait de croire que la relation sera, c'est qu'elle a été. — Mais cette foi, comme le préjugé qui l'accompagne, est d'une nature particulière : elle est révocable : si ce qu'elle croyait vrai vient à se montrer faux, elle s'évanouit instantanément; bien plus, elle *se sait* révocable : elle sait que ce qu'elle croit vrai peut cesser de l'être et que la durée d'une chose, si longue soit-elle, n'implique en rien sa nécessité.] (3)

---

(1) « Sub-stance » c'est mot à mot le grec « hypo-thèse » (ou « hypo-stase »).

(2) Voir, sur la nécessité des idées préconçues, Henri Poincaré (*Science et Hypothèse*, page 170).

(3) Il s'agit ici du savant idéal. Le savant humain, lui, chérit l'objet de sa foi, et, son hypothèse reconnue fausse, il n'y renonce qu'avec peine. Très exceptionnel est cet admirable langage de M. Poincaré (*Science et Hypothèse*, page 179) : « Le physicien qui vient de renoncer à une de ses hypothèses devrait être plein de joie, car il vient de trouver une occasion inespérée de découverte. Si la vérification ne se fait pas, c'est qu'il y a quelque chose d'inattendu, d'extraordinaire; c'est qu'on va trouver de l'inconnu et du nouveau. » (Notons ici la profonde différence entre cet anarchisme, heureux du *changement* des catégories, et l'anarchisme de M. Bergson, heureux de leur *absence*. Voir une critique du bergsonisme par M. Poincaré, *Valeur de la Science*, page 216.) — Très exceptionnel aussi le savant qui s'avoue que la longue durée d'une relation n'implique pas sa nécessité; que, par exemple, cette vérité : « entre la masse d'un corps quelconque et son poids il y a proportionnalité » est d'un tout autre ordre que celle-ci : « entre un rayon d'un cercle et la tangente à l'extrémité de ce rayon il y a perpendicularité. » — Pourtant la différence est peu subtile. —

2° Supposons maintenant que la relation n'existe pas entre a_5 et b_5. (Ou bien que, existant entre a_5 et b_5 elle cesse d'exister pour un couple très proche (a_0, b_0) par exemple, qui remplacerait alors (a_5, b_5) dans le discours ci-après : ces deux cas sont identiques comme s'op-

---

Dans la seconde vérité, la propriété considérée (perpendicularité) est *impliquée* dans la définition des objets qu'elle affecte (rayon d'un cercle, tangente définie comme limite de sécante). Faire ressortir cette *implicité*, c'est le propre de la démonstration mathématique. C'est cette *implicité* que l'on entend par « nécessité des vérités mathématiques ». — Rien de pareil dans la première vérité. La masse étant jusqu'ici définie « le plus ou moins d'effort que réclame le corps pour acquérir un mouvement déterminé », et le poids « le plus ou moins d'attraction exercé sur lui par le globe terrestre », on pourra retourner en tous sens et regarder jusqu'au fond la définition de ces objets sans y trouver inscrit que l'un soit proportionnel à l'autre. La propriété considérée (proportionnalité) apparaît donc ici comme *posée* extérieurement sur les objets qu'elle affecte. Il est donc raisonnable de considérer comme possible de rencontrer les objets sans la propriété, c'est-à-dire des corps tels qu'entre leur masse et leur poids il n'y ait pas proportionnalité. (C'est la classique distinction de Kant entre les jugements analytiques et synthétiques, ou de Leibnitz entre les vérités d'identité et les vérités de fait, ou de Spinoza entre la cause immanente et la cause transitive.)

Citons, à ce propos, cette lumineuse page de M. de Freycinet (*Sur les principes de la Mécanique rationnelle*, page 26), auquel nous avons emprunté les définitions précédentes de la masse et du poids : « Qu'est-ce qui permettrait de supposer que la masse d'un corps est proportionnelle à son poids ? Pourquoi un corps puissamment attiré ne serait-il pas en même temps très facile à mouvoir ? Pareille opposition ne se rencontre-t-elle pas dans d'autres circonstances ? Par exemple, les corps les plus lourds sont, en général, les plus échauffables. De même le fer, plus léger que le platine, est beaucoup plus attiré que lui par un aimant. La cohésion, l'affinité chimique, au lieu d'être en raison des masses, varient énormément avec la nature des substances. Seul, le phénomène de la gravitation s'est montré en exacte concordance avec la masse, et il y avait, semble-t-il, des milliers de chances pour qu'une pareille concordance ne se vérifiât pas. Il faut toute l'habitude que nous en avons prise, soit par la connaissance des lois de l'Astronomie, soit par le maniement journalier des corps, pour que nous l'enregistrions sans un sentiment de surprise et d'admiration. »

posant au premier.) On cherchera alors et on trouvera (nous avons dit que la mathématique enseigne à le faire) une nouvelle relation telle qu'elle existe à la fois entre a_1 et b_1, a_2 et b_2, etc..., et entre les deux termes du couple réfractaire, disons entre a_5 et b_5. On cherchera alors si cette nouvelle relation n'existe pas aussi entre a_6 et b_6. Supposons qu'elle n'existe pas. On changera encore cette nouvelle relation en une autre qui existe à la fois entre a_1 et b_1, a_2 et b_2, etc..., a_6 et b_6; et l'on cherchera si cette nouvelle relation n'existe pas aussi entre a_7 et b_7... Et alors, de deux choses l'une : ou bien, après un certain nombre d'essais, on trouvera une relation valable pour un grand nombre de couples et autorisant à croire à sa persistance, ou bien on ne trouvera jamais une telle relation.

D'où la distinction suivante entre les correspondances : Étant donné une correspondance, il est ou il n'est pas possible de croire à une relation persistante (loi) à travers ses couples. (1) Dans le premier cas, nous dirons que la correspondance est *logique* (capable d'une loi); dans le second, qu'elle est *illogique* ou *empirique* ou *fortuite* (capable de hasard).

Reconnaître les correspondances logiques et en expliciter les lois, c'est tout l'objet de la physique mathématique. La forme seule de ces lois, dira même

---

(1) Je dis « à travers » et non « entre ». L'expression de M. Poincaré (*Valeur de la Science*, page 174) : « une loi est une relation constante entre le phénomène d'aujourd'hui et celui de demain », peut prêter au malentendu : En effet, ce n'est pas entre deux phénomènes qu'a lieu la relation, c'est entre deux éléments de chacun d'eux (entre le temps *d'aujourd'hui*, par exemple, et l'espace *d'aujourd'hui*); ce qui a lieu entre les deux phénomènes, c'est la *constance de la relation*.

M. Poincaré, importe : peu importe l'idée qu'on se fait, suivant les époques, des choses entre lesquelles elles ont lieu. (1)

III

LES PHÉNOMÈNES NATURELS ET LES CORRESPONDANCES LOGIQUES

Les correspondances fournies par les phénomènes naturels — c'est-à-dire par le monde extérieur n'ayant subi aucune modification de la part de l'homme — sont-elles des correspondances logiques? Montrer quelle réponse — consciente ou inconsciente — firent à cette question les physiciens anciens, et quelle les physiciens modernes, tel est l'objet du suivant article de M. Georges Sorel.

Les physiciens anciens — entendons jusqu'à ces trente dernières années — répondaient : oui, les correspondances fournies par les phénomènes naturels sont

---

(1) « Nos équations expriment des rapports et, si ces équations restent vraies, c'est que ces rapports conservent leur réalité. Elles nous apprennent, après comme avant, qu'il y a tel rapport entre quelque chose et quelque autre chose ; seulement, ce quelque chose nous l'appelions autrefois *mouvement*, nous l'appelons maintenant *courant électrique*. Mais ces appellations n'étaient que des images substituées aux objets réels que la nature nous cachera éternellement. Les rapports véritables entre ces objets réels sont la seule réalité que nous puissions atteindre, et la seule condition, c'est qu'il y ait les mêmes rapports entre ces objets qu'entre les images que nous sommes forcés de mettre à leur place. Si ces rapports nous sont connus, qu'importe si nous jugeons commode de remplacer une image par une autre. » *(Science et Hypothèse,* page 190)

logiques. [On prétendit même ensuite ramener ces correspondances logiques à un type unique, dit « équations de Lagrange ». Représenter tout phénomène naturel par un système d'équations de Lagrange concentra tous les efforts de la physique, parmi lesquels un des plus brillants fut la *théorie mécanique de l'électricité* par Maxwell.] Pour ces physiciens, le cas des phénomènes astronomiques, lesquels sont précisément capables de correspondances logiques, devait être le cas général des phénomènes naturels : ceux des phénomènes naturels, non encore capables de correspondances logiques (phénomènes de frottement ou *irréversibles)* (1) ne devaient cette incapacité qu'à un mauvais choix des grandeurs entre lesquelles on établissait une correspondance ou au mauvais choix de cette correspondance même (Helmholtz, Boltzmann); ils ne la devaient point à ce que leur essence fût incapable de lois. — C'est cette position qu'on appelle « déterminisme scientifique ». (Rien de commun avec le déterminisme philosophique.)

Les physiciens modernes — du moins certains d'entre eux — semblent répondre : non, les correspondances fournies par les phénomènes naturels ne sont point en général des correspondances logiques. Le cas des phénomènes astronomiques est un heureux cas particulier; le cas des phénomènes irréversibles est le cas général, et leur incapacité de correspondances logiques tient, non pas à l'insuffisance de notre effort, mais à l'essence

(1) On sait que tout ce que l'on a pu établir, pour les correspondances présentées par ces phénomènes, c'est que leur écart d'avec une certaine correspondance logique (dite « loi d'entropie ») a toujours lieu dans *le même sens*. C'est la célèbre « inégalité de Clausius ».

même de ces phénomènes. (1) C'est dire, avec Fresnel, que la nature ne se soucie pas de nos difficultés analytiques, ou, avec Épicure, que les dieux ne se soucient pas de la commodité des hommes. — On voit ici que, si « admettre le miracle » c'est ne point repousser la possibilité d'un illogisme dans la succession des choses naturelles, si c'est admettre que le monde de demain puisse présenter des relations tout autres que le monde passé, certains savants modernes admettent le miracle. On peut même dire qu'ils sont seuls à l'envisager bien en face, isolément, courageusement : le religieux en effet et le métaphysicien classique ne pouvant se défendre, en même temps qu'ils posent le miracle, de poser l'existence d'un être semblable à eux (Dieu, la « Providence », l'Être infini,...) au regard de qui le miracle cesse d'être miracle pour devenir chose logique. (2) On peut ajouter que ces savants, — en professant que, s'il est possible que l'homme réussisse un jour à établir partout des correspondances logiques, il y a beaucoup plus de chances pour qu'il n'y réussisse pas, — sont un assez bon exemple de non-orgueil humain.

Reconnue incapable de lois, la nature ne sera donc pas l'objet de la science. Le savant moderne a du moins appris où ne s'égarera plus son effort : sauf en quelques cas particuliers, il renonce à connaître la nature. Ce

---

(1) « Si, au contraire, le principe de Clausius se réduit à une inégalité, ce n'est pas l'imperfection de nos moyens d'observation qui en est la cause, mais la nature même de la question. » (Henri Poincaré, *Thermodynamique*, préface, page XIII. Voir aussi *idem*, chapitre XVII.)

(2) C'est aussi, au fond, le rôle du « petit démon » de Maxwell. (Voir, sur ce sujet, lord Kelvin, *Constitution de la matière*, page 90, et aussi E. Picard, *Quelques réflexions sur la mécanique*, page 27.)

qu'il cherche à connaître — et, par là, d'observateur il devient expérimentateur, « ouvrier », montrera M. Sorel — c'est un monde extérieur modifié par ses soins de manière à être capable de lois (par la suppression des frottements, comme dans la chimie des hautes températures, par exemple, ou par leur soumission à certaines conditions, comme dans la physique des modifications permanentes de M. Pierre Duhem); (1) monde restreint et inajusté à la nature *même partielle*, mais dont pratiquement la connaissance semble singulièrement fructueuse à l'homme et même suffisante... Il abandonne la possession de la nature à l'artiste, au poète, à l'amant : « qu'elle s'éveille aux bras d'un autre plus heureux que moi... »

JULIEN BENDA

(1) Sur les moyens de faire un monde capable de lois, voir M. Poincaré (*Science et Hypothèse*, pages 181 et suivantes).

Georges Sorel

LES PRÉOCCUPATIONS MÉTAPHYSIQUES DES PHYSICIENS MODERNES

DU MÊME AUTEUR

aux Cahiers de la Quinzaine

Le présent *petit index* donne automatiquement pour tout volume et pour tout cahier indiqué :

a) le numéro d'ordre de ce cahier dans le classement général de nos collections complètes, le numéro d'ordre de la série étant naturellement composé en grandes capitales de romain et le numéro d'ordre du cahier lui-même, dans la série ainsi déterminée, en chiffres arabes, de sorte que *V-17* par exemple doit évidemment se lire *dix-septième cahier de la cinquième série ;*

b) la date du *bon à tirer,* ou, à son défaut, la date du *fini d'imprimer,* ou, à son défaut, la date du cahier même ;

c) le prix actuel ;

d) quand il y a lieu, c'est-à-dire pour nos éditions antérieures et pour nos cinq premières séries, la page du *catalogue analytique sommaire* où ce cahier se trouve catalogué.

Georges Sorel, — *quelques mots sur Proudhon ;* références (II-13, *samedi 22 juin 1901* ..... un franc 34

— — *de l'Église et de l'État,* — fragments (III-3, *samedi 26 octobre 1901* ..... un franc 98

— — *Jean Coste,* — étude brève (III-8, *jeudi 13 février 1902* ..... deux francs 117

— — *Socialismes nationaux* (III-14, *mardi 22 avril 1902,* un franc 142

LES PRÉOCCUPATIONS MÉTAPHYSIQUES DES PHYSICIENS MODERNES

I

Il s'est produit, au cours du dix-neuvième siècle, deux faits dont on ne saurait s'exagérer la portée, au point de vue de l'histoire de la pensée humaine : d'une part, la science a prétendu rompre, d'une manière définitive, tout lien avec la philosophie de la nature, avec laquelle on l'avait si souvent confondue antérieurement; d'autre part, les géomètres se sont beaucoup préoccupés de métaphysique et, chaque fois qu'ils ont abordé des problèmes de physique mathématique, ils se sont posé, avec anxiété, la question de savoir quels rapports existent entre la science et la réalité. Dans toutes les branches du savoir il serait possible de relever des tendances analogues vers la réflexion métaphysique et certaines anxiétés semblables à celles qui agitent l'esprit des géomètres; mais il faut procéder à une discussion spéciale pour chacune des branches, et ici je ne veux m'occuper que de la physique, c'est-à-dire de la possibilité d'appliquer la mathématique à la connaissance de la nature.

Les conclusions sur lesquelles sont d'accord les savants contemporains ressemblent fort à la conclusion de Kant; mais il n'est pas douteux qu'elles ne viennent pas de la lecture de la *Critique*. Ils ont trouvé qu'il est impossible de connaître l'essence des choses, alors que l'ancienne philosophie de la nature croyait que cette connaissance était l'objet même de la recherche scientifique; c'est la technique du calcul infinitésimal qui les a conduits à cette doctrine. (1) Ce calcul considère des différences qui existent entre des grandeurs qui apparaissent dans deux phénomènes très voisins dans leur succession; il exprime la vitesse avec laquelle ces grandeurs varient; de là il passe à la détermination des différences qui existent entre les mêmes grandeurs considérées à deux époques quelconques, aussi éloignées qu'on le veut. (2) Ainsi la connaissance mathématique de la nature aboutit à nous donner des différences quantitatives qui sont étendues sur le cours du temps, et jamais aucune détermination propre à un instant donné. Dans ces conditions, il est absurde de se poser la question de savoir comment les choses sont constituées, question qui, aux yeux des anciens, devait découler de la mathématique.

---

(1) Il me paraît extrêmement vraisemblable que cette technique a eu, d'ailleurs, une influence considérable sur la pensée de Kant. La *Critique* n'aurait pu être écrite avant le temps où elle le fut, c'est-à-dire avant les grandes applications du calcul infinitésimal à la mécanique céleste.

(2) Cela n'est souvent vrai que théoriquement, parce que, la solution du problème étant obtenue par approximation, il peut arriver que les formules ne soient bonnes que dans certaines limites : c'est ce qui avait lieu, par exemple, dans les anciennes méthodes de la mécanique céleste. (Henri Poincaré, *les méthodes nouvelles de la mécanique céleste,* tome I, page 2)

On ne devrait même pas dire que la science a pour objet la connaissance des phénomènes, puisqu'elle porte seulement sur quelque chose placé entre les phénomènes; mais voici en quel sens on peut cependant parler des phénomènes. L'astronome qui a enregistré une bonne observation d'un astre, peut partir de cette donnée, en la combinant avec les formules qui donnent les différences quantitatives, pour calculer la position que l'astre occupera dans le ciel à des époques ultérieures; il construit ainsi des horaires *(Connaissance des temps)* dont le navigateur se servira au cours de ses voyages. L'observation des astres en vue de mesurer le temps constituait ce que les Grecs appelaient : *phénomènes ;* (1) par analogie, on peut donner le même nom à la notation du passage d'un astre sous certaines coordonnées célestes et, plus généralement, nommer phénomène tout ce que le calcul permet de prévoir. Les explications précédentes conduisent à une notion de la science qui est fort répandue : on dit souvent que la science a pour but de prévoir. Cette définition n'est point parfaitement satisfaisante, parce qu'elle n'est pas en rapport direct avec le seul résultat que fournisse la mathématique et qu'elle se rapporte à une application de la science plutôt qu'à la méthode scientifique elle-même.

La mécanique céleste n'aurait pas eu besoin de faire tant d'efforts en vue de perfectionner ses théories, si

---

(1) On faisait « le dénombrement des astres qui se levaient et se couchaient pendant que chaque signe du zodiaque se lève et se couche. C'est ce qui représente, à proprement parler, ce que les Grecs appelaient du terme technique de *phénomènes* ». (Paul Tannery, *Recherches sur l'histoire de l'astronomie ancienne,* page 10)

elle n'avait cherché que la construction des tables nautiques. « Le but de la mécanique céleste, dit M. Poincaré, (1) n'est pas atteint quand on a calculé des éphémérides plus ou moins approchées sans pouvoir se rendre compte du degré d'approximation obtenu. Si l'on constate des divergences entre ces éphémérides et les observations, il faut que l'on puisse reconnaître si la loi de Newton est en défaut ou si tout peut s'expliquer par l'imperfection » des méthodes de calcul. Le grand but est de savoir si la loi de Newton suffit pour expliquer tous les changements qui se produisent dans le système planétaire. (2) Ainsi la mécanique céleste, qui a fourni la notion de la science considérée comme prévision, conduit à une autre notion, à celle de la connaissance des mouvements célestes considérés dans ce qu'ils ont de plus fondamental et de plus éloigné de l'observation. On pourrait se demander si on ne revient point ainsi à la chose en soi ; seulement celle-ci ne serait plus l'essence du corps, mais l'essence du mouvement.

Ce n'est point, non plus, en vue de la prévision des phénomènes que l'on a tant discuté sur la stabilité du système solaire. Une telle propriété offre un caractère bien paradoxal : il semble, en effet, bien étrange qu'au milieu de tant de forces, les orbites des planètes ne s'écartent jamais beaucoup de leurs figures primitives ; (3) les plus grands savants ont fait les plus

---

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, page 4.

(2) *Loc. cit.*, page 1.

(3) *Op. cit.*, tome III, chapitre XXVI. On n'a jamais pu démontrer que les orbites ne s'éloigneront jamais beaucoup de leurs positions primitives ; Poisson a seulement prouvé qu'elles repassent indéfiniment très près de ces positions ; on ne peut pas non plus prouver que les corps ne sauraient se choquer (pages 140-141).

grands efforts pour établir l'existence de la stabilité. On cherche ainsi à découvrir sur l'ensemble de toutes les trajectoires compatibles avec la loi newtonienne, une propriété générale qui aurait une certaine analogie avec celle que le géomètre découvre pour une famille de courbes ou de surfaces. On veut connaître une relation entre toutes les orbites qui se succéderont dans l'éternité. Si la stabilité existait au sens large où Lagrange avait cru pouvoir l'établir, on verrait toutes ces orbites couvrir de légères bandes autour de positions moyennes. C'est sur l'existence d'un tel mode de succession que l'on discute et non sur une prévision de phénomènes.

Tandis que l'astronomie se préoccupait ainsi de pénétrer la nature du système planétaire, les physiciens abandonnaient toute recherche exacte sur la nature des phénomènes terrestres; à leurs yeux la seule chose qu'il soit utile de rechercher serait une connaissance plus ou moins grossière de faits qui ne comporteraient aucune détermination précise; on devrait se déclarer satisfait quand on aurait une approximation suffisante pour les besoins de la pratique. Ainsi la science, bien loin de connaître les lois générales du monde, se bornerait à de bonnes recettes un peu plus perfectionnées seulement que celles de l'ancien empirisme. Il nous faut examiner de près comment ce scepticisme s'est produit.

II

La science avait reçu de la philosophie de la nature un grand nombre d'hypothèses sur la constitution des corps ; on avait cru, pendant longtemps, que la science devait éprouver et perfectionner ces hypothèses, en mieux déterminer les caractères et finalement aboutir à une connaissance de la matière. Au cours du dix-neuvième siècle les mathématiciens ont introduit beaucoup de nouvelles hypothèses et la science a fait une telle consommation de théories sur l'éther qu'on a fini par se demander si toutes ces conceptions n'étaient pas des simples *ficelles de métier*. « Peu nous importe, dit M. Poincaré, (1) que l'éther existe réellement, c'est l'affaire des métaphysiciens... Un jour viendra sans doute où l'éther sera rejeté comme inutile. »

On s'est aperçu que, plus d'une fois, des hypothèses bien distinctes conduisaient à des résultats identiques ; cela s'est produit d'une manière très frappante dans l'étude relative à la dispersion de la lumière. (2) « Tous

---

(1) Poincaré, *la Science et l'hypothèse*, pages 245-246. Je me reporterai très souvent à ce livre, dans lequel le grand géomètre a groupé, d'une manière particulièrement claire, toutes les difficultés que rencontre la théorie de la science moderne. Il y a résumé et concentré les idées qu'il avait exposées dans plusieurs préfaces à ses cours de physique mathématique.

(2) *Loc. cit.*, pages 191-192.

les savants qui sont venus après Helmholtz sont arrivés aux mêmes équations, en partant de points de départ en apparence très éloignés... Dans les prémisses de ces théories, ce qu'il y a de vrai, c'est ce qui est commun à tous les auteurs; c'est l'affirmation de tel ou tel rapport entre certaines choses que les uns appellent d'un nom et les autres d'un autre. » Si l'on peut ainsi changer les noms, c'est que les calculs ne dépendent pas de la nature des choses que les grandeurs mathématiques employées sont censées mesurer, et que les hypothèses ne sont que des conventions : « Dans les théories optiques, dit le même savant, (1) s'introduisent deux vecteurs que l'on regarde, l'un comme une vitesse, l'autre comme un tourbillon. C'est une hypothèse indifférente, puisqu'on serait arrivé aux mêmes conclusions en faisant précisément le contraire. » Ces hypothèses indifférentes « peuvent être utiles, soit comme artifices de calcul, soit pour soutenir notre entendement par des images concrètes, pour fixer les idées, comme on dit ». (2)

L'histoire de la science contemporaine nous révèle même quelque chose de plus paradoxal encore : jadis on attachait un grand prix à la vraisemblance des

---

(1) *Loc. cit.*, pages 180-181.

(2) M. Poincaré pense que « l'apparence concrète [est exigée par] la faiblesse de notre esprit ». Si je comprends bien sa pensée, les mathématiques pourraient être conçues sans les images concrètes et, en cela, elles seraient supérieures à la physique. Je crois qu'il y aurait beaucoup de réserves à faire à ce sujet et je pense que les images sont exigées moins par la faiblesse de notre esprit que par l'insuffisance des mathématiques. Je suis persuadé que les mathématiques ne sauraient se développer si elles n'avaient pour soutiens des systèmes d'images qui opèrent, d'une manière inconsciente, chez le géomètre et qui en font un artiste.

hypothèses; maintenant on n'en attache aucune. Lord Kelvin (qui cependant croit à la possibilité de connaître la matière) a imaginé, pour rendre compte de l'élasticité de l'éther, des combinaisons mécaniques extraordinaires, comprenant des gyroscopes. (1) Maxwell suppose que les corps mauvais conducteurs d'électricité sont formés de cellules conductrices enfermées dans des parois très minces et isolantes; il applique cette hypothèse même aux gaz. (2) Ce grand inventeur ne se souciait même pas beaucoup d'éviter les contradictions; M. Poincaré nous apprend (3) que souvent les lecteurs français éprouvent un sentiment de malaise et de défiance en consultant ses livres; et il conclut ainsi : (4) « On ne doit pas se flatter d'éviter toute contradiction; mais il faut en prendre son parti. Deux théories contradictoires peuvent, en effet, pourvu qu'on ne les mêle pas et qu'on n'y cherche pas le fond des choses, être toutes deux d'utiles instruments de recherches. »

Il me semble vraisemblable que les mathématiciens ont adopté cette attitude sceptique et parlé avec autant de mépris des hypothèses parce qu'ils ont cru qu'on arriverait ainsi à accroître la confiance que les hommes ont dans les résultats de la science, en débarrassant celle-ci d'une alliance compromettante. Que les équations restent bonnes, c'est l'essentiel, puisque c'est au moyen de ces équations que l'on peut prévoir les phénomènes; ces équations nous fournissent « les rapports véritables

---

(1) Thomson, *Conférences scientifiques et allocutions* (traduction française), pages 306-307, pages 338-342, pages 345-353.

(2) Poincaré, *Optique et électricité*, tome I, page 61 et page 79.

(3) Poincaré, *la Science et l'hypothèse*, page 247.

(4) *Loc. cit.*, pages 250-251.

entre les objets réels, [c'est-à-dire] la seule réalité que nous puissions atteindre ». (1)

Les images au moyen desquelles nous nous représentons la réalité, sont choisies en raison de leur simplicité et de leur commodité; ce sont des raisons plutôt esthétiques que scientifiques qui dirigent dans le choix des hypothèses.

On est arrivé à un résultat bien différent de celui que l'on voulait atteindre : la mécanique a été ébranlée tout entière; ses théorèmes fondamentaux avaient été autrefois considérés comme ayant un caractère de nécessité, parce qu'ils étaient regardés comme exprimant les propriétés immuables de la matière; (2) aujourd'hui ils apparaissent comme de simples conventions commodes qui furent jadis justifiées par d'anciennes expériences faites à une époque où la méthode expérimentale était grossière et qu'on ne pourrait vérifier aujourd'hui d'une manière rigoureuse. Par une suite logique des idées on en est venu à se demander (3) « si le savant n'est pas dupe de ses définitions et si le monde qu'il croit découvrir, n'est pas tout simplement créé par son caprice ».

C'est pour combattre le scepticisme que M. Poincaré a écrit son livre sur « la science et l'hypothèse ». D'après lui c'est nous qui avons conféré aux lois fondamentales leur certitude, en les regardant comme des conventions; mais ces conventions ne sont pas arbitraires; « elles le seraient si on perdait de vue les

---

(1) *Loc. cit.*, page 190.
(2) Joseph Bertrand, *D'Alembert*, pages 39-40.
(3) Poincaré, *Loc. cit.*, page 3.

expériences qui ont conduit les fondateurs de la science à les adopter et qui, si imparfaites qu'elles soient, suffisent pour les justifier ». (1) On ne peut pas dire que l'expérience ait jamais prouvé la parfaite exactitude des lois; mais les raisonnements faits à propos de ces expériences ont démontré que ces conventions étaient commodes. (2) Quand on examine l'histoire de la science on s'aperçoit que ses fondateurs avaient une grande liberté de choix; leurs moyens d'observation étant fort imparfaits, les anciens savants n'étaient pas gênés par l'obligation de faire concorder les lois avec une multitude de déterminations précises. « Tous ces rapports, observe M. Poincaré, (3) seraient demeurés inaperçus si l'on s'était douté d'abord de la complexité des objets qu'ils relient... C'est un malheur pour une science de prendre naissance trop tard, quand les moyens d'observation sont devenus trop parfaits. C'est ce qui arrive aujourd'hui à la physico-chimie; ses fondateurs sont gênés par la troisième et la quatrième décimales; *heureusement ce sont des hommes d'une foi robuste.* » Autant dire qu'ils sont obligés de tricher et de ne pas tenir complètement compte de l'expérience; le fait est subordonné à la commodité théorique.

Les principes de la mécanique se sont perfectionnés au cours des approximations successives par lesquelles a passé la science; on n'a cessé de les remanier, en vue de leur donner des énoncés en rapport avec les besoins nouveaux. La thèse de M. Poincaré revient à dire que

---

(1) *Loc. cit.*, pages 132-134.
(2) *Loc. cit.*, page 164.
(3) *Loc. cit.*, pages 211-212.

la science est parvenue à s'ajuster *convenablement* à l'expérience de manière à éviter les *erreurs persistantes*. L'expérience ne prouve pas que les principes de la mécanique sont vrais, mais elle ne prouve pas non plus qu'ils sont faux; il semble même impossible qu'elle puisse jamais trancher une telle question. (1)

Il y aurait donc entre la nature et la science une harmonie mobile, qui dépend, en très grande partie, de nos procédés scientifiques d'explication. Il ne s'est pas encore rencontré de phénomène, si singulier qu'il soit, qu'on n'ait pu faire rentrer dans les explications des théories, au moyen d'hypothèses convenables. « On trouve toujours [des explications], dit M. Poincaré; (2) les hypothèses c'est le fonds qui manque le moins. » Ce savant se demande même quelle voie auraient suivie les physiciens, s'ils avaient voulu construire toute leur science en partant de l'hypothèse de l'immobilité de la terre; il semble, au premier abord, que l'expérience du pendule de Foucault aurait dû les avertir qu'ils faisaient fausse route: M. Poincaré estime (3) qu'avec de l'ingéniosité il serait possible de se tirer d'affaire au moyen d'un éther doué de propriétés convenables. Ces théories auraient seulement le tort de compliquer, d'une manière excessive, les explications : « Ils inventeraient quelque chose qui ne serait pas plus extraordinaire que les sphères de verre de Ptolémée et on irait ainsi accumulant les complications jusqu'à ce que le Copernic attendu les balaye toutes d'un seul coup en

(1) *Loc. cit.*, pages 118-119, pages 126-128.
(2) *Loc. cit.*, page 202.
(3) *Loc. cit.*, pages 138-141.

disant : Il est bien plus simple d'admettre que la terre tourne. »

Grâce à M. Poincaré, il ne sera plus permis de dire que la chose la plus admirable que présente la science, est qu'elle puisse servir à quelque chose : ce paradoxe avait été énoncé, il y a quelques années, par je ne sais plus quel géomètre; cependant la science apparaît encore, dans son livre, comme une construction bien fragile et il ne me paraît pas inutile de revenir une fois de plus sur les questions qu'il a traitées.

III

Je crois que pour résoudre les difficultés que présente la philosophie des sciences, il ne faut pas examiner les formes que prennent celles-ci quand elles sont arrivées à leur maturité, mais plutôt celles qui correspondent à leur période de formation. Nous allons, à cet effet, examiner quel est le rôle des hypothèses à l'origine de nos connaissances et nous chercherons ensuite à rattacher ce rôle aux méthodes expérimentales, de manière à remonter, peu à peu, vers les sources de la physique.

Il n'est pas douteux que des doctrines nouvelles ne peuvent parvenir à triompher que si elles sont appuyées sur des hypothèses et qu'ainsi la philosophie de la nature engendre tous les progrès de la science. Les hypothèses sont beaucoup plus importantes que ne seraient ces images dont parle M. Poincaré et qui servent à aider les mathématiciens; avant de tomber au rang de fossiles ou de figures du langage, elles ont été

la chair de la science. Auguste Comte avait jadis décrété qu'il fallait se garder des hypothèses et prétendu que leur emploi appartenait aux âges théologique et métaphysique; tout progrès eût été arrêté si ses contemporains l'avaient pris au sérieux, (1) car jamais on ne vit homme fermant les yeux avec plus d'entêtement sur les voies nouvelles que l'on explorait de son temps. Alors que Fresnel renouvelait la physique en montrant que l'élasticité de l'éther devait occuper désormais une place de plus en plus dominante dans les théories, Auguste Comte prétendait (2) interdire de faire aucune hypothèse sur les agents qui produisent les phénomènes et sur leur mode d'action; il repoussait (3) notamment l'idée de ramener l'optique au mouvement. Quelle faillite de la science, si les physiciens avaient lu les livres d'Auguste Comte ! Heureusement ils ne furent lus que par les médecins, ce qui était sans conséquence.

La création toute récente de la thermodynamique permet de voir quelle place appartient aux hypothèses dans la genèse d'une nouvelle science. Aujourd'hui on est tellement familiarisé avec le principe de l'équivalence qu'on est arrivé à le trouver évident et qu'on n'examine plus de très près les preuves expérimentales qu'on en donne. Il y a soixante ans, au contraire, on n'attachait qu'une attention médiocre aux faits, assez nombreux, qui étaient en contradiction avec la théorie

---

(1) Joseph Bertrand a donné d'intéressants détails sur la prétendue science d'Auguste Comte qui n'était plus prise au sérieux maintenant que par M. Brunetière *(Revue des Deux Mondes,* premier décembre 1896 : *Souvenirs académiques).*

(2) Auguste Comte, *Cours de philosophie positive* (édition Littré), tome II, pages 300 et 312.

(3) *Loc. cit.,* page 446.

du fluide calorique, dont la réalité paraissait évidente; on pensait qu'une science plus avancée expliquerait les exceptions apparentes. C'est en 1842 et 1843 que Mayer et Joule formulèrent la nouvelle doctrine et il fallut environ vingt ans pour la faire accepter; il est manifeste qu'on ne serait point parvenu à ce résultat en un si court laps de temps, si on n'avait été déjà accoutumé à regarder (depuis Fresnel) la chaleur comme une manifestation de mouvements cachés.

Les mémoires de Clausius éclairent, d'un jour très vif, l'histoire de cette doctrine; c'est lui qui, à partir de 1850, contribua surtout à entraîner l'opinion des physiciens; il se plaça toujours sur le terrain de la mécanique moléculaire et de l'identification des phénomènes de chaleur à des mouvements. Il nous apprend qu'il avait, dès l'origine de ses travaux, élaboré la théorie cinétique des gaz qu'il ne publia qu'en 1857; (1) peu de savants cultivent aujourd'hui cette théorie, qui fut accueillie autrefois avec un véritable enthousiasme (2) et à laquelle Maxwell, par exemple, consacra beaucoup de temps; (3) à l'heure actuelle nombre de physiciens la passent sous silence dans leurs livres, tant les résultats obtenus leur semblent être médiocres et les principes douteux. (4) Cette théorie, dont il ne restera peut-être

---

(1) Clausius, *Théorie mécanique de la chaleur* (traduction française), tome II, page 185.

(2) Thomson, *Loc. cit.*, pages 142-145. — Suivant cette hypothèse, les gaz sont formés de particules élastiques, lancées dans toutes les directions, rebondissant les unes sur les autres, et produisant sur les parois une pression par leur percussion.

(3) Poincaré, *Loc. cit.*, page 259.

(4) M. Poincaré ne l'expose point dans sa *Thermodynamique*. Conférez un article de lui dans la *Revue générale des sciences* du 30 juillet 1894 sur les difficultés que présente le postulat de Maxwell.

rien dans l'enseignement, occupe une place considérable dans l'histoire ; il paraît certain qu'elle détermina la vocation de Clausius et cela seul suffirait pour la sauver de l'oubli ; à l'exemple de Clausius beaucoup de savants regardèrent le principe de l'équivalence comme étant une conséquence évidente du théorème des forces vives.

Le principe de la thermodynamique auquel on donne le nom de second principe, est beaucoup plus ancien que celui de Mayer et de Joule ; il avait été énoncé sous une forme particulière en 1824 par Sadi Carnot (1) et développé en 1834 par Clapeyron ; comment se fait-il qu'on lui ait donné la deuxième place ! Cela paraît d'autant plus singulier que ce principe est peut-être plus important que l'autre pour la physique. C'est Clausius qui a fait adopter cet ordre et, s'il avait consulté son amour-propre, il aurait eu plutôt intérêt à prendre le parti contraire, car il a beaucoup perfectionné la thèse de Carnot, à tel point que J. Bertrand a pu dire (2) que Clausius a fait preuve de modestie en conservant au théorème « le nom illustre de Carnot ». Clausius a été décidé par des motifs d'ordre philosophique ; il voulait mettre en lumière le fait qui lui paraissait capital, à savoir que : toute la théorie nouvelle de la chaleur était subordonnée à des explications mécaniques ; et il plaçait au second rang les propositions qu'il ne pouvait

---

(1) Poncelet mentionne la thèse de Carnot, en passant, dans l'*Introduction à la mécanique industrielle* (tome I, page 216) ; il annonce qu'il reviendra sur la question, mais il n'y est pas revenu. Il énonça, lui-même, un principe qui a une remarquable analogie avec celui de Mayer ; mais personne n'y prit garde, parce qu'il n'avait pas pour appui une représentation mécanique.

(2) Joseph Bertrand, *Thermodynamique*, page 79.

encore faire dériver des représentations mécaniques. Le principe de Carnot lui semblait boiteux et il fit de grands efforts pour lui trouver une explication; en 1862 il en publia une qu'il avait déjà entrevue en 1854 (1) et après lui Helmholtz et Boltzmann reprirent la question.

Aujourd'hui la thermodynamique occupe une si grande place dans la science que nous avons quelque peine à comprendre qu'elle ait eu besoin, pour prendre cette place, des hypothèses moléculaires; on ne voit plus que si le principe de Carnot fut longtemps négligé c'est parce qu'il se présentait sous une forme abstraite, comme une loi simplement mathématique. Bien loin de chercher à expliquer mécaniquement le deuxième principe, (2) on juge utile de présenter le premier comme une loi expérimentale, indépendante des hypothèses sans lesquelles nos pères ne l'auraient pas admise. M. Poincaré estime (3) même que le grand avantage de la doctrine nouvelle consiste en ce qu'elle permettra peut-être d'élever tout l'édifice de la physique mathématique sans recourir aux hypothèses moléculaires, qui, il y a quarante ans, l'encombraient. Ainsi dans la science achevée a disparu tout ce qui a servi à la faire; l'esprit des mathématiciens est plus satisfait, mais les lois fondamentales semblent dépendre d'heureux hasards; la thermodynamique est arrivée au même but que la mécanique rationnelle; le lien qui la rattachait à la réalité devient obscur.

---

(1) Clausius, *Op. cit.*, tome I, page 252.

(2) M. Poincaré estime que cela n'est point possible. *(Thermodynamique,* chapitre XVII)

(3) Poincaré, *la Science et l'hypothèse,* page 155.

La mécanique rationnelle conserve encore beaucoup des traces de ses origines, c'est-à-dire des hypothèses qui ont servi à la construire au dix-septième siècle. Il y a là un phénomène d'autant plus remarquable que les hypothèses atomistes, qui se montrèrent alors si fécondes, n'avaient rien produit d'utile pour la science dans l'antiquité.

Le nouvel atomisme se constitua sous l'étroite dépendance des découvertes de Galilée; c'est parce que la conception cartésienne n'était pas subordonnée aux lois de la chute des graves qu'elle demeura inutilisable. Deux faits sont particulièrement frappants dans la pesanteur : les corps tomberaient également vite dans le vide et ils ne subissent aucune altération dans leur mouvement; ces deux faits se représentent parfaitement si on admet que les corps sont formés d'atomes tous égaux; les corps ne diffèrent, dès lors, que par le nombre d'atomes qu'ils renferment et on obtient ainsi une définition très claire de la masse. (1) La notion de l'inertie dérive d'une manière très naturelle de là : si l'on sépare le corps pesant et la pesanteur, il devient possible de concevoir un atome isolé qui n'est soumis à aucune force et alors son mouvement continuera à être rectiligne comme dans le cas de la chute des graves, mais il n'y aura plus d'accélération.

La dynamique a pour objet de comparer tous les mouvements à la gravitation; il lui faut donc trouver ou imaginer des masses dans tous les cas où il y a des

(1) Laplace définit la masse par le nombre des *points matériels* que renferme le corps (*Exposition du système du monde*, page 173). Les *points matériels* ne sont pas autre chose que les centres de gravité des atomes.

mouvements et raisonner sur des forces analogues à la pesanteur. Les corps électrisés s'attirent ou se repoussent; il faut donc qu'il y ait des masses électriques attractives ou des masses répulsives; les fluides fictifs sont aussi indestructibles que la matière pesante, à l'image de laquelle ils sont imaginés.

Les hypothèses moléculaires ont fourni de très grandes ressources pour l'invention; les géomètres les avaient si intimement combinées avec le calcul infinitésimal qu'il parut longtemps impossible d'aborder l'analyse des mouvements autrement qu'en partant de l'hypothèse qui réduit les corps à n'être qu'un ensemble de points matériels. Il semblait conforme aux principes de la science moderne de faire porter la recherche sur les moindres parties, pour s'élever de là jusqu'à la connaissance des figures dont les dimensions sont finies; on eut beaucoup de peine à s'imaginer que l'application du calcul infinitésimal n'exigeait pas l'atomisme.

L'atomisme moderne avait encore une autre raison d'être : il ressemblait à la mécanique céleste, puisqu'il supposait que tous les phénomènes physiques peuvent s'expliquer par des attractions exprimées en fonction des masses et des distances. Depuis les ingénieuses inventions de lord Kelvin, l'atomisme a pris une autre signification : il apparaît comme un mécanisme constitué avec des éléments de machines et on a montré que les forces centrales pouvaient être remplacées par des systèmes articulés. (1) Nous sommes ainsi amenés à concevoir les hypothèses d'une manière nouvelle et bien plus

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, page 197.

déterminée qu'autrefois : elles auraient pour but de remplacer la nature par des combinaisons analogues à celles que nous employons dans nos appareils. C'est cette idée qu'il faudrait approfondir, pour comprendre vraiment le rôle légitime des hypothèses dans la science ; mais avant de faire cette recherche, nous devons encore signaler un service éminent qu'elles rendent à la science, d'où les géomètres actuels voudraient les exclure.

IV

Les hypothèses présentent quelque chose de paradoxal : il est, de plus en plus, évident qu'elles sont tout à fait artificielles et que les atomes n'expliquent un phénomène qu'à la condition qu'on leur ait tout d'abord attribué des propriétés propres à donner cette explication ; (1) — et cependant l'histoire de la science nous apprend que notre confiance dans la certitude des lois dépend de la nature des hypothèses que nous formons pour les représenter. Les savants ont un sentiment plus ou moins précis de cette singulière situation, et c'est pour cela que beaucoup d'entre eux se résignent mal à l'indifférence ou au mépris que montrent beaucoup de géomètres pour les hypothèses ; ils comprennent que les lois physiques perdent quelque chose en perdant leurs prétendues causes physiques. (2)

---

(1) Stallo, *la matière et la physique moderne*, page 74.

(2) Il y eut, il y a dix ans, une discussion très vive entre M. Ostwald et MM. Brillouin et Cornu au sujet des hypothèses atomiques (*Revue générale des sciences*, 15 et 30 décembre 1895). Cornu croyait très fermement à la possibilité de connaître le mécanisme réel des mouvements intérieurs des corps ; il pensait même que l'on ne tarderait pas à découvrir le mécanisme qui est caché sous la loi d'attraction newtonienne. (*Annuaire du Bureau des longitudes pour l'an 1896*, A, 35)

Il est douteux qu'avant le dix-septième siècle on eût l'idée parfaitement claire de lois éternelles et immuables; les philosophes avaient toujours eu quelques hésitations et ils s'arrangeaient pour pouvoir introduire un peu d'incertitude. Aujourd'hui l'idée de telles lois est devenue banale, parce que l'atomisme, dont la science actuelle est tout imprégnée, a été construit de manière à exiger l'invariabilité de la loi. Les cartésiens ne se placèrent point sur ce terrain; et ce fut une des causes de leur infériorité : leurs corpuscules s'usant par les chocs, les lois physiques n'auraient pu rester immuables.

Une formule mathématique n'offre point de garanties suffisantes pour l'esprit; nous connaissons, en effet, beaucoup de lois empiriques qui ne dépendent que des combinaisons de hasards, comme les lois employées par les actuaires pour calculer les tables d'assurances. Il est donc naturel que l'on ait eu beaucoup de doutes sur la rigueur et l'immutabilité de la formule newtonienne. La simplicité pouvait tenir à un heureux hasard et peut-être une formule beaucoup plus compliquée et évoluant à travers les siècles représentait-elle la vraie marche des astres. Il y a une vingtaine d'années Faye a proposé d'expliquer la formation du monde en admettant une évolution dans la loi d'attraction; (1) cette loi comprendrait deux termes : le premier, proportionnel à la distance, aurait eu à l'origine une influence prépondérante et serait devenu insignifiant aujourd'hui; le second, inversement proportionnel au carré de la distance, aurait suivi une évolution opposée et serait maintenant le seul à considérer. Ainsi la formule de

(1) Faye, *Sur l'origine du monde*, page 202.

Newton ne serait que l'aboutissant d'une longue série de transformations; l'auteur ne nous dit pas ce qui se passera dans un avenir lointain.

Si nous avions eu une interprétation mécanique de l'attraction, l'hypothèse de Faye n'aurait pu se produire; mais comme les savants sont habitués à admettre qu'une telle interprétation finira par être trouvée et qu'elle est possible, ils n'ont pas regardé la cosmogonie proposée par Faye comme étant bien sérieuse.

De nos jours on a attaché une grande importance aux théories qui ont rapproché la lumière de l'électricité; mais il ne me semble pas que l'on ait bien vu jusqu'ici pourquoi ce rapprochement constituait un grand progrès; je ne suis pas du tout persuadé que l'unité ait autant d'intérêt pour le savant que le pense M. Poincaré; (1) l'avantage me semble consister en ce que les lois de l'électricité ont gagné en certitude en se rapprochant de celles de l'optique. Les phénomènes lumineux donnent lieu aux expériences les plus rigoureuses et ils se développent sur des espaces prodigieux; les anciens avaient eu déjà le pressentiment que l'optique est susceptible d'une connaissance géométrique et qu'elle peut ainsi prendre place à côté de l'astronomie : toute hypothèse qui rattachera une branche de la physique à l'optique aura, par suite, pour résultat de lui donner quelque chose du caractère de science absolue que possède l'optique. L'électricité avait grand besoin d'un tel secours, car ses lois n'avaient pas été déterminées d'une manière bien satisfaisante.

Nous sommes habitués à regarder les lois des petits

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, page 204 et page 207.

mouvements comme étant particulièrement exactes, parce qu'elles expliquent fort bien les phénomènes acoustiques; chaque fois que l'on fonde une théorie physique sur la considération de tels mouvements, notre esprit est conduit à admettre que nous atteignons un degré supérieur d'exactitude : c'est en cela que l'unification des explications (par l'élasticité) est intéressante.

Je citerai encore la thermodynamique comme un exemple de l'influence des hypothèses sur l'idée de loi absolue. A l'époque où Mayer et Joule firent connaître le principe de l'équivalence, les physiciens en étaient venus à se défier beaucoup des lois simples : « Il fut un temps, dit M. Poincaré, (1) où la simplicité de la loi de Mariotte était un argument invoqué en faveur de son exactitude »; les expériences de Regnault avaient, en quelque sorte, renversé cette proposition et conduit à penser que les vraies lois naturelles sont extrêmement compliquées. La simplicité du principe d'équivalence devait donc le rendre douteux; et, en effet, dans les livres classiques publiés il y a un demi-siècle on trouve l'expression de ces doutes; cependant on est arrivé très vite à regarder ce principe comme étant parfaitement rigoureux. Il est facile de voir comment cette conception s'est imposée : on est parti de l'idée que la chaleur s'explique par le mouvement et que, dès lors, on peut appliquer ici les théorèmes généraux de la mécanique rationnelle : « On allègue le principe des forces vives, dit J. Bertrand, (2) et l'on passe outre »; la conviction

(1) *Loc. cit.*, page 173.
(2) Joseph Bertrand, *Thermodynamique*, page VI.

est devenue tellement forte que certaines personnes « traitent volontiers d'ignorants ceux que de sérieuses études conduisent à faire des réserves ».

Les hypothèses modernes présentent, en définitive, des caractères qu'elles empruntent aux mécanismes de la mécanique rationnelle ; alors même que les figures de ces mécanismes ne sont pas explicitement données (comme c'est le cas pour la thermodynamique), on suppose toujours que l'on peut appliquer les formules construites en vue de ces cas particulièrement simples et on transporte à la physique l'idée d'absolu qui appartient aux mouvements de la mécanique rationnelle.

V

L'examen des hypothèses nous amène toujours à considérer, à la place de la réalité, des appareils construits par l'homme et fonctionnant comme ceux que nous employons journellement; pour aller jusqu'au bout de la question, il nous faut chercher s'il n'y aurait pas quelque lien entre cette manière de construire les hypothèses et la méthode expérimentale, qui emploie des appareils construits avec tant de précision qu'on peut les regarder comme étant presque aussi parfaits que des figures géométriques.

Tout le monde assure que la science moderne est expérimentale, mais il n'est pas facile de trouver des explications bien satisfaisantes sur l'expérimentation; généralement on ne s'est occupé que de donner des conseils au savant, en vue de diriger ses opérations logiques, et on a négligé son outillage. Il est même arrivé que l'on ait regardé cet outillage comme tout à fait secondaire, en sorte qu'on ait cru qu'il n'y avait

aucune différence essentielle entre l'expérimentation et l'observation. (1)

C'est Claude Bernard qui a été, de notre temps, (2) le grand théoricien de la méthode expérimentale; voici comment il décrit le processus de la pensée scientifique : 1° à propos de quelque fait observé naît ce qu'il nomme l'*idée expérimentale;* celle-ci dépend du sentiment assez vague et très personnel que le savant a d'une explication possible des faits; 2° « en vue de cette idée, il raisonne, institue une expérience et en réalise les conditions matérielles; 3° de cette expérience résultent de nouveaux phénomènes qu'il faut observer, et ainsi de suite ». Le savant contrôle son idée par les faits et se garantit par la contre-épreuve contre une illusion possible, résultant des coïncidences. (3) « S'il n'y a pas, dit-il, (4) *au point de vue philosophique,* de différence essentielle entre les sciences d'observation et les sciences d'expérimentation, il en existe cependant une réelle, *au point de vue des conséquences pratiques* que l'homme peut en tirer et relativement à la puissance qu'il acquiert par leur moyen... A l'aide de ces sciences expérimentales, l'homme devient un inventeur de phénomènes, un véritable contremaître de la création »; et ailleurs : (5)

---

(1) Chez Auguste Comte, cette différence s'efface complètement; voici comment M. Lévy-Brühl définit sa doctrine : « Ce n'est pas l'intervention de l'homme dans les phénomènes qui constitue proprement l'expérimentation. Celle-ci consiste, avant tout, dans le choix rationnel des cas (naturels ou factices, il importe peu) qui sont les plus propres à mettre en évidence la marche des phénomènes observés. » *(Philosophie d'Auguste Comte,* pages 205-206)

(2) Claude Bernard, *Introduction à la médecine expérimentale,* page 44. Conférez page 37 et pages 57-62 sur l'*idée expérimentale.*

(3) *Loc. cit.,* page 92 et page 97.

(4) *Loc. cit.,* pages 33-34.

(5) *Loc. cit.,* page 36. Conférez page 40.

« L'expérience n'est au fond qu'une observation provoquée dans un but quelconque. On sera seulement forcé de recourir à l'expérimentation quand l'observation que l'on doit provoquer n'existe pas toute préparée dans la nature. »

La grande préoccupation de Claude Bernard était de garantir les physiologistes contre des conclusions hâtives; il savait, par sa longue pratique, à quelles erreurs est exposé le savant qui opère sur les êtres vivants et qui se trouve souvent en présence de résultats contradictoires ou étranges. (1) Le matériel du laboratoire n'était pas alors aussi considérable qu'aujourd'hui et les instruments du physiologiste sont loin de présenter le caractère quasi-industriel de l'outillage du physicien; aussi Claude Bernard parle-t-il des moyens matériels d'une manière très sommaire, à peu près comme ferait un peintre recommandant à ses élèves de faire un choix judicieux de couleurs et de pinceaux. (2)

Les laboratoires des physiciens ressemblent aujourd'hui à des usines et beaucoup d'usines renferment des métiers bien autrement précis que les appareils que connaissaient les physiciens il y a seulement un siècle.

---

(1) Tout le chapitre II de la troisième partie est consacré à illustrer les principes du contrôle de l'expérience : « Le principe du déterminisme n'admet pas des faits contradictoires ; le principe du déterminisme repousse les faits indéterminés ou irrationnels ; le principe du déterminisme exige que les faits soient comparativement déterminés. »

(2) « Le choix heureux d'un animal, un instrument construit d'une certaine façon, l'emploi d'un réactif au lieu d'un autre, suffisent souvent pour résoudre les questions générales les plus élevées... Il faut avoir vécu dans les laboratoires pour bien sentir toute l'importance de tous ces détails de procédés d'investigation, qui sont si souvent ignorés et méprisés par les faux savants qui s'intitulent généralisateurs. » (Claude Bernard, *Loc. cit.*, pages 27-28)

Dans les deux cas, nous voyons triompher l'art du constructeur qui sait établir des outils fonctionnant avec la perfection des figures que considère la cinématique. L'habileté de l'opérateur ne joue plus un rôle prépondérant, comme cela avait lieu au temps où il fallait expérimenter avec des instruments rudimentaires ; (1) maintenant l'automatisme se retrouve plus ou moins partout et il faut plus d'attention que d'apprentissage manuel.

Le grand fait qui domine toute la science moderne est cette identification croissante de l'atelier, de la fabrique automatique, et du laboratoire du physicien. C'est de ce grand fait qu'il faut partir pour reviser les principes qui sont demeurés jusqu'ici encore obscurs dans la science.

Il s'en faut cependant de beaucoup que l'automatisme ait encore autant dominé le laboratoire que l'atelier; mais c'est en raisonnant sur l'outillage le plus perfectionné que l'on peut comprendre celui dans lequel la main de l'homme intervient notablement. Nous savons maintenant que le travail de l'ancienne manufacture, fondé sur l'extraordinaire division des tâches, était une ébauche de la machine moderne; à une époque où l'art des constructions était dans l'enfance, un ouvrier exercé produisait des mouvements plus rapides et plus précis que les mécanismes; la division du travail a disparu quand on sut tailler des appareils suivant des principes

(1) Le très ancien laboratoire a été souvent caractérisé par ce mot de Franklin : « Scier avec une lime et limer avec une scie. » Il fallait se tirer d'affaire avec des outils mal adaptés aux expériences.

géométriques. Lorsque nous voyons aujourd'hui un homme travailler avec un outillage primitif, nous comprenons que son corps, la pièce qu'il tient à la main et son instrument forment une machine. (1)

Les laboratoires sont loin d'être aussi faciles à comprendre que les ateliers pour plusieurs raisons. Ils ressemblent aux usines qui existaient au début du dix-neuvième siècle, dans lesquelles existaient côte à côte des mécanismes très éloignés les uns des autres au point de vue d'une classification rationnelle. Les dispositifs des laboratoires constituent presque toujours des cas très particuliers que l'on a simplifiés tant qu'on a pu, en vue de diminuer l'encombrement et la dépense ; les cas particuliers sont toujours beaucoup plus difficiles à comprendre que les cas généraux. Enfin les appareils d'arrêt sont moins clairs dans la cinématique que les appareils de mouvement ; dans les laboratoires ce sont les premiers qui sont surtout employés. Mais, pour notre sujet, nous n'avons pas besoin d'entrer dans des questions de détail ; l'assimilation générale nous suffit.

Nous sommes amenés à nous faire de l'expérimentation une idée assez différente de celle qui est reçue ordinairement. La science expérimentale devra être ainsi définie : « Observer des mécanismes possédant, à un haut degré, le caractère géométrique, soustraits aux hasards et dans lesquels une certaine partie de la nature est englobée. » La machine, elle aussi, comprend

---

(1) Reuleaux prend comme exemple un rémouleur qui fait tourner sa meule avec son pied ; il montre comment on peut analyser ce mécanisme et le noter dans sa nomenclature. (*Cinématique*, traduction française, page 519)

un corps englobé dans sa combinaison de mouvements; c'est ce corps que Reuleaux appelle la *pièce d'œuvre;* (1) quelquefois l'outil façonne cette pièce et la force à prendre avec lui une relation géométrique (exemple : barre passant dans un laminoir); d'autres fois les pièces d'œuvre, déjà suffisamment affinées, servent d'outil l'une vis-à-vis de l'autre (exemple : fils qui se tordent dans le métier à filer); dans les machines de déplacement, le but est de mouvoir la pièce d'œuvre (exemple : locomotives).

Les anciens n'ont possédé d'appareils de précision que pour l'astronomie; tandis qu'on range celle-ci ordinairement parmi les sciences d'observation, je la considère comme la première des sciences expérimentales. L'opinion courante a quelque chose de choquant : il serait étrange que l'homme fût parvenu à des résultats hautement scientifiques dans une branche de connaissances qui serait dépourvue des moyens de recherche que l'on regarde comme étant les plus scientifiques. Si l'opinion reçue était vraie, on aurait quelque droit de se demander si nous n'exagérons pas l'importance de la méthode expérimentale : je crois qu'Auguste Comte a été conduit à se tromper sur l'expérimentation par suite de l'admiration qu'il éprouvait pour l'astronomie.

Un préjugé très général s'oppose à l'identification des instruments astronomiques avec les machines; nous associons, en effet, l'idée de machine avec celle de grosses forces et de changements de forme qui ne s'opèrent qu'en triomphant des résistances; mais Reu-

(1) Reuleaux, *Loc. cit.*, pages 512-514.

leaux fait observer (1) que c'est là une mauvaise appréciation des choses et que le théodolithe employé pour lever des plans est une machine. Dans l'appareil astronomique la main intervient pour forcer la lunette à se placer sur un astre déterminé, parce qu'on n'a point de moyen géométrique pour relier la lunette avec le ciel; la *pièce d'œuvre* est le ciel.

La machine est une combinaison de pièces ayant pour but de produire certains mouvements : (2) les moyens qu'emploient les physiciens et ceux que met en usage l'ingénieur d'atelier, se ressemblent par les principes cinématiques mis en œuvre et non par les résultats : si l'on fait abstraction de ceux-ci dans la comparaison établie ici, il n'y a aucune raison pour ne pas compter l'astronomie parmi les sciences expérimentales. Par contre, il me semble fort douteux, malgré l'autorité de Claude Bernard, que la médecine devienne jamais une science expérimentale, parce que les combinaisons physiologiques ne peuvent pas être assimilées à celles de la cinématique.

On ne peut abandonner ce sujet sans se demander comment il se fait que les Grecs, si peu inventifs et si maladroits en mécanique industrielle, ont pu construire de bons instruments astronomiques. Des raisons d'ordre religieux avaient conduit presque tous les peuples anciens à traiter comme des objets d'art les appareils

---

(1) *Loc. cit.*, page 55.

(2) *Loc. cit.*, page 37 et pages 50-54. « Il est remarquable qu'à l'origine de la civilisation les inventeurs se sont plutôt occupés de créer des mouvements que de découvrir les modes d'emploi des forces naturelles. » (*Loc. cit.*, pages 234-236, page 256.) Cette remarque a une grande importance pour l'histoire.

destinés à l'observation du ciel et les artisans ont longtemps construit, avec beaucoup de luxe, ces appareils. Les artistes grecs étaient persuadés que la perfection la plus minutieuse des détails étaient un élément essentiel de la beauté ; l'exécution des temples manifeste bien cet état singulier d'esprit. Il était donc naturel qu'on apportât un soin méticuleux à la construction des sphères armillaires au moyen desquelles on observait le ciel ; les fondeurs et ciseleurs grecs étaient assez adroits pour résoudre le problème pratique qui leur était proposé. C'est donc sur l'industrie d'art que se fonda tout d'abord la science.

VI

Le constructeur moderne s'efforce de disposer les appareils de telle sorte qu'il puisse raisonner sur eux comme fait le théoricien; les dispositifs qu'étudie la mécanique rationnelle ne ressemblent guère à ce que nous voyons dans la nature (solides invariables glissant les uns sur les autres sans frottement, liens souples et inextensibles, fluides sans viscosité, ressorts d'une élasticité parfaite, milieux sans résistance); mais, en choisissant les matériaux avec soin, on peut réaliser avec une approximation extraordinaire quelques-unes de ces conditions, sans toutefois faire disparaître les frottements. Ceux-ci altèrent beaucoup le calcul des forces, mais d'ordinaire ne troublent guère la transmission des mouvements, en sorte que les constructeurs peuvent appliquer les résultats que fournit la cinématique.

Les physiciens ont rarement à tenir compte des résistances passives dans leurs expériences, en sorte qu'on peut dire qu'ils opèrent au moyen des dispositifs de la mécanique rationnelle, dans lesquels se trouve introduite la *pièce d'œuvre;* leur but est de soumettre les changements que subit celle-ci à une loi mathématique analogue à celles qui régissent les mouvements d'un mécanisme théorique. S'ils réussissent à trouver une

telle loi, ce n'est jamais que par approximation, et parce qu'ils ont substitué un corps fictif au corps réel; — et ce corps fictif est choisi de manière à ce que ses mouvements soient exprimables en formules mathématiques. (1)

Il y aurait complète indétermination dans la science si on ne se donnait point cette condition qu'il doit y avoir homogénéité dans le mécanisme, en sorte que la *pièce d'œuvre* théorique soit quelque chose d'analogue aux dispositifs de la mécanique rationnelle. Ainsi se trouvent justifiées les hypothèses; elles relient la physique mathématique aux méthodes expérimentales les plus perfectionnées et sont comme un *prolongement des mécanismes de laboratoire dans une expérimentation idéale*. Nous avons confiance dans la science moderne en raison de la perfection de ses procédés expérimentaux : nous avons confiance complète dans les lois mathématiques au cas seulement où un tel prolongement de l'expérience par l'hypothèse est accompli. Les faits signalés plus haut trouvent ainsi leur explication et le rôle des hypothèses est rattaché aux principes mêmes de la connaissance par expérimentation. C'est là une conclusion bien éloignée de la théorie d'Auguste Comte!

Les hypothèses de lord Kelvin nous montrent, de la manière la plus claire, l'homogénéité que je signale entre la *pièce d'œuvre* théorique et les mécanismes

(1) M. Poincaré dit que le procédé de la science consiste à introduire entre deux termes réels A et B un terme intermédiaire C qui ait avec A exactement la relation exprimée par la loi; il reste entre B et C une loi approchée et toujours revisable *(Loc. cit.*, page 166). Il serait plus exact de dire que tous les termes réels ont été remplacés par des termes fictifs.

expérimentaux; mais il me semble que les anciens avaient déjà eu le sentiment de cette homogénéité, car ils combinèrent leurs hypothèses astronomiques de manière à les rendre semblables à leur outillage expérimental. (1) La théorie cinétique des gaz blesse nos habitudes actuelles d'esprit parce qu'elle n'offre aucune analogie avec les mécanismes perfectionnés ; aujourd'hui beaucoup de savants seraient disposés à n'admettre d'autres explications de la nature que celles qui sont fondées sur la considération des « liaisons géométriques analogues, par exemple, à nos systèmes articulés ; ils veulent ainsi réduire la dynamique à une sorte de cinématique ». (2) Hertz avait cherché à introduire cette conception qui a l'avenir pour elle ; sans doute, on peut penser, avec M. Poincaré, que d'autres hypothèses peuvent s'adapter aux formules ; mais la question est d'ordre philosophique plutôt que d'ordre mathématique : l'hypothèse qui offre le plus d'homogénéité avec le mécanisme expérimental, est celle qui satisfait le mieux les aspirations de la science. (3)

Le but de la science expérimentale est donc de

---

(1) Je me permets de revenir à ce que j'ai dit déjà sur ce point dans la *Revue de Métaphysique et de Morale*, numéro de novembre 1903, page 720. Les anciens imaginaient dans le ciel des sphères portant des épicycles et ils n'admettaient pas qu'un astre pût venir choquer une sphère ; Faye montre comment cette considération (empruntée à l'idée qu'il faut donner au ciel une vraisemblance mécanique) conduisit les anciens à adopter deux systèmes différents pour se représenter les mouvements des planètes, suivant qu'elles sont extérieures (Mars et Jupiter) ou intérieures (Vénus et Mercure).

(2) *Loc. cit.*, pages 196-197.

(3) On serait ainsi conduit à abandonner complètement le mode d'exposition classique de la mécanique et à supprimer la dynamique du point ; cette réforme a été proposée (Picard, *Quelques réflexions sur la mécanique*, page 14) ; mais elle paraît présenter de bien grandes difficultés pédagogiques.

construire une *nature artificielle* (si on peut employer ce terme) à la place de la *nature naturelle*, en imitant les combinaisons qui entrent dans les mécanismes expérimentaux. L'histoire nous apprend que l'on peut parvenir à une approximation suffisante de plusieurs manières, en sorte que l'emploi qui a été fait pendant longtemps d'une hypothèse, ne doit pas nous arrêter quand nous croyons devoir en faire une nouvelle pour expliquer certains faits singuliers ; nous savons qu'il sera possible de combiner cette nouvelle hypothèse de manière à rendre compte des phénomènes qui semblaient dépendre de l'ancienne. *Il n'y a pas d'hypothèses nécessaires ;* c'est la conclusion à laquelle aboutit tout le livre de M. Poincaré et cela nous apparaît maintenant comme évident, parce que toute hypothèse est l'introduction d'un mécanisme étranger à la nature.

Il faut ici appeler l'attention sur un principe qui domine toute la mécanique appliquée des modernes : « Au lieu de s'efforcer, comme autrefois, dit Reuleaux, (1) de reproduire les procédés du travail à la main ou de la nature [les inventeurs] ont aujourd'hui une tendance, de plus en plus marquée, à demander la solution de chaque question à des procédés particuliers qui, le plus souvent, diffèrent complètement des procédés de la nature... Il n'y a guère que les rêveurs qui cherchent encore, de temps à autre, à imiter les procédés naturels. » (2)

---

(1) Reuleaux, *Loc. cit.*, pages 553-554.

(2) Reuleaux donne quelques exemples remarquables : « Pendant longtemps les efforts faits en vue de la création de la machine à coudre sont restés infructueux, parce qu'on s'obstinait à reproduire la couture à la main ; mais à partir du jour où l'on se fut

L'expérimentation étant une application des meilleures méthodes de la mécanique et les hypothèses étant construites en vue de remplacer les corps naturels par des mécanismes, il faut considérer qu'une hypothèse sera d'autant plus parfaite qu'elle n'aura aucune allure d'imitation de la nature et que la science devrait accuser sa séparation d'avec la nature d'autant plus fortement qu'elle acquiert une plus claire conscience de ses principes propres. Nous pensons donc que l'on a eu tort de tant chercher à dissimuler la contradiction qui existe entre la science et la nature.

Au fur et à mesure que nous imaginons de nouvelles dispositions expérimentales, nous découvrons des phénomènes insoupçonnés jusque-là ; nous nous apercevons que certaines lois n'ont pas la généralité qu'on leur accordait et nous sommes amenés à fabriquer de nouvelles hypothèses qui maintiennent la science en harmonie avec une expérience de plus en plus étendue. Nous avons vu que M. Poincaré a signalé l'importance de cette adaptation continuellement perfectionnée de la science aux faits.

Nous sommes ainsi conduits à nous faire une conception de la science bien différente de celle qu'on avait autrefois. Jadis on supposait que la nature renfermait un nombre limité de genres, que chacun d'eux n'était susceptible que d'une seule définition, et que la science

---

décidé à introduire un nouveau mode de couture mieux en rapport avec les exigences mécaniques, la machine à coudre ne tarda pas à passer dans le domaine de la pratique. Le laminoir, dont le mode de travail est si différent du travail au marteau, a contribué, dans une forte mesure, à développer la production du fer. Certains moulins dans lesquels on avait cherché à imiter les fonctions des dents de l'homme ont eu un insuccès complet. »

était en état de former toutes ces définitions. Dans la réalité il fallait se contenter d'approximations, bien que certaines parties de la science fussent parvenues à un état à peu près définitif; cet état définitif était regardé comme atteint par la géométrie et probablement aussi par la mécanique rationnelle; aux yeux de certains savants, l'astronomie n'était pas loin d'être également une connaissance parfaite des principes du ciel. Les philosophes croyaient avoir le droit d'anticiper sur les découvertes scientifiques et de supposer que le monde est susceptible d'une connaissance universelle et mathématique; de là découlait la notion du déterminisme.

Aujourd'hui la science nous paraît infinie, tandis que le monde est très probablement limité tant au point de vue de son étendue que du nombre des êtres qu'il peut renfermer dans la suite du temps. (1) La science est infinie parce que le génie inventif de l'homme ne semble comporter aucune limite; chaque pas que nous faisons dans la voie du progrès, nous montre que nous n'avons encore trouvé que très peu de choses et que nous aurions la possibilité de réaliser beaucoup de combinaisons imprévues. « Plus une méthode est nouvelle et féconde, dit Joseph Bertrand, (2) plus elle étend le champ de l'inconnu. » Depuis que nous possédons une mécanique si prodigieusement riche en comparaison de la méca-

---

(1) Ce sont là deux conclusions très singulières que les fondateurs de la thermodynamique tirèrent de leurs doctrines : non seulement ils traitèrent le monde comme limité, mais encore ils affirmèrent qu'il tend au repos mécanique et à l'égalité de température. La science du dix-septième siècle supposait le monde infini et éternel; les évolutionnistes modernes ne se sont pas encore bien rendu compte de l'état de la question.

(2) Joseph Bertrand, *D'Alembert*, page 41.

nique misérable du dix-septième siècle, plus aussi nous avons acquis le sentiment de notre ignorance; nos pères avaient, au contraire, un sentiment singulier de leur savoir et il leur semblait que le domaine de l'inconnu se rétrécissait avec une grande rapidité devant leurs efforts. (1) On arrive donc encore à trouver que le monde réel et le monde artificiel (sur lequel opère la science mathématique) sont constitués suivant des principes opposés et que leur opposition apparaît d'autant plus clairement que la science a atteint un plus haut degré.

Les physiciens ont donc raison de dire que la science est conventionnelle; mais on voit que la liberté du choix est très loin d'être illimitée : jadis elle semblait nulle et on croyait qu'il y avait des hypothèses nécessaires, parce qu'on n'avait pas beaucoup de combinaisons pour créer un monde artificiel, capable d'être étudié mathématiquement; aujourd'hui que l'outillage de la mécanique (et de l'expérimentation) est devenu si riche, on est tenté d'admettre qu'on pourrait faire des choix tout arbitraires; mais il faut observer que, dans bien des cas, ces choix conduiraient à des conclusions équivalentes; en effet, beaucoup de mécanismes, qui semblent fort éloignés l'un de l'autre, appartiennent à un même genre. Le nombre des hypothèses plausibles et vraiment distinctes est, en réalité, assez restreint.

Il semble que la doctrine exposée ici devrait conduire à une solution paradoxale : les lois expérimentales dépendraient de l'outillage expérimental employé, alors qu'on admet toujours le contraire. Mais sur quoi se

(1) De là vient l'extraordinaire naïveté de la théorie du progrès chez Condorcet.

fonde-t-on pour admettre l'indépendance qui existerait entre les lois et le mécanisme expérimental ? Sur le postulat parfaitement faux de l'identité de la science et de la nature.

L'influence de l'outillage ressemble fort à celle des hypothèses : on peut arriver aux mêmes résultats avec des combinaisons assez dissemblables ; il faut aussi ajouter que les lois sont intercalées, d'une manière toujours un peu arbitraire, dans les déterminations expérimentales, en sorte que des expériences qui ne diffèrent pas beaucoup peuvent être regardées comme justifiant une même loi. (1) Les changements du mécanisme ne se traduisent donc pas nécessairement par des bouleversements scientifiques.

Il est clair que, de temps à autre, il se produit de tels bouleversements ; mais l'histoire montre que l'on arrive à conserver la plus grande partie des anciennes acquisitions. Cette curieuse conservation semble susceptible d'une explication très vraisemblable. Nous ne connaissons qu'un nombre assez restreint de familles cinématiques (2) et souvent une forme simple est un cas particulier d'une forme dont le type général ne paraît avoir, à première vue, aucune analogie avec elle. La loi anciennement observée peut dépendre moins de la particularité de l'ancienne expérimentation que des propriétés générales de la famille ; il est donc possible

---

(1) Et réciproquement des lois fort dissemblables ont pu être regardées comme vérifiées par une même série d'expériences.

(2) C'est ce qui résulte des analyses faites par Reuleaux ; quelquefois des machines tout à fait étranges peuvent être ramenées à des types généraux qu'on n'aurait jamais soupçonné leur être apparentés. On en trouve un exemple des plus singuliers dans une machine à vapeur rotative de Galloway *(Loc. cit.*, pages 443-444).

qu'elle ne soit pas atteinte par de grands progrès apportés dans la construction. Le plus souvent la loi ancienne devient une simplification d'une formule plus compliquée, comme l'ancien mécanisme est une simplification du nouveau.

Les lois relatives à l'énergie sont considérées par beaucoup de savants comme ayant une généralité absolue et comme devant résister à tous les progrès; M. Poincaré ne paraît pas très sûr que cette opinion soit fondée : il faut, pour donner au principe de l'équivalence toute la généralité qu'on lui attribue, choisir ce qu'on appelle énergie dans chaque cas particulier. (1) Il se pourrait que nous fussions donc dupes d'une illusion de langage; mais il semble bien cependant que tous les mécanismes possibles de la mécanique rationnelle soient tenus de se subordonner à une loi qui empêche le mouvement de produire les effets indéfinis.

Les lois de l'énergie pourraient bien appartenir à la science et ne pas être des lois de la nature.

---

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, pages 158-161.

VII

La mécanique rationnelle sait fort bien qu'elle ne saurait identifier ses résultats avec les faits; depuis longtemps on a pris l'habitude de distinguer entre la théorie et la pratique. Il est regrettable que, pour des raisons en somme assez médiocres, on ait cru devoir jeter une certaine confusion dans les esprits en introduisant dans la science des éléments qui lui sont étrangers et qu'on pose, dans les livres de mécanique rationnelle, des problèmes relatifs au frottement, alors que les principes de cette science supposent que les corps glissent les uns sur les autres sans frottement.

La considération des résistances passives a été introduite à titre d'artifice: on a mesuré, dans quelques cas très simples, la part de travail qu'elles produisent et on en a déduit des lois empiriques très grossières que l'on applique de la manière la plus arbitraire; quelquefois même les applications qu'on trouve dans les livres sont positivement absurdes. On obtient ainsi une image de la nature qu'il faut encore corriger, pour arriver à la réalité, au moyen de coefficients que les praticiens manient d'une manière plus ou moins adroite. Il semble, au premier abord, qu'une manière de procéder

si barbare ne devrait pas conduire à des résultats bien satisfaisants, et cependant la mécanique appliquée parvient à résoudre des questions qui provoquent l'admiration universelle; comment y parvient-elle?

Les problèmes que se pose le constructeur ne ressemblent point à ceux que traite le géomètre. Les auteurs de livres classiques ne mettent pas bien en évidence le grand écart qui existe entre ces deux genres de questions. Le mathématicien veut savoir la valeur que prennent certaines quantités qui dépendent de certaines données; tout problème aboutit pour lui à une équation qu'il est obligé de résoudre par des méthodes approchées, mais qui, dans son esprit, comporterait une solution rigoureuse. Le constructeur veut s'assurer qu'une machine, dont il a établi le projet, comporte assez de force pour l'usage industriel en vue duquel il l'exécute; il ne connaît que d'une manière assez sommaire les forces qu'exigent les outils; ces forces dépendent de l'alimentation en matières premières; le constructeur compte sur l'attention intelligente du conducteur qui réglera l'alimentation et la vitesse. Le problème ne se pose point *sous la forme d'une équation, mais d'une inégalité.* Si le constructeur ne redoute pas trop de faire une dépense supplémentaire, il se donnera une marge assez notable et sa machine produira plus qu'on n'espérait : ce fait a une influence considérable sur le progrès industriel. (1)

Ainsi il est possible de construire des machines excel-

(1) Dans la navigation les données sont particulièrement indéterminées et il faut se concéder une large marge; chaque nouveau paquebot réalise un progrès aux essais sur le programme donné au constructeur. Les vitesses vont ainsi toujours en augmentant.

lentes sans posséder des données physiques exactes et sans avoir à résoudre des équations analogues à celles de la mécanique céleste. Lorsque l'on dit qu'une telle science sert à prévoir, il faut entendre le terme *prévoir* dans un sens bien particulier!

Cette différence qui existe entre les manières de poser les problèmes montre encore cette grande opposition qui existe entre le monde artificiel et le monde naturel, entre la science et la réalité. Pour l'ancienne physique il n'y avait pas opposition, mais simplement une lacune que le progrès devait avoir pour effet de combler progressivement. La très vieille machinerie avait roulé d'une allure qui semblait échapper à toute loi; le hasard y avait régné en souverain; mais les constructeurs ont apporté tant de perfectionnements en vue de réduire les résistances passives et, du même coup, si bien régularisé la marche des appareils modernes (1) qu'on a pu croire que le frottement était destiné à tomber sous le coup des lois physiques. Il a été fait un très grand nombre d'expériences en vue de perfectionner les lois si grossières de Coulomb et de réduire ainsi tous les problèmes de la mécanique appliquée à des problèmes identiques à ceux de la théorie; mais l'expérience a dû enlever les illusions aux physiciens les plus entichés de déterminisme.

Le résultat de tous les efforts tentés dans cette voie me semblent pouvoir se traduire dans cette formule : « Il n'y a point de lois exactes pour les résistances

(1) Il semble que toute réduction dans la valeur moyenne du frottement ait pour effet de réduire, dans une proportion encore plus forte, les inégalités que présente celui-ci par rapport à sa valeur moyenne et de le rapprocher ainsi d'une *vraie force*.

passives. » La nature ne saurait donc se ramener à la science.

La mécanique céleste a pu se constituer jusqu'ici sans tenir compte des résistances que le milieu interplanétaire peut opposer aux astres; on a cependant cru nécessaire de prendre cette résistance en considération pour la comète d'Encke, « mais, dit M. Poincaré, (1) le milieu résistant qui rendrait compte des anomalies de cette comète, *s'il existe*, se trouve confiné dans le voisinage immédiat du soleil. Cette comète y pénétrerait; mais aux distances où sont les planètes, l'action de ce milieu cesserait de se faire sentir ou deviendrait beaucoup plus faible. » On a donc construit la science du ciel comme si tout se passait dans le vide et, comme il ne saurait y avoir d'autres résistances que celles du milieu interplanétaire, la mécanique céleste se trouve identique à la mécanique rationnelle. Mais on voit que cette identité de la nature et de la science tient à un accident et ne saurait constituer une présomption en faveur d'une identité analogue existant sur la terre.

Dans la physique terrestre, il existe un autre phénomène qui a fait croire à l'identité de la science et de la nature : l'acoustique s'explique très bien par la théorie des petites oscillations et la durée de celles-ci paraît être indépendante des résistances passives; il semble donc qu'il y ait une classe très importante d'expériences qui se présentent en complet accord avec la mécanique rationnelle. La résistance diminue l'amplitude des oscillations et le son s'atténue peu à peu; mais l'amplitude

(1) *Annuaire du Bureau des longitudes pour l'année 1898*, B, 3.

ne joue aucun rôle dans l'acoustique qui s'occupe seulement de la hauteur du son et celle-ci dépend seulement de la durée des oscillations. En étudiant le mouvement des pendules dans l'air, on a trouvé que la durée des oscillations n'était diminuée que dans une proportion prodigieusement faible ; on peut donc comprendre que dans l'acoustique on n'ait pas à se préoccuper des résistances passives; mais il est clair que nous avons là un accident; cet accident a eu une très grande portée, parce qu'il favorise la tendance qui conduisait à identifier la nature avec la mécanique rationnelle.

Les recherches faites à propos du deuxième principe de la thermodynamique ont jeté beaucoup de clarté sur cette question. Jusqu'à Clausius on n'avait songé à appliquer ce principe qu'aux phénomènes réversibles — c'est-à-dire que l'on écartait tous les cas où interviennent les résistances passives; on aboutissait à une équation, comme dans tous les cas où la mécanique rationnelle s'applique. Clausius a montré que si les phénomènes sont irréversibles, on obtient une inégalité, ce qui constitue une forme de loi tout à fait insolite. Il ne faut pas croire que ce résultat puisse s'expliquer par l'imperfection de nos connaissances; « c'est la nature même de la question » (1) qui l'implique. On a fait les plus grands efforts pour expliquer la théorie de Clausius par la mécanique; mais cela semble impossible quand il s'agit de phénomènes irréversibles.

Je ne crois pas que l'on ait encore mesuré toute la portée de cette conclusion : elle doit être entendue dans ce sens que les phénomènes irréversibles (dont le frot-

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, page 162.

tement est le type) ne comportent pas de lois, mais seulement des limites, comme la pratique des constructeurs nous avait déjà conduits à le supposer : cette coïncidence des conclusions tirées de l'industrie et de la plus grande loi de la physique moderne est bien remarquable.

Nous arrivons ainsi à considérer qu'entre la science et la nature existe la zone du hasard : c'est la zone des phénomènes irréversibles qui ne comportent aucune loi certaine. Il nous paraît fort douteux qu'on ait le droit de leur appliquer, en toute rigueur, les principes de l'équivalence; il n'est point possible de faire des expériences bien précises pour prouver l'exactitude de la loi de Mayer et de Joule, et si on l'a admise si facilement c'est parce qu'on a cru que la nier équivaudrait à admettre le mouvement perpétuel; mais M. Poincaré observe que (1) « l'impossibilité du mouvement perpétuel n'entraîne la conservation de l'énergie que pour les phénomènes réversibles ».

Les méthodes expérimentales permettent, dans un très grand nombre de cas, de rendre tout à fait négligeable l'influence des résistances passives et d'établir ainsi des contacts plus ou moins parfaits entre la science et la nature; ce sont ces contacts qui se traduisent par des lois qui font croire à la possibilité d'une identification permanente et universelle entre la science et la nature. A vraiment parler, il n'y a pas de loi de la nature, mais seulement des lois du mécanisme au moyen duquel nous reproduisons, dans certaines circonstances très particulières, certaines déterminations voisines de celles que donnent les corps naturels.

---

(1) Poincaré, *Loc. cit.*, page 157.

VIII

L'embarras des physiciens modernes provient de ce qu'ils n'osent pas généralement s'avouer à eux-mêmes, d'une manière bien explicite, que la science et la nature forment deux mondes séparés par les phénomènes irréversibles ; ils oscillent entre un scepticisme exagéré et une confiance trop grande dans les résultats de la science.

La doctrine exposée nous conduit à placer à part certains groupes de phénomènes et notamment ceux de l'astronomie. Pour le ciel la science et la nature seraient si près de coïncider qu'il serait inutile d'appliquer à ce cas la thèse de l'indétermination.

Une des grandes difficultés que rencontre la mécanique se trouverait éliminée dans la doctrine que je propose. Il semble qu'il n'y ait que des mouvements relatifs dans le monde, et cependant la science raisonne comme si le mouvement était absolu. La science a le droit d'opérer de la sorte parce qu'elle opère sur des mécanismes qu'elle se donne, qui sont analogues aux mécanismes expérimentaux et comme eux parfaitement isolables de la nature. (1) S'isoler de la nature dans une

(1) L'expérience suppose que cet isolement est pratiquement possible : s'il en était autrement la nature ressemblerait à un être vivant et ne pourrait soutenir qu'un changement arbitraire apporté sur une partie détruisît l'harmonie de l'ensemble et aboutît à une connaissance de l'être malade.

construction artificielle c'est créer le repos absolu et le mouvement absolu.

Ce sont les principes du déterminisme qui se trouvent surtout éclaircis par cette doctrine de la science; je vais indiquer sommairement sous quels aspects ils se présentent. On peut distinguer dans le déterminisme trois axiomes :

1° Si tous les phénomènes ne sont pas susceptibles d'explications mécaniques, ils se produisent cependant dans le temps avec une connexité entre leurs états successifs identique à celle qui existerait si une explication mécanique était possible;

2° Chaque groupe de phénomènes se produit comme s'il dépendait d'un mécanisme à liaisons si complètes que le mouvement d'un point y détermine les mouvements de tous les autres points;

3° Les divers groupes sont reliés entre eux d'une manière aussi nécessitante que le sont les diverses parties d'un même groupe, en sorte que le monde entier dépende du mouvement astronomique.

Dans les raisonnements déterministes ces trois axiomes sont toujours plus ou moins mêlés; on pourrait probablement les ramener à un seul énoncé; mais je crois que, pour la clarté des discussions, il vaut mieux les maintenir séparés.

Jusqu'à ces derniers temps les savants ne se sont pas beaucoup préoccupés du premier axiome; il leur semble évident que dans toute transformation un même signe dût apparaître après le même espace de temps; il est cependant évident que cela n'est vrai que d'une manière très grossière pour les êtres vivants, et que la durée

est pour eux organisée tout autrement que dans les phénomènes astronomiques. Mais on doit aller plus loin encore et se demander si, déjà, en chimie la durée est du type astronomique. (1)

Le deuxième axiome doit être rejeté comme confondant la science et la nature ; celle-ci demeure flottante autour de la science et n'est pas susceptible de lois ayant l'allure des lois que supposent les mécanismes. Le déterminisme manque dans nos machines ; à plus forte raison doit-il manquer dans les phénomènes naturels.

Le troisième axiome est déjà vicieux par les raisons qui font rejeter le second ; il présente un vice de plus, en ce qu'il suppose que tous les mécanismes que construit la science seraient reliés les uns aux autres. Une telle conception du monde est en opposition avec le principe même de la méthode expérimentale qui suppose la possibilité de s'isoler.

Les savants actuels ne croient plus pratiquement au déterminisme ; mais les préjugés d'une philosophie vieillie les dominent encore et ils n'osent avouer la doctrine qui correspond à leur pratique scientifique. Peut-être ce modeste travail aurait-il pour résultat de provoquer quelques réflexions utiles et d'amener les savants à mieux mettre en lumière les principes de la science.

GEORGES SOREL

---

(1) *Revue de Métaphysique et de Morale*, novembre 1903, page 727.

L'article que l'on vient de lire avait été publié pour la première fois dans la Revue de Métaphysique et de Morale. *M. Sorel a relu les épreuves de ce cahier. Les autres articles de M. Sorel publiés dans la même* Revue *sont dans l'ordre chronologique :*

1899 mars	*Y a-t-il de l'utopie dans le marxisme?* (traduit dans les *Saggi di critica).*
1899 mai	*L'éthique du socialisme.*
1900 juillet	*Le système des mathématiques.*
1901 mai	*La valeur sociale de l'art* (tirage à part chez Jacques, éditeur).
1902 septembre	*La crise de la pensée catholique* (réédité chez Jacques, éditeur).
1903 novembre	*Sur divers aspects de la mécanique.*
1905 novembre	*Les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes.*

Comme annexe *à cet article, nous reproduisons ci-après le compte rendu que M. Sorel fit du livre de M. Poincaré à l'apparition de ce livre :*

POINCARÉ (Henri). — **La valeur de la science.** In-12, 278 pages; 3 francs 50. *Flammarion, éditeur, Paris,* 1905.

M. Poincaré semble avoir voulu marquer, d'une manière définitive, la frontière qui le sépare de l'école de M. Le Roy; mais je crois qu'il y aurait quelque chose à ajouter à ses explications pour permettre au lecteur de comprendre la vraie portée de cette discussion qui n'est pas seulement d'ordre scientifique. Pour M. Le Roy, la science est une exposition claire et logique de règles qui ont été construites, avec une extrême ingéniosité, pour pouvoir donner aux problèmes pratiques des solutions qui peuvent atteindre une très grande approximation; — la science mérite donc qu'on lui consacre beaucoup de temps, et les soins qu'on donne à cette étude se traduisent par de sérieux avantages dans la vie; — mais la science ne connaît pas le réel; on pourrait même dire qu'elle s'en éloigne d'autant plus qu'elle arrive à prendre la forme d'un *discours* plus parfait. De là découlent des conséquences d'une haute portée : 1° la science ne saurait nier en principe la possibilité du miracle; 2° sa condition essentielle est d'affirmer le mystère et sa propre incompétence; 3° le théologien qui, grâce à la révélation, essaie de lever un coin du voile mystérieux, ne peut être critiqué par la science. C'est en vue de ses conclusions religieuses que le système de M. Le Roy a été construit. M. Poincaré ne paraît pas disposé à les admettre et il cherche à se dégager des liens qui le rattachent à cette nouvelle philosophie. Il me semble qu'il n'y parvient qu'en prêtant parfois à son adversaire des exagérations qui ne correspondent pas, à mon avis, à la pensée de M. Le Roy,

mais que l'on peut seulement inférer d'une terminologie défectueuse employée par ce philosophe.

Les deux premières parties du livre sont traitées dans l'esprit de M. Le Roy, puisqu'elles tendent à démontrer qu'en aucune occasion la science ne peut rien affirmer de la réalité des choses. Nous sommes incapables de nous faire une idée claire de l'égalité de deux durées, ou même de l'antériorité d'un phénomène par rapport à un autre : « La simultanéité de deux événements, ou l'ordre de leur succession, l'égalité de deux durées, doivent être définis de telle sorte que *l'énoncé des lois naturelles* soit aussi simple que possible. Toutes ces règles, toutes ces définitions ne sont que le fruit d'un opportunisme inconscient. » (pages 57-58) La géométrie ne lui paraît pas certaine de ses principes les plus élémentaires : « L'expérience ne nous prouve pas que l'espace a trois dimensions; elle nous prouve qu'il est commode de lui en attribuer trois. » (page 125) Il est difficile de donner davantage raison à la philosophie de M. Le Roy; la différence qui existe entre ce dernier et M. Poincaré, consiste seulement en ceci : le second constate le caractère purement utilitaire des thèses scientifiques; le premier cherche à se représenter ce que pourrait être une philosophie de la connaissance qui admet ce caractère.

La seconde partie traite des difficultés que présente la physique moderne; on en est venu dans ces derniers temps à mettre en doute les principes qui paraissaient être les mieux établis : les expériences de M. Gouy sur le mouvement brownien seraient contraires au deuxième principe de la thermodynamique, à celui qui semblait pénétrer le plus profondément dans la nature des choses; (page 184) le dogme de la conservation de l'énergie a été ébranlé par les expériences calorimétriques sur le radium et il faudrait des expériences d'une durée irréalisable pour s'assurer que ce corps se comporte conformément aux anciennes lois; (page 199) on ne peut plus dire que le mouvement relatif puisse être jamais assimilé au mouvement absolu depuis que Rowland a montré qu'une charge électrique en mouvement équivaut à un courant; (page 185) il semblait que l'égalité d'action et de réaction fût presque une nécessité de

bon sens; mais elle ne semble plus compatible avec les nouvelles théories électriques; (pages 190-194) enfin il n'y a pas jusqu'à la permanence de la matière qui ne soit devenue douteuse; les masses seraient influencées par le fait d'une translation. (page 196) Ainsi, il faudrait renoncer aux principes c'est-à-dire aux thèses sur la nature des choses; mais les lois, déduites de l'emploi intelligent des expériences et du calcul, conserveraient toujours leur utilité et pourraient fournir des approximations toujours croissantes, grâce à l'introduction incessante d'éléments correctifs.

Pour pouvoir se maintenir sur le terrain des principes, il faudrait procéder d'une manière désespérée : il faudrait introduire des hypothèses capables d'échapper à tout contrôle expérimental, par exemple, celle d'une « énergie nouvelle et inconnue » qui sillonnerait l'espace et qui serait dotée de propriétés capables de rendre compte des faits observés sur le radium : « Quelle explication avantageuse et combien elle est commode ! D'abord elle est invérifiable et par là même irréfutable. Ensuite elle peut servir à répondre à toutes les objections que les expérimentateurs futurs pourraient accumuler. Cette énergie nouvelle et inconnue pourra servir à tout. » (page 208) Cela revient à dire qu'elle ne constitue qu'un moyen de dissimuler la vérité par des artifices mathématiques et qu'elle réduit à l'absurde les prétentions qu'avait la science de connaître la réalité.

Je ne suis pas tout à fait certain que la crise de la physique soit aussi neuve que le pense M. Poincaré; il a toujours existé sur les frontières de la science une large province de faits paradoxaux qui finissent à la longue par prendre une autre allure, non seulement parce que la science progresse, mais aussi parce que cette *marche pleine de paradoxes* arrive à être mieux connue. Si l'on prenait les mémoires de chimie publiés il y a soixante-dix ans, on verrait combien il a été difficile de se reconnaître au milieu de tant de contradictions. Je suis persuadé que la science doit être distinguée des savants et que ceux-ci se trompent au moins une fois sur trois quand ils abordent des terres nouvelles; quand ils ne se trompent pas complètement, ils voient les choses sous un aspect qui ne sera pas celui qu'on

leur reconnaîtra plus tard; toute exploration a débuté par une description de monstres que n'ont pas retrouvés les voyageurs ultérieurs. Je crois donc qu'il serait bon de faire porter le scepticisme un peu plus sur les découvertes des savants et un peu moins sur la science.

Je trouve dans la troisième partie une observation qui me paraît excellente : « Si je me félicite du développement industriel, ce n'est pas seulement parce qu'il fournit un argument facile aux avocats de la science; c'est surtout parce qu'il donne au savant la foi en lui-même et aussi parce qu'il lui offre un champ d'expérience immense où il se heurte à des forces trop colossales pour qu'il y ait moyen de donner un coup de pouce. Sans ce lest, qui sait s'il ne quitterait pas la terre, séduit par le mirage de quelque scolastique nouvelle, ou s'il ne désespérerait pas en croyant qu'il n'a fait qu'un rêve ? » (pages 220-221) C'est là je crois le principe que l'on doit poser à la base de toute critique de la connaissance scientifique. Je suis singulièrement heureux de le trouver exprimé, d'une manière si parfaite, par le plus illustre représentant de la physique mathématique; j'avais essayé, il y a dix ans, d'appeler l'attention sur ce principe, mais je n'avais pas l'autorité nécessaire (1) : à mon sens, la science n'est pas tant dans le laboratoire que dans les arts usuels et il n'y a vraiment science que de ce qui est utilisé journellement par l'industrie.

Il me semble que M. Poincaré et M. Le Roy pourraient se mettre d'accord sur un point : le *discours parfait* que la science emploie gêne les vues sur la nature et il est un obstacle pour l'introduction des progrès scientifiques; c'est parce que l'on a voulu réduire la science à des applications de principes (qui sont des *discours parfaits)* que l'on a tant de peine à s'orienter aujourd'hui. Mais n'y a-t-il point quelque chose qui n'est ni la nature, ni le *discours parfait*, quelque chose qui est l'objet même de la science et l'organe de la recherche scientifique ? Ce quelque chose est le méca-

---

(1) Dans un article intitulé : *Ancienne et Nouvelle Métaphysique. (Ère nouvelle*, mars, avril, mai, juin, 1894)

nisme qui revêt trois formes : dans les arts usuels, dans l'expérience de laboratoire, dans les hypothèses modernes. Il me semble qu'il y aurait moyen de résoudre bien des difficultés en entrant dans cette voie.

Désormais, il n'y aurait plus à chercher si la science peut connaître la nature, puisqu'elle a pour domaine exclusif ce que l'homme réalise ; — l'expérience des arts usuels montre qu'on peut utiliser la nature dans des conditions régulières ; il y a donc possibilité de trouver des lois qui fixent, avec approximation, l'adaptation de la nature à nos mécanismes ; (1) — tout conduit à croire que l'approximation peut s'étendre assez loin pour expliquer l'illusion que l'on a eue si longtemps de pouvoir établir une identité entre la science et le monde.

GEORGES SOREL

(1) Approximation qui est d'autant plus grande qu'il entre moins de la nature dans nos appareils ; les sciences ne s'appliquant rigoureusement qu'aux mécanismes entièrement créés par nous.

Le compte rendu que l'on vient de lire est emprunté à la Revue générale de Bibliographie française, *numéro du 25 octobre 1905, devenue la* Revue générale de Critique et de Bibliographie; *paraissant tous les mois; 66, rue Madame, Paris sixième; abonnement pour l'année :* France, Algérie, Tunisie, *dix francs*, Étranger et Colonies, *douze francs; on s'abonne sans frais à la* librairie des cahiers.

Les ouvrages de M. Sorel qui se trouvent en librairie sont aussi en vente à la librairie des cahiers; *notamment :*

Jacques, éditeur à Paris

1901 *L'avenir socialiste des syndicats.*
In-12, XIX+87 pages. (Épuisé)

1901 *La ruine du monde antique.*
In-18, 281 pages, 3 francs 50

1903 *Introduction à l'économie moderne.*
In-18, 385 pages, 3 francs 50

1903 *La crise de la pensée catholique.*
In-18, 47 pages, 0 franc 50

1901 *La valeur sociale de l'art.* In-8, 32 pages, 1 franc

1901 *Essai sur l'Église et l'État.* In-8, 63 pages, 2 francs

1906 *Le système historique de Renan.*
In-8, 475 pages, 11 francs

Sandron, éditeur à Palerme

1903 *Saggi di critica del marxismo* (traduction et préface de M. V. Racca).
In-8, XLVIII+401 pages, 3 francs 50

1906 *Insegnamenti sociali della economia contemporanea* (traduction et préface de M. V. Racca).
In-8, XXII+398 pages, 3 francs 50

Il a été tiré de ce cahier treize exemplaires sur whatman ainsi distribués :

premier exemplaire de souche, exemplaire du gérant;

deuxième exemplaire de souche, exemplaire de l'administrateur;

troisième exemplaire de souche, exemplaire de l'imprimeur;

dix exemplaires d'abonnement, numérotés de 1 à 10 exemplaires d'abonnement.

Tous nos exemplaires sur whatman sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur; nos tirages d'exemplaires sur whatman sont rigoureusement limités au nombre d'abonnements à chaque instant souscrits; nous ne vendons point d'exemplaires sur whatman en dehors de l'abonnement; l'abonnement sur whatman à cette huitième série est de cent francs pour tous pays.

Les Cahiers de la Quinzaine *sont composés à la main, en caractères fin dix-huitième siècle (Didot) de la fonderie Mayeur (Allainguillaume et compagnie successeurs) 21, rue du Montparnasse, à Paris, sixième arrondissement.*

CAHIERS DE LA QUINZAINE, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement.

Nos Cahiers sont édités par des souscriptions mensuelles régulières et par des souscriptions extraordinaires ; la souscription ne confère aucune autorité sur la rédaction ni sur l'administration ; ces fonctions demeurent libres.

Nos Cahiers paraissent par séries ; une série paraît dans le temps d'une année scolaire, d'une année ouvrière, d'octobre-novembre à juin-juillet ; l'abonnement se prend pour une série.

On peut souscrire cet abonnement à tout moment de l'année, mais l'abonnement ainsi souscrit est, de droit, valable pour la série en cours.

Prix de l'abonnement, *pour chaque série annuelle pendant le cours de cette série :*

Abonnement ordinaire.....	Paris, départements, Alsace-Lorraine, Algérie, Tunisie....	**vingt francs**
	Autres pays de l'Union postale universelle.....	**vingt-cinq francs**
Abonnement sur whatman...		**cent francs** pour tous pays

Les exemplaires sur whatman, tirage non réimposé, sont numérotés à la presse et imprimés au nom du souscripteur ; le tirage à part sur whatman a commencé de fonctionner au premier janvier 1906 ; les inscriptions pour cet abonnement particulier sont reçues en tout temps et reçoivent un numéro d'ordre déterminé automatiquement par le rang même qu'elles occupent dans l'ordre de l'arrivée, les numéros les plus bas venant naturellement aux premières inscriptions ; c'est ce numéro d'inscription qui devient automatiquement le numéro du tirage réservé à chacun des souscripteurs ; l'édition sur whatman est strictement limitée au nombre d'exemplaires à chaque instant souscrit.

Pour tout changement d'adresse envoyer soixante centimes, six timbres de dix centimes.

Nous engageons nos abonnés de certains pays à nous demander un abonnement recommandé ; *tous les cahiers de l'abonnement recommandé sont empaquetés à part et* recommandés *à la poste ; la recommandation postale, comportant une transmission de signature, garantit le destinataire contre certains abus ; pour cette recommandation, pour tous pays, en sus,* cinq *francs.*

Automatiquement et sans augmentation de prix les exemplaires sur whatman sont tous recommandés et envoyés aux souscripteurs dans des enveloppes-sacs.

L'abonnement ordinaire cesse de fonctionner pour chaque série au plus tard le 31 décembre qui suit l'achèvement de cette série ; ainsi jusqu'au 31 décembre 1906 on pouvait encore avoir pour vingt francs les dix-neuf cahiers de la septième série complète.

A partir du premier janvier qui suit l'achèvement d'une série, le prix de cette série est porté au moins au total des prix marqués ; ainsi depuis le premier janvier 1907 la septième série complète se vend quarante-trois francs.

Adresser à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement, toute la correspondance sans aucune exception. N'oublier pas d'indiquer dans la correspondance le numéro de l'abonnement, comme il est inscrit sur l'étiquette, avant le nom. Nous ne répondons pas des manuscrits qui nous sont envoyés ; nous n'accordons aucun tour de faveur pour la lecture des manuscrits ; nous ne lisons les manuscrits qu'à mesure que nous en avons besoin ; les œuvres que nous publions appartiennent aux cahiers, du seul fait de cette publication, en toute propriété littéraire, sans aucune réserve, et sans autre signification ni contrat ; les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

TABLE DE CE CAHIER

PAGES

Notre *catalogue analytique sommaire;* notre *petit index alphabétique* provisoire du *catalogue analytique sommaire* et généralement de nos sept premières séries; notre petite *table analytique* provisoire *très sommaire* de notre septième série. 2

JULIEN BENDA. — **Avant-propos**..... 5

GEORGES SOREL. — *les préoccupations métaphysiques des physiciens modernes*... 21

DU MÊME AUTEUR, *aux* Cahiers de la Quinzaine .. 22

I. — 23
II. — 28
III. — 35
IV. — 43
V. — 48
VI. — 56
VII. — 65
VIII. — 71

les articles de M. Sorel dans la Revue de Métaphysique et de Morale..... 75

Georges Sorel. — *Henri Poincaré.* — La valeur de la science 77

TABLE

Revue générale de Bibliographie française; Revue générale de Critique et de Bibliographie 83

Ouvrages de M. Sorel en vente à la *librairie des cahiers* 83

Il a été tiré de ce cahier 86

Nos Cahiers sont édités 88

Table de ce cahier..... 92

Bibliothèque du Congrès International de Philosophie..... 95

Nous avons donné le bon à tirer après corrections pour seize cents exemplaires de ce seizième cahier et pour treize exemplaires sur whatman le mardi 9 avril 1907.

Le gérant : CHARLES PÉGUY

Ce cahier a été composé et tiré par des ouvriers syndiqués

Suresnes. — Imprimerie ERNEST PAYEN, 13, rue Pierre-Dupont. — 1673

BIBLIOTHÈQUE
du
CONGRÈS INTERNATIONAL DE PHILOSOPHIE

4 VOLUMES IN-8°
CORRESPONDANT AUX 4 SECTIONS DU CONGRÈS

I. Philosophie générale et Métaphysique. In-8° de 482 pages, broché, 12 francs 50

BERGSON : Origines psychologiques de notre croyance à la loi de causalité. — Docteur BONNIER : Rapport de l'intuition spatiale avec les représentations intellectuelles. — BRUNSCHVICG : L'idéalisme contemporain. — CALDERONI : Métaphysique et positivisme. — CANTONI : L'enseignement de la philosophie. — CHARTIER : L'éducation du moi. — DAURIAC : Note sur la doctrine néocriticiste des catégories. — Docteur DURAND DE GROS : Psychologie de l'hypnotisme. — EVELLIN : La dialectique des antinomies. — HALÉVY : De l'association des idées. — LALANDE : Sur la critique et la fixation du langage philosophique. — LE ROY : La science positive et les philosophies de la liberté, etc.

II. Morale générale. *La philosophie de la paix; les Sociétés d'enseignement populaire.* In-8° de 430 pages, broché, 12 francs 50

BIRCH REICHENWALD AARS : La responsabilité morale. — BELOT : La véracité. — BOUGLÉ : Sociologie en action sociale. — BUISSON : L'idée de sanction en morale. — Docteur CARUS : La religion de la science. — RAUH : Notes sur l'idée de justice. — REMACLE : Du rapport de la morale chrétienne à la conscience contemporaine. — Mistress RUSSEL : L'éducation des femmes. — RUYSSEN : De la méthode dans la philosophie de la paix. — MOCH : L'arbitrage universel. — BARGY : Les sociétés de culture morale en Amérique. — Docteur STANTON COIT : Le mouvement éthique en Angleterre, etc.

III. Logique et Histoire des Sciences. In-8° de 690 pages, broché, 25 francs

CANTOR : Origines du calcul infinitésimal. — MILHAUD : Note sur les origines du calcul infinitésimal. — BOUASSE : Sur l'histoire des principes de la thermodynamique. — MAC COLL : La logique symbolique et ses applications. — JOHNSON : Sur la théorie des équations logiques. — SCHRÖDER : Sur une extension de l'idée d'ordre. — RUSSELL : L'idée d'ordre et la position absolue dans l'espace et le temps. — BURALI-FORTI : Sur les différentes méthodes logiques pour la définition du nombre réel. — PADOA : Essai d'une théorie algébrique des nombres entiers. — MACFARLANE : Les idées et principes du calcul géométrique. — LECHALAS : De la comparabilité des divers espaces. — HADAMARD : Note sur l'induction et la généralisation en mathématiques. — BLONDLOT : Exposé des principes de la mécanique. — POINCARÉ : Sur les principes de la mécanique. — LE VERRIER : Sur la genèse et la portée des principes de la thermodynamique, etc.

IV. Histoire de la Philosophie. In-8° de 530 pages, broché, 12 francs 50

BOUTROUX : De l'objet et de la méthode dans l'histoire de la philosophie. — BERTHELOT : L'idée de physique mathématique chez les philosophes grecs entre Pythagore et Platon. — BROCHARD et DAURIAC : Le devenir dans la philosophie de Platon. — F. C. S. SCHILLER : Sur la conception de l'ἐνέργεια ἀκινησίας. — TANNERY : Des principes de la science de la nature chez Aristote. — LYON : La logique inductive dans l'école épicurienne. — PICAVET : La valeur de la scolastique. — LANDORMY : La mémoire corporelle et la mémoire intellectuelle dans la philosophie de Descartes. — DELBOS : Sur la notion de l'expérience dans la philosophie de Kant. — BELOT : L'idée et la méthode de la philosophie scientifique chez Auguste Comte. — VAIHINGER : La philosophie de Nietzsche, etc.

A 6.
0

Pour savoir ce que sont les Cahiers de la Quinzaine, *il suffit d'envoyer un mandat de trois francs cinquante à M. André Bourgeois, administrateur des cahiers, 8, rue de la Sorbonne, rez-de-chaussée, Paris, cinquième arrondissement. On recevra en spécimens six cahiers de la deuxième, de la troisième, de la quatrième, de la cinquième ou de la sixième série.*

Pour savoir ce qui a paru dans les cinq premières séries des cahiers, 1900-1904, envoyer un mandat de cinq francs à M. André Bourgeois, même adresse; on recevra en retour le catalogue analytique sommaire, 1900-1904, de nos cinq premières séries, *premier cahier de la sixième série, un très fort cahier de XII + 408 pages très denses, in-18 grand jésus, marqué cinq francs.*

Pour s'abonner à la huitième série des cahiers, qui est la série en cours, envoyer en un mandat à M. André Bourgeois, même adresse, le prix de l'abonnement; on recevra les cahiers parus, et de quinzaine en quinzaine, à leur date, les cahiers à paraître de cette huitième série.

Voir à l'intérieur en fin de ce cahier les conditions et le prix de l'abonnement.

Nous mettons le présent cahier dans le commerce; seizième cahier de la huitième série; un cahier vert de 96 pages; in-18 grand jésus; nous le vendons deux francs.

AP
20
C15
sér.8
no 11-16

Cahiers de la quinzaine

CIRCULATE AS MONOGRAPH

PLEASE DO NOT REMOVE
CARDS OR SLIPS FROM THIS POCKET

UNIVERSITY OF TORONTO LIBRARY